

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

DIRECTION DE LA CONJONCTURE ET DE LA
PREVISION ECONOMIQUES

*Sous-Direction du Suivi du
Programme Economique et Financier
Imm. SCIAM 1er ETAGE portes 17, 18 - sdspef@yahoo.fr*

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

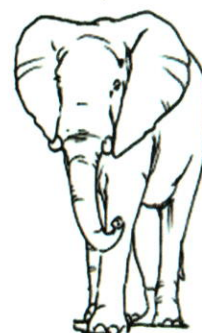


Union-Discipline-Travail

5^e Revue du Programme Economique et Financier Pour les Facilités Elargies de Crédits FMI – BM – BAD

11 mars -26 mars 2014

SYNTHESE DES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES



Ce document n'est que la synthèse des réponses aux questionnaires de la 5^e revue du Programme Economique et Financier.

Le Mémoire de Politique Economique et Financière en donnera une lecture orientée.

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	5
I. CADRAGE MACROECONOMIQUE.....	7
A. Cadrage macro-économique 2014-2018.....	7
B. Ressources animales et halieutiques.....	7
1. Effectif du cheptel national.....	7
2. Production nationale de viandes, abats comestibles et de lait frais de vache :.....	7
3. Les abattages contrôlés de bovins et de petits ruminants dans le district d'Abidjan.....	8
4. Importation de viandes, abats et dérivés congelés.....	8
5. Importation de produits laitiers.....	9
C. Les grands projets d'infrastructure en cours de réalisation ou envisagés pour 2014.....	9
D. Evolution de la filière vivrière en 2013 et perspectives.....	13
1. Note sur la mise en œuvre des stratégies dans le secteur riz.....	13
2. Note sur la mise en œuvre du Plan d'Investissement Agricole (PNIA).....	14
3. Catalogue des projets agricoles.....	14
E. Evolution du secteur industriel en 2013 et perspectives.....	32
II. SECTEUR DE L'ENERGIE.....	33
A. Sous-secteur de l'électricité.....	33
1. Statistiques sur la production et la commercialisation.....	33
2. Point sur la révision des prix à l'exportation de l'électricité.....	33
3. Point sur la mise en œuvre des mesures visant à réduire le déficit du secteur.....	33
4. Situation financière du secteur au 31 décembre 2013 et projections 2014-2016.....	34
5. Note sur les projets de développement en cours de réalisation dans le secteur.....	35
6. Note sur la distribution des lampes à basse consommation :.....	36
B. Sous-secteur minier et pétrolier.....	37
1. Projections de production et de partage de production actualisées pour 2014.....	37
2. Dernier rapport d'enlèvement du pétrole brut.....	40
3. Liste des contrats d'exploration minière et pétrolière signés et montant du bonus de signature.....	40
C. Produits pétroliers.....	41
1. Note sur la mise en œuvre du mécanisme automatique d'ajustement des prix des produits pétroliers.....	41
2. Situation économique et financière de la SIR.....	41
III. SECTEUR CACAO-CAFE.....	44
A. Rapport sur la campagne 2012-13.....	44
1. Production et exportation du cacao de janvier à décembre 2013.....	44
2. Prix CAF du cacao l'exportation de janvier à décembre 2013.....	44
3. Prix bord champ du cacao et revenus des producteurs de janvier à décembre 2013.....	44
4. Production et exportation du café de janvier à décembre 2013.....	44
5. Prix CAF du café à l'exportation de janvier à décembre 2013.....	45
6. Prix bord champ du café et revenus des producteurs de janvier à décembre 2013.....	45
7. Production et exportation à fin décembre 2012 et prévisions 2013, 2014 et 2015.....	45
B. Etude d'évaluation de la réforme café/cacao.....	46
1. Etat d'exécution financières des projets FIMR et 2QC à fin décembre 2013.....	46
2. Les ressources dédiées aux programmes spécifiques.....	46
3. Taux d'exécution du budget des programmes spécifiques au 31 décembre 2013.....	47
4. Taux d'exécution financière du Fonds d'Investissements en Milieu Rural.....	47
5. Taux d'exécution financière du programme 2QC (Qualité-Quantité-Croissance).....	48
6. Etat d'exécution physique des projets FIMR.....	49
7. Rapport à fin décembre 2013 sur la mise en œuvre de la réforme de la filière café-cacao.....	51
8. Etat d'exécution physique du programme 2QC.....	52
9. Conclusion.....	54
IV. FINANCES PUBLIQUES – ELEMENTS QUANTITATIFS.....	56
A. Budget 2013.....	56
1. Note sur l'exécution du budget 2013.....	56
2. TOFE trimestriel 2013.....	57
3. Ventilation détaillée des recettes (par rubriques budgétaires et par origine).....	57

4.	Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres	57
5.	Etat d'exécution du budget d'investissent	59
6.	Situation des arriérés intérieurs et de la dette flottante, y compris remboursement de TVA	61
7.	Crédits de TVA	62
8.	Remboursement des crédits de tva	63
9.	Plan d'apurement des crédits TVA	63
10.	Note sur les recettes de TVA et leur remboursement	64
11.	Point sur l'exécution du C2D et perspectives	65
12.	Point sur les mandats provision à fin 2013 (comparaison avec fin 2012).	65
B.	Budget 2014	66
1.	Loi de finances 2014 et annexe fiscale	66
V.	ARRIERES INTERIEURS	71
A.	Point sur la mise en œuvre du plan de règlement des arriérés intérieurs	71
1.	Rappel des modalités du plan d'apurement de la dette fournisseur adopté par le Gouvernement	71
2.	Etat d'exécution du plan d'apurement (point des paiements effectués)	71
3.	Calendrier de la suite des opérations	72
B.	Stock de la dette intérieure à fin 2013	72
C.	Point sur la titrisation des arriérés vis-à-vis de la SIR	73
VI.	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SANTE UNIVERSEL	74
1.	Objectif	74
2.	Cadrage juridique	74
3.	Le projet pilote 2013	74
4.	Le coût de la mise en œuvre	74
5.	Conditions de Succès	75
6.	Diligences et décisions	75
VII.	REFORMES STRUCTURELLES RELATIVES AUX FINANCES PUBLIQUES	76
A.	Suivi envisagé des recommandations d'assistance technique du FMI	76
B.	Point sur la mise en œuvre de la stratégie de la réforme de la TVA	76
C.	Point sur l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale	78
D.	Cadre de dépenses à moyen terme	78
1.	Point sur les cadres de dépenses à moyen terme	79
2.	Le point des ministères par année d'intégration est le suivant :	79
3.	Opérationnalisation du Cadre de Dépenses à Moyen terme (CDMT) pour les huit secteurs	80
E.	Note présentant la structure des comptes publics dans les livres de la BCEAO	80
1.	Comptes ordinaires des trésors nationaux	80
2.	Comptes ordinaires des autres comptables publics	80
3.	Comptes ordinaires des autres titulaires divers	81
4.	Répartition des comptes du secteur public par banque et par détenteur au 31 décembre 2013	81
F.	Plan de trésorerie prévisionnel pour 2014	81
G.	Balance générale de comptes au 31/12/2012 et au 31/12/2013	82
VIII.	REFORME DES ENTREPRISES PUBLIQUES	83
A.	Le rapport sur la situation financière des entreprises publiques	83
1.	Rapport sur la stratégie de réduction de 25% du portefeuille de l'Etat	83
2.	Arriérés de cotisation sociale des entreprises publiques	83
3.	Programme de privatisation des entreprises publiques en 2013 et note sur les recettes probables	83
4.	Effectivité des paiements des dividendes	83
5.	Situation des dettes extérieures contractées par les entités publiques	84
B.	Point sur la situation financière de la compagnie Air Cote d'Ivoire et ses relations financières avec l'Etat	84
C.	Point sur les progrès accomplis dans la restructuration des entreprises publiques	84
IX.	SECTEUR MONETAIRE ET FINANCIER	85
A.	Note sur la situation monétaire à fin décembre 2013 et perspectives pour 2014	85
1.	Note sur la situation monétaire à fin novembre 2013	85
2.	Projections monétaires et du crédit pour 2013-14	86
3.	Évolution de la mise en place des crédits bruts mensuels depuis 2010	89
B.	Note sur la situation des banques à fin décembre 2013 et perspectives	90
1.	Orientation sectorielle des crédits bancaires au 30 novembre 2013	90
2.	Évolution des emplois et ressources des banques à fin novembre 2013	90

3.	Respect du dispositif prudentiel par les établissements de crédit	91
4.	Qualité du portefeuille des banques	92
5.	Evolution du taux de bancarisation et démographie des banques depuis 2010.....	92
C.	Indicateurs de solidité financière à fin décembre 2013.....	93
D.	Restructuration des banques publiques et la préparation de la stratégie du développement du secteur financier.....	93
1.	Note sur l'état d'avancement des études de valorisation des banques publiques et chronogramme de finalisation	94
X.	SECTEUR EXTERIEUR : BALANCE DES PAIEMENTS	96
A.	Balance des paiements	96
1.	Estimation de la balance des paiements 2013	96
2.	Balance des paiements prévisionnelles 2014	96
3.	Evolution de la balance des paiements	96
B.	Balance des paiements pour le secteur des hydrocarbures.....	97
C.	Note sur l'évolution des investissements directs étrangers.....	98
XI.	PND, BONNE GOUVERNANCE, STATISTIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES	99
A.	La mise en œuvre du PND	99
1.	Point sur la mise en œuvre du PND	99
2.	Les grands projets d'investissement (public et privé).....	100
B.	Bonne Gouvernance/environnement des Affaires	101
1.	Rapport d'activités du CEPICI	101
2.	Point sur la mise en œuvre des mesures pour améliorer le classement « Doing Business » de la Cote d'Ivoire, et pour l'accès au Millenium Challenge Corporation.	102
3.	Rapport d'activités de l'ANRMP.	102
4.	Etat d'avancement du Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption	107
5.	Point sur la réforme de la Justice	108
C.	Statistiques économiques et sociales	110
1.	Résultats de l'enquête-emploi conduite par l'AGEPE.....	111
2.	INS/Direction de la Prévision :	113
3.	TOFE : élaboration à partir de la balance générale du Trésor ; production selon le manuel des finances publiques 2001	115
D.	Microfinance.....	115
1.	Situation financière des institutions de micro finance	115
2.	Etat d'avancement de l'assainissement des institutions en difficulté	116
3.	Point sur le renforcement de la supervision du secteur de la micro-finance	119
4.	Mise à disposition des crédits aux souscripteurs (montant, durée, taux d'intérêt).....	120
E.	Reformes administrative	120
1.	Point sur le déploiement du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat dans l'Administration (SIGFAE).....	121
2.	Note sur le Fichier Unique de Référence	121
3.	Etat d'avancement dans l'opérationnalisation de l'Observatoire des Services Publics et des postes de Secrétaires Généraux des ministères en 2012	121
4.	Point sur l'adoption et la mise e œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.....	121
5.	Evolution des effectifs de la Fonction Publique en 2013 et perspectives 2014-2016.....	122
F.	Affaires sociales et formation professionnelle	122
1.	Institutions de prévoyance sociale	122
2.	Note sur le code du travail	125
G.	Ministère de l'intégration africaine et des ivoiriens de l'exterieur	126
1.	Etat d'avancement du processus d'intégration régionale au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO et l'extension du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA.	126
2.	Etat d'avancement dans la signature d'un APE régional et formulation des programmes d'accompagnement des APE, pour assurer la dimension «développement et mécanismes de financement».	129
XII.	ANNEXES	132
A.	CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE	132
B.	NOTE DE CONJONCTURE ET ANNEXES	133
C.	CADRAGE BUDGETAIRE	134
D.	TOFE	135

E. BALANCE DES PAIEMENTS	136
F. CCM MARCHÉ PUBLIC	137
G. STRATEGIE MASSE SALARIALE	138

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du cheptel national par espèces (nombre de têtes)	7
Tableau 2 : Production nationale par espèces	7
Tableau 3 : Abattage contrôlés	8
Tableau 4 : Volume des Importations annuelles de viandes, abats et dérivés	8
Tableau 5 : Valeur CAF des Importations annuelles de viandes, abats et dérivés (millions de FCFA)	8
Tableau 6 : Importation de produits laitiers (Tonne Equivalent Lait)	9
Tableau 7 : les projets en cours	9
Tableau 8 : projets à venir	10
Tableau 9 : Exécution des projets supervisés par l'AGEROUTE	10
Tableau 10 : Evolution du niveau d'activité du secteur électricité	33
Tableau 11 : Production d'huile et de gaz par champ en 2013	37
Tableau 12 : Projection de la production d'huile et de gaz	38
Tableau 13 : Partage de la production et d'huile de gaz en 2013	39
Tableau 14 : Prévision de la part Etat sur la période 2014-2016	39
Tableau 15 : Prévision d'enlèvement de pétrole en 2014	40
Tableau 16 : Bonus de signature de contrat de partage par opérateur	40
Tableau 17 : Evolution de la structure des prix des produits pétroliers	41
Tableau 18 : Créances validées, de la SIR sur l'Etat au 31 décembre	42
Tableau 19 : Evolution de la production et du chiffre d'affaire de la SIR	42
Tableau 20 : Projection de la production et des exportations de Cacao de 2013 à 2016	45
Tableau 21 : Projection des exportations de Cacao fèves et cacao transformé	45
Tableau 22 : Projection de la production et des exportations de Café de 2013 à 2016 (en tonnes)	46
Tableau 23 : Réalisations et projections des exportations de café vert et de café transformé de 2012 à 2016 (en tonnes)	46
Tableau 24 : Répartition des redevances collectées au titre des programmes et projets spécifiques (en milliards de FCFA)	47
Tableau 25 : Taux d'exécution du budget 2013 au titre des programmes et projets spécifiques (En milliards de FCFA) au 31 décembre 2013	47
Tableau 26 : Taux d'exécution du programme FIMR par composante (En milliards de FCFA) au 31 décembre 2013	48
Tableau 27 : Taux d'exécution du programme 2QC par composante (En milliards de FCFA) au 31 décembre 2013	49
Tableau 28 : Dépenses liées aux salaires en 2013	56
Tableau 29 : Dépenses liées aux fonctionnements	56
Tableau 30 : Composition des recettes budgétaires	57
Tableau 31 : Répartition des dépenses pro-pauvre en 2014	59
Tableau 32 : Répartition du budget d'investissement portefeuille	59
Tableau 33 : Etat statistique de remboursement de TVA au 31 décembre 2013	64
Tableau 34 : Etapes de mise en place de la CMU	74
Tableau 35 : Répartition des comptes du secteur public par banque et par détenteur : nombre de comptes	81
Tableau 36 : Répartition des comptes du secteur public par banque et par détenteur : soldes des comptes	81
Tableau 37 : Taux moyen appliqué aux Crédits & Escomptes	89
Tableau 38 : Taux créditeurs appliqués aux dépôts	89
Tableau 39 : Crédit et escomptes	89
Tableau 40 : Evolution des crédits à court terme et à long terme	90
Tableau 41 : Répartition des crédits à l'économie par secteur	90
Tableau 42 : Evolution des emplois et ressources des banques à fin novembre 2013	91
Tableau 43 : Dispositif prudentiel des établissements de crédit	91
Tableau 44 : Evolution des indicateurs de qualité des banques	92
Tableau 45 : Evolution du taux de bancarisation et de démographie des banques	93
Tableau 46 : Indicateurs de solidité financière à fin décembre 2013	93
Tableau 47 : Evolution de la balance des paiements 2010-2014	97
Tableau 48 : Répartition des projets structurants par secteur	100
Tableau 49 : Tableau synoptiques des investissements directs étrangers 2014 - 2015	101
Tableau 50 : Tableau synoptique des investissements directs nationaux 2012 - 2015	101
Tableau 51 : Evolution des investissements privés du secteur agro-alimentaire 2012-2015	102
Tableau 52 : Nombre de création d'entreprises	102
Tableau 53 : Indicateurs sur l'emploi en 2012	111
Tableau 54 : Emplois dans le secteur des mines et pétrole	111

Tableau 55 : Insertion des sortants de l'école de la chambre de commerce et d'industrie	111
Tableau 56 : Programmes et projets d'encadrement de l'emploi du ministère en charge	112
Tableau 57 : Evolution des indicateurs du secteur de la micro-finance	115
Tableau 58 : Situation des principaux SFD à fin septembre 2013	116
Tableau 59 : Part de marché des principaux SFD	116
Tableau 60 : Etat d'avancement de l'assainissement des institutions en difficulté	116
Tableau 61 : Cartographie des institutions de micro-finance en situation saine ou sous supervision	120
Tableau 62 : Mise à disposition des ressources aux souscripteurs des micro-finances	120
Tableau 63 : Evolution des effectifs des pensionnaires de la CGRAE	122
Tableau 64 : Données financières de la CGRAE	123
Tableau 65 : tableau des résultats de la CNPS	124
Tableau 66 : Données techniques de la CNPS	125
Tableau 67 : Evolution des cotisations recouvrées avant et après la réforme	125

I. CADRAGE MACROECONOMIQUE

A. Cadragre macro-économique 2014-2018

(Voir annexe)

B. Ressources animales et halieutiques

1. Effectif du cheptel national

Tableau 1 : Evolution du cheptel national par espèces (nombre de têtes)

	2008	2009	2010	2011	2012
Bovins	1 537 748	1 573 116	1 581 582	1 582 652	1 583 725
Ovins	1 631 233	1 670 383	1 692 181	1 700 303	1 708 464
Caprins	1 281 683	1 307 317	1 324 377	1 331 687	1 339 038
Porcins traditionnels	268 883	274 261	277 497	278 932	280 375
Porcins modernes	67 151	69 367	71 093	70 807	72 646
Total Porcins	336 034	343 628	348 590	349 739	353 021
Volailles traditionnelles	24 773 239	25 268 704	25 343 246	24 076 084	24 798 366
Chairs, mise en place	12 400 317	13 148 949	16 446 855	16 033 438	25 290 000
Pontes, mise en place	3 499 989	3 114 908	3 261 429	3 023 776	3 703 000
Total Volailles	40 673 545	41 532 561	45 051 530	43 133 297	53 791 366

Source: MIRAH/DPP

2. Production nationale de viandes, abats comestibles et de lait frais de vache :

Tableau 2 : Production nationale par espèces

		2008	2009	2010	2011	2012
Bovins	Effectif exploité (Nombre de têtes)	184 530	188 774	188 774	189 790	189 918
	Poids vif exploité (Tonne)	35 061	35 867	35 867	36 060	36 084
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	19 929	20 388	20 444	20 497	20 511
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	10 518	10 760	10 760	10 818	10 825
	Lait frais de vache (Tonne Equivalent Lait)	30 447	31 148	31 315	31 337	31 358
Ovins	Effectif exploité (Nombre de têtes)	407 808	417 596	417 596	499 193	501 589
	Poids vif exploité (Tonne)	10 195	10 440	10 440	12 480	12 540
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	6 321	6 473	6 473	7 737	7 775
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	2 549	2 610	2 610	3 120	3 135
Caprins	Effectif exploité (Nombre de têtes)	281 970	287 610	326 829	357 582	359 555
	Poids vif exploité (Tonne)	4 230	4 314	4 902	5 364	5 393
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	2 622	2 675	3 040	3 326	3 344
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	1 057	1 079	1 226	1 341	1 348
Porcs traditionnels	Effectif exploité (Nombre de têtes)	161 330	164 556	156 329	166 498	167 359
	Poids vif exploité (Tonne)	6 131	6 253	5 941	6 327	6 360
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	3 678	3 752	3 564	3 796	3 816
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	920	938	891	949	954
Porcs modernes	Effectif exploité (Nombre de têtes)	50 363	52 025	52 025	53 105	53 105
	Poids vif exploité (Tonne)	4 029	4 162	4 162	4 248	4 248
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	3 223	3 330	3 330	3 399	3 399
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	287	297	297	303	303
Poulets traditionnels	Effectif exploité (Nombre de têtes)	18 579 929	18 951 528	19 129 672	18 057 063	18 598 775
	Poids vif exploité (Tonne)	18 580	18 952	19 130	18 057	18 599
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	15 236	15 540	15 686	14 807	15 251
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	1 858	1 895	1 913	1 806	1 860
Poulets de chairs	Effectif exploité (Nombre de têtes)	11 160 285	11 834 054	14 802 170	14 430 094	21 622 950
	Poids vif exploité (Tonne)	14 508	15 384	19 243	18 759	28 110
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	11 942	12 662	15 838	15 440	23 137
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	1 451	1 538	1 924	1 876	2 811
Pondeuses	Effectif exploité (Nombre de têtes)	2 344 993	2 086 988	2 093 218	2 087 314	2 392 138
	Poids vif exploité (Tonne)	4 221	3 757	3 768	3 757	4 306
	Viandes en (Tonne Equivalent Carcasse)	3 471	3 089	3 098	3 089	3 540
	Abats (Tonne Equivalent Carcasse)	422	376	377	376	431
	Oufs de consommation (Tonne)	47 250	42 051	44 029	40 669	40 669

Source : MIRAH/DPP

NB : abats= tête, peau, pattes, graisse, sang, appareil digestif, langue, intestins, foie, poumon, etc.

NB : Au niveau des œufs, Il s'agit uniquement des estimations de la production des pondeuses modernes

3. Les abattages contrôlés de bovins et de petits ruminants dans le district d'Abidjan

Tableau 3 : Abattage contrôlés

Localité d'abatage	Espèces	2010	2011	2012
PORT-BOUET	Bovin	89 658	77 378	149 566
	Petit ruminant	113 168	64 148	119 958
YOPOUGON	Bovin	4 346	2 279	4 720
	Petit ruminant	103	108	253
ABOBO	Bovin	11 632	5 014	10 662
	Petit ruminant	1 017	567	1 250
ANYAMA	Bovin	964	869	899
	Petit ruminant	90	17	9
BINGERVILLE	Bovin	285	367	300
	Petit ruminant	0	0	0
TOTAL	Bovin	106 885	85 907	166 147
	Petit ruminant	114 378	64 840	121 470

Source : PUPSB 2013

4. Importation de viandes, abats et dérivés congelés

Tableau 4 : Volume des Importations annuelles de viandes, abats et dérivés

Espèces	Produits	2008	2009	2010	2011	2012
Bovins	Viande	6377	4405	3170	2982	1178
	Abats	21523	27952	33213	27612	29040
	Total	27899	32357	36383	30593	30218
Ovins	Viande	2292	984	938	982	1391
Porcins	Viande	4664	5565	6895	6139	9293
	Abats	19324	18220	23271	20236	20004
	Total	23988	23786	30166	26376	29297
Volailles	Viande	101	120	151	404	297
	Abats	320	479	309	363	478
	Total	421	599	461	767	775
Autres viandes et abats		52	5	9	39	240
Produits fabriqués	Conserves de viandes	857	425	895	880	1102
	Lards/Jambons	63	47	43	50	12
	Mayonnaise	50	41	31	0	44
	Saucisses/Saucissons	75	63	103	95	110
	Bouillons culinaires	0	0	5	0	156
	Total	1045	576	1077	1025	1423
Total général		58	69	59	63	55
		306	034	783	345	697

Source : MIRAH/SICOSAV

Tableau 5 : Valeur CAF des Importations annuelles de viandes, abats et dérivés (millions de FCFA)

Espèces	Produits	2008	2009	2010	2011	2012
Bovins	Viande	5781	3970	3687	3381	1640
	Abats	10622	13249	12570	14919	17041
	Total	16403	17219	16257	18300	18681
Ovins	Viande	1808	801	996	893	1370
Porcins	Viande	2437	2530	2833	2828	4277
	Abats	8539	6674	8315	8540	9319
	Total	10976	9204	11148	11368	13596
Volailles	Viande	115	119	157	440	303

	Abats	257	421	342	400	486
	Total	373	539	499	841	790
Autres viandes et abats		97	97	10	18	57
Produits fabriqués	Conserves de viandes	723	398	839	878	1211
	Lards/Jambons	123	96	117	129	30
	Mayonnaise	36	30	22	0	44
	Saucisses/Saucissons	174	125	230	209	198
	Bouillons culinaires	0	0	97	0	1
	Total	1057	649	1305	1215	1483
Total Général		30 713	30713	28422	30222	32673

Source : MIRAH/SICOSAV

5. Importation de produits laitiers

Pour des besoins statistiques, il peut être parfois utile de comparer des quantités de produits laitiers entre elles en les ramenant à des quantités équivalentes de lait. Pour cela, des coefficients de conversion sont utilisés. Les taux de conversion utilisés pour la conversion sont joints en annexe.

Tableau 6 : Importation de produits laitiers (Tonne Equivalent Lait)

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012
Autres laits	1 627	1 179	1 326	1 390	5 918
Beurre	5 953	7 682	7 472	6 736	7 076
Fromages	5 920	6 715	6 861	5 246	8 694
Lactosérum	1 032	1 021	1 113	713	2 625
Lait concentré non sucré	34 116	19 949	25 668	16 050	30 481
Lait concentré sucré	1 460	5 592	1 325	677	1 941
Lait en poudre	122 996	108 383	167 961	121 762	152 095
Lait non concentré non sucré	611	502	1 826	738	1 154
Matière grasse liquide	362	170	1 079	129	356
Yaourt, frais, crème	101	138	243	223	645
TOTAL	174 176	151 331	214 875	153 664	210 985

Source : MIRAH/DPP

NB : l'unité est Tonne Equivalent Lait (TEL)

C. Les grands projets d'infrastructure en cours de réalisation ou envisagés pour 2014

Tableau 7: les projets en cours

N°	Intitulé du Projet	finan ceme nts	Coût (millions FCFA)	Début	Fin (prev.)	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière	Observations
1	PROGRAMME D'URGENCE-ABIDJAN renforcement de la production de la ville d'Abidjan par la réalisation de forages pour une capacité additionnelle de 50 000 m³/j	C2D	14 985	17/12/2013	17/12/2014	36%	29%	Travaux en cours. Le contenu du programme d'urgence d'Abidjan a été revu et étendu par le MIE.
2	PROGRAMME D'URGENCE-REGION DES 18 MONTAGNES renforcement de la production des villes de la région des 18 montagnes	C2D	11 874	17/12/2013	17/12/2014	18%	26%	Travaux en cours. Le contenu du programme d'urgence d'Abidjan a été revu et étendu par le MIE.
3	ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU	BAD EA/	8 550	10/12/2012	10/02/2015	13%	1%	Le Bailleur a donné son ANO sur tous les documents

	NORD-EST D'ABIDJAN	OFID/ CI						techniques du projet (APD et résultats d'analyse des offres).
4	RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ABIDJAN (NIANGON II)	BID / OFID / RCI	12 974	21/12/2009	30/06/2014	65%	64%	Les travaux sont en cours. L'Etat ivoirien doit procéder à la mise en œuvre effective du Plan de Déplacement et de Réinstallation (PDR) des personnes installées dans l'emprise des Travaux.
5	PRI CI Volet eau	BM/ RCI	13 171	01/10/2012	01/10/2016	0%	10%	La plupart des projets sont au stade de la fin de la phase préparatoire. Les projets entrent maintenant dans la phase de démarrage effectif des travaux.
6	RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ABIDJAN (Alimentation de la zone Sud) à partir de la nappe du Sud Comoé. PHASE I	EXIM BAN K	50 000	09/01/2013	31/12/2014	55%	54%	Les travaux sont cours
7	ALIMENTATION EN EAU POTABLE KfW VIII 35 forages	KfW	199	29/01/2014	28/07/2014	0%	0%	Le marché est en cours d'élaboration suite à l'ANO du Bailleur en date du 5/08/2013.
8	TRAVAUX DE REALISATION DE SEIZE (16) SYSTEMES D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMELIOREE (HVA)	Kf W	1 101	10/03/2014	31/12/2014	0%	0%	Le marché est en cours d'élaboration suite à l'ANO du Bailleur en date du 5/08/2013.
9	PHAM Réalisation de 100 HVA dans les Districts du Tonkpi et Haut-Sassandra	UE/ KfW/ RCI	10 000	01/01/2013	31/12/2016	0%	0%	Phase de recrutement de l'Ingénieur Conseil
TOTAL			122 854					

Tableau 8: projets à venir

N°	Intitulé du Projet	Bailleurs	Coût du projet (millions FCFA)
1	Renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan (alimentation de la zone sud) à partir de la nappe du sud Comoé. Phase 2	EXIM BANK	48 490
2	Projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir du fleuve Bandama	à rechercher	284 000
TOTAL			332 490

Tableau 9 : Exécution des projets supervisés par l'AGEROUTE

Projet	Situation géographique	Source de financement	Coût des travaux (FCFA)	Taux d'exécution au 31/12/13	Date prévisionnelle de réalisation
Aménagement de la route Abobo-Anyama	Sud (Abidjan)	BOAD ETAT	7 552 930 298	40%	Juin 2014
Aménagement de la route Boundiali-Tengrela : section Boundiali-Bolona	Nord (Boundiali)	BOAD ETAT	17 627 685 792	96%	Février 2014
Construction d'un pont sur la marahoué et renforcement de voies urbaines dans la ville de Bouaflé	Centre (Bouaflé)	BOAD ETAT	Voirie : 2 100 320 991 Pont : 4 888 652 274	Voirie : 98% Pont : 46%	Février 2014 Août 2014
Construction d'un échangeur sur le Boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE)	Sud (Abidjan)	BOAD ETAT	24 618 696 806	58%	Octobre 2014
Construction du pont riviéra-marcory (3ème pont ou pont HKB)	Sud (Abidjan)	BOUYGUES TP ETAT	124 000 000 000	58%	Décembre 2014
Prolongement de l'autoroute du Nord (Singrobo-Yamoussoukro)	Centre	BID BADEA FSD FKDEA OFID	147 332 452 721	100%	Décembre 2013

Construction d'un pont à Jacqueville	Sud (Jacqueville)	BOAD BADEA OFID ETAT	18 584 999 968	45%	Juin 2014
Construction de l'autoroute Abidjan-Bassam	Sud (Abidjan & Grand-Bassam)	EXIMBANK ETAT	61 987 936 500	19%	Mars 2015
Renforcement de la route l'Est : section Pont Comoé-Abengourou-Agnibilekro	Est (Abengourou & Agnibilekro)	UE	31 115 973 471	0% (démarrage des travaux le 03/02/2014)	Mars 2016
C2D-Renforcement de la route l'Est : section Adzopé-Akoupé-Pont Comoé	Sud-Est (Adzopé&Akoupé)	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 05/03/2014)	0% (démarrage des travaux en juin 2014)	Janvier 2016
C2D-Construction des ponts de Béoumi sur le Bandama et le Kan	Centre (Béoumi)	AFD	16 338 049 045	0% (démarrage des travaux le 01/02/2014)	Septembre 2015
C2D- Route du Nord : - Renforcement de Ferké-Ouangolo	Nord (Ferké et Ouangolo)	AFD	Lancement de l'Appel d'Offres en mars 2014 (finalisation des études en février 2014)	0% (démarrage des travaux en juin 2014)	Septembre 2015
C2D- Rattrapage du réseau revêtu interurbain	Est (Agnibilekro-Tanda-Bondoukou) Centre-Est (Toumodi-Dimbokro-Bongouanou-Kotobi-Daoukro-Bonahouin) Centre-Ouest (N'Douci-Divo-Gagnoa-Yabayo-Issia-Guessabo) Sud-Ouest (San Pedro-Tabou-Grand Bereby)	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 18/02/2014)	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Janvier 2016
C2D- Etudes des ponts de Kouibly, Kani et Bettié	Ouest (Kouibly), Centre-Nord (Kani), Est (Bettie)	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 18/02/2014)	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Janvier 2016
C2D-Etude diagnostique du pont de la comoé sur l'axe Akoupé-Abengourou	Est	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 18/02/2014)	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Janvier 2016
PFCTCAL- Réhabilitation de la gare frêt de Vridi et de ses voies d'accès	Sud (Abidjan)	IDA ETAT	6 847 910 834	0% (démarrage des travaux en mars 2014)	Janvier 2015
PFCTCAL- Renforcement de la route Aboisso-Noé avec élargissement des ponts d'Aboisso et de Noé	Sud-Est (Aboisso&Noé)	IDA ETAT	Passation de marché en cours (validation du rapport d'analyse)	0% (démarrage des travaux en mai 2014)	avril 2016
PFCTCAL- Construction d'aires de repos et de stationnement à Noé et Aboisso	Sud-Est (Aboisso&Noé)	IDA ETAT	Passation de marché en cours (Lancement de l'Appel d'Offres en mars 2014)	0% (démarrage des travaux en Août 2014)	Février 2015
PAIA-ID	Est (Abengourou, Agnibilekro)	BAD ETAT	3 112 636 147	44,22%	Avril 2014
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme d'urgence 1)	Centre -Ouest (Soubré, Gagnoa, Daloa) Sud-Est (Aboisso) Est (Abengourou)	Conseil Café-Cacao	3 556 847 545	100 %	Juin 2013
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme d'urgence 2)	Sud-Est (Adzopé) Centre-Ouest (Divo, Lakota)	Conseil Café-Cacao	1 421 582 087	43 %	Mai 2014
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme normal 1)	Centre (Yamoussoukro, Prikro, M'Bahiakro,	Conseil Café-Cacao	4 864 928 409	0% (démarrage	Septembre 2014

	M'Batto, Arrah, Bongouanou) Centre-Ouest (Vavoua, Zoukougbeu, Zuenoula) Ouest (Toulepleu, Guiglo)			des travaux en mars 2014)	
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme normal 1)	Ouest (Man, Biankouma, Danané, ZouanHounien, Bangolo, Kouibly, Duekoué)	Conseil Café-Cacao	6 775 714 307	0% (démarrage des travaux en mars 2014)	Septembre 2014
Construction des voies annexes d'Akouedo	Sud (Abidjan)	ANASUR	4 353 490 592	80%	Mars 2014
Construction de l'ouvrage de Salankourani	Nord-Ouest (Odienné)	ETAT	962 988 926	98%	Mars 2014
Construction de l'ouvrage de Tiemba	Nord-Ouest (Odienné)	ETAT	532 800 798	5%	Juin 2014
Bitumage de la route Bingerville-Eloka-Ebra	Sud (Bingerville)	ETAT	9 256 341 207	53%	Juin 2014
Construction de la station de pesage d'Allokoï	Sud (Abidjan)	ETAT	1 273 617 597	100%	Février 2014
Projet FLEX - aménagement de 321 km de routes en terre dans les départements de Séguela et Mankono	Centre-Ouest (Séguela, Mankono)	UE	6 816 457 407	100%	Février 2014
PRICI - Réhabilitation de d'environ 80 km de voies primaires et secondaires à Abidjan, Korhogo, Bouaké, Abengourou, San Pedro et Soubré	Sud (Abidjan), Nord (Korhogo), Centre (Bouaké), Est (Abengourou), Sud-Ouest (San Pedro et Soubré)	IDA ETAT	20 167 296 917 (les marchés de renforcement de la voirie d'Abidjan sont en cours de passation)	2% (Seuls les travaux de Bouaké sont en cours à 20% d'exécution)	mars 2015
PRICI - Réhabilitation et entretien d'environ 700 km de pistes rurales dans la région de la Nawa à Soubré	Sud-Ouest (Soubré)	IDA ETAT	6 360 488 812	5%	Octobre 2014
PRICI - Construction du pont de Bassawa	Centre-Est (Bassawa)	IDA ETAT	3 868 897 116	5%	Décembre 2014
PUIUR - Construction de l'échangeur de la riviéra 2	Sud (Abidjan)	IDA ETAT	6 178 350 113	72%	Mars 2014
PUIUR - Réhabilitation de voirie (Voirie de Bingerville, M'Badon, voies contiguës à M'Badon)	Sud (Abidjan)	IDA ETAT	6 050 358 926	95%	Mars 2014
PEJEDEC- Réalisation de travaux de HIMO pour traiter et maintenir un entretien courant de voiries urbaines dans 16 communes prioritaires	Sud (Abidjan), Centre (Bouaké, Yamoussoukro, Dimbokro), Nord (Korhogo), Sud-ouest (San-Pédro), Ouest (Man), Est (Bondoukou, Abengourou, Daoukro), Centre Ouest (Daloa, Gagnoa, Séguela.)	IDA ETAT	8 995 634 316	55%	Mars 2015
PER 2012-2013- Rattrapage du réseau revêtu interurbain	Ouest (Daloa- Man-Odienné, Duekoué-Guiglo) Sud-Ouest (Dabou-Grand Lahou-Fresco-Sassandra, San Pedro-Yabayo) Autoroute du Nord, Centre Ouest (Toumodi-Oumé-Gagnoa, Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa) Est (Agnibékro-Bondoukou-Bouna) Yamoussoukro, Bouaké-Ferké-fr Mali	FER	28 216 657 805	98%	Février 2014
PER 2012-2013- Reprofilage lourd et traitement de point critique sur routes en terre	Sur toute l'étendue du territoire (6 000 km)	FER	33 835 479 408	76%	Février 2014
PER 2014-2016- Reprofilage lourd et traitement de point critique sur routes en terre	Sur toute l'étendue du territoire (4000 km)	FER	Passation de marché en cours	0% (Démarrage des travaux	

				en juin 2014)	
PER 2014-2016- Rattrapage du réseau revêtu interurbain	Sur toute l'étendue du territoire (660 km)	FER	Passation de marché en cours	0% (Démarrage des travaux en juin 2014)	
Aménagement de la route Bouna-Doropo	Nord-est (Bouna)	BOAD BADEA FSD FKDEA ETAT	Passation de marché en cours (Validation du rapport d'analyse des offres par les bailleurs)	0% (démarrage des travaux en Mai 2014)	Avril 2016
Aménagement de la route Boundiali-Odienné et Bolona-Tengrela - Frontière Mali	Nord-Ouest (Odienné), Nord (Boundiali&Tengrela)	BID ETAT	Passation de marché en cours (Dossier de présélection transmis au bailleur le 17/01/14)	0% (démarrage des travaux en octobre 2014)	Septembre 2016
Construction du pont de l'île Boulay	Sud (Abidjan)	BIDC BOAD ETAT	Passation de marché en cours (DAO en cours de finalisation)	0% (démarrage des travaux en octobre 2014)	Décembre 2016
Bitumage de la route Tiebissou-Didievi	Centre (Tiebissou&Didievi)	BIDC BOAD ETAT	Les négociations avec les 02 PTF sont en cours pour le bouclage du financement		
Aménagement des routes Bolequin-Toulepleu-frontière du Libéria et Danané-Frontière Guinée-Lola	Ouest (Danané, Bolequin, Toulepleu)	BAD ETAT	Les négociations avec le PTF sont en cours pour le bouclage du financement		
Etudes de la route Bouaké-Bassawa-Tanda	Centre-Est (Bouaké, Tanda)	BOAD ETAT	Passation de marché en cours	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Février 2015
Etudes du prolongement de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké	Centre (Yamoussoukro, Bouaké)	UEMOA	638 017 695 FCFA	25%	Novembre 2014
Etudes du prolongement de l'autoroute Bouaké - Ferké	Centre (Bouaké), Nord (Ferké)	UEMOA	Passation de marché en cours	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	

D. Evolution de la filière vivrière en 2013 et perspectives

1. Note sur la mise en œuvre des stratégies dans le secteur riz

Le riz, du fait de ses atouts culinaires et de l'urbanisation rapide de la Côte d'Ivoire est devenu, l'aliment principal pour la quasi-totalité des populations vivant dans ce pays. La demande intérieure a atteint le seuil de 1 500 000 tonnes de riz blanchi en moyenne par an pour une production nationale estimée à 600 000 tonnes.

Cette production, ne suffisant pas pour couvrir la demande intérieure, la Côte d'Ivoire a recours à des importations massives de riz blanchi qui, en 2009, se chiffraient à 919 000 tonnes pour un coût de plus de 235 milliards de F CFA.

Le Conseil des Ministres, devant l'échec des politiques antérieures en matière de développement de la riziculture, et la forte dépendance du Pays aux importations massive de riz blanchi a adopté, en sa session du 15 février 2012 la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) 2012-2020 dont l'objectif est de satisfaire à partir de 2016, l'ensemble des besoins de consommation nationale en riz de bonne qualité, accessible à tous les Ivoiriens avec une production locale de 1.900.000 tonnes de riz blanchi.

La SNDR est déclinée en deux axes stratégiques (i) le renforcement de l'appui technique à la production (ii) le renforcement de l'appui à la valorisation du riz local permettant de prendre en compte l'ensemble des éléments de la chaîne des valeurs du riz.

Ces deux axes seront réalisés à travers une organisation spatiale en pools regroupés dans des zones qui constituent des bassins de production du riz. Le secteur privé sera fortement impliqué dans la réalisation des activités dans le cadre de ce modèle à travers un partenariat public/privé.

2. Note sur la mise en œuvre du Plan d'Investissement Agricole (PNIA)

Suite à l'adoption du Plan d'Investissement Détaillé (PID) par le Conseil des Ministres du 8 août 2012, une table ronde de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et de l'initiative du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été organisé les 12 et 13 septembre 2012 par le Ministère de l'Agriculture.

Le montant des annonces d'investissement enregistrées à la Table Ronde s'élève à 2040,50 milliards de FCFA, sur un besoin évalué à 2 002,818 milliards de F CFA sur la période 2012-2015, soit 101,6% de couverture des besoins en investissement. Les annonces du secteur privé orientées vers les secteurs de la production, la transformation et la commercialisation représentent 60% de ce montant total. L'Etat et les PTF intervenant dans la mise en place des infrastructures et la gouvernance du secteur agricole représentent 40%.

Le PNIA prend en compte l'ensemble des projets d'investissement agricoles. Certains étaient en cours d'exécution quand le PNIA se mettait en place.

Pour sa première année de mise en œuvre le PNIA a atteint un niveau de réalisation satisfaisant.

Au total, 745 milliards ont été mobilisés et sont en cours d'exécution dont 511 milliards pour les PTF et l'Etat soit 68,6% et le secteur privé 234 milliards soit 31,4%.

En ce qui concerne l'année 2014, un catalogue de projets relatifs aux grands travaux de l'émergence a été élaboré le Ministère de l'Agriculture (Voir tableau en annexe).

3. Catalogue des projets agricoles

Projet 1	Mise en place de pôles de développement rizicole
Objectif de développement	La mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture (SNDR) implique la mobilisation d'investissements financiers et humains importants. Ceci aura un impact significatif sur : • le développement de l'économie nationale ; • la création d'emplois en amont et en aval de la filière ; • la sécurité et la souveraineté alimentaire ; • le maintien de la paix sociale et l'amélioration du niveau de vie des populations rurales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté
Descriptif	Le secteur agricole ivoirien constitue le moteur du développement économique et social du pays par sa contribution au PIB national, ainsi que par les emplois qu'il fournit. En 2007, ce secteur a représenté en moyenne 24% du PIB et 46% des emplois (principale source d'emplois du pays). Aujourd'hui, la riziculture contribue faiblement à la production agricole et occupe une part mineure de la surface agricole totale en Côte d'Ivoire. En 2010, la filière riz a représenté 3% du volume de production végétale et a occupé 4% de la superficie totale cultivée. Elle représente néanmoins un bassin d'emploi important

	Abats	257	421	342	400	486
	Total	373	539	499	841	790
Autres viandes et abats		97	97	10	18	57
Produits fabriqués	Conserves de viandes	723	398	839	878	1211
	Lards/Jambons	123	96	117	129	30
	Mayonnaise	36	30	22	0	44
	Saucisses/Saucissons	174	125	230	209	198
	Bouillons culinaires	0	0	97	0	1
	Total	1057	649	1305	1215	1483
Total Général		30 713	30713	28422	30222	32673

Source : MIRAH/SICOSAV

5. Importation de produits laitiers

Pour des besoins statistiques, il peut être parfois utile de comparer des quantités de produits laitiers entre elles en les ramenant à des quantités équivalentes de lait. Pour cela, des coefficients de conversion sont utilisés. Les taux de conversion utilisés pour la conversion sont joints en annexe.

Tableau 6 : Importation de produits laitiers (Tonne Equivalent Lait)

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012
Autres laits	1 627	1 179	1 326	1 390	5 918
Beurre	5 953	7 682	7 472	6 736	7 076
Fromages	5 920	6 715	6 861	5 246	8 694
Lactosérum	1 032	1 021	1 113	713	2 625
Lait concentré non sucré	34 116	19 949	25 668	16 050	30 481
Lait concentré sucré	1 460	5 592	1 325	677	1 941
Lait en poudre	122 996	108 383	167 961	121 762	152 095
Lait non concentré non sucré	611	502	1 826	738	1 154
Matière grasse liquide	362	170	1 079	129	356
Yaourt, frais, crème	101	138	243	223	645
TOTAL	174 176	151 331	214 875	153 664	210 985

Source : MIRAH/DPP

NB : l'unité est Tonne Equivalent Lait (TEL)

C. Les grands projets d'infrastructure en cours de réalisation ou envisagés pour 2014

Tableau 7: les projets en cours

N°	Intitulé du Projet	finan ceme nts	Coût (millions FCFA)	Début	Fin (prev.)	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière	Observations
1	PROGRAMME D'URGENCE-ABIDJAN renforcement de la production de la ville d'Abidjan par la réalisation de forages pour une capacité additionnelle de 50 000 m³/j	C2D	14 985	17/12/2013	17/12/2014	36%	29%	Travaux en cours. Le contenu du programme d'urgence d'Abidjan a été revu et étendu par le MIE.
2	PROGRAMME D'URGENCE-REGION DES 18 MONTAGNES renforcement de la production des villes de la région des 18 montagnes	C2D	11 874	17/12/2013	17/12/2014	18%	26%	Travaux en cours. Le contenu du programme d'urgence d'Abidjan a été revu et étendu par le MIE.
3	ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU	BAD EA/	8 550	10/12/2012	10/02/2015	13%	1%	Le Bailleur a donné son ANO sur tous les documents

5e revue du programme économique et financier FMI BM

	NORD-EST D'ABIDJAN	OFID/ CI						techniques du projet (APD et résultats d'analyse des offres).
4	RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ABIDJAN (NIANGON II)	BID / OFID / RCI	12 974	21/12/2009	30/06/2014	65%	64%	Les travaux sont en cours. L'Etat ivoirien doit procéder à la mise en œuvre effective du Plan de Déplacement et de Réinstallation (PDR) des personnes installées dans l'emprise des Travaux.
5	PRI CI Volet eau	BM/ RCI	13 171	01/10/2012	01/10/2016	0%	10%	La plupart des projets sont au stade de la fin de la phase préparatoire. Les projets entrent maintenant dans la phase de démarrage effectif des travaux.
6	RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ABIDJAN (Alimentation de la zone Sud) à partir de la nappe du Sud Comoé. PHASE I	EXIM BAN K	50 000	09/01/2013	31/12/2014	55%	54%	Les travaux sont cours
7	ALIMENTATION EN EAU POTABLE KIW VIII 35 forages	KfW	199	29/01/2014	28/07/2014	0%	0%	Le marché est en cours d'élaboration suite à l'ANO du Bailleur en date du 5/08/2013.
8	TRAVAUX DE REALISATION DE SEIZE (16) SYSTEMES D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMELIOREE (HVA)	Kf W	1 101	10/03/2014	31/12/2014	0%	0%	Le marché est en cours d'élaboration suite à l'ANO du Bailleur en date du 5/08/2013.
9	PHAM Réalisation de 100 HVA dans les Districts du Tonkpi et Haut-Sassandra	UE/ KfW/ RCI	10 000	01/01/2013	31/12/2016	0%	0%	Phase de recrutement de l'Ingénieur Conseil
TOTAL			122 854					

Tableau 8: projets à venir

N°	Intitulé du Projet	Bailleurs	Coût du projet (millions FCFA)
1	Renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan (alimentation de la zone sud) à partir de la nappe du sud Comoé. Phase 2	EXIM BANK	48 490
2	Projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir du fleuve Bandama	à rechercher	284 000
TOTAL			332 490

Tableau 9 : Exécution des projets supervisés par l'AGEROUTE

Projet	Localité concernée	Source de financement	Coût des travaux (FCFA)	Taux d'exécution au 31/12/13	Date prévisionnelle de réalisation
Aménagement de la route Abobo-Anyama	Sud (Abidjan)	BOAD ETAT	7 552 930 298	40%	Juin 2014
Aménagement de la route Boundiali-Tengrela : section Boundiali-Bolona	Nord (Boundiali)	BOAD ETAT	17 627 685 792	96%	Février 2014
Construction d'un pont sur la marahoué et renforcement de voies urbaines dans la ville de Bouaflé	Centre (Bouaflé)	BOAD ETAT	Voirie : 2 100 320 991 Pont : 4 888 652 274	Voirie : 98% Pont : 46%	Février 2014 Août 2014
Construction d'un échangeur sur le Boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE)	Sud (Abidjan)	BOAD ETAT	24 618 696 806	58%	Octobre 2014
Construction du pont riviéra-marcory (3ème pont ou pont HKB)	Sud (Abidjan)	BOUYGUES TP ETAT	124 000 000 000	58%	Décembre 2014
Prolongement de l'autoroute du Nord (Singrobo-Yamoussoukro)	Centre	BID BADEA FSD FKDEA OFID	147 332 452 721	100%	Décembre 2013

Construction d'un pont à Jacqueville	Sud (Jacqueville)	BOAD BADEA OFID ETAT	18 584 999 968	45%	Juin 2014
Construction de l'autoroute Abidjan-Bassam	Sud (Abidjan & Grand-Bassam)	EXIMBANK ETAT	61 987 936 500	19%	Mars 2015
Renforcement de la route l'Est : section Pont Comoé-Abengourou-Agnibilekro	Est (Abengourou & Agnibilekro)	UE	31 115 973 471	0% (démarrage des travaux le 03/02/2014)	Mars 2016
C2D-Renforcement de la route l'Est : section Adzopé-Akoupé-Pont Comoé	Sud-Est (Adzopé&Akoupé)	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 05/03/2014)	0% (démarrage des travaux en juin 2014)	Janvier 2016
C2D-Construction des ponts de Béoumi sur le Bandama et le Kan	Centre (Béoumi)	AFD	16 338 049 045	0% (démarrage des travaux le 01/02/2014)	Septembre 2015
C2D- Route du Nord : - Renforcement de Ferké-Ouangolo	Nord (Ferké et Ouangolo)	AFD	Lancement de l'Appel d'Offres en mars 2014 (finalisation des études en février 2014)	0% (démarrage des travaux en juin 2014)	Septembre 2015
C2D- Rattrapage du réseau revêtu interurbain	Est (Agnibilekro-Tanda-Bondoukou) Centre-Est (Toumodi-Dimbokro-Bongouanou-Kotobi-Daoukro-Bonahouin) Centre-Ouest (N'Douci-Divo-Gagnoa-Yabayo-Issia-Guessabo) Sud-Ouest (San Pedro-Tabou-Grand Bereby)	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 18/02/2014)	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Janvier 2016
C2D- Etudes des ponts de Kouibly, Kani et Bettié	Ouest (Kouibly), Centre-Nord (Kani), Est (Bettié)	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 18/02/2014)	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Janvier 2016
C2D-Etude diagnostique du pont de la comoé sur l'axe Akoupé-Abengourou	Est	AFD	Passation de marché en cours (ouverture des offres le 18/02/2014)	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Janvier 2016
PFCTCAL- Réhabilitation de la gare frêt de Vridi et de ses voies d'accès	Sud (Abidjan)	IDA ETAT	6 847 910 834	0% (démarrage des travaux en mars 2014)	Janvier 2015
PFCTCAL- Renforcement de la route Aboisso-Noé avec élargissement des ponts d'Aboisso et de Noé	Sud-Est (Aboisso&Noé)	IDA ETAT	Passation de marché en cours (validation du rapport d'analyse)	0% (démarrage des travaux en mai 2014)	avril 2016
PFCTCAL- Construction d'aires de repos et de stationnement à Noé et Aboisso	Sud-Est (Aboisso&Noé)	IDA ETAT	Passation de marché en cours (Lancement de l'Appel d'Offres en mars 2014)	0% (démarrage des travaux en Août 2014)	Février 2015
PAIA-ID	Est (Abengourou, Agnibilekro)	BAD ETAT	3 112 636 147	44,22%	Avril 2014
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme d'urgence 1)	Centre -Ouest (Soubré, Gagnoa, Daloa) Sud-Est (Aboisso) Est (Abengourou)	Conseil Café-Cacao	3 556 847 545	100 %	Juin 2013
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme d'urgence 2)	Sud-Est (Adzopé) Centre-Ouest (Divo, Lakota)	Conseil Café-Cacao	1 421 582 087	43 %	Mai 2014
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme normal 1)	Centre (Yamoussoukro, Prikro, M'Bahiakro,	Conseil Café-Cacao	4 864 928 409	0% (démarrage	Septembre 2014

5e revue du programme économique et financier FMI BM

	M'Batto, Arrah, Bongouanou) Centre-Ouest (Vavoua, Zoukougbeu, Zuenoula) Ouest (Toulepleu, Guiglo)			des travaux en mars 2014)	
Réhabilitation de pistes Café-cacao (Programme normal 1)	Ouest (Man, Biankouma, Danané, ZouanHounien, Bangolo, Kouibly, Duekoué)	Conseil Café-Cacao	6 775 714 307	0% (démarrage des travaux en mars 2014)	Septembre 2014
Construction des voies annexes d'Akouedo	Sud (Abidjan)	ANASUR	4 353 490 592	80%	Mars 2014
Construction de l'ouvrage de Salankourani	Nord-Ouest (Odienné)	ETAT	962 988 926	98%	Mars 2014
Construction de l'ouvrage de Tiemba	Nord-Ouest (Odienné)	ETAT	532 800 798	5%	Juin 2014
Bitumage de la route Bingerville-Eloka-Ebra	Sud (Bingerville)	ETAT	9 256 341 207	53%	Juin 2014
Construction de la station de pesage d'Allokoi	Sud (Abidjan)	ETAT	1 273 617 597	100%	Février 2014
Projet FLEX - aménagement de 321 km de routes en terre dans les départements de Séguela et Mankono	Centre-Ouest (Séguela, Mankono)	UE	6 816 457 407	100%	Février 2014
PRICI - Réhabilitation de d'environ 80 km de voies primaires et secondaires à Abidjan, Korhogo, Bouaké, Abengourou, San Pedro et Soubré	Sud (Abidjan), Nord (Korhogo), Centre (Bouaké), Est (Abengourou), Sud-Ouest (San Pedro et Soubré)	IDA ETAT	20 167 296 917 (les marchés de renforcement de la voirie d'Abidjan sont en cours de passation)	2% (Seuls les travaux de Bouaké sont en cours à 20% d'exécution)	mars 2015
PRICI- Réhabilitation et entretien d'environ 700 km de pistes rurales dans la région de la Nawa à Soubré	Sud-Ouest (Soubré)	IDA ETAT	6 360 488 812	5%	Octobre 2014
PRICI - Construction du pont de Bassawa	Centre-Est (Bassawa)	IDA ETAT	3 868 897 116	5%	Décembre 2014
PUJUR- Construction de l'échangeur de la riviéra 2	Sud (Abidjan)	IDA ETAT	6 178 350 113	72%	Mars 2014
PUJUR- Réhabilitation de voirie (Voirie de Bingerville, M'Badon, voies contiguës à M'Badon)	Sud (Abidjan)	IDA ETAT	6 050 358 926	95%	Mars 2014
PEJEDEC- Réalisation de travaux de HIMO pour traiter et maintenir un entretien courant de voiries urbaines dans 16 communes prioritaires	Sud (Abidjan), Centre (Bouaké, Yamoussoukro, Dimbokro), Nord (Korhogo), Sud-ouest (San-Pédro), Ouest (Man), Est (Bondoukou, Abengourou, Daoukro), Centre Ouest (Daloa, Gagnoa, Séguela,)	IDA ETAT	8 995 634 316	55%	Mars 2015
PER 2012-2013- Rattrapage du réseau revêtu interurbain	Ouest (Daloa- Man-Odienné, Duekoué-Guiglo) Sud-Ouest (Dabou-Grand Lahou-Fresco-Sassandra, San Pedro-Yabayo) Autoroute du Nord, Centre Ouest (Toumodi-Oumé-Gagnoa, Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa) Est (Agnibilekro-Bondoukou-Bouna) Yamoussoukro, Bouaké-Ferké-fr Mali	FER	28 216 657 805	98%	Février 2014
PER 2012-2013- Reprofilage lourd et traitement de point critique sur routes en terre	Sur toute l'étendue du territoire (6 000 km)	FER	33 835 479 408	76%	Février 2014
PER 2014-2016- Reprofilage lourd et traitement de point critique sur routes en terre	Sur toute l'étendue du territoire (4000 km)	FER	Passation de marché en cours	0% (Démarrage des travaux	

				en juin 2014)	
PER 2014-2016- Rattrapage du réseau revêtu interurbain	Sur toute l'étendue du territoire (660 km)	FER	Passation de marché en cours	0% (Démarrage des travaux en juin 2014)	
Aménagement de la route Bouna-Doropo	Nord-est (Bouna)	BOAD BADEA FSD FKDEA ETAT	Passation de marché en cours (Validation du rapport d'analyse des offres par les bailleurs)	0% (démarrage des travaux en Mai 2014)	Avril 2016
Aménagement de la route Boundiali-Odienné et Bolona-Tengrela - Frontière Mali	Nord-Ouest (Odienné), Nord (Boundiali&Tengrela)	BID ETAT	Passation de marché en cours (Dossier de présélection transmis au bailleur le 17/01/14)	0% (démarrage des travaux en octobre 2014)	Septembre 2016
Construction du pont de l'île Boulay	Sud (Abidjan)	BIDC BOAD ETAT	Passation de marché en cours (DAO en cours de finalisation)	0% (démarrage des travaux en octobre 2014)	Décembre 2016
Bitumage de la route Tiebissou-Didievi	Centre (Tiebissou&Didievi)	BIDC BOAD ETAT	Les négociations avec les 02 PTF sont en cours pour le bouclage du financement		
Aménagement des routes Bolequin-Toulepleu-frontière du Libéria et Danané-Frontière Guinée-Lola	Ouest (Danané, Bolequin, Toulepleu)	BAD ETAT	Les négociations avec le PTF sont en cours pour le bouclage du financement		
Etudes de la route Bouaké-Bassawa-Tanda	Centre-Est (Bouaké, Tanda)	BOAD ETAT	Passation de marché en cours	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	Février 2015
Etudes du prolongement de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké	Centre (Yamoussoukro, Bouaké)	UEMOA	638 017 695 FCFA	25%	Novembre 2014
Etudes du prolongement de l'autoroute Bouaké - Ferké	Centre (Bouaké), Nord (Ferké)	UEMOA	Passation de marché en cours	0% (démarrage des travaux en avril 2014)	

D. Evolution de la filière vivrière en 2013 et perspectives

1. Note sur la mise en œuvre des stratégies dans le secteur riz

Le riz, du fait de ses atouts culinaires et de l'urbanisation rapide de la Côte d'Ivoire est devenu, l'aliment principal pour la quasi-totalité des populations vivant dans ce pays. La demande intérieure a atteint le seuil de 1 500 000 tonnes de riz blanchi en moyenne par an pour une production nationale estimée à 600 000 tonnes.

Cette production, ne suffisant pas pour couvrir la demande intérieure, la Côte d'Ivoire a recours à des importations massives de riz blanchi qui, en 2009, se chiffraient à 919 000 tonnes pour un coût de plus de 235 milliards de F CFA.

Le Conseil des Ministres, devant l'échec des politiques antérieures en matière de développement de la riziculture, et la forte dépendance du Pays aux importations massive de riz blanchi a adopté, en sa session du 15 février 2012 la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) 2012-2020 dont l'objectif est de satisfaire à partir de 2016, l'ensemble des besoins de consommation nationale en riz de bonne qualité, accessible à tous les Ivoiriens avec une production locale de 1.900.000 tonnes de riz blanchi.

La SNDR est déclinée en deux axes stratégiques (i) le renforcement de l'appui technique à la production (ii) le renforcement de l'appui à la valorisation du riz local permettant de prendre en compte l'ensemble des éléments de la chaîne des valeurs du riz.

Ces deux axes seront réalisés à travers une organisation spatiale en pools regroupés dans des zones qui constituent des bassins de production du riz. Le secteur privé sera fortement impliqué dans la réalisation des activités dans le cadre de ce modèle à travers un partenariat public/privé.

2. Note sur la mise en œuvre du Plan d'Investissement Agricole (PNIA)

Suite à l'adoption du Plan d'Investissement Détaillé (PID) par le Conseil des Ministres du 8 août 2012, une table ronde de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et de l'initiative du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition a été organisé les 12 et 13 septembre 2012 par le Ministère de l'Agriculture.

Le montant des annonces d'investissement enregistrées à la Table Ronde s'élève à 2040,50 milliards de FCFA, sur un besoin évalué à 2 002,818 milliards de F CFA sur la période 2012-2015, soit 101,6% de couverture des besoins en investissement. Les annonces du secteur privé orientées vers les secteurs de la production, la transformation et la commercialisation représentent 60% de ce montant total. L'Etat et les PTF intervenant dans la mise en place des infrastructures et la gouvernance du secteur agricole représentent 40%.

Le PNIA prend en compte l'ensemble des projets d'investissement agricoles. Certains étaient en cours d'exécution quand le PNIA se mettait en place.

Pour sa première année de mise en œuvre le PNIA a atteint un niveau de réalisation satisfaisant. Au total, 745 milliards ont été mobilisés et sont en cours d'exécution dont 511 milliards pour les PTF et l'Etat soit 68,6% et le secteur privé 234 milliards soit 31,4%.

En ce qui concerne l'année 2014, un catalogue de projets relatifs aux grands travaux de l'émergence a été élaboré le Ministère de l'Agriculture (Voir tableau en annexe).

3. Catalogue des projets agricoles

Projet	Mise en place de pôles de développement agricole
Objectif de développement	La mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture (SNDR) implique la mobilisation d'investissements financiers et humains importants. Ceci aura un impact significatif sur : • le développement de l'économie nationale ; • la création d'emplois en amont et en aval de la filière ; • la sécurité et la souveraineté alimentaire ; • le maintien de la paix sociale et l'amélioration du niveau de vie des populations rurales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté
Descriptif	Le secteur agricole ivoirien constitue le moteur du développement économique et social du pays par sa contribution au PIB national, ainsi que par les emplois qu'il fournit. En 2007, ce secteur a représenté en moyenne 24% du PIB et 46% des emplois (principale source d'emplois du pays). Aujourd'hui, la riziculture contribue faiblement à la production agricole et occupe une part mineure de la surface agricole totale en Côte d'Ivoire. En 2010, la filière riz a représenté 3% du volume de production végétale et a occupé 4% de la superficie totale cultivée. Elle représente néanmoins un bassin d'emploi important

	au niveau de la filière agricole, puisqu'elle a contribué à 17% de l'emploi agricole total en 2007. La consommation nationale de riz est en constante augmentation depuis l'indépendance du pays. Cette augmentation s'explique notamment par la croissance démographique ivoirienne et par la forte urbanisation, ayant ainsi entraîné un changement des habitudes alimentaires. L'Etat ivoirien a accompagné l'évolution de la demande par une politique d'investissement public massif. Néanmoins aujourd'hui, la production intérieure n'est pas en mesure de satisfaire la demande nationale, ce qui se traduit par un taux de dépendance atteignant 64% en 2009. Pour la satisfaction de la totalité de la demande en riz, les axes suivants seront mis en œuvre : • Axe 1 : Appui à la production ; <u>Composante 1</u> : Maîtrise de l'eau <u>Composante 2</u> : Accès aux facteurs de production <u>Composante 3</u> : Amélioration des itinéraires techniques et de la recherche agricole • Axe2 : Appui à la valorisation; - Mise en place d'unité de transformation ; - Appui à la commercialisation • Axe3 : Appui transversal - Structuration des Organisations Professionnelles
Résultats attendus	La Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR) a été élaborée afin de pallier ces difficultés à travers la réalisation des objectifs suivants à l'horizon 2016: • La satisfaction de la totalité de la demande locale de riz par la production nationale (1.900.000 Tonnes) et la constitution d'un stock de sécurité alimentaire • La garantie d'un revenu stable et profitable pour le riziculteur • La valorisation du riz produit en Côte d'Ivoire auprès des populations ivoiriennes
Coût	1 875 milliards de FCFA Investissement Public : 146 milliards de F CFA Investissement Privé : 1 729 milliards de F CFA Partenaires privés : Louis Dreyfus Commodities (LDC) ; NOVEL-CI ; ETG ; LR/MIMRAN ; CEVITAL ; AMC ; CIC ; SINGAPORE AGRITECH
Durée	4 ans
Eligibilité au Partenariat Public-Privé	Le modèle de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire fait des opérateurs privés (nationaux et internationaux) les éléments clés de la mise en œuvre de la

	SNDR. Ce modèle a pour ambition d'accroître l'investissement privé au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur du riz, d'encourager l'innovation et le transfert de technologie et assurer la durabilité des résultats en matière de sécurité alimentaire. Ainsi, une part importante des investissements notamment industriels et du financement des activités de production sera réalisée dans le cadre d'un partenariat public/privé cohérent avec la participation de tous les acteurs de la filière par la mise en place d'une collaboration contractualisée à tous les niveaux. C'est dans le cadre de ce partenariat public/privé que le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a entamé la signature d'un Accord Cadre définissant les modalités d'attribution des zones de production à des partenaires privés.
--	---

Projet 2	Réhabilitation et Mise en valeur des Bas-fonds de cent mille (100.000) ha pour la riziculture et le maraîchage
Objectif de développement	L'objectif général de ce projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire de la population ivoirienne et l'emploi pour les jeunes, les femmes, les producteurs et les promoteurs privés. Les objectifs spécifiques sont les suivants : - accroître les superficies exploitables en riz et en maraîchage ; - améliorer les rendements des cultures par une meilleure maîtrise de l'eau ; - accroître les revenus des paysans de façon durable ; - créer des emplois pour les jeunes et les femmes.
Descriptif	L'Etat accorde une grande priorité à la production vivrière afin de parvenir à la sécurité alimentaire. Cette priorité est traduite dans le PNIA qui accorde une place de choix, à l'aménagement des périmètres agricoles afin de booster la production vivrière. En effet, la Côte d'Ivoire dispose de réserves foncières considérables en bas- fonds qui, si aménagés, constituent un potentiel énorme pour la production de riz et de maraîchers pour assurer la sécurité alimentaire. C'est également une grande source de création d'emplois pour les jeunes et les femmes. Ainsi, il s'avère nécessaire que l'Etat se donne les moyens de la mise en valeur de ces bas-fonds. Le présent projet d'aménagement de bas-fonds est proposé à cet effet. Les composantes et activités de ce projet sont les suivantes : ☐ Composante 1 : Etudes Activité 1 : Faire l'Etat des lieux bas- fonds identifiés Activité 2 : Réaliser les études sommaires

	☐ Composante 2 : Travaux d'aménagement des bas fonds Activité 1 : Réaliser la clarification foncière Activité 2 : Réhabilitation et extension des bas-fonds identifiés Activité 3 : Construire des ouvrages de canalisation de l'eau ☐ Composante 3 : Mise en valeur Activité 1 : Installer les producteurs (kits agricoles) Activité 2 : Former les producteurs ; Activité 3 : Encadrer et organiser les producteurs
Résultats attendus	Les résultats attendus de ce projet sont les suivants : - La production de riz est augmentée de 30 %. - La production de maraîchers est augmentée de 10 %; - Les connaissances des paysans sur les techniques d'irrigation sont améliorées ; - Les conditions favorables à l'insertion de nombreux jeunes sont créées. Le projet aura pour impact : - Un potentiel de 100 000 ha aménagés de riz et 10 000 ha de maraîchers - Production additionnelle de riz en 2013 (un cycle de production): 500 000 T de paddy (soit 315 000 T de riz blanchi) - Production de riz en 2014 : 1 000 000 T de paddy (630 000 riz blanchi) - Production de maraîchers (piment, tomate, aubergine) de 100 000 T de maraîchers additionnels - 200 000 exploitants (emploi direct) pour la production du riz et 100 000 producteurs de maraîchers - Un revenu annuel par exploitant de 3 000 000 FCFA - Au moins 1 200 000 personnes dont la sécurité alimentaire est améliorée
Coût	81 milliards de F CFA
Durée	3 ans

Projet 3	Création d'une bourse des matières premières agricoles en Côte d'Ivoire
-----------------	--

Objectif de développement	La création en Côte d'Ivoire d'une bourse des matières premières tant pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières, offrira de nombreux avantages ; à savoir : - réduire les coûts de transaction et la vulnérabilité des producteurs face à la volatilité des prix ; - améliorer l'efficacité des chaînes de valeur des productions agricoles ; - améliorer la position de négociation des petits producteurs ; - améliorer l'information sur le marché et accroître la transparence du marché ; - accroître l'accès aux sources de financement des activités des producteurs à des coûts raisonnables ; - créer des conditions propices afin que les transactions sur la bourse couvrent la marché national et à terme, le marché régional.
Descriptif	La crise alimentaire survenue dans le monde en 2008 et les remous sociaux qui l'ont suivi ont mis en exergue les limites de la globalisation et de l'économie de marché qui devaient permettre, entre autres, une meilleure formation des prix des matières premières agricoles. Parmi les mécanismes proposés par les experts pour assurer une transformation de l'économie agricole du pays, c'est-à-dire passer d'une agriculture principalement de subsistance à une forme d'entrepreneuriat agricole plus rentable et plus durable, se trouve la mise en place d'une bourse de matières premières dans le cadre d'un partenariat public-privé. En effet, les bourses de matières premières sont des marchés nécessaires aux pays à secteur agricole dominant. Ainsi, fort du succès enregistré par l'Afrique du Sud et l'Ethiopie qui ont créé une bourse pour garantir la compétitivité de leurs matières premières, la Côte d'Ivoire, pays agricole, à l'instar d'autres pays africains tels que le Ghana, le Nigéria, le Kenya et la Zambie, estime qu'il est impérieux de mettre en place une bourse de matières premières afin de faciliter la fluidité des transactions commerciales et de mieux maîtriser l'environnement des matières premières sur le marché mondial.

	La présente fiche projet ne concerne que les activités préliminaires à la mise en place d'une bourse de matières premières en Côte d'Ivoire. Ces activités seront conduites par une agence d'exécution : Ethiopa Commodity Exchange Institute (ECXI) et sont : - examiner l'environnement économique, financier, juridique et agricole en Côte d'Ivoire ; - analyser les secteurs des matières premières ; - estimer l'impact et les bénéfices possibles pour les différents acteurs de la filière agricole ; - évaluer les capacités d'entreposage dans le pays ; - estimer l'intérêt des intermédiaires financiers pour les opérations financières ; - évaluer les systèmes d'information sur le marché (SIM) existants ; - identifier les aspects liés aux politiques et aux réglementations qui sont susceptibles d'affecter le développement de la bourse et du système de récépissés d'entrepôt ; - identifier les besoins en renforcement des capacités des principales parties prenantes et étudier les mesures requises pour satisfaire ces besoins ; - détailler la nature exacte des propositions de systèmes à mettre en place, accompagnées d'une analyse Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités, d'un calendrier des mesures à prendre, des implications financières et d'un plan de financement ; - préciser le lien entre la bourse de matières premières et les structures de gestion de certains filières agricoles organisées pour lesquelles des stratégies de développement existent déjà (café, cacao, riz, anacarde, coton).
Résultats attendus	Le résultat attendu à ce stade est que l'étude de faisabilité visant à déterminer le potentiel et les conditions éventuelles de mise en place et de fonctionnement d'une bourse de matières premières s'appuyant sur un système de récépissés de dépôts est menée, le document étant disponible.
Coût	154 000 000 dont 45 000 000 pour l'Etat de Côte d'Ivoire
Durée	6 mois à compter de la signature de du protocole d'accord avec l'agence d'exécution
Eligibilité au Partenariat Public-Privé	

Projet 4	Création de 10 Centres intégrés de Formation Professionnelle Agricole
Objectif de développement	L'objectif général de ce projet est d'assurer la bonne gouvernance du secteur agricole par le développement des compétences et des spécialités, la capitalisation des expériences à travers le renforcement des capacités de tous les acteurs du secteur agricole. Les objectifs spécifiques sont les suivants : - Assurer une meilleure formation des ressources humaines du secteur agricole ; - Pallier à l'insuffisance en infrastructures de formation agricole au niveau régional ; - Renforcer les capacités des acteurs du secteur agricole en techniques de production végétale et animale ; - Contribuer à la réinsertion des jeunes et à la lutte contre la pauvreté ; - Améliorer l'accès à la formation agricole. A terme, ce projet permettra - l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements de formation agricole ; - l'extension des centres de formation spécialisée dans les zones agro-écologiques ; - l'augmentation de 25 % de la couverture des besoins en personnel des structures à vocation agricole.
Descriptif	L'agriculture occupe une place importante dans l'économie de la Côte d'Ivoire. En effet, plus de 60% de la population ivoirienne vit de l'agriculture. Conscient du rôle important que l'agriculture joue dans la richesse de la Côte d'Ivoire, l'Etat a dès l'indépendance, opté pour la formation à tous les niveaux des acteurs intervenant dans le secteur agricole. Le renforcement des capacités des parties prenantes se présente comme un programme structurant et générateur d'effets d'entraînement sur les objectifs relatifs au développement durable de la production agricole. Cependant, il faut relever des difficultés du système de formation agricole liées à l'insuffisance et à vétusté des infrastructures, à savoir : - l'accès très limité à la formation agricole à cause de la faible capacité d'accueil de l'Institut Nationale de la Formation Agricole (INFA), seule structure publique chargée de la formation professionnelle agricole ;

	- un faible taux de couverture nationale des établissements de l'INFA. A ce jour, l'INFA ne dispose que de deux Ecoles Régionales d'Agriculture (ERA), quatre Ecoles de Spécialisation (ES) et trois Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production (CAPP) localisés à Bingerville, Banco, Abengourou, Tiébissou, Kossou, Bouaflé et Jacqueville. Le programme de création des centres régionaux de formation professionnelle agricole démarre dans dix (10) districts. Les activités à mettre en œuvre sont les suivantes : Activité 1 : construire 10 centres de Formation Professionnelle Agricole ; Activité 2 : acquérir des équipements et matériels pédagogiques et didactiques au profit des 10 centres de Formation Professionnelle Agricole.
Résultats attendus	Des centres de Formation Professionnelle Agricole sont construites, équipées et fonctionnelles dans les Districts des Savanes et des Montagnes.
Coût	3 ans
Durée	50 milliards de F CFA

Projet 5	E-agriculture
Objectif de développement	Le projet e.Agriculture a pour objectif général d'élaborer un document de stratégie nationale d'utilisation des TIC dans le secteur agricole et la mise en œuvre d'une infrastructure d'information et de communication capable de contribuer à la modernisation des échanges de données entre les acteurs du secteur. De manière spécifique, il s'agira de : - Mettre en place un système d'information agricole prenant en compte tous les acteurs du secteur à travers : • La mise en place des outils pouvant améliorer la distribution des produits vivriers ; • La mise en place d'une plateforme d'informations scientifiques pour les acteurs de la recherche ; • La mise en place d'un système de surveillance des sols ; • La mise en place d'un système d'information géographique ; • La mise en place du portail internet du monde agricole. - Mettre à la disposition des populations cibles l'information attendue, idéalement en temps réel;

	- Mettre en place un cadre juridique et institutionnel ; - Mettre en place des mécanismes pour le renforcement des capacités des utilisateurs et acteurs des systèmes d'information du secteur agricole.
Descriptif	Au lendemain de son indépendance, notre pays a fait le choix stratégique et pertinent de baser son développement sur le secteur Agricole. Pendant des décennies, le surplus tiré des recettes d'exportation a permis de financer les investissements dans les secteurs sociaux de base. Malheureusement, le secteur est brusquement entré en crise avec pour conséquences une perte de croissance économique, une aggravation de la pauvreté et un arrêt des investissements publics. En plus de cela, la dégradation du couvert forestier, le vieillissement de la population rurale constituent des menaces pour la sécurité alimentaire. Dans de nombreux débats et analyses, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont présentées comme un vecteur de plus en plus important de la croissance économique. Plusieurs projets TIC sont à l'étude et des schémas directeurs sectoriels en cours d'élaboration. Les TIC ont un impact considérable sur tous les secteurs au niveau mondial. La Côte d'Ivoire ne veut pas être en marge de cette dynamique. Au cours de ce projet, les composantes suivantes seront mises en œuvre : Composante 1 : Infrastructures & Equipement : Composante 2 : Système d'Information des Marchés Agricoles (Sima) Composante 3 : Renforcement du Système d'Information Agricole (SIA) : Composante 4 : Applications & Services Composante 5 : Renforcement du cadre juridique Composante 6 : Renforcement des capacités Composante 7 : Stratégie de Communication du Secteur Agricole
Résultats attendus	Au terme de ce projet : • le secteur agricole disposera d'un document de stratégie nationale d'application des TIC au monde agricole. • Les principales composantes de mise en place du système d'information agricole prenant en compte tous les acteurs du secteur seront disponibles, accessibles et consultables, notamment : - Le système d'information agricole;

	- Les outils pour améliorer la distribution des produits vivriers; - Le système d'information scientifique des chercheurs; - La base de données de l'information agricole; - Le système de surveillance des sols; - La cartographie des terres avec leurs spécificités; - Le portail internet du monde agricole. • Un cadre juridique tenant compte des spécificités de ce secteur sera élaboré et disponible ; • Les mécanismes pour le renforcement des capacités des utilisateurs et acteurs des systèmes d'information du secteur agricole seront élaborés et disponibles. Il s'agit notamment d'installer des salles de formation multimédia dans toutes les antennes de l'ANADER, sur l'étendue du territoire national. • Le projet Agriculture couvre le territoire national et l'ensemble du monde agricole (agriculture, élevage, pêche, foresterie, recherche, distribution, etc). Il va générer des emplois nouveaux et assurer à notre pays, à terme, la souveraineté alimentaire.
Coût	20 milliards de FCFA
Durée	2 ans
Eligibilité au Partenariat Public-Privé	

Projet 6	Réhabilitation et construction de centres semenciers
Objectif de développement	L'objectif général du projet est d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité géographique des semences de vivriers, de coton et plants de cacao Les objectifs spécifiques sont : • réhabiliter 03 centres semenciers ; • construire 03 centres semenciers ; • construire 16 magasins de vente de semences ; • former et installer des paysans multiplicateurs de semence ; • mettre en place une stratégie durable de commercialisation des semences et plants.
Descriptif	

La lutte contre la pauvreté en milieu rural constitue une priorité en Côte d'Ivoire. Une solution envisagée est l'accroissement de la productivité des productions agricoles pour passer d'une agriculture de type extensif et peu rentable à une agriculture intensive, moderne et compétitive. Pour ce faire, dans le PNIA, un accent particulier a été mis sur le premier maillon de la chaîne de production par la réhabilitation des centres de production de semences. En effet, l'utilisation de semences tout venant par les producteurs constitue l'une des causes les plus importantes de la faiblesse de la production des cultures tant vivrières que pérennes : au niveau des vivriers, moins de 10% des superficies sont couvertes par du matériel végétal sélectionné et au niveau des cultures pérennes, le rendement actuel est de 50% inférieur aux rendements des pays producteurs. Ces centres semenciers serviront pour les spéculations suivantes : maïs, soja, oignon et cacao.

Ce projet sera mis en œuvre à travers les composantes et activités suivantes :

Composante 1 : Réhabilitation et équipement des centres semenciers

Activité 1 : Réaliser les études et les devis pour les différentes réhabilitations et constructions

Activité 2 : Réhabiliter les centres ;

Activité 3 : Construire 03 centres ;

Activité 4 : Construire 03 chambres froides ;

Activité 5 : Réinstaller les laboratoires de traitement et d'analyse de semence ;

Activité 6 : Equiper les centres semenciers (matériel roulant & matériel de travail) ;

Activité 7 : Création de parcelles expérimentales et de production.

Composante 2 : Renforcement des capacités du personnel des centres

Activité 1 : Recruter le personnel des centres ;

Activité 2 : Renforcer les capacités techniques du personnel.

Composante 3 : Installation de paysans multiplicateurs de semences

Activité 1 : Former 100 paysans ;

Activité 2 : Installer les paysans (aménagement des terres, fourniture d'intrants, fourniture de petits matériels d'irrigation).

Composante 4 : Appui à la certification et à la commercialisation des semences

Activité 1 : Certifier les semences ;

Activité 2 : Construire des magasins de vente des semences dans les grandes régions ;

Activité 3 : Mettre en œuvre un programme d'information et de promotion des semences produites.

Résultats attendus	Les résultats attendus de ce projet sont : • Les 03 centres semenciers sont réhabilités, équipés et fonctionnels ; • Les 03 centres semenciers sont construits, équipés et fonctionnels ; • Un réseau de 16 magasins de vente de semences et plants est mis en place ; • 100 paysans multiplicateurs de semences sont installés ; • Une stratégie de commercialisation des semences est mise en place.
Résultats attendus	La mise en œuvre de ce projet permettra la création de 150 emplois directs et de 700 emplois indirects. La disponibilité de semences de qualité (performantes et certifiées) entraînera une augmentation des rendements des productions vivrières et de rente et donc contribuera à la sécurité alimentaire.
Coût	6,140 milliards de F CFA
Durée	03 ans
Eligibilité au Partenariat Public-Privé	

Projet 7	Salon de Promotion de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire
Objectif de développement	L'objectif du projet d'organisation du Salon de Promotion de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire est de créer une plateforme d'échanges et de rencontres entre les acteurs agricoles des domaines de la production, de la transformation, de l'industrialisation, de la commercialisation, du transport et des services liés au développement agricole en vue de promouvoir les potentialités agricoles de la Côte d'Ivoire et celles des autres pays participants.
Descriptif	La Côte d'Ivoire qui ambitionne d'être un pays émergent à l'horizon 2020, veut dans le même temps être le grenier de l'Afrique de l'Ouest. Il paraît opportun pour le Ministère de l'Agriculture d'accorder aux activités promotionnelles une place primordiale dans la relance du secteur agricole. En effet, l'organisation de campagnes promotionnelles permettra au Ministère de l'Agriculture de : - créer l'émulation dans le secteur agricole ;

- motiver les acteurs du secteur agricole et gagner l'implication de toutes les parties dans le processus de relance ;

- gagner la confiance des investisseurs nationaux et internationaux ;

- créer les conditions favorables pour la qualité des productions à travers une saine compétitivité. Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, il est nécessaire d'organiser une plateforme de rencontres et d'échanges entre les acteurs du secteur agricole.

Le Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA), conçu comme un outil de promotion agricole avait cette vocation. En deux (2) éditions réalisées (novembre - décembre 1997 et novembre - décembre 1999), le SARA avait réussi à faire de la Côte d'Ivoire, le carrefour agricole de l'Afrique de l'Ouest.

Il avait pour objectif de :

- favoriser une meilleure connaissance des productions agricoles et halieutiques de la Côte d'Ivoire et de la sous-région

- valoriser l'agro-industrie

- informer sur les technologies les plus récentes et les mieux adaptées

- rechercher des partenaires techniques agricoles et financiers

- vulgariser les potentialités agricoles auprès du grand public

- encourager au choix des professions agricoles

Le souvenir positif de ces 2 éditions incite à faire renaître le projet, en adaptant le concept aux nouvelles réalités et surtout aux perspectives de développement du secteur agricole exprimées à travers le PNIA.

Au delà, la relance du SARA nouvelle formule représentera l'élément majeur de promotion dans le monde agricole. Il devra aider à soutenir les activités marketing en vue d'améliorer l'image du secteur à travers le monde entier.

A cet effet, les composantes ci-après seront mises en œuvre :

Composante 1 : Organisation du SARA

Le SARA sera organisé sur les principes suivants :

- Un site central, facile d'accès, sécurisé, proche du centre des affaires (plateau) a même d'abriter des expositions ;

- Un site internet pour l'inscription des participants et circulation de l'information ;

- dix (10) jours d'animation et d'expositions ;

- vingt (20) pays (sous - région et hors Afrique) et cent mille (100 000) visiteurs ciblés (nationaux et internationaux) ciblés pour la participation ;

	- cinq (5) pays observateurs (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe, Afrique, Asie ; - cinq cent (500) stands d'exposants professionnels ;
	Composante 1 : Organisation du SARA (suite) - dix (10) à quinze (15) ateliers et conférences avec la participation d'experts et conférenciers internationaux ; - - six (6) journées à thèmes basées sur les grandes thématiques relevant des six (6) programmes du PNIA ; - un espace gastronomique ; - Un grand marché vivrier ; - Une parade vivrière, halieutique et forestière ; - Des activités (animations) et des concours professionnels pour l'agriculture et l'élevage ; - Des événements et remises de prix en fonction des concours lancés. Composante 2 : Produits et services exposés Les produits et services exposés seront classés en 15 pôles bien distincts :Innovations technologiques (modernisation, mécanisations, etc.) ; Produits agricoles vivriers ; Produits agricoles industriels ; Secteur horticole ; Elevage ; Aquaculture et pêche ; Agroforesterie ; Formation agricole ; Environnement et développement durable ; Services et TIC dans le secteur agricole ; Recherches agronomiques ; Intrants et matériel agricole ; Prévention, assurance et financement ; Logistique et transport ; Packaging et commercialisation.
Résultats attendus	Les résultats attendus à la mise en œuvre de ce projet sont les suivants : 1) une plateforme d'échanges est créée entre les acteurs du secteur agricole de l'Afrique de l'Ouest ; 2) un cadre de concertation est créé en vue du développement de l'Agriculture et du partage des expériences techniques au niveau régional ; 3) les conditions de valorisation et de professionnalisation du métier d'agriculteur sont créées; 4) des solutions en matière de technologies sont apportées pour améliorer la production en qualité et en quantité; 5) les produits agricoles et halieutiques ivoiriens et sous régionaux sont valorisés ; 6) la Côte d'Ivoire est redevenue le carrefour agricole en Afrique de l'Ouest ; 7) le SARA est perçu comme un événement incontournable du secteur agricole en Afrique de l'Ouest ;

	8) le secteur agricole suscite l'intérêt des populations rurales et urbaines ; 9) de nouveaux débouchés professionnels sont offerts aux jeunes.
Coût	1,33 milliards de F CFA
Eligibilité	
au Partenariat	A l'instar des événements promotionnels initiés dans les pays industrialisés, le SARA devra être organisé en partenariat avec une structure privé, sous forme d'une convention établie dans le cadre d'un PPP.
Public-Privé	Ce PPP aura pour but de créer un mécanisme de fonctionnement qui permettra l'autofinancement du projet avec un minimum d'appui financier de l'Etat. Les termes de la convention devront être clairement établis, toutes les entités intervenant dans l'organisation du SARA devant avoir leurs missions clairement définies.

Projet 8	Réhabilitation et entretien des pistes de desserte agricoles
Objectif de développement	Améliorer l'écoulement des productions agricoles et faciliter l'accès au marché des produits agricoles Toutes les zones de productions agricoles sur l'étendue du territoire en tenant compte des interventions spécifiques des filières et de certains projets
Descriptif	Le secteur agricole est l'une des composantes essentielles de l'économie ivoirienne. Elle constitue 27 % du PIB, 40% des recettes d'exportation et la source de revenu de 2/3 de la population dont plus de 50% de femmes. Les pistes de desserte agricole jouent un rôle important dans la performance de l'agriculture notamment dans la commercialisation, l'écoulement des productions, la qualité et la fluctuation des prix sur le marché. Mais l'état défectueux de ces pistes s'est accentué depuis la crise de septembre 2002, l'Etat ivoirien n'a pas réalisé de programme d'entretien pour des pistes de desserte agricoles. Seuls des entretiens spécifiques de quelques pistes initiées par certaines filières agricoles (hévéa, palmier, café-cacao) dans leurs zones d'intervention ont permis de remettre certaines pistes en état. Cette situation de dégradation des pistes constitue un problème pour l'évacuation des productions et occasionne des pertes post-récoltes qui peuvent aller de 27 à 50% pour les tubercules et la banane. Pour les céréales, on enregistre des pertes poste-récoltes qui atteignent parfois 16%. Ces pertes post-récoltes entraînent une rareté des produits sur le marché ce qui entraîne une augmentation des prix. En conséquence, la réhabilitation des pistes de desserte agricoles constitue une priorité dans la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Pour la mise en œuvre de ce projet, les activités suivantes seront menées : Composante 1 : Amélioration et extension du réseau de pistes de dessertes agricoles Activité 1 : Réaliser une étude de faisabilité pour l'identification des

	pistes et déterminer le coût réel des interventions ; <u>Activité 2</u>: réhabiliter et entretenir 30 000 kms de pistes de desserte agricoles ; <u>Activité 3</u> : ouvrir 500 kms de pistes de desserte agricoles. • Composante 2 : Mise en place d'un dispositif durable d'entretien des pistes desserte agricoles <u>Activité 1</u> : Créer des comités locaux d'entretien des pistes de desserte agricoles ; <u>Activité 2</u> : Renforcer les capacités des comités locaux d'entretien ; <u>Activité 3</u> : Mettre à disposition des comités locaux d'entretien les moyens pour les activités et leur fonctionnement.
Résultats attendus	Les résultats attendus de ce projet sont : - 30 000 km de pistes de desserte agricoles sont réhabilitées et praticables sur toute l'étendue du territoire national ; - Les productions agricoles sont facilement acheminées vers les zones de groupage et les centres de commercialisation et les pertes post récoltes sont réduites de 80%; - La disponibilité des produits agricoles est améliorée sur toute l'étendue du territoire A terme, ce seront : - 80 % de réduction des pertes post récoltes - 80 % des productions évacués vers les centres de groupage et les marchés ; - La sécurité alimentaire assurée à 95 % sur l'ensemble du territoire ivoirien ; - 1000 emplois directs ; - 8000 emplois indirects.
Coût	274,29milliards de F CFA
Durée	3 ans

Projet 9	Sécurisation du foncier rural
Objectif de développement	L'objectif de ce projet est d'assurer la sécurisation du foncier rural dans les régions : Indénié-Djuablin, Sud Comoé, Mé, N'Zi, Iffou, Agneby-Tiassa, Bélier, Nawa, Haut Sassandra, Woroba, Gbéké, Hambol, Poro, Bafing, Tonpki et Guémon.
Descriptif	L'agriculture ivoirienne repose à la fois sur des exploitations familiales dynamiques et sur des ensembles agro-industriels performants. Le système de production essentiellement extensif, crée une forte demande en terres fertiles et engendre par la même occasion des conflits fonciers récurrents. Dans tout le pays, de nombreux arrangements fonciers sont régulièrement remis en cause, troublant ainsi la paix sociale.

	La sécurisation du domaine foncier rural est la condition sine qua non, pour garantir la réalisation de l'ambition gouvernementale de relance de la croissance agricole. Elle permettra d'optimiser l'utilisation de la terre et réduire les conflits fonciers. Pour rappel, une première phase pilote de ce projet financée par la Banque Mondiale et l'Union Européenne a permis de mettre en place le dispositif national d'application de la loi sur le foncier rural et de conduire des actions de sécurisation des terres dans 103 terroirs au moins. L'objectif du projet sera atteint si les activités suivantes sont menées : · Former, informer et sensibiliser de tous les acteurs sur la loi sur le foncier rural ; · Réaliser des enquêtes ; · Réaliser des opérations techniques et mettre en place un système d'informations foncières.
Résultats attendus	Au terme de ce projet, 8 532 territoires villageois seront délimités dans les régions suivantes : Indénié-Djuablin, Sud Comoé, Mé, N'Zi, Iffou, Agneby-Tiassa, Bélier, Nawa, Haut Sassandra, Woroba, Gbéké, Hambol, Poro, Bafing, Tonpki et Guémon. L'impact attendu de ce projet est le renforcement de la cohésion sociale par l'atténuation des conflits fonciers Ce projet permettra de créer environ 1 500 emplois directs et indirects.
Coût	13 140 000 000
Durée	3 ans

Projet 10	Projet de construction et Réhabilitation des infrastructures de collecte, stockage et de conservation des produits vivriers
Objectifs du projet	Contribuer à l'amélioration significative de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Résultats attendus	- Augmentation de 30 % de l'offre de produits agricoles ; - Amélioration de la qualité des produits alimentaires ; - Garantir la sécurité alimentaire des populations - Juguler les fluctuations des prix des denrées alimentaires par la constitution d'un stock de produits

Descriptif du Projet	Le secteur vivrier contribue à 14,7% de la valeur du PIB et occupe plus de 2 500 000 actifs agricoles dont la majorité sont des femmes (90%). Cependant, ce secteur stratégique pour la sécurité alimentaire connaît de nombreux problèmes dont le manque d'infrastructures adaptées pour le stockage et la conservation et l'absence de technologies de conservations adéquates pour certains produits, entraînant des pertes poste-récoltes importantes. De même, la production contre saison étant très peu pratiquée, la plupart des productions vivrières sont cultivées en saison des pluies. Les productions n'étant pas conservées par manque d'infrastructures, il s'ensuit une rareté des produits sur une période de l'année, ce qui entraîne une augmentation des prix des produits et les rend inaccessibles à certains ménages. En vue de diminuer ces pertes post-récolte et lutter contre l'insécurité alimentaire et les pertes de revenus des producteurs, l'Etat ivoirien a inscrit la réhabilitation et la construction d'infrastructures de stockage parmi ses priorités dans la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole. Composante 1 : Etudes préliminaires Activité 1 : missions de terrain et formulation exacte de l'idée du projet Activité 2 : Etude de faisabilité du projet et DAO Composante 2 : Infrastructures et Renforcement des capacités Activité 1 : Exécution des travaux de réhabilitation/ construction d'infrastructures Activité 2 : Renforcement des capacités des producteurs Activité 3 : Renforcement des capacités des chercheurs pour la mise en place de technologies de conservation adaptées et moins coûteuses au profit des producteurs Composante 3 : Transport des produits vivriers Activité 1 : Appui à l'acquisition de véhicules adaptés au transport des produits ; Activité 2 : Appui à l'achat d'emballages adéquats pour la manutention des produits Composante 4 : Gestion du projet Activité 1 : programmation des activités Activité 2 : suivi-évaluation des activités
------------------------------------	--

Impact (nombre d'emplois directs et indirects créés, contribution à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, etc.)	- 1 000 emplois directs créés par le projet ; - De nombreux emplois indirects - Production nationale en hausse de 30 % ; - Une création de richesse de plus 5 milliards de F CFA
Synergie avec autres projets et programmes	Synergie avec le PAIA-ID et le PRAREP-PROPACOM
Durabilité	entretien régulier des infrastructures, renforcement capacités des utilisateurs
Durée	3 ans
Coût global du projet (en F CFA)	17 760 000 000 F CFA

E. Evolution du secteur industriel en 2013 et perspectives

II. SECTEUR DE L'ENERGIE

A. Sous-secteur de l'électricité

1. Statistiques sur la production et la commercialisation

Tableau 10 : Evolution du niveau d'activité du secteur électricité

	2013	2014	2015	2016
Taux de croissance	8%	8%	10%	9%
Production Hydraulique (GWh)	1606	1570	1700	1700
Production Thermique (GWh)	5 977	6 735	7 337	9 314
Total Production (GWh)	7 583	8 305	9 037	11 014
Vente à l'export (GWh)	820	975	975	2225
Consommations Nationales brutes (GWh)	6 763	7 330	8 062	8 789
Ventes Nationales (GWh)	5 045	5 707	6 430	7 051
Consommations Intermédiaires (GWh)	1 718	1 623	1 632	1 738

2. Point sur la révision des prix à l'exportation de l'électricité.

Sur la base des coûts réels de production et de la marge nécessaire pour assurer l'entretien, le suivi, les investissements et les renouvellements des ouvrages impliqués dans le processus, les nouveaux tarifs de cession renégociés au mois d'octobre 2012 sont les suivants :

Le tarif EDM est passé de 45 à 60 FCFA/kWh ; le tarif SONABEL est passé de 48 à 51 FCFA/kWh en 2012 et 54 FCFA/kWh en 2013 ; le tarif CEB est passé de 50 à 56 FCFA/kWh ; le tarif VRA est de 12 cts USD/kWh soit environ 60 FCFA/kWh.

Concernant les quantités supplémentaires sollicitées par les clients export, une proposition de tarif leur a été faite sur la base de la facturation du coût marginal de la production au HVO au-delà des quantités contractuelles. Nous sommes dans l'attente de leur réponse pour finaliser les négociations.

3. Point sur la mise en œuvre des mesures visant à réduire le déficit du secteur.

Au cours du conseil des ministres du 07 novembre 2012 sur proposition du Ministre du Pétrole et de l'Energie, le Conseil des Ministres a adopté la stratégie et visant à rétablir l'équilibre financier et à renforcer les capacités d'investissements du secteur de l'électricité.

Cette stratégie est bâtie autour de quatre axes à savoir : i) La réduction des charges ; ii) L'amélioration des recettes ; iii) L'amélioration du rendement du réseau ; iv) L'appui au secteur de l'électricité.

Dans le cadre du suivi des actions de cette stratégie, nous pouvons retenir pour l'année 2013 les faits saillants suivants :

a) La réduction des charges

(I) Rappel :

Réduction du prix du gaz naturel avec FOXTROT sur CI-27 de 10\$/MMBTU à 5.5\$/MMBTU depuis janvier 2012

En 2013 :

- Augmentation de la capacité de production de FOXTROT à 154 Mpc/j en juin 2013.

- Réduction du prix du gaz naturel fourni par CNR sur le bloc CI-26 à 3.5\$/MMBTU.
- Révision de la rémunération du concessionnaire de 23, 0724 F CFA à 22,22 F CFA par kWh encaissé à partir de janvier 2013.

Concernant les quantités supplémentaires sollicitées par les clients export, une proposition de tarif leur a été faite sur la base de la facturation du coût marginal de la production au HVO au-delà des quantités contractuelles. Nous sommes dans l'attente de leur réponse pour finaliser les négociations.

(2) L'amélioration des recettes

Export :

Sur la base des coûts réels de production et de la marge nécessaire pour assurer l'entretien, le suivi, les investissements et les renouvellements des ouvrages, les nouveaux tarifs de cession à l'export ont été renégociés au mois d'octobre 2012 sont les suivants :

EDM passe de 45 à 60 FCFA/kWh ; SONABEL passe de 48 à 51 FCFA/kWh en 2012 et 54 FCFA/kWh en 2013 ; CEB passe de 50 à 56 FCFA/kWh ; VRA le tarif de 12 cts USD/kWh soit environ 60 FCFA/kWh est appliqué.

Basculement :

Basculement au tarif général des clients modérés consommant plus de 200 KWh par bimestre depuis janvier 2013. Gain estimé en 2013 à environ 6 milliards de francs CFA.

Recouvrement en ex-zone CNO :

- Amélioration des recouvrements en ex zone CNO qui passe de 40% 2012, à 62.7% en 2013,

i) L'amélioration du rendement du réseau

- Les actions entreprises pour la réduction des pertes ont permis de gagner 3 points de rendement global de 2012 (73.59%) à 2013 (77,1%) grâce aux travaux dont les financements sont acquis ((PURE, PUR4, projet BOAD) et à l'intensification de la lutte contre la fraude.
- La lutte contre la fraude.

ii) L'appui financier au secteur de l'électricité

En 2013, il était prévu un soutien de l'Etat à la production de l'électricité à partir du HVO d'environ 39 milliards de francs CFA et revu à 31 milliards au cours de l'année. La consommation effective de HVO au 31 décembre 2013 est de 22,788 milliards de francs CFA.

4. Situation financière du secteur au 31 décembre 2013 et projections 2014-2016.

✓ La situation financière du secteur au 31 décembre 2013 se présente comme suit:

- Flux financiers exploitation au 31 décembre 2013 (voir Tableau 1)

Le résultat d'exploitation du secteur de l'électricité est passé de -44 223 millions de francs CFA fin 2012 à environ 862 millions de francs CFA au 31 décembre 2013.

Cette amélioration s'explique par les mesures ci-dessus indiquées qui ont engendré une augmentation des recettes et une diminution des charges.

Le total des produits au 31 décembre 2013 est de 390 997 millions de francs CFA dont 351 907 millions de francs CFA de vente d'énergie électrique, 17 302 millions de francs CFA de TVA et de la redevance Electrification rurale (ER) et 22 788 millions de francs CFA de subvention pour la production d'électricité au HVO.

Les charges de l'année sont évaluées à 382 535 millions de francs CFA , avec 104 487 millions de francs CFA de rémunération du concessionnaire, 204 193 millions de francs CFA de combustible gazeux et liquide et 74 855 millions de francs CFA d'achat d'énergie électrique et 7 600 millions de francs CFA pour les autres charges du secteur.

o Flux financiers trésorerie au 31 décembre 2013 (voir Tableau 2)

Le total des encaissements 2013 est de 349 483 millions de francs CFA

Le total des dépenses 2013 est de 347 969 millions de francs CFA

Soit un solde au 31 décembre 2013 de 1 514 millions de francs CFA.

✓ Projection Situation financière du secteur 2014 – 2015 :

Sur la base de ces hypothèses figurant au **Tableau 3** les flux financiers 2014-2016 présentent des soldes d'exploitation excédentaires respectivement de 9 227, 380 et 11 880 millions de francs CFA. (Voir Tableau 4).

Ces soldes sont obtenus avec l'hypothèse de l'appui de l'Etat pour la prise en charge des besoins en consommation de HVO prévue au cours de la période 2014-2015 qui sont de 30 549 millions de F CFA en 2014 et 28 768 millions de F CFA en 2015.

5. Note sur les projets de développement en cours de réalisation dans le secteur

- ✓ les investissements sur les réseaux de transport et de distribution pour améliorer le rendement global d'un point par an à partir de janvier 2013

Les différents projets de réhabilitation et de renforcement du réseau sont les suivants :

- Interconnexion des réseaux électriques de la Côte d'Ivoire et du Mali constituée de deux liaisons (durée prévisionnelle des travaux de 18 mois) : 107 295 424 USD
 - o Liaison Laboa-Boundiali-Ferké, dont les travaux sont actuellement en cours par deux entreprises indiennes AIL et KEC
- Projet BOAD 88 milliards de francs CFA :
 - FDE : 38 milliards de FCFA concerne le poste de la Djibi, la ceinture 225 kV d'Abidjan, le renforcement du réseau HTA d'Abidjan et la fourniture de 14 transformateurs de puissances et de cellules et câbles associés ;
 - BAOD CI-ENERGIES 1 : 25 milliards de francs CFA concerne l'extension du poste d'Azito en poste source, la réalisation de la liaison souterraine 90 kV Yopougon 1-Yopougon2 ;
 - BOAD CI-ENERGIES 2 : 25 milliards de francs CFA concerne le poste d'Anoumabo et la construction de 125 postes H59 sur le territoire national.
- Projet CNEEC 853 millions de USD : " Développement et Réhabilitation du Réseau Electrique » inscrit au programme du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. En attente de la réponse de la part d'Eximbank à la requête de l'accord de prêt faite par l'Etat de Côte d'Ivoire. L'accord commercial étant signé.

- Projet PURE 25 millions de USD :

✓ les investissements sur le réseau de production pour accroître la capacité de production nationale.

La programmation de l'arrivée de ces ouvrages est la suivante :

- **Thermique :**

Centrales de production	Date de mise en service	Observations
CIPREL IV (111 MW) TAG 10	24 Janvier 2014	
AZITO III (140 MW) TAV 1	Avril 2015	En construction
ABATTA (123 MW) TAG 1	Juillet 2016	Convention en cours de négociation
ABATTA (123 MW) TAG 2	Septembre 2016	Convention en cours de négociation
CIPREL IV (111 MW) TAV 1	Décembre 2015	Avenant n°7 signé, les travaux ont débuté
ABATTA (123 MW) TAV 1	Septembre 2017	Convention en cours de négociation
SONGONTE (123 MW) TAG 1	Juillet 2018	Convention signée en déc 2013
SONGONTE (123 MW) TAG 2	Juillet 2018	Convention signée en déc 2013
SONGONTE (123 MW) TAV 1	Septembre 2019	Convention signée en déc 2013

- **Hydraulique**

Centrales de production	Date de mise en service	Observations
SOUBRE (275 MW)	Octobre 2017	En construction
SINGROBO (44 MW)	2017	Convention signée en décembre 2013

- **Energie renouvelable**

Centrales de production	Date de mise en service	Observations
BIOKALA (20 MW) TAV 1	Juillet 2015	Protocole d'accord signé

6. Note sur la distribution des lampes à basse consommation :

✓ Note sur la distribution des lampes à basse consommation :

○ **évaluation de la phase pilote (voir détail en Annexe xx)**

- Trois (3) sites pilotes ont bénéficié à ce jour du PNDLBC : Treichville, Yamoussoukro, Abobo ;
- 85 264 ménages visités pour 349 056 lampes installées ;
- Création d'emplois temporaires pour 504 jeunes ;
- Economies réalisées en Puissance est d'environ 9 MW à la pointe.

LOCLITES	NOMBRE DE MENAGES SERVIS	NOMBRE DE LBC INSTALLEES	EMPLOIS CREES	EONCOMIES REALISEES / PUISSANCE en MW
TREICHVILLE du 25 avril au 8 juillet 2012	8 348	25 104	118	0,63

YAMOOUSSOUKRO du 3 août au 7 septembre 2012	12 531	50 009	133	1,29
ABOBO du 16 avril au 1 octobre 2013	64 385	273 943	253	6,6
TOTAUX	85 264	349 056	504	9

o **financement des phases suivantes :**

Banque Mondiale :

Financement de l'acquisition et de la distribution de 2000 000 de LBC

Etat de RCI/Secteur de l'Electricité :

Financement de l'acquisition et de la distribution de 3000 000 de LBC.

o **perspectives.**

Mars - Décembre 2014 : mise en place du financement et déploiement sur l'ensemble du territoire.

Période	ZONE	OBSERVATION
Mars-mai 2014	Commune de Yopougon, Odienné, Korhogo, Ferkessedougou, Boundiali, Tengréla	En cours de lancement
Mai -Août 2014	DRAS : Port-bouet, Koumassi, Marcory DRAN : Adjamé, Plateau, Cocody DRBC: Bingerville, Anyama, Bassam, Dabou, Agboville, Tiassalé, Sikensi, Aboisso, Ayamé; Alépé, Jacqueville, Grand Lahou; Bonoua; Adiaké	DAO en cours de finalisation avec la Banque Mondiale
Sept-Décembre 2014	DRE, DRSO, DRO, DRC, DRCO	
Après 2014	mise en œuvre d'actions de pérennisation à travers (i) le renforcement du cadre légal et réglementaire de l'éclairage, (ii) l'élimination des obstacles à l'utilisation généralisée des lampes économiques en énergie et (iii) développement des capacités en matière de fourniture, d'utilisation de technologies d'éclairage efficace et de qualité des principaux intervenants	

B. Sous-secteur minier et pétrolier

1. Projections de production et de partage de production actualisées pour 2014.

a) **Production**

(1) **2013**

En 2013, il y a baisse de la production nationale d'huile de 15,16% et augmentation de la production nationale de gaz naturel de 16,60% par rapport à la moyenne de la production réalisée en 2012.

Tableau 11 : Production d'huile et de gaz par champ en 2013

BLOC	CHAMP	PRODUCTION 2013
------	-------	-----------------

		HUILE			GAZ		
		DEBIT	TOTAL		DEBIT	TOTAL	
		Bopd	BBLs	%	MSCF/J	MSCF	%
CI-11	Lion & Panthère	615	224575	2%	18614	6793978	9%
CI-26	Espoir	10012	3654502	40%	47069	17180114	23%
CI-27	Foxtrot	995	358336	4%	137000	50004868	66%
CI-40	Baobab	13448	4908525	54%	6465	2359835	3%
TOTAL		25070	9150643	100%	209147	76338795	100%

Source : DGH

(2) Prévisions 2014-2016

Les prévisions 2014 ont été élaborées en tenant compte des opérations suivantes :

- Depuis octobre 2013 : perte des puits P1 et P5A ;
- Mars 2014 : défaillance de la duse du puits P11 ;
- Juin 2014 : perte du puits P6A
- Juillet 2014 : Planification de huit (08) jours de maintenance annuelle, Planification d'un jour d'arrêt pour maintenance tous les autres mois.

Tableau 12 : Projection de la production d'huile et de gaz

		HUILE			GAZ		
		DEBIT	TOTAL		DEBIT	TOTAL	
BLOC	CHAMP	Bopd	BBLs	%	MMBTU/J	MMBTU	%
PROJECTIONS 2014							
CI-11	Lion & Panthère	595	217056	3%	20422	7454104	10%
CI-26	Espoir	7993	2917358	43%	41800	15257000	20%
CI-27	Foxtrot	1016	370986	5%	149100	54421500	70%
CI-40	Baobab	9058	3306240	49%	2130	777450	1%
TOTAL		18662	6811640	100%	213452	77910054	100%

PROJECTIONS 2015							
CI-11	Lion & Panthère	534	195064	2%	18853	6881292	7%
CI-26	Espoir	10968	4003201	43%	49500	18067500	19%
CI-27	Foxtrot	1003	366080	4%	149100	54421500	58%
CI-40	Baobab	12185	4447579	47%	2130	777450	1%
CI-202	Gazelle	463	84520	1%	27313	4984531	5%
CI-525	Kudu	1507	275028	3%	45640	8329300	9%
TOTAL		26660	9371473	100%	292535	93461573	100%

PROJECTIONS 2016							
CI-11	Lion & Panthère	484	177266	1%	17404	6369942	5%
CI-26	Espoir	14138	5174454	33%	49500	18117000	14%
CI-27	Foxtrot	6690	2448561	16%	149100	54570600	42%
CI-40	Baobab	17838	6528825	42%	2130	779580	1%
CI-202	Gazelle	926	339008	2%	54625	19992750	16%

CI-525	Kudu	2454	898000	6%	79652	29152550	23%
TOTAL		42530	15566114	100%	352411	128982422	100%

Source : DGH

b) Partage de production

(1) Partage de la production d'huile et de gaz en 2013

Tableau 13 : Partage de la production et d'huile de gaz en 2013

BLOC	CHAMP	HUILE		GAZ	
		TOTAL	Part ETAT	TOTAL	Part ETAT
BLOC	CHAMP	BBLs	BBLs	MMBTU	MMBTU
CI-11	Lion&Panthère	224575	49613	6505525	4319490
CI-26	Espoir	3654502	617366	15038219	13488824
CI-27 ⁽⁴⁾	Foxtrot	353237	33916	52862612	11977165
CI-40	Baobab	4908525	1580495	723594	669775
TOTAL		9140839	2281390	75129950	30455253

Source : DGH

(2) Prévision de la part Etat 2014-2016

Tableau 14 : Prévision de la part Etat sur la période 20114-2016

		HUILE					GAZ				
		TOTAL	PART ETAT		PART PETROCI		TOTAL	PART ETAT		PART PETROCI	
	CHAMP	BBLs	BBLs	%	BBLs	%	MMBTU	MMBTU	%	MMBTU	%
2014	Lion&Panthère	217056	119 381	55%	19 668	9%	7454104	1516910	20%	1195513	16%
	Espoir	2917358	405 315	14%	340 384	12%	15257000	2119691	14%	1780116	12%
	Foxtrot	370986	111 296	30%	103 876	28%	54421500	10884300	20%	17414880	32%
	Baobab	3306240	310 787	9%	199 513	6%	777450	69971	9%	47381	6%
	TOTAL	6811640	946 778	14%	663 441	10%	77910054	14590872	19%	20437891	26%
2015	Lion&Panthère	195064	107 285	55%	17 675	9%	6881292	1400343	20%	1103644	16%
	Espoir	4003201	1 560 304	39%	667 901	17%	18067500	7042062	39%	3014412	17%
	Foxtrot	366080	109 824	30%	102 503	28%	54421500	10884300	20%	17414880	32%
	Baobab	4447579	418 072	9%	268 387	6%	777450	69971	9%	47381	6%
	Gazelle	84520	8 574	10%	15 005	18%	4984531	502894	10%	885730	18%
	Kudu	275028	41 622	15%	47 605	17%	8329300	835784	10%	1488624	18%
	TOTAL	9371473	2245682	24%	1119076	12%	93461573	20735354	22%	23954672	26%
2016	Lion&Panthère	177266	97 496	55%	16 062	9%	6369942	1296283	20%	1021632	16%
	Espoir	5174454	2318939	45%	923 739	18%	18117000	8119159	45%	3234232	18%
	Foxtrot	2448561	1049743	43%	811 667	33%	54570600	15596942	29%	19335721	35%
	Baobab	6528825	1006058	15%	460 344	7%	779580	115017	15%	55735	7%
	Gazelle	339008	34016	10%	59 532	18%	19992750	1995178	10%	3514036	18%
	Kudu	898000	135160	15%	154 588	17%	29152550	2909281	10%	5181753	18%
	TOTAL	15566114	4641412	30%	2425932	16%	128982422	30031861	23%	32343108	25%

Source : DGH

2. Dernier rapport d'enlèvement du pétrole brut.

Ce partage a été effectué selon les conditions définies au niveau du point relatif à l'évolution des conditions de partage sur les différents champs de 2014-2016 et est sujet à variation en fonction de l'évolution effective du coût.

Tableau 15 : Prévion d'enlèvement de pétrole en 2014

BLOC	QUANTITE	PREVISIONS ENLEVEMENTS 2014	
	Nette	ETAT	PETROCI
	Bbls	Bbls	Bbls
CI-26	650 000	422 012	227 988
	650 000	430 197	219 803
CI-40	1 000 000	844 291	155 709

BLOC	QUANTITE	PREVISIONS ENLEVEMENTS 2015	
	Nette	ETAT	PETROCI
	Bbls	Bbls	Bbls
CI-26	650 000	307 625	342 375
CI-40	1 000 000	422 264	577 736

BLOC	QUANTITE	PREVISIONS ENLEVEMENTS 2016	
	Nette	ETAT	PETROCI
	Bbls	Bbls	Bbls
CI-26	650 000	252 318	397 682
CI-40	1 000 000	422 624	577 736

Source : DGH

3. Liste des contrats d'exploration minière et pétrolière signés et montant du bonus de signature.

En 2013, cinq (5) nouveaux Contrat de Partage et de Production (CPP) ont été signés avec divers opérateurs. Les blocs concernés et les bonus de signature afférents aux différents contrats sont indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau 16 : Bonus de signature de contrat de partage par opérateur

blocs	Opérateur	Date de signature	Bonus de signature (\$US)
CI-12	CNR	06-juin-13	5 000 000
CI-528	ANADARKO	04-sept-13	10 000 000
CI-529	ANADARKO	04-sept-13	10 000 000
CI-202	VIOCO	07-nov-13	1 000 000
CI-525	AFREN	18-nov-13	1 740 000

C. Produits pétroliers.

1. Note sur la mise en œuvre du mécanisme automatique d'ajustement des prix des produits pétroliers.

a) Révision de la structure des prix

Le mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers est mis en œuvre depuis le 1er avril 2013. Les prix Ex-SIR évoluent depuis cette date suivant les cours internationaux des produits pétroliers concernés. Les différentes évolutions sont indiquées dans le tableau suivant :

Tableau 17 : Evolution de la structure des prix des produits pétroliers

Produits	PRIX (FCFA/L ambiant)							
	sept-13		oct-13		nov-13		déc-13	
	Ex-SIR	Pompe	Ex-SIR	Pompe	Ex-SIR	Pompe	Ex-SIR	Pompe
Super carburant	462,81	766	462,81	766	422,484	740	422,484	740
Pétrole	453,885	593	453,885	593	443,958	593	443,958	593
Gasoiil	456,534	615	456,534	615	449,094	615	449,094	615

Source : DGH

b) Réforme sur la péréquation butane

Les mesures mises en œuvre en janvier 2013 pour l'équilibre de la subvention butane donnent à fin décembre 2013, les résultats suivants :

- dépenses totales au titre de l'année 2013 : 42,843 milliards FCFA
 - Subvention ordonnée : 41, 319 milliards FCFA ;
 - remboursement de 60 FCFA : 1, 524 milliards FCFA.
- Ressources collectées au titre de l'année 2013 : 47,469 milliards FCFA
 - Collecte SIR : 44,262 milliards FCFA ;
 - Collecte PETROCI : 3,207 milliards CFA ;

La situation au 31 décembre 2013 indique un solde excédentaire d'environ 4,627 milliards FCFA.

c) Impact de la mise en service du pipeline sur la structure des prix

Le pipeline Abidjan-Yamoussoukro, long de 258 km a été mis en service le lundi 29 juillet 2013. Le tarif de transfert envisagé est de 11 FCFA/l contre 15 FCFA/l, soit une baisse de 4 FCFA/l. La baisse de ce tarif induira une augmentation du volume de produits pétroliers transférés au dépôt de Yamoussoukro, résultat de la modification de la zone de desserte de ladite localité. L'augmentation des quantités transférées est estimée à environ 11%. Ainsi, sur la base d'une estimation de 250 000 m³ de produits qui seraient transférés en 2013, la baisse du taux de transfert générerait un gain d'environ 1 milliard de CFA à la caisse de péréquation transport, soit une projection d'environ 417 millions FCFA d'août à décembre 2013.

Toutefois, ce gain ne serait pas perceptible sur la structure des prix du fait de l'uniformisation du prix du gaz butane sur l'ensemble du territoire, uniformisation plus complexe dans sa mise en œuvre.

2. Situation économique et financière de la SIR.

a) Relations avec l'Etat et les banques.

Le montant des créances SIR, au 31 décembre 2013, est de 116 895 001 493 FCFA. Le détail des créances est décomposé comme suit :

- Créances validées avec l'ETAT : 86 917 482 534 FCFA

Tableau 18 : Créances validées, de la SIR sur l'Etat au 31 décembre

NATURE	F.CFA	NATURE	F.CFA
Approvisionnement ex-FANCI	22 201 577 310	Déficit subvention butane	25 702 474 414
Avance à l'Etat	15 000 000 000	Soutien à la marge	11 000 000 000
Crédit de TVA	8 774 605 405	Livraison HVO à Petroci	4 902 662 798
Livraison HVO à CIE	7 168 054 881	Intérêts / livraison HVO	3 567 904 638
Fourniture d'électricité à CIE	1 384 000 000		
Blessés de guerre ex-FANCI	1 363 537 957		
Créances 1	55 891 775 553	Créances 2	45 173 041 850
Montant titrisation 1	55 850 000 000	Montant titrisation 2	45 170 000 000
Montant non titrisé	41 775 553	Montant non titrisé	3 041 850
Montant perçu sur titrisation 1	-14 147 334	Montant perçu sur titrisation 2	.
Encours Créance 1	41 744 440 684	Encours Créance 2	45 173 041 850

Source : DGH / SIR

- Créances non encore validées : 29 977 518 959 FCFA
 - HVO 2013 : 22 777 518 959 FCFA
 - Avance ETAT : 7 200 000 000 FCFA.

b) Les projections en valeur de la production (volume et valeur) de la SIR, des consommations intermédiaires (volume et valeur), de ventes nationales et des exportations.

En 2013, les achats de matières premières de la SIR ont porté sur une quantité de 3 635 KT dont 3 309 KT de pétrole brut. Ces achats sont en hausse de 1,09% par rapport à l'année 2012 qui était de 3 444 KT. Quant à la production, elle est de 3 104 KT de produits pétroliers contre une production en 2012 de 3 171 KT, soit une baisse de 1,21%.

Les ventes réalisées en 2013 se chiffrent à 3 199 KT de produits pétroliers, enregistrant une hausse de 0,85% par rapport à l'année précédente qui se situaient à 3 142 KT. Cette réduction résulte de la baisse des ventes sur le marché export mer. Ainsi, le Chiffre d'Affaires provisoire, au 31 décembre 2013, qui est de 1 566 443 000 000 FCFA recule de 36 623 000 000 FCFA par rapport à celui de 2012.

Le tableau ci-dessous résume l'activité commerciale 2013 de la SIR ;

Tableau 19 : Evolution de la production et du chiffre d'affaire de la SIR

	2012 (a)	PC 2013 (b)	Ecart (a-b)
Production (KT)	3 142	3 104	-1,21%
Vente (KT)	3 171	3 198	0,85%
Côte d'Ivoire	1 375	1 407	-2,33%
Export Terre	163	274	68,10%
Export Mer	1 633	1 517	-7,10%
Chiffre d'Affaire (Millions FCFA)	1 603 066	1 566 443	-2,28%
Stockage & Processing (Millions FCFA)	1677	246	-85,33%
Vente (MF CFA)	1 601 389	1 566 197	-2,20%
Côte d'Ivoire	731 425	752 157	2,83%

5e revue du programme économique et financier FMI BM

Export Terre	85 097	133 799	57,23%
Export Mer	784 867	680 241	-13,33%

Source : DGH, SIR

III. SECTEUR CACAO-CAFE

A. Rapport sur la campagne 2012-13.

1. Production et exportation du cacao de janvier à décembre 2013

Le cumul des achats de cacao déclarés par les opérateurs de janvier à décembre 2013, s'établit à 1 671 089 tonnes contre 1 499 096 tonnes en 2012, soit une hausse de 11,5%. De même, sur la même période, les exportations s'affichent à 1 583 937 tonnes contre 1 451 891 tonnes, soit une augmentation de 9,1% par rapport à son niveau de l'année 2012.

2. Prix CAF du cacao l'exportation de janvier à décembre 2013

Le prix moyen CAF des exportations du cacao sur la période de janvier à décembre 2013 est de 1 225 F CFA/Kg contre 1 185 FCFA/le KG sur la même période de 2012 soit une hausse de 3,4%. Le prix CAF de référence au terme de l'année 2013 est ressorti à 1 206 F/Kg.

3. Prix bord champ du cacao et revenus des producteurs de janvier à décembre 2013

Sur la période de janvier à mars 2013, le prix d'achat bord champ garanti aux producteurs en début de campagne a été maintenu à 725 FCFA/Kg. Par la suite, ce prix a été fixé à 700 FCFA/kg au titre de la campagne intermédiaire, à partir du mois d'avril 2013 jusqu'en septembre 2013. Il est passé à 750 FCFA/kg sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2013. Le prix moyen fixé sur la période de janvier à décembre 2013 est de 733 FCFA/kg.

Pour rappel, le prix moyen observé de janvier à décembre 2012 était de 695 F CFA/Kg. Il en découle une hausse de 5,5% de janvier à décembre 2013. Le revenu cumulé brut perçu par les producteurs de cacao sur l'année 2013 s'est ainsi amélioré de 17,41% par rapport à 2012 pour s'afficher à environ 1 225,73 milliards de FCFA.

Figure 1 : Evolution du prix bord champ du cacao en FCFA/kg

Source : Le Conseil du Café-Cacao

4. Production et exportation du café de janvier à décembre 2013

La production de café a atteint **103 743 tonnes** de janvier à fin décembre 2013 contre **121 426 tonnes** en 2012, soit une baisse de **14,6%** confirmant les prévisions attendues à fin 2013 à 105 000 tonnes. Le tonnage de café exporté sur l'année 2013 s'établit à **111 837 tonnes** contre **101 543 tonnes** sur l'année 2012, soit une hausse de **10,1%**.

5. Prix CAF du café à l'exportation de janvier à décembre 2013

Le prix moyen CAF des exportations de café s'établit à 1 035 F CFA/Kg de janvier à juin 2013 contre 1047 FCFA le kg sur la même période de 2012 soit une baisse de 1,15%. Le prix CAF de référence est ressorti à 1 005 F/Kg.

6. Prix bord champ du café et revenus des producteurs de janvier à décembre 2013

Sur la période de janvier à décembre 2013, le prix d'achat bord champ garanti moyen fixé aux producteurs est de **620 FCFA/kg** contre un prix moyen observé de **552 FCFA/kg** sur la même période de l'année 2012, soit une hausse de **12,4%**. Le revenu cumulé brut perçu par les producteurs qui ressort à **64,320 milliards de FCFA**, est en recul de **0,4%** par rapport à son niveau de l'année 2012. Ce recul est dû essentiellement à la baisse de la production de 14,6%.

Figure 2 : Evolution du prix bord champ du café en FCFA/kg

Source : Le Conseil du Café-Cacao

7. Production et exportation à fin décembre 2012 et prévisions 2013, 2014 et 2015.

Les prévisions de production et d'exportation de café et de cacao sur les années 2013, 2014 et 2015 ont été revues en tenant compte des réalisations de janvier à juin 2013.

Tableau 20 : Projection de la production et des exportations de Cacao de 2013 à 2016

(en tonnes)	2013	2014	2015	2016
Productions	1 671 089	1 514 008	1 561 000	1 583 937
Exportations	1 583 937	1 491 000	1 510 000	1 528 000
Taux d'exportation	95%	98%	97%	96%

Source : Conseil Café Cacao

Tableau 21 : Projection des exportations de Cacao fèves et cacao transformé

Exportations	Réalisations	Prévisions		
	2013	2014	2015	2016
Fèves	1 099 091	969 150	906 000	840 400

Cacao transformé (1)	484 847	521 850	604 000	687 600
Taux de transformation	31%	35%	40%	45%
Total	1 583 937	1 491 000	1 510 000	1 528 000

Source : Conseil Café Cacao

(1)Equivalent fèves

Tableau 22 : Projection de la production et des exportations de Café de 2013 à 2016 (en tonnes)

	2013	2014	2015	2016
Productions	103 743	145 000	124 000	126 000
Exportations	111 837	110 000	107 000	108 000
Taux d'exportation	108%	76%	86%	86%

Source : Conseil Café Cacao

Tableau 23 : Réalisations et projections des exportations de café vert et de café transformé de 2012 à 2016 (en tonnes)

Exportations	Réalisations	Prévisions		
	2013	2014	2015	2016
Café vert	91 685	88 000	80 250	77 760
Café transformé (2)	20 152	22 000	26 750	30 240
Taux de transformation	18%	20%	25%	28%
Total	111 837	110 000	107 000	108 000

Source : Conseil Café Cacao

(2)Equivalent fèves

B. Etude d'évaluation de la réforme café/cacao

1. Etat d'exécution financières des projets FIMR et 2QC à fin décembre 2013

La présente analyse portera sur les différentes ressources perçues par le Conseil du café-Cacao au titre des programmes FIMR et 2QC ainsi que sur les différents règlements effectués pour le compte de ces activités du 1er Janvier au 31 décembre 2013.

2. Les ressources dédiées aux programmes spécifiques

Les redevances collectées au titre des programmes et projets spécifiques du Conseil du café-cacao du 1er Janvier au 31 Décembre 2013 s'élèvent à **24, 508 milliards de FCFA** sur des prévisions annuelles de **35,739 milliards de FCFA** soit un taux de réalisation de **69%**. La répartition des redevances collectées est établie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 24 : Répartition des redevances collectées au titre des programmes et projets spécifiques (en milliards de FCFA)

Fonds	Redevances prévues de janvier à décembre 2013	Redevances collectées de janvier à décembre 2013	taux de réalisation
	A	B	
			C= (b/a)
Fonds d'investissement en milieu rural	9 134 997 480,00	1 026 907 837,00	11%
Fonds de régénération du verger	855 000 000,00	1 141 871 588,00	134%
Sacherie-brousse	3 766 249 020,00	4 101 061 303,00	109%
Conseil Café Cacao-Investissement	7 950 831 140,00	8 970 544 219,00	113%
TOTAL	21 707 077 640,00	15 240 384 947,00	70%

3. Taux d'exécution du budget des programmes spécifiques au 31 décembre 2013

Les programmes spécifiques FIMR et 2QC ont un niveau d'exécution de 11,472 milliards de FCFA au 31 Décembre 2013 soit 44, 6% du budget de 25,713 milliards de FCFA. Les projets FIMR d'un montant de 16,885 milliards de FCFA et représentent 27% du budget global estimé à 58,993 milliards de FCFA. Le taux d'exécution des projets FIMR est de 27, 3% alors que celui des 2QC est de 77, 7%.

Tableau 25 : Taux d'exécution du budget 2013 au titre des programmes et projets spécifiques (En milliards de FCFA) au 31 décembre 2013

RUBRIQUES BUDGETAIRES	BUDGET	REALISEES	BUDGET DISPONIBLE	% DE REALISATION
FIMR	16 886	4 614	12 272	27,3%
2QC	8 828	6 858	1 970	77,7%
	-	-		
TOTAL PROGRAMMES SPECIFIQUES	25 714	11 472	14 242	44,6%

Source : Conseil Café Cacao

4. Taux d'exécution financière du Fonds d'Investissements en Milieu Rural

Le programme FIMR a un taux global d'exécution de 27,3% dont principalement 15,45% au niveau du volet « pistes de desserte agricoles » et 8% au niveau du volet hydraulique. Les détails des taux d'exécution par composante sont indiqués dans le tableau ci-dessous

Tableau 26 : Taux d'exécution du programme FIMR par composante(En milliards de FCFA) au 31 décembre 2013

PROJETS FIMR	BUDGET	REALISES	BUDGET DISPONIBLE	% DE REALISATION
Pistes agricoles	12 187	3 565	8 622	29,25%
Education	1 470	107	1 363	7,28%
Santé	1 216	489	727	40,21%
Hydraulique	1 306	345	961	26,42%
Sécurité	424	37	387	8,73%
Imprévus	281	71	210	25,27%
TOTAL	16 884	4 614	12 270	27,33%

Source : Conseil Café Cacao

5. Taux d'exécution financière du programme 2QC (Qualité-Quantité-Croissance)

Le niveau d'exécution du programme 2QC s'élève au 31 décembre 2013 à 6,858 milliards de FCFA soit 77,7% du budget prévu de 8,827 milliards de FCFA au titre de l'année 2013. Les taux d'exécution financière significatifs sont au niveau des volets «amélioration de la qualité (99,80%) ; appui aux institutions de recherche (88,34%) ; amélioration de la productivité (103,10%) ; actualisation du programme (94%) et coordination et suivi (101,47 %)». Les détails des taux d'exécution par composante sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau 27 : Taux d'exécution du programme 2QC par composante (En milliards de FCFA) au 31 décembre 2013

PROJETS 2QC	BUDGET	REALISES	BUDGET DISPONIBLE	% DE REALISATION
RUBRIQUES	PREVISIONS	REALISATIONS	SOLDE	TAUX DE REALISATION
Récensement des producteurs	2 040	300	1 740	14,71%
Diagnostic des coopératives	120	-	120	0,00%
Procédures PPPP	10	-	10	0,00%
Récensement des projets de la filière	10	-	10	0,00%
Définition d'une norme nationale de certification	20	-	20	0,00%
Actualisation du programme 2QC	50	47	3	94,00%
Etude monographique des régions de production	125	-	125	0,00%
Amélioration de la productivité	3 947	4 069	- 123	103,10%
Mise en œuvre du prog d'urgence	739	737	2	99,80%
Appui aux institutions de recherche aux projets	549	485	64	88,34%
Amélioration de la qualité	1 015	1 013	2	99,80%
Coordination et suivi	204	207	- 3	101,47%
TOTAL	8 828	6 858	1 970	77,68%

Source : Conseil Café Cacao

6. Etat d'exécution physique des projets FIMR

Au titre de la campagne 2012-2013, les actions de développement programmées en direction des communautés rurales dans le cadre des projets FIMR prennent en compte l'achèvement de celles précédemment inscrites au Programme Présidentiel d'Urgence.

Au niveau du volet «Pistes rurales», un programme d'urgence de reprofilage de pistes de desserte agricole, en deux phases ainsi qu'un programme dit «normal» ont été mis en place sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AGEROUTE. Au total, en ce qui concerne les pistes, pour la campagne 2012-2013, ce sont environ 5 900 km de pistes agricoles qui ont été programmées pour être réhabilitées avec des poses d'ouvrages définitifs.

La première phase a porté sur 2 468 km réalisés dans les zones d'Abengourou, Aboisso, Daloa, Gagnoa et Soubré A. Les travaux ont été achevés à la mi-juin 2013 avec un taux de réalisation de 100%.

La deuxième phase de ce programme portant sur 970 km complémentaires de pistes de desserte agricole, est en cours d'exécution dans les zones d'Adzopé, Akoupé, Divo, Lakota et Fresco. Ces travaux qui ont démarré en juin 2013 ont atteint un niveau de réalisation de 36% en décembre 2013. Ils prendront fin en février 2014. L'exécution de ces travaux a été ralentie par le retard dans le paiement des avances de démarrage qui ont finalement été réglées dans la deuxième semaine de décembre 2013. Ce retard est entre autres dû aux difficultés d'approvisionnement des comptes projets du Conseil du Café-Cacao à partir du compte séquestre.

En outre, le programme dit «normal» porte sur 2 500 km de pistes à réaliser dans les régions du Tonkpi, de la Marahoué, du Bélier, du Guemon, du N'zi, du Moronou, de l'Iffou et du Cavally. Suite à l'inspection des itinéraires et à l'évaluation des travaux effectués en mai 2013 par l'AGEROUTE, 1743 km (à réaliser en deux phases de 1075 et 668 km) ont été retenus. L'appel d'offre concernant ces travaux a été lancé par l'AGEROUTE depuis le mois de novembre 2013, l'ouverture des offres a eu lieu en décembre 2013. L'analyse des offres et la sélection des entreprises de travaux est prévu pour février 2014.

Les autres infrastructures d'équipements socio-collectifs (hydraulique humaine, santé et éducation) devraient connaître aussi des niveaux d'exécution importants.

Ainsi, au niveau du volet «Hydraulique humaine rurale », la réalisation de forages de pompes dans vingt-neuf (29) départements est en cours. Sur un total de 100 forages prévus, 91 ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 91%. Pour la fourniture et la pose des pompes le taux de réalisation est de 74,8% correspondant à la fourniture de 238 pompes sur 318 prévus. L'ensemble du programme est prévu s'achever en mars 2014.

Au niveau du volet santé, la réalisation d'infrastructures et la fourniture d'équipements sanitaires sont entièrement achevées : Seize (16) ambulances équipées et médicalisées destinées à des centres de santé de quinze (15) départements ont été mises à la disposition du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA en septembre 2013. En outre, les travaux de réhabilitation du centre de santé (dispensaire et maternité) de Wonséaly dans le département de Soubré sont achevés depuis novembre 2013.

Au niveau du volet éducation, la réalisation d'infrastructures éducatives et la fourniture d'équipements éducatifs est en cours. il s'agit de :

- La construction de 9 classes, 2 logements d'instituteurs et 2 cantines prévue dans la zone de production de Soubré, en finition. En ce qui concerne le projet PAN, les marchés pour la construction de 21 classes, 14 logements d'instituteurs et 2 cantines ont été attribués en décembre 2013 et les travaux démarreront le 13 janvier 2014 ;
- L'acquisition de 1000 tables-bancs au profit des écoles des zones de production de café-cacao. Ils ont été remis au Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique en septembre 2013 ;
- La distribution de 6000 de kits scolaires acquis en septembre 2013, à 33 écoles dans les départements de Soubré, Issia, Sinfra et Yamoussoukro.

Au niveau du volet sécurité, les brigades de Gendarmerie de Grand Zattri et d'Okrouyo (département de Soubré) ont été réhabilitées .La remise des clés au Commandement Supérieur de la Gendarmerie est prévue au mois de mars 2014 après leurs équipements en matériels roulants et de bureaux.

Au titre du volet électrification rurale, un projet pilote d'électrification à l'énergie solaire, initié dans trois villages des départements de San-Pédro, d'Abengourou et d'Agnibilékrou, suite à un besoin exprimé par les populations, a été entièrement réalisé.

En conclusion, la mise en œuvre des activités du FIMR a permis une amélioration sensible en termes d'engagement financiers. En effet, sur un total de 16,1 milliards prévu au titre du budget de la campagne 2012-2013, près de 7,7 milliards de FCFA sont engagés, soit 48% et correspondent aux travaux réalisés et en cours d'achèvement. Sur ce montant, 4,9 milliards de FCFA ont été effectivement décaissés au profit des entreprises qui ont réalisé les travaux.

Toutefois, il convient de noter que des difficultés liées à la passation des marchés n'ont pas permis de réaliser les travaux dans les délais prévus. Afin d'améliorer les acquis et les résultats obtenus, les actions suivantes ont été identifiées comme pouvant contribuer à accroître le niveau de performance du FIMR. Il s'agit notamment de la prise de dispositions dérogatoires compatibles avec le statut et les obligations du Conseil du Café-cacao visant à raccourcir le circuit d'approbation et à réduire le délai de passation des marchés. Le renforcement des capacités du FIMR en termes de ressources humaines et de matériels roulants devra être poursuivi.

Au niveau des ressources financières du FIMR, un accent sera mis sur le renforcement de la mobilisation de ressources auprès des partenaires techniques et financiers (à l'instar de la Banque mondiale) ainsi qu'auprès des partenaires de la PPPP à l'instar de MARS. Ces ressources viendront compléter celles du FIMR afin de répondre aux besoins énormes en infrastructures exprimés par les populations.

7. Rapport à fin décembre 2013 sur la mise en œuvre de la réforme de la filière café-cacao.

a) Application du prix garanti

Afin de s'assurer de l'application effective de ce prix garanti bord champ, le Conseil du Café-Cacao a déployé un dispositif de surveillance et de contrôle permanent dans les différentes zones de production. Ce dispositif comprend 494 agents équipés d'engins motorisés qui veillent au respect du prix garanti et de la qualité du cacao par les acheteurs et les coopératives.

Ces agents sont chargés de diffuser le prix garanti aux producteurs et de faire respecter la procédure de commercialisation intérieure. Cette procédure exige : 1) la délivrance d'un reçu d'achat à tout vendeur de produit au niveau bord- champ ; 2) la tenue d'un registre des opérations commerciales ; et 3) la délivrance d'un connaissance précisant l'origine du produit et les références du fournisseur de chaque cargaison.

Au 31 décembre 2013, les délégations régionales ont effectué plus de 6 635 visites dans les magasins des acheteurs et coopératives. Aussi, il y a eu près de 18_078 visites aux producteurs dans plus de 7 480 villages et campements. Aucun cas de fraude sur le prix aux producteurs constaté. Cependant, 531 cas de mauvaise tenue des documents de commercialisation ont été relevés.

Les prix pratiqués aux producteurs dans certaines délégations régionales sont parfois au-dessus du prix minimum garanti fixé à 750 FCFA/KG du 1^{er} octobre au 31 mars 2014. Ainsi, ils varient de 750 FCFA/KG à 810 FCFA/KG dans les départements de TIEBISSOU et TOUMODI (délégation régionale de YAMOUSSOUKRO). La délégation d'ABIDJAN enregistre des variations de 750FCFA/KG à 775fcfa/KG dans la sous-préfecture de GRAND LAHOU.

Par contre, lorsque des fraudes ont été constatées sur les prix garantis, les contrevenants ont été appréhendés et mis à la disposition de la justice pour des sanctions pénales.

b) Contrôle de la qualité du produit

Le dispositif de contrôle de la qualité à l'entrée des usines de conditionnement ainsi que les campagnes d'information et de sensibilisation menées à travers le pays ont contribué de façon significative à une nette amélioration de la qualité du cacao.

A la fin de la campagne 2012-2013, les fèves de cacao réceptionnées dans les usines étaient constituées de 81% de cacao Grade 1 et Grade 2 et 19% de Sous grade.

Au cours de la nouvelle campagne 2013-2014, des progrès énormes ont été encore observés dans l'amélioration de la qualité marchande du cacao. Ainsi, au 31 décembre 2013, les résultats suivants ont été observés : 90% de Grade 1 et Grade 2 et 10% de Sous grade, contre 85% de Grade 1 et Grade 2 et 15% de sous grade, observés à la même période de la campagne 2012-2013, soit une amélioration de 5 points

c) La fuite des produits et le racket

Les problèmes de sécurité des acteurs dans les zones de production ainsi que le phénomène du racket et celui de la fuite du café et du cacao vers les pays limitrophes constituent toujours une préoccupation pour le Gouvernement.

Afin de participer à la résolution de ces problèmes, un partenariat a été établi entre le Conseil du Café-Cacao, l'Office de Fluidité des Transports et l'Unité de lutte contre le racket. Dans le cadre de ce partenariat, 10 motos et quatre véhicules double- cabines ont été offerts par le Conseil du Café-Cacao à ces structures.

Selon le rapport des Comités Départementaux de Surveillance, la fuite de produits vers les pays limitrophes au cours de la période «octobre-décembre 2013» a considérablement baissé compte tenu de la surveillance accrue des frontières des régions Est.

Cependant, on note une recrudescence de la fuite des produits dans la région ouest du pays.

d) Le fonds de réserve

Le solde du fonds de réserve constitué pour couvrir les risques du système de commercialisation est de 40 milliards de FCFA. Une évaluation du niveau de risque sur la base des réalisations permettra d'apprécier le niveau requis de ce fonds de réserve.

8. Etat d'exécution physique du programme 2QC.

a) Identification, évaluation et renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

Le projet d'identification, d'évaluation et de renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) est prévu se dérouler en deux phases.

La première phase de l'opération portant sur l'identification des coopératives a démarré le 1^{er} décembre 2011 par une pré-enquête qui s'est achevée en janvier 2012. Cette opération a permis d'établir un listing 2105 coopératives en activité afin d'alléger la phase d'évaluation. Cette liste a été actualisée à 2 944 coopératives.

La deuxième phase qui consiste en l'évaluation de ces 2 944 coopératives identifiées est en cours de préparation depuis le 30 janvier 2013 selon le chronogramme suivant :

- publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de cabinets d'études le 30 janvier 2013 ;
- lancement de l'Appel d'Offres en avril 2013 ;
- signature de contrat et lancement de l'étude d'évaluation des OPA en août 2013.

Au 16 mars 2013, une liste restreinte de 07 cabinets à consulter pour l'évaluation de ces coopératives a été constituée. Cependant, le lancement de la phase de l'Appel d'Offres par Le Conseil du Café-Cacao a été suspendu en mai 2013 au regard des nouvelles dispositions de l'OHADA. En effet, l'adoption du nouvel acte Uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés coopératives le 15 mai 2011 à Lomé, avec une période transitoire de deux ans devrait normalement prendre fin le 15 mai 2013. La loi coopérative de 97 ainsi que l'agrément des Coopératives devenant donc caduques dès le 15 mai 2013, il a été convenu de suspendre la deuxième phase du recensement des coopératives afin de permettre à celles-ci de se conformer au nouvel acte.

b) Amélioration de la productivité et de la qualité du cacao et du café

Le programme d'amélioration de la productivité et de la qualité du café-cacao « 2QC » couvre principalement les activités de régénération des plantations, les activités de lutte contre la maladie du

swollen shoot, le programme de relance caféière ainsi que l'appui à la commercialisation du café et du cacao. Les investissements réalisés dans ce domaine s'élèvent à 6,85 milliards de FCFA.

En partenariat avec le FIRCA, le CNRA et l'ANADER, le Conseil du café-cacao a donné des appuis directs aux producteurs à travers la distribution gratuite de semences sélectionnées de cacaoyer et de produits phytosanitaires.

Ainsi, les activités de recherche du CNRA, actuellement en cours, portent sur l'actualisation de la carte sanitaire relative à la maladie du swollen shoot du cacaoyer, ainsi que l'amélioration variétale en vue de trouver des variétés de cacaoyers performantes, résistantes à la maladie et adaptées aux conditions climatiques actuelles.

Le conseil agricole réalisé par l'ANADER a permis de sensibiliser les producteurs sur la maladie du swollen shoot et de former plus de 100 000 producteurs sur la qualité. Cette action de formation a contribué à améliorer la qualité du cacao marchand. Concernant le Swollen shoot, les producteurs reconnaissent les symptômes de la maladie et arrachent les plants contaminés.

En matière de soutien à la production, l'équivalent de 770 000 hectares d'insecticides et 230 000 ha de fongicides ont été distribués gratuitement aux producteurs. Plus de 380 000 producteurs ont bénéficié de pesticides et 1 871 applicateurs ont été formés. Des semences améliorées ont été également distribuées à 28 054 producteurs soit l'équivalent de 23 654 ha sous forme de cabosses et 10 300 ha sous forme de fèves fournies par le CNRA.

Le programme de relance caféière a démarré depuis cette campagne pour booster la production qui a chuté de façon drastique depuis 2001. L'objectif de ce programme, d'une durée de cinq ans (de 2013 à 2017) et d'un coût de 8,33 milliards de FCFA, est de parvenir à produire à l'horizon 2018 au moins 200 000 tonnes de café.

c) **Appui à la commercialisation, au titre de la sacherie brousse.**

En vue de soutenir la collecte primaire du cacao, il a été prévu, au titre de la sacherie brousse, de distribuer 5,7 millions de sacs pour un coût de 4,560 milliards de francs CFA au titre de la campagne 2012-2013.

d) **Fonctionnement de la plateforme de partenariat public-privé (PPPP).**

D'octobre 2012 à décembre 2013, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de la plateforme de partenariat public-privé (PPPP) :

- trois rencontres ont été organisées avec les Ministères et Institutions nationales (le 06 février 2013), les exportateurs (le 06 février 2013) et les Partenaires techniques et financiers (le 12 janvier 2013) en vue de recueillir leurs avis et commentaires sur les propositions d'amélioration du document d'opérationnalité déjà élaboré et validé en plénière le 25 septembre 2012. Ces propositions d'amélioration ont été faites avec l'assistance technique de la Banque Mondiale.
- le plan de financement du budget du plan d'action du secrétariat technique a été élaboré. Des partenaires ont manifesté leur intérêt pour contribuer au financement de ce budget. Un courrier de demande de confirmation de leur engagement a été envoyé aux partenaires concernés.
- Une réunion de lancement officiel des activités des Groupes Thématiques (GT) s'est tenue le 20 février 2013. Cette réunion, qui a vu la participation de tous les partenaires inscrits dans les différents groupes, a été l'occasion de valider la composition et le mode de fonctionnement des GT.

La première réunion de chaque groupe, consacrée à la désignation du Point focal et des secrétaires s'est tenue dans le courant du mois de mars 2013. Tous les points focaux sont connus à ce jour. Un document présentant le mode de fonctionnement et la composition des différents GT est disponible. Les différents groupes ont élaboré les termes de référence qui doivent guider leurs travaux et leur plan d'action.

Dans le cadre de l'exécution des activités opérationnelles de la PPPP, plusieurs signatures de contrats ont été réalisées.

Ainsi, en novembre 2012, un protocole d'accord a été signé entre le Conseil du Café-Cacao et le chocolatier américain MARS en vue du cofinancement du volet «Développement Communautaire» du projet V4C. Le chocolatier MARS s'est engagé à contribuer au financement de la réalisation d'infrastructures socio-économiques à Soubré en appui aux réalisations du Conseil du Café-Cacao dans le cadre du FIMR. Le montant de ce projet est de 600 millions de F CFA pour une durée de 3 ans. En novembre 2012, un protocole d'accord a été également signé avec IDH pour mettre en œuvre un projet visant à faciliter l'accès du producteur à l'engrais.

En outre, un protocole d'accord a été signé avec la World Cocoa Foundation (WCF) dans le cadre des projets «African Cocoa Initiative» (ACI) et Cocoa Livelihood Program (CLP). Ce sont environ 4 millions de dollars US qui seront investis en Côte d'Ivoire dans le cadre du programme ACI.

Trois protocoles sont en préparation :

- Le protocole avec le chocolatier MONDELEZ/KRAFT FOOD pour l'amélioration de la productivité et le développement communautaire ;
- Le protocole avec le Forum Allemand pour le cacao durable pour un appui à la PPPP ;
- Le protocole avec l'exportateur CARGILL pour la réalisation d'infrastructures scolaires.

La deuxième session plénière a été tenue du 27 au 29 mai 2013 à San-Pédro.

9. Conclusion

A fin décembre 2013, la mise en œuvre de la réforme de la filière café cacao affiche des résultats satisfaisants dans l'ensemble.

Au niveau de la commercialisation, les dispositifs de contrôle et de suivi des prix mis en place par le Conseil du Café-Cacao ont permis de tenir l'engagement du Gouvernement de garantir aux producteurs 60% du prix CAF issu des ventes par anticipation. De façon générale, le prix d'achat du cacao bord-champ de 725 CFA/kg pour la campagne principale et 700 CFA/kg ainsi que le prix garanti bord champ de 620 CFA du Kg de café ont été respectés sur toute l'étendue du territoire par l'ensemble des opérateurs.

De même, le dispositif de contrôle de la qualité soutenu par de vastes campagnes de sensibilisation et d'information a eu une incidence positive sur la qualité du cacao et la qualité du café à la réception des usines de conditionnement.

Le système de vente par messagerie qui sous-tend cette politique de prix garanti fonctionne bien.

Le fonds de réserve mis en place pour garantir ce système de vente par anticipation a un solde positif décembre 2013.

Les programmes techniques de soutien à la production, au renforcement des capacités et à la commercialisation sont en cours d'exécution comme prévu. Les inputs agricoles et la sacherie ont été distribués convenablement. Les formations des producteurs en matière de défense des cultures (lutte contre le swollen shoot) et en gestion de la qualité et de la productivité ont touché beaucoup de producteurs.

La plateforme de partenariat public-privé (PPPP est déjà opérationnelle. Plusieurs protocoles d'accords avec des groupes de chocolatiers et des institutions de développement (MARS, NESTLE, IDH, etc.) sont signés. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de projets visant à améliorer les conditions de vie des producteurs ou à accroître la productivité. D'autres projets sont en préparation avec les partenaires dans cette perspective.

Au titre des projets prévus dans le cadre du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), il ya des améliorations en terme de taux d'exécution au niveau du volet «réhabilitation des pistes rurales» et de celui de «l'hydraulique villageoise».

Toutefois les difficultés inhérentes aux mécanismes des marchés publics ne permettent pas d'accroître rapidement le taux d'exécution des projets. La plupart des appels d'offre ont très souvent été déclarés infructueux et les procédures de relance sont apparues lentes. Un dispositif plus renforcé de suivi de ces dossiers d'appel d'offre est mis en place.

IV. FINANCES PUBLIQUES – ELEMENTS QUANTITATIFS

A. Budget 2013

1. Note sur l'exécution du budget 2013

a) Masse salariale à fin décembre 2013 (y compris salaires des EPN)

A fin décembre 2013, la masse salariale s'est élevée à 1038,9 milliards FCFA conformément aux objectifs du programme.

Tableau 28 : Dépenses liées aux salaires en 2013

Dépenses	Montant à fin 2013 (milliards FCFA)	Prévision initiale (milliards FCFA)
Gestion solde	664,70	664,40
Solde Police Nationale	80,90	80,90
Solde Militaire	136,10	136,30
Subvention de dépense de personnel des EPN	81,00	81,70
Rémunération du personnel des Ambassades	17,00	17,00
Rémunération du personnel des Institutions Nationales et transferts aux collectivités	59,10	58,80
Total	1 038,80	1 039,10

Source : DGBF

Au total l'exécution de la masse salariale a été contenue dans les limites des dotations annuelles prévues.

b) Dépenses de fonctionnement

Tableau 29 : Dépenses liées aux fonctionnements

Dépenses	Montant à fin 2013 (milliards FCFA)	Prévision initiale (milliards FCFA)
consommation électricité eau téléphone	48,10	
couverture du déficit IPS CGRAE	17,20	
Subventions et transferts	325,00	286,00
Dépenses sociales ciblées	6,40	
Autres charges de fonctionnement des services	317,30	317,60

Source : DGBF

c) Dépenses post-crise

Les dépenses effectuées dans le cadre des actions post-crise, prévues à 40,7 milliards, se sont chiffrées à 75,3 milliards dont 68,5 milliards financées par les ressources intérieures. Cette exécution plus élevée que prévue est en rapport avec le renforcement des crédits du Conseil National de Sécurité (33,7 milliards) et de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (28,6 milliards) pour répondre à l'impératif de normalisation rapide de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire.

En outre, ces dépenses ont porté sur le règlement de l'opérateur technique de l'identification SAGEM (6 milliards) et le financement des activités du Programme d'Assistance Post-Crise (7,1 milliards).

d) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise) ont été exécutées à hauteur de 935,1 milliards contre un objectif du programme de 1092,1 milliards, soit un taux d'exécution de 85,6%. Elles ont été financées à 66,2% par les ressources intérieures et 33,8% par les ressources extérieures. Au titre du financement intérieur, les dépenses exécutées s'élèvent à 618,9 milliards, soit un taux de 94,3% par rapport à l'objectif du programme. Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à 316,2 milliards contre 435,7 milliards prévus dans le programme, soit un taux d'exécution de 72,6%. Cette exécution comprend 219,9 milliards d'emprunts projets et 96,2 milliards de dons projets.

2. TOFE trimestriel 2013

Voir annexe

3. Ventilation détaillée des recettes (par rubriques budgétaires et par origine)

Tableau 30 : Composition des recettes budgétaires

En milliards de FCFA	FIN DECEMBRE 2013	
	Objectif	Réalisation
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES (y/c compensations)	2 240,50	2 261,00
DGI	1 129,60	1 202,50
Impôts directs	679,10	746,90
BIC pétrole et gaz	126,50	141,80
- BIC pétrole	83,40	71,90
- BIC gaz	43,00	69,80
Autres impôts directs hors pétrole et gaz	552,70	605,10
- BIC hors pétrole	189,00	211,00
- Impôt synthétique et AIRSI	16,50	15,90
Impôts sur revenus et salaires	274,90	301,90
- Impôts sur traitement et salaire	234,40	257,20
- Contribution employeur (hors FDFP)	40,50	44,70
Contribution pour la sortie de crise (ex CRN)	0,10	0,60
Impôts fonciers	16,70	12,30
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	55,50	63,50
Impôts indirects	450,50	455,60
TVA (hors part secteur électricité)	228,50	216,20
TPS	35,50	34,80
Taxes sur boissons et tabacs	23,00	20,80
Droits d'enregistrement et de timbre	56,00	70,60
dont enregistrement café cacao	20,50	27,40
Patentes et Licences	9,60	11,10
Taxes d'exploitation pétrolière	35,60	30,80
Taxe d'exploitation du gaz	18,40	29,90
Taxes sur les télécommunications	20,50	21,10
Taxes sur le caoutchouc	19,30	17,80
Taxes sur le profit additionnel minier	0,00	0,00
Accises et autres taxes indirectes	4,10	2,40
TRESOR	4,30	7,10
Impôts directs	3,10	5,90
Impôts sur revenus et salaires	3,00	5,70
Impôts fonciers (y/c RS 15% Loyer)	0,10	0,20
Impôts indirects	1,20	1,20
RS 10%	0,00	0,00
Patentes et licences	0,00	0,00
Timbres et vignettes	1,20	1,20
Autres indirects	0,00	0,00
DGD (hors PCC, PCS et SGS)	1 106,60	1 051,40
Droits et taxes à l'importation	846,60	752,20
Taxes sur produits pétroliers	136,00	145,90
Taxes hors produits pétroliers (hors SGS, PCS et PCC)	710,60	606,30
Taxes à l'exportation	260,00	299,10

Source : DGBF

4. Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres

a) **Dépenses pro-pauvres réalisées**

Les dépenses de lutte contre la pauvreté et les disparités sociales se sont établies à 1 337,1 milliards à fin décembre 2013 pour un objectif annuel de 1 309,1 milliards. Par secteur, l'exécution de ces dépenses se présente comme suit :

- **Agriculture, ressources halieutiques et production animale : 89,2 milliards.**

Le secteur de l'agriculture : les dépenses se sont chiffrées à 81,7 milliards et ont porté essentiellement sur les activités de soutien au développement et à la promotion de l'agriculture, la formation et l'encadrement du monde agricole ainsi que l'aménagement hydro- agricole.

Le secteur des ressources halieutiques et de la production animale : les dépenses effectuées s'élèvent à 7,5 milliards et concernent essentiellement la formation, l'encadrement, l'appui à l'élevage et à la gestion des ranchs, ainsi qu'à la production laitière.

- **Education : 756,3 milliards**

Ces dépenses concernent celles effectuées dans les domaines de l'éducation et de la formation qui excluent notamment les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres. Elles comprennent :

Les dépenses ordinaires (638,2 milliards) exécutées pour le fonctionnement des services, les subventions aux écoles privées et aux EPN, le paiement des bourses et les frais de transport des élèves et étudiants ;

Les dépenses d'investissement (118,1 milliards) avec 43,5 milliards au titre du Programme Présidentiel d'Urgence.

- **Santé : 197,9 milliards**

Les dépenses exécutées dans ce secteur couvrent :

- Les subventions aux CHU et Institutions spécialisées ainsi que la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sanitaires ;
- Les activités de soins de santé préventive, les programmes de lutte contre les pathologies et les endémies.

- **Energie, eau, assainissement et infrastructures : 224,1 milliards.**

Les dépenses effectuées se rapportent :

- Aux travaux de renforcement de la gestion du réseau électrique ;
- A l'assainissement et à l'accessibilité à l'eau potable ;
- Aux travaux d'amélioration des infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art.

- **Affaires sociales : 24,3 milliards**

Outre le fonctionnement de l'administration centrale, les dépenses effectuées couvrent :

- la formation du personnel d'appui et des femmes ;
- le fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ;
- la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

- **Décentralisation, reconstruction et réhabilitation : 37,4 milliards.**

- Ces dépenses concernent les actions menées par les collectivités décentralisées dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, la santé et l'agriculture,

- Elles concernent également les actions menées pour la reconstruction ainsi que les dépenses au profit des logements sociaux.

• **Autres domaines de lutte contre la pauvreté : 7,9 milliards.**

Les dépenses exécutées dans ces domaines concernent les actions menées pour la promotion et l'insertion des jeunes ainsi que le développement du tourisme et de l'artisanat.

b) **Prévision 2014 pour les dépenses pro pauvres**

Les dépenses pro pauvres programmées au titre de l'année 2014 s'établissent à 1 517,7 milliards en progression de 13,5% par rapport au niveau réalisé en 2013.

Par secteur, les dotations prévues pour ces dépenses se présentent comme suit :

Tableau 31 : Répartition des dépenses pro-pauvre en 2014

Secteur	Dotation (milliards FCFA)
Agriculture, ressources halieutiques et production animale	89,9
le secteur de l'agriculture	81,9
le secteur des ressources halieutiques et de la production animale	8
Education	836,3
Santé	263,2
Energie	30,1
Eau et assainissement	82,1
Infrastructures	112,7
Affaires sociales	22,4
Décentralisation, reconstruction et réhabilitation	70,4
Autres domaines de lutte contre la pauvreté	10,5

Source : DCPE

5. Etat d'exécution du budget d'investissent

Tableau 32 : Répartition du budget d'investissement portefeuille

	Don	Emprunt	Trésor	Total
01 REPRESENTATION NATIONALE			8 400 674 936	8 400 674 936
02 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE			19 992 732 578	19 992 732 578
06 PRIMATURE ET SERVICES RATTACHÉS	411 500 000		8 624 631 361	9 036 131 361
08 MEDIATURE			20 472 603	20 472 603
12 MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	600 000 000		1 899 563 677	2 499 563 677
14 MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	20 271 000 000	126 897 000 000	32 176 917 480	179 344 917 480
15 MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR			12 145 116 349	12 145 116 349

16 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE			1 175 193 499	1 175 193 499
17 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE LA JUSTICE	0		5 399 212 119	5 399 212 119
18 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	21 443 920 047	12 698 716 325	17 234 768 498	51 377 404 870
19 MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	10 600 000 000		28 133 884 770	38 733 884 770
20 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	250 000 000		12 369 134 818	12 619 134 818
21 MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	16 666 666 667	67 578 880 486	93 903 155 600	178 148 702 753
22 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	7 248 464 600	3 249 864 852	19 638 825 696	30 137 155 148
24 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA			43 936 405 995	43 936 405 995
25 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES			21 758 122 368	21 758 122 368
26 MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGE DE LA DÉFENSE			42 245 346 746	42 245 346 746
27 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION			2 357 572 890	2 357 572 890
28 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	1 115 590 372		2 598 209 873	3 713 800 245
29 MINISTÈRE DES SPORTS ET LOISIRS	0		6 030 370 067	6 030 370 067
30 MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET	2 025 063 360		162 107 522 913	164 132 586 273
31 MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS	0		509 995 169	509 995 169
33 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE			37 778 407 817	37 778 407 817
35 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	5 000 000 000		810 546 153	5 810 546 153
37 MINISTÈRE DU COMMERCE			7 408 518 183	7 408 518 183
38 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	0		2 467 041 862	2 467 041 862
39 MINISTÈRE DU TOURISME			824 110 695	824 110 695
40 MINISTÈRE DES TRANSPORTS		9 000 000 000	16 330 247 440	25 330 247 440
42 MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT	279 190 316		838 003 909	1 117 194 225
44 MINISTÈRE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE			100 000 000	100 000 000

47 COUR SUPREME			214 601 232	214 601 232
48 MINISTÈRE DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION			1 279 919 118	1 279 919 118
51 MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	337 210 360		1 041 680 955	1 378 891 315
60 MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAINE			512 102 316	512 102 316
68 PARQUET GENERAL			97 989 874	97 989 874
74 MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNEL	10 000 000 000	502 421 052	6 576 255 302	17 078 676 354
Total	96 248 605 722	219 926 882 715	618 937 254 861	935 112 743 298

Source : DGBF

6. Situation des arriérés intérieurs et de la dette flottante, y compris remboursement de TVA

7. Crédits de TVA

Ci-dessous le tableau des crédits de tva à fin juin 2013 (actualisé au 08 janvier 2014).

	ASSIETTE										REGISSEUR TVA					
	DOSSIERS RECUS		DOSSIERS REJETES		DOSSIERS INCOMPLETS ET MIS EN ATTENTE		DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION		DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET DE CREATION DE		CERTIFICATS DE REMBOURSEMENT VAUDES RECUS		PAIEMENTS EFFECTUES		RESTE A PAYER	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
BALANCE D'ENTREE DU TRESOR (1)												16146		7146		9000
CREDITS ORDINAIRES																
ANNEE 2013	477	44064	44	3456	0	0	52	6416	381	34191						
STOCK A FIN 2012 (2)	190	22816	22	4430	5	363	7	868	156	17154						
Sous-total	667	66880	66	7887	5	363	59	7284	537	51346	526	45958	484	36023	42	9935
CREDITS SUR PROJETS EXONERES																
ANNEE 2013	71	1966	15	161	0	0	12	238	44	1567						
STOCK A FIN 2012 (2)	46	1959	10	540	0	0	0	0	36	1419						
Sous-total	117	3925	25	702	0	0	12	238	80	2985						
TOTAL GENERAL	784	70804	91	8588	5	363	71	7521	617	54331	526	45958	484	36023	42	18935

(1): C'est le Stock au niveau du Régisseur des certificats de remboursement validés reçus à fin décembre 2011, et faisant l'objet d'un plan d'apurement de 2012 à 2014

(2): C'est le Stock au niveau de la DGI des dossiers incomplets et mis en attente et/ou des dossiers en cours d'instruction à fin décembre 2012

8. Remboursement des crédits de tva

TVA ancienne formule (avant août 2006) : A la date de fin juin 2013, les crédits de TVA se présentent comme suit :

Crédits titrisés	ACDP	8,1 milliards F CFA
Crédits non titrisés	PGT	6,0 milliards F CFA

TVA nouvelle formule : Paiement sur l'encours des crédits de TVA 2013

Le cumul au 31 décembre 2013 du montant de l'encours des crédits de TVA demandé en paiement à la régie est de 45,95 milliards FCFA.

Le montant total des remboursements effectués sur cet encours par la Régie au 31 décembre 2013 s'élève à 36,02 milliards FCFA dont 7,14 milliards FCFA payés pour ce mois de décembre 2013.

Restes à payer sur l'encours 2013.

A la date du 31 décembre 2013, le montant des restes à payer sur l'encours des crédits de TVA est de 9,93 milliards FCFA (45,95 - 36,02).

9. Plan d'apurement des crédits TVA

a) Apurement du stock à fin 2011

Conformément au plan d'apurement, l'annuité 2013 à payer est de 7,1 milliards FCFA en tenant compte du surplus de paiement effectué au titre de l'annuité en 2012. Les 7,1 milliards ont été apurés depuis la fin du mois d'octobre 2013.

b) Restes à payer sur le stock à fin 2011

Le reste à payer sur le stock à fin 2011 qui est de 9 milliards F CFA correspond à l'annuité 2014, conformément au plan d'apurement.

c) Mise en œuvre du plan d'apurement du stock de crédits de TVA à fin 2011

(1) Apurement du stock à fin 2011

Conformément au plan d'apurement, l'annuité 2013 à payer est de 7,1 milliards FCFA en tenant compte du surplus de paiement effectué au titre de l'annuité en 2012. Les 7,1 milliards ont été apurés depuis la fin du mois d'octobre 2013.

(2) Restes à payer sur le stock à fin 2011

Le reste à payer sur le stock à fin 2011 qui est de 9 milliards F CFA correspond à l'annuité 2014, conformément au plan d'apurement.

Tableau 33 : Etat statistique de remboursement de TVA au 31 décembre 2013

10. Note sur les recettes de TVA et leur remboursement

On note également une croissance de 19,0 milliards des coûts fiscaux en 2013 en comparaison aux estimations de l'année 2012. Les pertes de recettes liées aux exonérations en matière de TVA ont considérablement pesé sur les efforts de mobilisation de recettes. Ce coût fiscal très important est à mettre en relation avec les gros investissements publics et privés, l'abondance des conventions particulières, les consommations des ministères, des ambassades et des autres organisations bénéficiant de privilèges fiscaux.

Le dispositif fiscal ivoirien autorise deux procédures de remboursement des crédits de TVA aux entreprises. Il s'agit notamment de :

- la procédure normale ;
- la procédure accélérée.

En ce qui concerne la procédure normale, les demandes de remboursement sont instruites dans un délai maximum de deux (2) mois à compter de leur date de réception.

Quant à la procédure accélérée, l'instruction des demandes est effectuée dans un délai maximum de quinze (15) jours.

Toutes les demandes de remboursement de crédits de TVA sont traitées dans le délai requis selon la procédure. Le Comité paritaire administration-secteur privé chargé du suivi du remboursement de crédit de TVA vérifie chaque mois le respect de ces délais.

Par ailleurs, il a été institué un portail de suivi de l'état d'avancement du traitement des dossiers de remboursement. Ce dispositif permet aux contribuables de suivre en ligne les différentes étapes du traitement de leur dossier de remboursement à partir de leur bureau.

La difficulté qui pourrait être relevée dans la gestion des remboursements de crédit de TVA, est l'insuffisance de l'approvisionnement du compte créé à cet effet.

Pour avoir une idée sur ce point, il serait indiqué de se rapprocher de la Régie de remboursement des crédits de TVA.

11. Point sur l'exécution du C2D et perspectives.

Au titre de la gestion 2013, la dotation inscrite pour le financement des projets C2D s'élève à 98,4 milliards.

En réalisation, cette dotation de 98,4 milliards a été exécutée comme suit :

- ✓ 62,9 milliards de mandatement sur les projets C2D dont :
 - 45,6 milliards réglés et 17,3 milliards en reste à payer dans les livres du trésor ;
- ✓ 18,1 milliards de règlement sur des opérations autres que les projets C2D programmés. Il s'agit :
 - l'appui budgétaire ciblé 2013 : 6 milliards,
 - le règlement de subventions à la filière coton pour 6,2 milliards,
 - le règlement des consommations d'eau à la SODECI pour 5,9 milliards.
- ✓ 17,4 milliards sur le compte C2D à la BCEAO en termes de solde de la gestion.

Au total le niveau de règlement effectué au titre de la gestion 2013 se chiffre à 63,7 milliards.

Pour la gestion 2014, une enveloppe budgétaire de 147,6 milliards a été affectée aux projets C2D.

12. Point sur les mandats provision à fin 2013 (comparaison avec fin 2012).

Au cours de la gestion 2012, les mandats provisions d'un montant de 19,5 milliards ont été émis. Le montant des décomptes sur ces mandats se chiffre à 4,9 milliards et concerne notamment, les honoraires de divers cabinets, la couverture des frais d'audit des EPN et le paiement des arriérés de kits et manuels scolaires. Il en résulte un disponible de 14,5 milliards.

Au cours de la gestion 2013, aucun mandat provision n'a été constitué.

Par ailleurs, l'arrêté interministériel n°001/MBMP/MPMEF/CAB du 29 novembre 2013 portant mesures d'encadrement du recours aux mandats provisions a imposé des conditions pour les opérations de fin de gestion 2013. Il dispose en outre qu'« à compter de la gestion 2014, aucun mandat provision ne pourra être constitué » et que « les crédits budgétaires disponibles sur les mandats provisions des gestions antérieures à 2013 feront l'objet d'annulation ou de transfert par arrêté interministériel ».

Le tableau récapitulatif des mandats provisions se présente comme suit :

B. Budget 2014

1. Loi de finances 2014 et annexe fiscale

V. ARRIERES INTERIEURS

A. Point sur la mise en œuvre du plan de règlement des arriérés intérieurs

1. Rappel des modalités du plan d'apurement de la dette fournisseur adopté par le Gouvernement

La dette fournisseur validée concerne 3741 fournisseurs de l'Etat, des Collectivités décentralisées et des Etablissements Publics Nationaux. Ces fournisseurs ont été regroupés en 3 catégories dont chacune fait l'objet d'un traitement spécifique selon le tableau suivant :

Catégorie	Paiement prévu en 2013	Modalité d'apurement du reliquat
Catégorie 1 : « Fournisseurs dont le cumul des mandats est inférieur à 100 millions FCFA »	Apurement total des 34,9 milliards dus	
Catégorie 2 : « Fournisseurs dont le cumul des mandats est compris entre 100 millions et 1 milliard au nombre de 141 »	Paiement d'acompte de 100 millions FCFA par fournisseur, soit un montant total de 14,1 milliards FCFA	- 1^{ère} option : paiement immédiat du reliquat au 1^{er} trimestre 2014 avec décote de 50% - 2^{ème} option : titrisation sur 3 ans (2014 à 2016) du reliquat après décote de 30% - 3^{ème} option : titrisation sur 5 ans (2014 à 2018) du reliquat après décote de 20%
Catégorie 3 : « Fournisseurs dont le cumul des mandats est supérieur à 1 milliard au nombre de 10 »	Paiement d'acompte de 10% de la créance par fournisseur, soit un montant total de 2,1 milliards FCFA	

2. Etat d'exécution du plan d'apurement (point des paiements effectués)

A la date du 14 février 2014, le taux de paiement global est de 84,8% soit 43,34 milliards de règlements effectués sur les 51,1 milliards prévus. Par catégorie de créanciers la situation des paiements se présente comme suit :

Catégorie de créanciers	Montant à apurer (en milliard)	Montant réglé (en milliard)	Taux d'exécution
Créanciers de moins de 100 millions	34,9	29,3	84,56%
Créanciers de 100 millions à 1 milliard	14,2	12,3	86,36%
Créanciers de plus de 1 milliard	2,1	1,6	78,22%
TOTAL	51,1	42,6	84,80%

Si le taux d'apurement est globalement satisfaisant, il importe de relever que le traitement de certaines créances explique le ralentissement des opérations de paiement. Il s'agit :

- des mandats validés relatifs aux carburants et aux véhicules pour lesquels les paiements ont été suspendus. Ces dépenses ne seront pas payées car les prestations n'ont pas été réalisées ;
- des mandats dérivés de mandats souches et des décomptes de mandats provisions à hauteur de 7,02 milliards pour lesquels un audit complémentaire sera fait avant paiement ;
- des mandats dont les informations relatives aux références bancaires et aux adresses des bénéficiaires sont erronées.

3. Calendrier de la suite des opérations

La suite des opérations d'apurement porte sur les négociations avec les fournisseurs des catégories 2 et 3 dont la créance est supérieure à 100 millions ainsi que le traitement des réclamations.

a) Point des négociations avec les fournisseurs

Après les paiements cash (acompte) portant sur le montant de 51,1 milliards, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a engagé des négociations avec les créanciers de plus de 100 millions pour convenir avec ces derniers des modalités d'apurement des créances résiduelles s'élevant à 41,7 milliards.

Les discussions sont en cours avec ces fournisseurs et il ressort de manière générale que les opérateurs économiques remettent en cause les options proposées par l'Administration, à savoir la titrisation de la créance sur 3 et 5 ans avec décote de 30% et 20%.

Ils souhaitent que la question soit inscrite dans les meilleurs délais, à l'ordre du jour de la réunion du Comité Technique de Concertation Etat-Secteur Privé.

b) Procédure et point des réclamations

Dans un souci de justice et de transparence renforcée, des voies de recours ont été prévues pour tous les opérateurs qui contestent les résultats de l'audit et désireux de faire des réclamations.

Par arrêté interministériel du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, un Comité de Suivi a été mis en place sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, à l'effet de traiter les réclamations issues des résultats de l'audit.

- les opérateurs économiques portent leurs réclamations directement auprès des postes comptables assignataires de leurs créances sur toute l'étendue du territoire national ;
- les dossiers sont transmis au Comité de Suivi qui les soumet à l'Agent Judiciaire du Trésor - en charge de cette phase contentieuse - pour instruction pour le compte du Comité de Suivi, à qui revient la décision finale ;
- le délai imparti aux opérateurs économique pour leur recours est de trois (3) mois à compter du 2 décembre 2013 date de publication des listes dans les postes comptables du Trésor.

Le bilan des réclamations à la date du 7 février 2014, donne un total de 76 dossiers de réclamation des fournisseurs pour un montant de 5,4 milliards qui sont en cours d'instruction par l'Agent Judiciaire du Trésor.

B. Stock de la dette intérieure à fin 2013

Dette publique

	2012	2013
stock	6365,6	7036,5
Encours	5804,5	6287,5

arriérés	561,2	749,0
dettes extérieures		
	2012	2013
stock	3839,9	3959,5
Encours	3839,9	3959,5
dont C2D	1492,0	1393,6
Arriérés		
dettes intérieures		
	2012	2013
stock	2525,8	3077,0
Encours	1964,6	2328,0
Arriérés	561,2	749,0

Source : DCPE

C. Point sur la titrisation des arriérés vis-à-vis de la SIR

Le montant des créances SIR, au 31 décembre 2013, est de 116 895 001 493 FCFA. Le détail des créances est décomposé comme suit :

- Créances validées avec l'ETAT : 86 917 482 534 FCFA

NATURE	F.CFA	NATURE	F.CFA
Approvisionnement ex-FANCI	22 201 577 310	Déficit subvention butane	25 702 474 414
Avance à l'Etat	15 000 000 000	Soutien à la marge	11 000 000 000
Crédit de TVA	8 774 605 405	Livraison HVO à Petroci	4 902 662 798
Livraison HVO à CIE	7 168 054 881	Intérêts / livraison HVO	3 567 904 638
Fourniture d'électricité à CIE	1 384 000 000		
Blessés de guerre ex-FANCI	1 363 537 957		
Créances 1	55 891 775 553	Créances 2	45 173 041 850
Montant titrisation 1	55 850 000 000	Montant titrisation 2	45 170 000 000
Montant non titrisé	41 775 553	Montant non titrisé	3 041 850
Montant perçu sur titrisation 1	-14 147 334	Montant perçu sur titrisation 2	.
Encours Créance 1	41 744 440 684	Encours Créance 2	45 173 041 850

- Créances non encore validées : 29 977 518 959 FCFA
 - HVO 2013 : 22 777 518 959 FCFA
 - Avance ETAT : 7 200 000 000 FCFA.

VI. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SANTE UNIVERSEL

1. Objectif

La Couverture Maladie Universelle (CMU), est un système national de couverture du risque maladie basé sur une cotisation forfaitaire de 1 000 francs CFA, par mois et par individu, articulé autour de deux régimes (l'un contributif appelé Régime Général de Base ou RGB, l'autre non contributif appelé Régime d'Assistance Médicale ou RAM dans lequel l'Etat se substitue aux indigents pour le paiement des cotisations).

Son objectif est d'assurer un accès à des soins de santé de qualité pour l'ensemble de la population résidente en Côte d'Ivoire (nationaux et non nationaux/universalité), dans des conditions financières soutenables (accessibilité).

La CMU vient ainsi compléter les actions déjà engagées par le Gouvernement : gratuité ciblée, programmes nationaux de santé publique, réforme de la Pharmacie de la Santé Publique...

2. Cadrage juridique

Deux projets de textes majeurs sont élaborés : le projet de loi instituant la CMU et le projet de décret portant création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

- Le mardi 1er octobre 2013, le projet de loi a été soumis à l'examen du Conseil de Gouvernement ;
- Le lundi 7 octobre 2013, le projet de loi a été examiné et adopté par le pool économique ;
- Le jeudi 19 décembre 2013, le projet de loi a été adopté en Conseil des Ministres par le Gouvernement.

3. Le projet pilote 2013

Cinq groupes prioritaires ont été identifiés pour la phase pilote de démarrage du système de la CMU (décembre 2013/1er trimestre 2014),

Il s'agit :

- (1) *des salariés*
- (2) *des retraités du secteur privé* (à travers la CNPS),
- (3) *des fonctionnaires en activité*
- (4) *des retraités du secteur public* (à travers la CGRAE et la MUGEFCI),
- (5) *des producteurs des filières agricoles ayant initié des mécanismes de couverture contre le risque maladie* (palmier à huile et hévéa).

A ce jour, les échanges sont très avancés avec ces deux filières, avec lesquelles plusieurs séances de travail ont été tenues. Les échanges ont été initiés avec le Conseil du Café/Cacao ainsi que les sociétés du secteur et doivent se poursuivre.

4. Le coût de la mise en œuvre

Les investissements et charges de fonctionnement, estimés à 15,3 milliards F CFA, se répartissent comme suit :

Tableau 34 : Étapes de mise en place de la CMU

Rubriques	Postes	Montant (milliards FCFA)
FONDS D'ETABLISSEMENT (Installation et fonctionnement de la CNAM)	Développement et l'installation du système d'information	2,1
	Dépenses initiales d'installation de la CNAM	0,6

	Frais de la campagne de communication préalable pour la sensibilisation des populations au nouveau système	0,7
	Frais de fonctionnement de la CNAM pour la 1 ^{ère} année avant la collecte des 1 ^{ères} cotisations	1,7
	Sous Total 1	5,1
IDENTIFICATION ET ENRÔLEMENT DES ASSURES/ CONTRÔLE DE LA FRAUDE	Charges liées à l'achat et au déploiement des lecteurs de cartes et des outils de collecte d'information dans les structures sanitaires publiques	4,0
	Dépenses d'enrôlement des assurés (1500 F CFA / individu) pour 4.1 Millions d'assurés des secteurs publics et privés	6,2
	Sous Total2	10,2
	TOTAL GENERAL	15,3

Source : Direction Générale du Travail

5. Conditions de Succès

Pour un démarrage effectif en octobre 2014, Il est proposé que la mobilisation du financement soit réalisée, soit entièrement par l'Etat de Côte d'Ivoire (scénario 1), comme c'est le cas dans tous les pays ayant instauré un système obligatoire de couverture du risque Maladie (Rwanda, Ghana, Togo, Mali, Gabon, Kenya, Maroc, Tunisie, Mauritanie, ...), soit, dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, à hauteur de 5,1 milliards de francs CFA, couvrant les charges d'installation et de fonctionnement de la CNAM et des opérateurs privés, à hauteur de 10,2 milliards de francs CFA (scénario 2), couvrant les charges liées à l'identification et au déploiement des technologies de contrôle. Ces ressources devront être mobilisées dans les meilleurs délais.

Les autres conditions de succès pour une opérationnalisation de la CMU dès l'année 2014, tiennent à la mise à niveau du système de soins, pour permettre un accueil des assurés dans les meilleures conditions, en termes d'accessibilité aux soins de santé. Ce processus peut se faire progressivement. Les réformes en cours, mises en œuvre par le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, contribueront à la satisfaction de cette exigence.

6. Diligences et décisions

- Inscrire au budget 2014 la dotation nécessaire (5,1 milliards F CFA) ;
- Prendre une décision pour le financement de la mise en œuvre de la CMU ;
- Prendre les textes fondateurs de la CMU (la loi instituant la CMU et le décret de création de la CNAM);
- Installer les organes dirigeants de la CNAM (Conseil d'Administration et Direction Générale) et recruter le personnel technique.

1

1

1

1

- 1

1

	3 Les moyens informatiques - Mise à jour et déploiement du logiciel de gestion intégrée de la TVA - Poursuite de la mise à disposition des habilitations aux utilisateurs - Assistance sur place des utilisateurs du logiciel.	FIN JUIN 2014 PERMANENT PERMANENT	des défaillants et introduction du mécanisme de relance automatique des défaillants dans ce module. Pour une meilleure exploitation du module de gestion des défaillants Pour éviter les ruptures des saisies Les actions doivent permettre d'arriver à : - un taux de défaillance de 0% pour les grandes entreprises un taux de défaillance de <5% pour les moyennes entreprises
III AU NIVEAU DE LA GESTION 1- AMELIORATION DE LA GESTION DES DEFAILLANTS - DGE : 0% - CME : <5%	Editer la liste des entreprises défaillantes par structure : DGE, CME, CDI	A PARTIR DU 20 DE CHAQUE MOIS	Pour une meilleure maîtrise des défaillants
	Veiller au respect du chronogramme de suivi des défaillants par service - Du 20 du mois en cours au 05 du mois suivant.	MENSUEL	Une gestion efficiente des défaillants
	1 Relance systématique des défaillants, après les échéances de dépôt des déclarations à partir du 20 de chaque mois. Tous les défaillants du mois doivent faire l'objet de relance (100%). - Les déclarations avec la mention « néant » doivent aussi faire objet d'attention particulière (visite sur le terrain). - Il en va de même des déclarations créditrices (mettre l'accent sur les droits de communication)	MENSUEL BI MENSUEL MENSUEL	Amélioration des recouvrements Pour une meilleure gestion des déclarations « néant » Pour amener les contribuables à être réguliers quant au dépôt des déclarations
	2 Taxations d'office des défaillants après relance - Au plus tard le 15 du mois suivant les relances		

	Rapport mensuel de gestion des défaillants faisant ressortir l'impact financier des relances et des taxations d'office	MENSUEL	Ce rapport permettra aux services destinataires (DOA / CGS-TVA) de mesurer les actions sur ces défaillants et leur évolution. Les actions doivent permettre d'arriver à : -un taux de défaillance de 0% pour les grandes entreprises -un taux de défaillance de < 5% pour les moyennes entreprises
IV- SENSIBILISATION ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS POUR LA REDUCTION DES DEFAILLANTS	Organisation des opérations de sensibilisation et de communication interne autour du plan d'actions pour la réduction des défaillants	PERMANENT	Parvenir à la réduction des taux de défaillance.
V- COORDINATION ET SUIVI DES DEFAILLANTS PAR LA CGS-TVA	Rapport général trimestriel sur la gestion des défaillants	TRIMESTRIEL	Faire ressortir l'évolution du taux de défaillance sur l'ensemble des services.

C. Point sur l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale

L'élaboration de la stratégie est quasiment achevée. Un projet de stratégie prenant en compte toutes les instructions de la hiérarchie a été finalisé et transmis au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Sa validation se fera au cours d'une séance de travail des Ministres en charge de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, de l'Economie et des Finances ainsi que du Budget. Une séance de travail devra être convoquée par le Ministre Fonction publique et de la réforme administrative.

De 2014 à 2016, la stratégie est cohérente avec le document de programmation budgétaire et économique pluriannuel 2014-2016, quel que soit le scénario retenu. L'impact du scénario définitif n'influera sur les projections de la masse salariale qu'à partir de 2017.

La convergence vers la norme communautaire s'effectuera à l'horizon 2022.

Pour l'année 2014, une enveloppe de 78 milliards a été affectée à la mise en œuvre de la stratégie à travers le déblocage partiel des salaires d'une certaine catégorie de fonctionnaires, ainsi que la mise en œuvre des actes signés.

D. Cadre de dépenses à moyen terme

1. Point sur les cadres de dépenses à moyen terme

Le processus de mise en place des CDMT a démarré par une phase pilote en 2010 avec les secteurs Santé et Education-Formation. A ce jour, seize (16) ministères sont intégrés au processus.

En 2014 et 2015, ce sont respectivement six (06) et sept (07) ministères dont l'intégration est prévue dans le processus.

2. Le point des ministères par année d'intégration est le suivant :

a) Année 2010 :

1. Ministère de la Santé et de la lutte contre le Sida (MSLS) ;
2. Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) ;
3. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

b) Année 2012 :

1. Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) ;
2. Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS) ;
3. Ministère du Pétrole et de l'Energie (MPE) ;
4. Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) ;
5. Ministère des Infrastructures Economiques (MIE) ;
6. Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ;
7. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense (MPRD) ;
8. Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques.

c) Année 2013 :

1. Ministère des transports ;
2. Ministères des Ressources Animales et Halieutiques ;
3. Ministère des Eaux et Forêts ;
4. Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
5. Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant.

d) Année 2014 (processus en cours) :

1. Ministère des Mines et de l'Industrie ;
2. Ministère de la Culture et de la Francophonie ;
3. Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs ;
4. Ministère du Tourisme ;
5. Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME ;
6. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

e) Année 2015 (prévision) :

Pour l'année 2015, les sept (7) derniers ministères intégreront le processus. Ce sont:

1. Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ;
2. Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
3. Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme ;
4. Ministère de la Communication ;
5. Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur ;
6. Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget.

7. Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères

3. Opérationnalisation du Cadre de Dépenses à Moyen terme (CDMT) pour les huit secteurs.

Malgré l'absence d'une nomenclature budgétaire adaptée à l'exécution des CDMT, leur intégration se fait dans le budget classique à travers les Budgets programmes. Les budgets programmes sont la déclinaison des résultats prédéfinis (Objectifs et cibles) par programme, en actions et activités chiffrées.

L'intégration du CDMT se fait à travers les actions et les activités chiffrées qui sont traduites par nature économique (personnel, Biens et Services, Transferts et Investissement).

E. Note présentant la structure des comptes publics dans les livres de la BCEAO

Le Trésor Public dispose de 202 comptes ouverts dans les livres de l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan. Ces comptes sont subdivisés en trois (3) catégories déclinées comme suit :

- Comptes ordinaires des trésors nationaux ;
- Comptes ordinaires des autres comptables publics ;
- Comptes ordinaires des autres titulaires divers.

1. Comptes ordinaires des trésors nationaux

Cette catégorie de compte recense les comptes ouverts par les structures du Trésor Public. Ces comptes sont au nombre de 91 et regroupent essentiellement :

- l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) ;
- la Recette Générale des Finances (RGF) ;
- la Paierie Générale du Trésor (PGT) ;
- la Paierie Générale des Armées (PGA) ;
- la Trésorerie Générale d'Abidjan Nord (TGAN) ;
- la Trésorerie Générale d'Abidjan Sud (TGAS) ;
- la Trésorerie Générale pour l'Etranger (TGE) ;
- la Trésorerie Générale d'Abidjan Centre (TGAC) ;
- la Trésorerie Générale des Institutions de la République (TGIR) ;
- les Trésoreries Principales ;
- les Recettes des Impôts et des Douanes.

L'une des spécificités dans la gestion des comptes de cette catégorie est le nivellement quotidien des comptes de recettes sur le compte principal du Trésor Public géré par l'ACCT.

Cette opération se fait de façon séquentielle à trois niveaux :

- nivellement des comptes de recettes sur les comptes centralisateurs par zone ;
- nivellement des comptes centralisateurs sur le compte de la Recette Générale des Finances (RGF) ;
- nivellement du compte de la RGF sur le compte de l'ACCT.

L'on note toutefois que les comptes des trésoreries et des paieries ne sont pas nivelés.

2. Comptes ordinaires des autres comptables publics

Cette catégorie répertorie les comptes ouverts par les structures publiques. Ces comptes sont au nombre de 74 et regroupent essentiellement les comptes spéciaux et les fonds publics.

Ces comptes ne font pas l'objet de nivellement.

3. Comptes ordinaires des autres titulaires divers

Cette catégorie regroupe les comptes ouverts pour le compte de certains projets et programmes. Ces comptes sont au nombre de 37 et ne font pas l'objet de nivellement.

4. Répartition des comptes du secteur public par banque et par détenteur au 31 décembre 2013

Tableau 35 : Répartition des comptes du secteur public par banque et par détenteur : nombre de comptes

BANQUE	DETENTEUR DU COMPTE								TOTAL
	APU	COLLECTIVITE	EN LIQUIDATION	EPA	EPIC	SÉCURITÉ SOCIALE	SODESIM	AUTRES	
ACCD	689	114	21	223	104	5	51	68	1 275
ACCESS BANK	1								1
BACI	68		1	1	26	1	36	13	146
BCEAO	113								113
BFA	5					4	1		10
BICI				5		5			10
BIAO	67			2	2	4		10	85
BICICI	25			13	14	3	53		109
BNI	683	183	1	8	121		15	93	1 104
BOA	3				5	2	11		21
BRIDGE BANK	12	1		1		1			15
BRS	3			3		1			7
CITI BANK	21				10	5	25		61
CNCE	23				2			1	46
DIAMOND BK	2						2		4
ECOBANK	30			5			2		37
SGBCI	58			15		3		6	82
SIB	55	4	13	3		3	1		79
UBA	2				1				3
VERSUS BANK	5				1	3			9
TOTAL	1 865	302	36	279	286	40	198	191	3 177
ENSEMBLE HORS ACCD	1 176	188	15	56	182	35	147	123	1 922

Source : DGTCP

L'Etat et ses démembrés détiennent au total 3197 comptes auprès du système bancaire dont 1275 ouverts à la Banque des Dépôts du Trésor (ACCD). La BNI avec 1104 comptes, concentre à elle seule 61,03% des comptes ouverts auprès des banques commerciales.

Tableau 36 : Répartition des comptes du secteur public par banque et par détenteur : soldes des comptes

BANQUE	DETENTEUR DU COMPTE								TOTAL
	APU	COLLECTIVITE	EN LIQUIDATION	EPA	EPIC	SECURITE SOCIALE	SODESIM	AUTRES	
ACCD	65 774 076 909	5 193 836 418	1 588 808 602	25 643 718 338	9 612 863 642	800 517 600	5 470 635 720	895 765 685	114 079 222 903
ACCESS BANK	11 638 739								11 638 739
BACI									
BCEAO	138 689 144 250								138 689 144 250
BFA	-10 570 904 108					46 958 382	7 563 002		-10 516 472 324
BICI									
BIAO	1 790 203 385			40 297 653	102 398	3 631 790 249		133 793	5 662 527 478
BICICI*	-16 400 000 000			519 802	1 194 409 572	-1	-3 991 957 755	-1 238 692 516	-20 425 800 808
BNI	40 645 927 413	1 116 083 591	259 691 214	29 993 977	1 174 225 641	1 133 951 230	7 339 738 730	81 719 629 786	81 719 629 786
BOA	-16 110 248 200				2 342 126 981	175 102 053	5 108 682 467		-8 394 376 695
BRIDGE BANK	22 044 292 752	247 839 870		67 836 243		0			23 328 165 334
BRS	3 558 622			1 052 295 772		4 047 262 501			5 103 116 992
CITI BANK	6 431 205 540				119 696 163	183 190 609	5 795 155 764		12 529 248 076
CNCE*									
DIAMOND BK	520 490 412						33 410 474		553 900 886
ECOBANK	-5 234 213 538			-4 640 699			463 713		-5 233 786 733
SGBCI	1 471 479 540			826 656 413		47 463 362		48 377	2 349 647 994
SIB	2 347 653 992		45 107 044			2 687 807 656			5 480 488 692
UBA	2 689 875 030				29 903 552				2 712 780 582
VERSUS BANK	817 645 909					106 003 156			1 083 647 119
TOTAL	235 240 918 080	6 557 349 848	1 808 529 866	27 063 338 275	14 466 329 947	14 634 244 557	13 656 900 101	6 996 994 076	320 799 961 632
ENSEMBLE HORS ACCD	169 517 831 119	1 363 913 438	304 721 256	2 019 573 453	4 853 466 340	14 333 726 951	8 180 268 383	6 101 22 5 381	206 680 739 260

Source : DGTCP

NB : Les données de la BICICI sont provisoires,

La BACI et la CNCE n'ont pas encore communiqué leurs données.

F. Plan de trésorerie prévisionnel pour 2014

n.a.

G. Balance générale de comptes au 31/12/2012 et au 31/12/2013.

Voir annexe.

VIII. REFORME DES ENTREPRISES PUBLIQUES

A. Le rapport sur la situation financière des entreprises publiques

1. Rapport sur la stratégie de réduction de 25% du portefeuille de l'Etat

Pour rappel, le Conseil des Ministres, en sa séance du mercredi 29 juin 2011, a pris des mesures se rapportant à une meilleure gestion des entreprises publiques, dont la réduction de 25% de leur nombre.

Ainsi, le Conseil des Ministres, en sa séance du 26 mai 2012, a approuvé la privatisation et la liquidation de certaines sociétés à défaut d'obtenir un repreneur crédible pour leur privatisation, la fusion des groupes d'entreprises et la restructuration financière de plusieurs entreprises. Cette communication ainsi que l'attestation du Secrétaire Général du Gouvernement ont été transmises à la mission FMI lors de la 2ème revue du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du 19 septembre au 3 octobre 2012.

A ce jour, il convient d'indiquer que les diligences relatives au programme de privatisation des entreprises publiques ont été transférées au Comité de Privatisation.

Quant à la restructuration financière des entreprises publiques, les actions réalisées en la matière ont consisté à actualiser la liste des entreprises concernées selon les résultats des entreprises publiques au 31 décembre 2012 et à transmettre des courriers à ces entreprises, afin qu'elles élaborent leurs plans de redressement, avec un délai de réalisation de quarante-cinq (45) jours. Ainsi, sur un total de douze (12) sociétés concernées, sept (7) ont soumis leur plan de restructuration pour observations à la DPP. Il s'agit de la Poste Côte d'Ivoire, de la SOTRA, du BNETD, de la CIDT, de l'INS, de VITIB et de la SNPECI. Des relances ont été transmises aux sociétés qui n'ont pas encore transmis leur plan de restructuration, à savoir l'INIE, la RTI et l'AGEF.

A toutes fins utiles, il faut indiquer que la Poste de Côte d'Ivoire et la SOTRA bénéficient d'un plan de restructuration financière approuvé par le Conseil des Ministres. Les sociétés COTIVO et FTG ont été admises au bénéfice du redressement judiciaire respectivement les 15 mai et 10 avril 2013. Quant à l'UTEXI, elle a été reprise par un opérateur économique ivoirien le 12 octobre 2012.

2. Arriérés de cotisation sociale des entreprises publiques

Cette diligence est en cours d'exécution.

3. Programme de privatisation des entreprises publiques en 2013 et note sur les recettes probables

Comme indiqué dans la section sur la stratégie de réduction du portefeuille de l'Etat, les diligences relatives au programme de privatisation des entreprises publiques ont été transférées au Comité de Privatisation.

4. Effectivité des paiements des dividendes

Par soit transmis n°5576/MPMEF/DGTCP/ACCC/ZSE en date du 23 décembre 2013, l'ACCC a fourni la situation des arriérés et dividendes de l'exercice 2012, recouvrés en 2013. L'examen de cette situation révèle que le montant total à recouvrer par l'ACCC s'élève à 34 970 642 183 FCFA et est réparti comme suit :

- les arriérés de l'exercice 2009 et 2011 : 12 980 800 000 FCFA ;
- les dividendes ordonnancés au titre de l'exercice 2012 : 21 989 842 183 FCFA.

Au 23 décembre 2013, le montant effectivement recouvré s'élève à 34 973 375 595 FCFA, soit un taux de recouvrement légèrement au-dessus de 100%. L'écart positif observé correspond aux régularisations effectuées au niveau des dividendes versés par la BRVM et le DCBR.

5. Situation des dettes extérieures contractées par les entités publiques

Il s'agit de fournir non seulement la liste des entreprises à participation financière publique qui ont contracté des dettes extérieures, en indiquant si la dette a été garantie par l'Etat, mais également la valeur des encours de ces dettes à fin 2012 réparti par entité et créancier. Cette diligence est en cours d'exécution.

B. Point sur la situation financière de la compagnie Air Côte d'Ivoire et ses relations financières avec l'Etat

Pour rappel, la société Air Côte d'Ivoire est une société à participation financière publique majoritaire créée le 15 Mai 2012. Son capital social a été arrêté à hauteur de 25 milliards FCFA et se décompose comme suit :

- pour l'actionnaire A (Etat de Côte d'Ivoire) : 65%, soit 16,25 milliards FCFA ;
- pour l'actionnaire B : 35%, soit 8,75 milliards FCFA, répartis entre :
 - Air France Finance : 20%, soit 5 milliards FCFA ;
 - GOLDEN ROAD: 15%, soit 3,75 milliards FCFA.

Il convient de noter que cet actionnaire a fait son entrée dans le capital de la compagnie, en remplacement de l'actionnaire AdP-CI qui est sorti du capital social.

L'Etat de Côte d'Ivoire a, à ce jour, honoré la totalité de ses engagements.

En ce qui concerne les garanties de l'Etat, deux (2) d'un montant de 200 000 USD chacun, pour la location des deux premiers avions A319, ont été accordées les 1^{er} et 23 octobre 2012. L'Etat de Côte d'Ivoire a, par ailleurs, accordé une troisième garantie de 135 000 USD le 23 juillet 2013 pour le troisième avion A319, après information du FMI.

Au titre de l'exploitation des lignes domestiques, l'Etat s'engage à octroyer une subvention en vue de compenser les déficits qui seront enregistrés et ainsi préserver l'équilibre financier de la compagnie. Cependant, le réseau domestique n'étant pas encore opérationnel, aucune subvention n'a été apportée à ce jour. Le montant de la subvention à accorder pour l'année 2014 a été estimé à 3,18 milliards FCFA par Air Côte d'Ivoire.

L'Etat de Côte d'Ivoire suivra de près le plan stratégique d'Air Côte d'Ivoire et fera appel, si besoin, à l'appui de professionnels dans le secteur. L'objectif de l'Etat est de réduire graduellement sa participation dans la compagnie.

C. Point sur les progrès accomplis dans la restructuration des entreprises publiques

n.a.

IX. SECTEUR MONÉTAIRE ET FINANCIER

A. Note sur la situation monétaire à fin décembre 2013 et perspectives pour 2014

1. Note sur la situation monétaire à fin novembre 2013

Comparés à leur niveaux à fin décembre 2012, les agrégats monétaires à fin novembre 2013 se caractérisent par :

- une baisse des avoirs extérieurs nets de 107,0 milliards ;
- une hausse du crédit intérieur de 548,6 milliards ;
- une expansion de la masse monétaire de 272,1 milliards ;
- une hausse des interventions de l'Institut d'émission en faveur des banques et établissements financiers de 111,4 milliards ;
- une augmentation des autres postes nets de 169,5 milliards.

a) Contreparties de la masse monétaire

(1) Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire sont ressortis à 1.448,9 milliards en novembre 2013 contre 1.555,9 milliards à fin décembre 2012, soit une diminution de 107,0 milliards. Cette réduction des avoirs extérieurs nets est amenée par la dégradation de la position extérieure nette de l'Institut d'émission et des banques, respectivement de 34,9 et 72,0 milliards.

L'évolution de la position extérieure nette de la Banque Centrale a été imprimée principalement par la hausse de ses engagements extérieurs (+102,8 milliards), en relation avec les appuis extérieurs reçus et la variation des exigibles notamment les dépôts des institutions étrangères et communautaires, respectivement de 23,8 et 86,5 dont l'effet a été atténué par la hausse de ses avoirs extérieurs bruts (+67,9 milliards) tirée par l'amélioration de la position créditrice en compte de disponibilités extérieures (+79,0 milliards).

De même, l'évolution des avoirs extérieurs nets des banques (-72,0 milliards) est amenée par les opérations avec les correspondants extérieurs (-106,4 milliards) dont l'effet a été tempéré par les autres transactions extérieures à (+33,4 milliards). Le taux de rapatriement des recettes d'exportation via la BCEAO est estimé à fin novembre 2013 à 16,6%.

Ces progressions en baisse des Avoirs Extérieurs Nets sont imputables aux fortes importations nécessitées par la poursuite des grands chantiers d'investissements publics.

(2) Crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 548,6 milliards en s'établissant à 3.990,1 milliards à fin novembre 2013, après 3.441,5 milliards en décembre 2012. Cet accroissement du crédit intérieur est induit par les hausses conjuguées de l'endettement bancaire net de l'État (+170,0 milliards) et des crédits à l'économie (378,7 milliards).

- Position Nette du Gouvernement (P.N.G.)

La PNG ressort à 1.303,2 milliards à fin novembre 2013 milliards contre 1.133,2 milliards en décembre 2012, soit une dégradation de 170,0 milliards en liaison notamment avec les appuis budgétaires reçus dans le cadre du programme économique appuyé par la FEC et des concours reçus des banques du fait de l'acquisition de titres publics émis.

- Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 2.687,0 milliards à fin novembre 2013 contre 2.308,3 milliards un an plus tôt, enregistrant ainsi un accroissement de 378,7 milliards induit par les crédits ordinaires (+387,5 milliards), en relation avec le regain d'activités.

- Crédits de campagne

Les crédits de campagne ont régressé de 8,8 milliards sur la période sous revue en se chiffrant à 147,2 contre 156,0 milliards à fin décembre 2012 malgré une campagne plus importante que la précédente pour les principaux produits d'exportation à l'exception du café.

- Crédits ordinaires

L'encours des crédits ordinaires s'est établi à 2.539,7 milliards en novembre 2013 contre 2.152,3 milliards à fin décembre 2012, soit une hausse de 387,5 milliards s'expliquant par la reprise économique et le retour de la confiance chez les banquiers et les investisseurs.

b) *Masse monétaire et ses composantes*

(1) *Évolution de la masse monétaire*

A fin novembre 2013, la masse monétaire s'établit à 5.183,6 milliards après 4.911,4 un an plus tôt, enregistrant ainsi une augmentation de 272,1 milliards. Au niveau de ses composantes, cette progression se traduit par des évolutions contrastées de la monnaie fiduciaire (-27,2 milliards) et de la monnaie scripturale (+299,3 milliards). Le repli de la monnaie fiduciaire en faveur de la monnaie scripturale est lié à la perception du climat sécuritaire qui conduit les opérateurs économiques à mettre leurs avoirs à l'abri auprès du système bancaire et aussi parce que la reprise économique est tirée par les grands travaux d'investissements du secteur formel.

(2) *Évolution des composantes de la masse monétaire*

La circulation fiduciaire est ressortie à 1.564,2 milliards à fin novembre 2013, en baisse de 27,2 milliards par rapport à décembre 2012. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est passée de 32,4% à fin décembre 2012 à 30,2% à fin novembre 2013.

La monnaie scripturale a augmenté de 299,3 milliards en passant de 3.320,1 milliards à fin décembre 2012 à 3.619,4 milliards à fin novembre 2013, en raison notamment de la progression des dépôts à terme (+121,2 milliards) et aussi, des dépôts à vue de (+178,1 milliards).

2. *Projections monétaires et du crédit pour 2013-14*

Les projections monétaires 2013-2014 s'appuient sur les projections du TOFE (version de septembre 2013) et du secteur réel (cadre macroéconomique de la DCPE) relatives à la période 2013-2014.

a) *Projections monétaires à fin 2013*

Par rapport aux réalisations de fin décembre 2012, les agrégats monétaires devraient se caractériser par :

- une augmentation de la masse monétaire de 419,1 milliards soit une progression de 8,5% ;
- une réduction des avoirs extérieurs nets de 30,8 milliards ;
- un accroissement net du crédit intérieur de 467,8 milliards ;
- une baisse des interventions de l'Institut d'Émission de 98,3 milliards ;
- un coefficient de liquidité k en baisse s'établissant à 0,377 après 0,390 en 2012.

(1) Contreparties de la masse monétaire

(a) Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets devraient se situer à 1.525,2 milliards à fin décembre 2013 contre 1.555,9 milliards en décembre 2012, soit un dégonflement de 30,8 milliards en liaison avec l'augmentation des importations accompagnant la poursuite des grands chantiers publics.

(b) Crédit intérieur

Le crédit intérieur est projeté à 3.909,3 milliards contre 3.441,5 milliards à fin décembre 2012, soit une hausse de 467,8 milliards. Il se répartirait en PNG pour 1.393,1 milliards et en crédits à l'économie pour 2.516,2 milliards.

- Position Nette du Gouvernement

La PNG devrait ressortir à 1.393,1 milliards au terme de l'année 2013 contre 1.133,2 milliards en 2012, soit une accroissement de 259,9 milliards en liaison notamment avec les concours du système bancaire adossés sur l'acquisition des titres publics émis et les concours reçus du Fonds monétaire international dans le cadre du programme économique et financier soutenu par la facilité élargie de crédit.

- Crédits à l'Économie

L'encours des crédits à l'économie ressortirait à 2.516,2 milliards à fin décembre 2013 contre 2.308,3 milliards un an plus tôt, s'inscrivant ainsi en hausse de 207,9 milliards, soit une progression de 9%. Cet accroissement des crédits à l'économie serait amené par l'augmentation des crédits de court terme (+162,9 milliards) et la hausse des crédits de moyen et long terme (+45,0 milliards). Les crédits de campagne se consolideraient seulement de 2 milliards.

La progression attendue des crédits à l'économie s'expliquerait par la vigueur de la reprise de l'activité économique et la confiance inspirée par cette reprise chez les opérateurs économiques et le système bancaire.

(2) Masse monétaire et composantes

(a) Masse monétaire

La masse monétaire ressortirait à 5.330,6 milliards en 2013 contre 4.911,4 milliards un an plus tôt, en hausse de 419,1 milliards par rapport à son niveau de fin décembre 2012, soit une progression de 8,5% se situant dans le sillage de la croissance du produit intérieur brut attendu pour 2013. Le coefficient de liquidité s'établirait à 0,377 contre 0,390 enregistré en 2012.

(b) Composantes de la masse monétaire

La circulation fiduciaire s'élèverait à 1.652,5 milliards après 1.591,4 milliards en décembre 2012. Le taux de préférence pour les billets passerait de 0,324 en 2012 à 0,310 en 2013 en liaison avec les retombées des campagnes de sensibilisation sur la bancarisation mais également avec l'ouverture des guichets de nouvelles banques au public.

A fin décembre 2013, les dépôts en banque devraient ressortir à 3.678,1 milliards contre 3.320,1 milliards atteints en 2012, soit une progression attendue de 358,0 milliards.

b) Projections monétaires 2014

Par rapport aux projections monétaires de fin décembre 2013, les agrégats monétaires pour fin décembre 2014 se caractériseraient par :

- une augmentation de la masse monétaire de 506,5 milliards soit une progression de 9,5% ;

- une consolidation des avoirs extérieurs nets de 18,7 milliards ;
- un accroissement net du crédit intérieur de 487,8 milliards ;
- une baisse des interventions de la BCEAO de 77,6 milliards ;
- un coefficient k (inverse de la vitesse de la monnaie) établi à 0,370.

(1) Contreparties de la masse monétaire

(a) Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets ressortiraient à 1.543,9 milliards à fin décembre 2014 contre 1.525,2 milliards en décembre 2013, soit une consolidation de 18,7 milliards qui serait exclusivement amenée par la hausse des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'Émission en liaison avec la bonne tenue des exportations et l'afflux des investissements directs étrangers.

(b) Crédit intérieur

Le crédit intérieur est attendu à 4.397,1 milliards contre 3.909,3 milliards à fin décembre 2013, soit une hausse de 487,8 milliards. Il se répartirait en PNG pour 1.580,3 milliards et en crédits à l'économie pour 2.816,8 milliards.

- Position Nette du Gouvernement

La PNG devrait ressortir à 1.580,3 milliards en 2014 contre 1.393,1 milliards en 2013, soit un désendettement net de l'État de 187,1 milliards.

Cette évolution résulterait principalement de la hausse des dettes (+212,4 milliards) plus importante que celle des créances (+25,3 milliards). L'accroissement des dettes proviendrait essentiellement des concours des banques commerciales (+184,8 milliards) notamment par l'acquisition des nouveaux titres publics émis mais également des appuis budgétaires attendus du FMI dans le cadre du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Le relèvement des créances serait tiré essentiellement par les dépôts de l'Etat dans les banques commerciales.

- Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie ressortirait à 2.806,8 milliards à fin décembre 2014 contre 2.516,2 milliards un an plus tôt, s'inscrivant ainsi en hausse de 300,7 milliards, soit une progression de 11,9%. Cet accroissement serait amené par l'augmentation des crédits de court terme de (+202,7 milliards) et celle des crédits de moyen et long terme (98,0 milliards).

L'augmentation projetée des crédits à l'économie serait en relation avec la reprise économique et la facilitation de l'accès aux crédits bancaires par les PME/PMI en liaison avec l'accompagnement effectué par le fonds de garantie des PME/PMI dont le début des activités est prévu au premier trimestre de 2014.

(2) Masse monétaire et composantes

(a) Masse monétaire

En conséquence de l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'établirait à fin décembre 2014 à 5.837,0 milliards contre 5.330,6 milliards un an plus tôt, en hausse de 506,5 milliards par rapport à son niveau prévu pour 2013, soit une progression attendue de 9,5%. Le coefficient de liquidité s'établirait à 0,370 contre 0,377 en 2013.

(b) Composantes de la masse monétaire

La circulation fiduciaire s'élèverait à 1.751,1 milliards contre 1.652,5 milliards en décembre 2013, soit une hausse de 98,6 milliards. Le taux de préférence pour les billets passerait de 0,310 en 2013 à 0,300 milliards en 2014 en relation avec les effets positifs de la promotion de la bancarisation.

A fin décembre 2014, les dépôts en banque se situeraient à 4.085,9 milliards contre 3.678,1 milliards prévus en 2013, soit une progression attendue de 407,8 milliards.

Les taux moyens débiteurs appliqués aux flux mensuels de nouveaux crédits (y compris les escomptes d'effets) sur la période 2010-2013 sont indiquée dans le tableau suivant :

Tableau 37 : Taux moyen appliqué aux Crédits & Escomptes

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moy.
2010	8,2	8,3	8,3	8,2	7,9	8,1	8,3	8,1	8,2	8,2	8	8,1	8,2
2011	7,9	nd	nd	nd	8,7	7,9	7,9	8,1	8,6	8,4	8,3	8,3	8,2
2012	8,4	7,6	7,9	7,8	7,9	7,9	8,1	7,6	8,2	8,5	7,4	8	7,9
2013	8,7	8	8	7,6	7,6	7,8	7,7	7	7,5	7,4	7	5,9	7,5

Source : BCEAO, enquêtes sur les conditions des banques

Il ressort du tableau 1, que le taux moyen débiteur effectivement appliqué aux nouveaux crédits est en baisse continue depuis 2011, passant de 8,2% en 2011 à 7,5% en 2013. Cela traduit une diminution continue du coût du crédit bancaire sur la période 2011-2013 en liaison avec la normalisation socio-politique, l'amélioration de l'environnement des affaires l'intensification de la reprise des activités économiques favorisant le retour de la confiance des investisseurs et du système bancaire. S'agissant des taux créditeurs appliqués aux dépôts en banque, leur évolution sur la période 2010-2013 est consignée dans le tableau 2.

Tableau 38 : Taux créditeurs appliqués aux dépôts

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moy.
2010	5,4	5,3	5,4	5,2	5,2	5,2	5,2	5	5,2	5,2	5,2	5,4	5,2
2011	5,3	ND	ND	ND	5,4	5	5,4	5,5	5,1	5,4	5,1	5,7	5,3
2012	5	5,4	5,3	5,3	5,3	5,2	5,3	5,2	5,2	5,2	5,3	5,4	5,3
2013	5	5,4	5,3	5,3	5,3	5,2	5,3	5,2	5,2	5,2	5,3	5,4	5,3

Source : BCEAO, enquêtes sur les conditions des banques

Le taux créditeur moyen s'est établi à 5,3% en 2013, identique à son niveau de 2012 et 2011, mais en hausse de 0,1 de point de pourcentage par rapport à 2010. Les taux créditeurs bénéficient de la concurrence entre les banques dont le nombre est passé en 2013 à 24.

3. Évolution de la mise en place des crédits bruts mensuels depuis 2010

Les données sur les nouveaux crédits sont issus de l'enquête mensuelle sur les conditions des banques qui recueille notamment le volume et les conditions des nouvelles lignes de crédit mises en place au cours d'un mois donné.

Il en ressort que le montant global des mises en place de crédits par les banques en 2013 s'élève à 3.239,0 milliards en hausse de 24,6% par rapport à leur niveau de 2012, en liaison avec le retour de la confiance des investisseurs et du système bancaire dans les perspectives de l'économie ivoirienne et son environnement des affaires.

Tableau 39 : Crédit et escomptes

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul
2010	167,9	149	221,1	176,5	204,6	210	178,7	216	258,2	194,5	184,3	207	2367,7

2011	118,9	0	0	0	30	173,4	157	174,2	172,3	150,5	188,1	317,9	1482/
2012	133,1	164,3	186,9	230,8	258	214	233,7	280,5	199,3	206,2	247,3	245,8	2599,9
2013	147	196,1	211,8	211	339,4	223,1	294,9	250,6	231,1	293,6	278,1	562,3	3239

Source : BCEAO, enquêtes sur les conditions des banques

B. Note sur la situation des banques à fin décembre 2013 et perspectives

1. Orientation sectorielle des crédits bancaires au 30 novembre 2013

Au 31 décembre 2013, le système bancaire compte 25 établissements de crédit dont vingt-quatre (24) banques et un (01) établissement financier en activité. Cinq (05) établissements de crédit sont sous surveillance rapprochée de la Commission Bancaire de l'UMOA et un (01) établissement est sous Administration Provisoire.

A fin novembre 2013, l'encours des crédits à l'économie recensés à la Centrale des risques s'est établi à 1.933,1 milliards contre 1.680,7 milliards à fin décembre 2012, soit une hausse de 15% provenant essentiellement des crédits à court terme.

Les crédits à court terme représentent 79,3% de l'ensemble des crédits déclarés par le système bancaire, les financements à moyen terme 18,3% et le long terme 2,4%.

Tableau 40 : Evolution des crédits à court terme et à long terme

Source : BCEAO

Concernant l'orientation sectorielle, les branches secondaires et tertiaires sont prépondérantes avec des niveaux de financements importants de la part des établissements de crédit, respectivement de 33,4% et 62,2%.

Les concours au secteur primaire restent faibles (4,4%).

Tableau 41 : Répartition des crédits à l'économie par secteur

Source : BCEAO

2. Évolution des emplois et ressources des banques à fin novembre 2013

Le système bancaire ivoirien à fin novembre 2013 est caractérisé par un excédent de trésorerie de 348,4 Mds de FCFA contre 509,9 Mds de FCFA à fin décembre 2012, comme retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 42 : Evolution des emplois et ressources des banques à fin novembre 2013

Source : BCEAO

A l'analyse, il ressort que les ressources et les emplois des établissements de crédit se sont respectivement accrus de 9,3% et 14,9% sur la période sous revue. En effet, les ressources se sont établies à 4.602,4 Mds FCFA en novembre 2013 contre 4.211,7 Mds FCFA en décembre 2012, soit une hausse de 390,7 Mds FCFA. De même, les emplois se sont améliorés à 4.254 Mds FCFA (fin novembre 2013) contre 3.701,8 Mds FCFA (fin décembre 2012), soit une hausse de 552,2 Mds FCFA. A fin novembre 2013, les crédits en souffrance représentent 3,3% des crédits à la clientèle (contre 3,8% à fin décembre 2012).

3. Respect du dispositif prudentiel par les établissements de crédit

Le tableau ci-après fait ressortir les infractions des banques vis à vis du dispositif prudentiel.

Tableau 43 : Dispositif prudentiel des établissements de crédit

Ratio	norme	Nombre d'infractions au 30 juin 2011	Nombre d'infractions au 31 décembre 2011	Nombre d'infractions au 30 juin 2012	Nombre d'infractions au 31 décembre 2012	Nombre d'infractions au 31 décembre 2013
Nombre de banques		21	21	23	23	24
Fonds Propres Base (FPB)	Minimum 5000 millions de FCFA	10	9	9	8	7
Ratio de couverture des risques	Minimum = 8%	7	7	7	7	4
Coefficient de division des risques :	-	-	-	-		
* Limitation des risques individuels	Maximum = 75%	12	14	11	10	12
* Limitation des grands risques	Maximum = 8 x FPE	7	7	7	6	3
Coefficient de liquidité	Minimum = 75%	4	4	5	7	6
Couverture des emplois à MLT par des ressources stables	Minimum = 50%	10	9	10	13	4

Participations	Max = 25% du capital social minimum	6	6	7	5	4
Immobilisations hors exploitation	Max = 25% des FPB	4	4	4	4	3
Immobilisations et participations	Max = 100% des FPE	8	9	7	7	5
Crédits aux dirigeants	Max = 20% des FPE	9	8	7	7	6
TOTAL		77	77	74	74	54

Source : BCEAO

Il convient de noter l'amélioration du nombre d'infractions depuis la mise en application le 1er janvier 2013 de la décision n°CM/UMOA/022/12/2012 portant révision à 50% minimum la norme du coefficient de couverture des emplois à long et moyen terme par des ressources stables et l'abrogation du ratio de structure du portefeuille applicables aux établissements de crédit de l'UMOA.

Sur la base des déclarations effectuées par les banques à fin décembre 2013, il ressort en nombre d'infractions un total de 54 contre 74 à fin décembre 2012.

4. Qualité du portefeuille des banques

La qualité du portefeuille des banques ivoiriennes s'est légèrement améliorée à fin novembre 2013 par rapport à fin décembre 2012. En effet, le taux brut de dégradation du portefeuille ressort à 15,7% à fin décembre 2012 contre à 14,3% à fin novembre 2013. Quant au taux net de dégradation du portefeuille, il se situe à 3,3% (fin novembre 2013) contre 3,8% (fin décembre 2012).

Tableau 44 : Evolution des indicateurs de qualité des banques

ENSEMBLE DES BANQUES	31 déc. 10	31 déc. 11	31 déc. 12	30 nov. 13
Crédits sains	2 099 573	2 092 565	2 356 387	2 704 443
Court terme	1 389 130	1 404 542	1 514 703	1 709 567
Crédits de campagne	123 108	123 108	156 028	147 238
Crédits ordinaires	1 266 022	1 281 434	1 358 675	1 562 329
Moyen terme	592 466	581 992	706 422	860 270
Long terme	90 229	84 526	106 121	104 006
Crédit bail	27 748	21 505	29 141	30 600
Crédits en souffrance	100 365	128 969	92 428	91 524
Impayés et immobilisés	49 283	71 115	53 328	55 869
Douteux et litigieux	51 082	57 854	39 100	35 655
Total Crédits à l'économie	2 199 938	2 221 534	2 448 815	2 795 967
Provisions	300 266	265 969	345 441	359 409
Créances en souffrance brutes	400 631	394 938	437 869	450 933
Total portefeuille crédits à l'économie	2 500 204	2 487 503	2 794 256	3 155 376
Taux brut de dégradation du portefeuille	16,00%	15,90%	15,70%	14,30%
Taux net de dégradation du portefeuille	4,60%	5,80%	3,80%	3,30%
Taux de provisionnement	74,90%	67,30%	78,90%	79,70%

Source : BCEAO

5. Evolution du taux de bancarisation et démographie des banques depuis 2010

Tableau 45 : Evolution du taux de bancarisation et de démographie des banques

	DECEMBRE 2010	DECEMBRE 2011	DECEMBRE 2012	DECEMBRE 2013
Taux de bancarisation	14,67%	11,54%	23,92%	
Nombre d'établissements de crédit	22	24	24	25

Source : BCEAO

C. Indicateurs de solidité financière à fin décembre 2013

Tableau 46 : Indicateurs de solidité financière à fin décembre 2013

	30/09/13
NORMES DE FONDS PROPRES	
1 Fonds propres effectifs(FPE) / Actifs pondérés en fonction des risques (APFR)	0,110
2 Fonds propres de base (FPB)/Actifs pondérés en fonction des risques	0,100
3 Créances en souffrance nettes des provisions/FPE	0,358
4 Provisions/APFR	0,135
5 Position ouverte nette en devises/FPB	0,056
6 FPE/Total de l'actif	0,060
7 Gros risques/FPE	7,619
8 Position ouverte sur actions et autres participations/FPE	0,067
COMPOSITION ET QUALITE DES ACTIFS	
9 Créances en souffrance brutes/Total crédits	0,16%
10 Total des prêts/Total de l'actif	0,57%
11 Crédits aux 5 plus grands emprunteurs/FPE	3,25%
12 Provisions/Créances en souffrance brutes	0,79%
13 Répartition sectorielle des crédits	100,00%
0 Agriculture, Chasse, Sylviculture et Pêche	4,65%
0 Industries extractives	0,76%
0 Industries manufacturières	21,06%
0 Electricité, gaz et eau	5,11%
0 Bâtiment et travaux publics	3,47%
0 Commerce de gros et de détail	35,25%
0 Transports, entrepôts et communication	13,69%
0 Banque, assurance, affaires immobilières et services	8,54%
0 Services à la collectivité, sociétés et particuliers	7,46%
14 Répartition géographique des crédits/Total crédits	
0 UMOA	99,90%
0 RESTE DU MONDE	0,10%
15 Dépôts de la clientèle/Total des prêts bruts	1,36%
RESULTATS ET RENTABILITE	
16 Rendement des actifs-ROA (RE/Total de l'actif)	0,00%
17 Rentabilité des fonds propres-ROE (RE/FPE)	0,00%
18 Marge d'intérêts / RBE	0,00%
19 Coût moyen des fonds empruntés (Agios / Fonds empruntés)	0,00%
20 Taux d'intérêt moyen sur crédits (Produits sur les opérations de prêts/ Encours de crédits)	0,00%
21 Marge d'intérêt moyenne (Taux d'intérêt moyen sur crédits – Coût moyen des fonds empruntés)	0,00%
22 Charges générales d'exploitation/RBE	0,00%
23 Charges de personnel/Total des charges administratives	0,00%
24 Revenu des transactions/Total des produits	0,00%
25 Écart entre les taux interbancaires plafond et plancher	3,75%
26 Écart entre le taux débiteur et le taux créditeur de base	-7,43% (a)
LIQUIDITE	
27 Actifs liquides/Total de l'actif	0,49%
28 Actifs liquides/Passif à court terme	0,97%
29 Actifs liquides/Total des dépôts	0,63%
30 Passifs libellés en devises/Total du passif	0,00%

(a) Données à fin juin 2013, les informations relatives aux conditions de banque étant disponibles semestriellement.

Source : BCEAO

D. Restructuration des banques publiques et la préparation de la stratégie du développement du secteur financier

1. Note sur l'état d'avancement des études de valorisation des banques publiques et chronogramme de finalisation

Dans le cadre de la réforme du secteur financier, le Gouvernement s'est engagé à adopter en Conseil des Ministres un plan d'actions assorti d'un chronogramme pour la restructuration des banques à participation financière publique.

Pour assurer le suivi et le contrôle de la bonne exécution de ce projet, un comité dénommé "Commissariat à la restructuration des banques à participation financière publique majoritaire" a été mis en place, par arrêté n°335 du MPMEF, en date du 4 juillet 2013. Il est composé des représentants de la Présidence de la République, la Primature, la BCEA et du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances d'alors.

Ainsi, sous la supervision du Commissariat, trois consultants ont été sélectionnés à l'issue d'un appel d'offres restreint, pour la réalisation de deux (02) types d'études, à savoir :

- les études de valorisation et de modes de cession des parts de l'Etat dans le capital social de la BIAO-CI et de la SIB à réaliser respectivement par les groupements HUDSON & CIE – IMPAXIS SECURITIES et HUDSON & CIE - CGF BOURSE, dont les rapports ont été transmis au Comité de Privatisation ;
- l'étude relative à la création d'un pôle bancaire public performant, à travers la restructuration des cinq (05) banques à capitaux publics majoritaires (BFA, BHCI, BNI, CNCE et Versus Bank), à réaliser par le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS ADVISORY (PWC Advisory). Il s'agissait en effet, d'établir un diagnostic détaillé (opérationnel, stratégique, financier, juridique, fiscal et social) de chacune des banques, avant de formuler des recommandations pour la création d'un pôle bancaire public performant capable d'accompagner les politiques sectorielles du Gouvernement ivoirien.
- Par ailleurs, le département des marchés monétaires et des capitaux du Fond Monétaire International (FMI) a conduit une mission d'assistance technique du 2 au 13 septembre 2013 afin de conseiller utilement l'Etat de Côte d'Ivoire sur les recommandations proposées par les consultants.

S'agissant des études relatives à la BIAO-CI et à la SIB, les rapports provisoires transmis par les consultants ainsi que les diligences s'y rapportant ont été transférés au Comité de Privatisation.

Quant à la restructuration des banques à participation financière publique majoritaire, les principales activités suivantes ont été réalisées :

- le lancement officiel de la mission, le 3 juin 2013 ;
- l'élaboration des rapports provisoires de diagnostics (stratégique, financier, opérationnel, juridique, fiscal et social) et l'organisation d'ateliers de restitution desdits rapports au management des banques, du 15 au 18 juillet 2013 ;
- la transmission, le 6 août 2013, des rapports provisoires des diagnostics (phase 1) et leur validation au cours du comité de pilotage du 28 août 2013 ;
- les entretiens avec les acteurs de référence du secteur bancaire, à savoir la BAD le 28 août 2013 et l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire, (APBEF-CI) et la mission AFRITAC FMI, le 10 septembre 2013 ;
- la transmission le 20 septembre 2013, des rapports provisoires relatifs aux options stratégiques (phase 2) ;
- la transmission le 08 novembre 2013 du rapport prenant en compte les observations des membres du Commissariat à la restructuration ;
- la rédaction et la transmission au Ministère auprès du premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, de la Communication en Conseil des Ministres relative à la restructuration du

portefeuille bancaire de l'Etat, par les services compétents du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget ;

- la transmission du rapport final le 19 décembre 2013 par le cabinet PWC Advisory ;
- la tenue effective d'un 5ème COPIL relatif à la validation du rapport définitif et permettant de finaliser la Mission, le 28 janvier 2014.

Les diligences à mettre en œuvre sont l'approbation par le Conseil des Ministres du plan d'actions établi à l'issue des études et la mise en œuvre effective desdites actions.

X. SECTEUR EXTERIEUR : BALANCE DES PAIEMENTS

A. Balance des paiements

1. Estimation de la balance des paiements 2013

En 2013, le compte courant ressortirait déficitaire de 238,1 milliards après un déficit de 473,0 milliards en 2012, soit une amélioration de 234,9 milliards induite par la bonne tenue de la balance des biens et la réduction des déficits structurels des revenus primaire et secondaire.

La balance des biens se consoliderait du fait d'une augmentation des exportations plus forte que celle des importations. La balance des services se dégraderait, en liaison avec la hausse des dépenses de fret et assurances. Le compte du revenu primaire enregistrerait une légère amélioration, en relation avec la baisse des intérêts dus aux non-résidents au titre de la dette publique. Le compte du revenu secondaire connaîtrait un déficit moindre que celui de l'année antérieure, sous l'effet des entrées de ressources liées aux aides budgétaires.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif moins élevé que celui de l'année précédente, en raison d'une baisse des annulations de dettes obtenues.

Le compte financier serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, amené par les investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille entrants.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait négatif de 30,8 milliards de FCFA après un solde négatif de 256,0 milliards de FCFA en 2012.

2. Balance des paiements prévisionnelles 2014

En 2014, le compte courant ressortirait déficitaire de 65,4 milliards après un déficit de 238,1 milliards en 2013, soit une amélioration de 172,7 milliards induite par la bonne tenue de la balance des biens et la réduction du déficit structurel du compte du revenu secondaire.

La balance des biens se consoliderait du fait d'une augmentation des exportations plus forte que celle des importations. La balance des services se dégraderait, en liaison avec la hausse des dépenses de fret et assurances. Le déficit du compte du revenu primaire se creuserait, en relation avec la hausse des revenus d'investissement dus aux non-résidents. Le compte du revenu secondaire connaîtrait un déficit moindre que celui de l'année antérieure, sous l'effet des entrées de ressources liées aux aides budgétaires.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif plus élevé que celui de l'année précédente, en raison des entrées de ressources au titre des dons projets.

Le compte financier serait caractérisé par une acquisition nette d'actifs financiers, sous l'impulsion des autres investissements.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait positif de 18,7 milliards de FCFA après un solde négatif de 30,8 milliards de FCFA en 2013.

3. Evolution de la balance des paiements

Tableau 47 : Evolution de la balance des paiements 2010-2014

(Montants en milliards de FCFA)	2010	2011	2012 *	2013 *	2014 *
			Est.	Prev.	Proj.
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	230,1	1 256,4	-473,0	-238,1	-65,4
1- Biens et services	900,3	1 974,4	430,8	497,7	682,9
Balance des biens	1 793,7	2 816,3	1 360,4	1 526,2	1 778,4
Exportations de biens FOB dont :	5 651,2	5 962,1	6 041,0	6 584,7	7 144,4
Dont intra-UEMOA	518,9	587,0	587,0	587,0	587,0
Réexportations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Importations de biens FOB	-3 857,5	-3 145,7	-4 680,6	-5 058,5	-5 366,0
Importations de biens CAF dont :	-4 544,2	-3 595,6	-5 506,6	-5 951,2	-6 312,9
Dont intra-UEMOA	-125,1	-148,0	-187,0	-187,0	-187,0
Balance des services	-893,3	-842,0	-929,6	-1 028,5	-1 095,5
Crédit	585,9	479,8	491,3	507,0	533,4
Dont voyage	99,5	85,1	87,1	89,9	94,6
Débit	-1 479,3	-1 321,7	-1 420,9	-1 535,5	-1 628,9
Dont fret et assurances	-662,8	-560,6	-826,0	-892,7	-946,9
2- Revenu primaire	-452,7	-466,3	-625,5	-524,8	-562,7
Dont intérêts sur la dette	-128,1	-129,7	-252,2	-106,3	-95,6
3- Revenu secondaire	-217,6	-251,6	-278,3	-210,9	-185,6
- Administrations publiques	35,4	-13,9	-22,1	68,2	117,1
Dont aides budgétaires	65,8	11,0	29,7	105,2	156,6
- Autres secteurs	-253,0	-237,7	-256,2	-279,2	-302,7
Dont transferts de fonds des migrants	148,5	157,3	159,8	160,3	160,8
b- Compte de capital (4+5)	583,6	73,0	4 141,5	122,3	221,3
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	583,9	73,1	4 141,5	122,3	221,3
- Administrations publiques	583,9	72,9	4 141,5	122,3	221,3
Remises de dette	542,9	51,0	4 090,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	41,0	21,9	51,5	122,3	221,3
- Autres secteurs	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
c- Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	813,7	1 329,4	3 668,5	-115,8	155,9
d- Compte financier (6+7+8+9)	566,7	879,7	3 924,5	-85,0	137,2
6- Investissement direct	-155,6	-135,3	-149,8	-168,0	-187,4
7- Investissements de portefeuille	-230,0	-49,6	-60,5	-147,2	-153,2
8- Dérivés financiers	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	948,6	1 064,4	4 134,8	230,2	477,9
- Administrations publiques	446,1	-413,7	3 727,4	-214,4	-95,0
- Tirages	199,7	403,4	86,5	402,0	364,9
- Variations des arriérés	-386,8	47,1	-195,8	-16,8	-24,8
- Rééchelonnement	0,0	197,6	364,3	0,0	0,0
- Autre financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Amortissements	-257,4	-233,8	-3 982,4	-170,8	-245,1
- Autres secteurs	502,5	1 478,1	407,4	444,6	572,9
Pour mémoire : financement exceptionnel	156,1	295,7	4 258,5	-16,8	-24,8
- Variations des arriérés	-386,8	47,1	-195,8	-16,8	-24,8
- Rééchelonnement	0,0	197,6	364,3	0,0	0,0
- Remise de dettes	542,9	51,0	4 090,0	0,0	0,0
- Autres (financement à rechercher)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
e- Erreurs et omissions nettes	-12,3	-21,0	0,0	0,0	0,0
f- Solde global (a+b-c+d-e)	-234,6	-428,7	-256,0	30,8	-18,7
g- Ecart d'évaluation	1,6	-1,2	0,0	0,0	0,0
h- Variation des avoirs extérieurs nets	-236,2	-427,5	256,0	30,8	-18,7
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s(%)	116,9	144,2	107,1	107,5	109,8
Degré d'ouverture : (Export b&s+ Import b&s)/(2*PIB) (%)	51,0	48,0	50,1	48,4	46,6
Balance courante/PIB (%)	2,0	11,1	-3,8	-1,7	-0,4
Balance courante hors dons/PIB (%)	1,4	11,0	-4,0	-2,4	-1,4
Balance courante hors dons publics (en milliards de FCFA)	164,3	1 245,4	-502,7	-343,3	-222,0
Investissements directs étrangers/PIB (%)	1,4	1,2	1,2	1,2	1,2
Taux de progression des IDE (%)	-14,8	-13,1	10,9	12,1	11,6
P.I.B.	11 352,2	11 360,0	12 600,0	14 126,0	15 760,0
Solde global/PIB (%)	2,1	3,8	-2,0	-0,2	0,1

Source : BCEAO

B. Balance des paiements pour le secteur des hydrocarbures

(Pétrole brut et produits raffinés): export, import de biens intermédiaires et d'investissement, dividendes et intérêts, prêts et amortissements, etc

Ce détail n'a pas été fourni. Mais il est renseigné en parti par le tableau 21 dont voici la copie.

	2012 (a)	PC 2013 (b)	Ecart (a-b)
--	----------	-------------	-------------

Production (KT)	3 142	3 104	-1,21%
Vente(KT)	3 171	3 198	0,85%
Côte d'Ivoire	1 375	1 407	2,33%
Export Terre	163	274	68,10%
Export Mer	1 633	1 517	-7,10%
Chiffre d'Affaire (Millions FCFA)	1 603 066	1 566 443	-2,28%
Stockage & Proccessing (Millions FCFA)	1677	246	-85,33%
Vente (MF CFA)	1 601 389	1 566 197	-2,20%
Côte d'Ivoire	731 425	752 157	2,83%
Export Terre	85 097	133 799	57,23%
Export Mer	784 867	680 241	-13,33%

C. Note sur l'évolution des investissements directs étrangers

n.a.

XI. PND, BONNE GOUVERNANCE, STATISTIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

A. La mise en œuvre du PND

1. Point sur la mise en œuvre du PND

Présentation des résultats stratégiques de 2012

a) Résultat Stratégique 1

Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée.

Les ressources financières de 2012 prévues pour le financement des actions au titre du résultat stratégique 1 s'élevait à 146,163 milliards F CFA, quant aux dépenses elles s'élèvent à 142,629 milliards F CFA, soit un taux d'absorption de 97,6%.

Objet	Part
Secteur de la gouvernance	40%
Défense et sécurité	34%
Justice et droit de l'homme	08%
Paix et cohésion sociale	11%
Planification, statistique et communication	05%

L'impact 1 représente 23% de l'ensemble des dépenses d'investissement effectuées.

b) Résultat Stratégique 2

La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance répartis dans l'équité.

Les ressources financières affectées aux actions pour la réalisation du résultat stratégique 2 au titre de l'année 2012 s'élèvent à 328,188 milliards de FCFA et les dépenses à 258,165 milliards de FCFA soit un taux d'absorption de 78,7%. Ces ressources ont financé l'ensemble des mesures et réformes engagées par l'Etat pour assainir l'environnement économique

Objet	Part
Assainissement de l'environnement économique	25,5%
infrastructures et services de transport	48,1%
agriculture	18,4%

L'impact 2 représente 42 % des investissements réalisés en 2012.

c) Résultat Stratégique 3

Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité

Le budget au titre l'année 2012 s'élevait à 156,185 milliards de FCFA pour des dépenses de 150,678 milliards de FCFA soit un taux d'absorption 96,5%. Ces dépenses, consacrées aux services sociaux de base, ont financé essentiellement

Objet	Part
le système éducatif	61%
la santé	28%
l'emploi et la protection sociale	08%

Elles représentent 25% de l'ensemble des dépenses d'investissement effectuées en 2012.

d) **Résultat Stratégique 4**

les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité

L'essentiel des progrès a été enregistré au niveau de l'Urbanisme et de l'Habitat. Les ressources s'élevaient, au titre de l'année 2012, à 54,445 milliards de FCFA et les dépenses à 48,841 milliards de FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 89,7%. Ces dépenses concernent les secteurs de

Objet	Part
l'eau potable	38%
l'assainissement, de l'urbanisme et du cadre de vie	37%
l'environnement et de la salubrité	24%
eaux et forêts	01%

L'ensemble de ces dépenses de cet impact représente 8% des dépenses globales d'investissement en 2012.

e) **Résultat Stratégique 5**

Repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif

Les efforts consentis en matière de restauration de l'image du pays portent sur le renforcement des chancelleries et résidences des chefs de missions, le développement des infrastructures du niveau central et le renforcement des capacités des acteurs. A cela, s'ajoute la participation aux sommets internationaux et régionaux.

Les ressources budgétaires prévues, au titre de l'année 2012, s'élevaient à 12,827 milliards de FCFA et les dépenses à 11,943 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 93,1%. Les dépenses de cet impact représentent 2% du total des investissements en 2012.

2. **Les grands projets d'investissement (public et privé)**

a) **Les projets structurants**

Il y a 92 projets structurants qui seront livrés cette année 2014. Le tableau suivant en donne la répartition par secteur.

Tableau 48 : Répartition des projets structurants par secteur

	Nombre de projets structurants
MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	3
AGRICULTURE	10
COMMERCE, ARTISANAT ET PROMOTION DES PME	5
COMMUNICATION	1
MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES PUBLIQUES	5
MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	7
MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	2

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE	5
INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	25
PTIC	2
ENVIRONNEMENT, SALUBRITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	7
SANTE ET VIH/Sida	6
SPORTS ET LOISIRS	3
TRANSPORTS	9
MINISTERE DU TRANSPORT	2

Source : Direction Générale du Plan

b) Etat d'avancement des projets supervisés par l'AGEROUTE

Voir annexe

B. Bonne Gouvernance/environnement des Affaires

1. Rapport d'activités du CEPICI

a) Note sur la liste des grands projets d'investissement privé et leur calendrier d'exécution

Voir annexe

b) Point sur les IDE enregistrés à fin décembre 2013 et les perspectives 2014 - 2016.

Tableau 49 : Tableau synoptiques des investissements directs étrangers 2014 - 2015

Année	Volume des Investissements Directs étrangers en F CFA
2012	119 451 382 054
2013	407 231 220 960
2014 (prévision)	585 719 902 360
2015 (prévision)	870 384 873 058

Source : CEPICI

c) Evolution des investissements privés nationaux à fin décembre 2013 et les perspectives 2014 - 2016

Tableau 50 : Tableau synoptique des investissements directs nationaux 2012 - 2015

Année	Volume des Investissements Directs Nationaux en F CFA
2012	100 033 066 889
2013	106 511 080 142
2014 (prévision)	117 162 188 156
2015 (prévision)	134 736 516 380

Source : CEPICI

d) Evolution des investissements privés dans le secteur agroalimentaire à fin décembre 2013 et les perspectives 2014 – 2016

Tableau 51 : Evolution des investissements privés du secteur agro-alimentaire 2012-2015

Année	Volume des Investissements en F CFA
2012	51 658 048 630
2013	60 531 872 238
2014 (prévision)	72 638 246 686
2015 (prévision)	90 797 808 357

Source : CEPICI

e) Nombre d'entreprises créées en 2012 et en 2013

Tableau 52 : Nombre de création d'entreprises

STATUT JURIDIQUE	NOMBRE D'ENTREPRISES
SA Pluri personnelle	52
SA Un: personnelle	26
SARL Pluri-personnelle	757
SARL uni-personnelle	565
Autre	2
Société Civile Immobilière	15
GIE	5
Entreprise individuelle	1288
Succursale	51
Bureau de Représentation	4
TOTAL	2775

Source : CEPICI

2. Point sur la mise en œuvre des mesures pour améliorer le classement « Doing Business » de la Côte d'Ivoire, et pour l'accès au Millenium Challenge Corporation.

3. Rapport d'activités de l'ANRMP.

Le point des activités réalisées de janvier à décembre 2013 se présente comme suit :

a) LES ACTIVITES

(1) Gestion des recours et dénonciations

Au cours de l'année 2013, la Cellule Recours et Sanctions a enregistré :

- onze (11) recours aux fins de règlement de litige ;
- vingt et une (21) dénonciations aux fins de sanctions ;
- six (06) demandes aux fins d'arbitrage.

La Cellule Recours et Sanctions a tenu seize (16) sessions, au cours desquelles elle a rendu 21 décisions dont 5 annulations de marchés ou de procédures de passation. La Cellule Recours et Sanctions a procédé à 04 règlements à l'amiable.

(2) Gestion des audits indépendants

La Cellule Audits Indépendants a réalisé deux (02) audits :

1. L'audit du circuit d'achat des médicaments par les structures sanitaires publiques.

Conformément à ses missions, l'ANRMP a initié l'audit du circuit d'achat des médicaments par les structures publiques de Côte d'Ivoire en vue d'évaluer les pratiques et procédures de passation de marchés publics et proposer des mesures de nature à améliorer le système dans un souci d'économie, de transparence et d'efficacité.

Cet audit a été réalisé du 12 février 2013 au 14 mars 2013 auprès des structures suivantes :

- la Pharmacie de la Santé Publique (PSP);
- les Centres Hospitaliers et Universitaires (Cocody, Treichville, Yopougon et Bouaké);
- trois Centres Hospitaliers Régionaux (Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro) ;
- l'Hôpital Général de Sassandra ;
- l'Institut National de la Santé Publique (INSP).

Les résultats de l'audit ont permis, d'une part, de faire une présentation du circuit d'approvisionnement des médicaments de la Pharmacie de la Santé Publique (PSP), des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et de l'Institut National de la Santé Publique (INSP) ainsi que les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et les Hôpitaux Généraux (HG), tout en relevant les difficultés constatées qui sont : la lourdeur des procédures de passation de marchés des produits pharmaceutiques (l'une des difficultés majeures), le problème de trésorerie de la PSP ainsi que des autres structures sanitaires et les ruptures fréquentes de médicaments et accessoires dans ces établissements sanitaires ; et d'autre part, de démontrer qu'avec les irrégularités identifiées comme le manque de cohérence entre le rapport d'analyse et le PV de jugement, le non-respect de la signature séance tenante du PV de jugement, le dépassement de 120 jours du délai de validité des offres, que l'audit des marchés issus de l'appel d'offres de la PSP de 2011 n'a pas été passé en conformité avec la réglementation en vigueur.

2. L'audit des délais sur la chaîne de passation des marchés

Cet audit s'est déroulé du 21 janvier 2013 au 12 mars 2013 auprès d'un échantillon représentatif des structures suivantes :

- Ministère de l'Education Nationale ;
- Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;
- Ministère des Infrastructures Economiques ;
- Ministère de la Défense ;
- District d'Abidjan ;
- Port Autonome de San-Pédro ;
- Trois projets cofinancés (PUIUR, DGDI et FIRCA).

Les conclusions de cet audit ont relevé des écarts importants entre les délais prescrits par l'arrêté 047/MEF/CAB du 22 février 2012 portant mesures d'encadrement et d'allègement des procédures de passation des marchés publics et ceux observés dans la pratique notamment un délai de 150 jours s'écoule en moyenne depuis la publication du dossier d'appel d'offres jusqu'à l'approbation contre 54 jours fixés par l'arrêté, tandis que pour les projets cofinancés, ce délai est de 159 jours.

(3) Gestion de la définition des politiques, réglementation, formation et communication

L'ANRMP a réalisé les actions suivantes au niveau de la définition des politiques, de la réglementation, de la formation et de la communication.

• au titre de la définition des politiques

Les missions de définition de politiques en matière de marchés publics s'analysent comme des politiques tendant à mener des actions pour l'amélioration du système des marchés publics.

Ces actions peuvent être répertoriées de manière suivante :

- i. Evaluation PEMFAR (Revue de la Gestion et du Système des Finances Publiques) : les lundi 17 et mardi 18 juin 2013 à l'Hôtel Novotel au Plateau, l'Autorité Nationale de

Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a participé à l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation PEMFAR par le Consultant François SERRES portant sur l'évaluation des finances publiques et plus singulièrement, du système des marchés publics. Aux termes des travaux de cette évaluation qui a été faite sur la base de la méthodologie OCDE (Organisation de Coopération Economique et de Développement), au travers des 12 indicateurs que composent les quatre piliers, les résultats suivants ont été obtenus :

Pilier I (Cadre législatif et réglementaire) : 38/42 (90.4%)

Pilier II (Cadre institutionnel et capacités de gestion) : 26/36 (72.2%)

Pilier III (Opérations d'achat et pratiques du marché) : 24/33 (72.7%)

Pilier IV (Intégrité et transparence du dispositif des marchés) : 39/54 (72.2%)

Ainsi, avec une note globale de 127/165 (soit 76.9%), ce diagnostic a permis d'établir, sur la base de ces indicateurs, des progrès en matière de gestion des finances publiques et plus spécifiquement des marchés publics, de même que des faiblesses et des risques, permettant ainsi de disposer de situation de référence et d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

- ii. Projet l'élaboration d'une stratégie nationale de renforcement des capacités en marchés publics des termes de référence (TDR) relatifs à la sélection d'un consultant.
- iii. Mission circulaire de la revue communautaire de la commande publique : les mercredi 6 et jeudi 7 novembre 2013, s'est tenue au siège de l'ANRMP, la mission circulaire de l'UEMOA conduite par le Docteur Eric KY, en vue de l'élaboration de la revue communautaire de la commande publique au sein de ses états membres. Il s'est agi au cours de ces séances de travail, d'évaluer le degré de conformité de la transposition de la directive 04 au regard des dix (10) thèmes énumérés dans les termes de référence, avec la réglementation nationale.

- **Au titre de la réglementation**

Les projets de textes ci-après ont été examinés :

- i. projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement des Cellules de passation des marchés publics : ce projet de texte est dans le circuit d'adoption depuis le 20 juin 2013;
- ii. projet d'arrêté portant modalités des sanctions des violations de la réglementation des marchés publics : la procédure d'examen de ce projet d'arrêté entamée depuis août 2012 a permis d'élaborer une nouvelle mouture qui a été transmise au Cabinet du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances le 11 juillet 2013, aux fins d'adoption;
- iii. Examen du projet de décret portant mise en œuvre d'un système de catégorisation des entreprises : le projet de décret portant mise en œuvre d'un système de catégorisation des entreprises est en phase de finalisation;
- iv. Examen du rapport du rapport final amendé de l'étude du cadre juridique de la maîtrise d'œuvre en Côte d'Ivoire : les observations formulées par l'ANRMP relativement à ce rapport ont été transmises au Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (DGDI).

- **Au titre de la formation**

L'ANRMP, qui a en charge, la définition de la stratégie nationale de formation en marchés publics a, conformément à ses missions, organisé et participé à la formation de 1273 acteurs de la commande publique, dont 1015 hommes et 258 femmes, à travers trente-trois (33) sessions de formation dont

deux (02) à son initiative et trente-une (31) en collaboration avec plusieurs structures dont la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire (CCIF CI), le Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP) et surtout la Direction des marchés publics (DMP). Ces 33 sessions de formation se déclinent par entité, comme suit :

- *formation des Conseils Régionaux par l'ANRMP* : le 19 décembre 2013, à l'initiative de l'ANRMP, s'est tenu à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, un séminaire de formation à l'intention des Présidents des Conseils Régionaux de Côte d'Ivoire et de leurs collaborateurs sur les procédures des marchés publics.
- *formation des journalistes par l'ANRMP* : conformément à ses missions de « créer et animer un cadre d'échanges et d'écoute de l'ensemble des acteurs du système des marchés publics », l'ANRMP a formé le 24 avril 2013, trente-deux (32) journalistes nationaux et internationaux issus de la presse écrite et audio-visuelle sur la gestion du contentieux des marchés publics.
- *formation de l'IGE* : répondant favorablement à la demande de formation formulée par l'Inspection Générale d'Etat, l'ANRMP a formé le 14 mai 2013, trente-deux (32) Contrôleurs et Inspecteurs d'Etat à la conduite des audits des marchés publics.
- *formation CCIF CI* : à la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire, l'ANRMP et la DMP ont formé pendant 7 mois (novembre 2012 à mai 2013) à travers 12 thèmes, 69 participants issus de 33 entreprises membres de la CCIF-CI, aux procédures de contrôle et de régulation des marchés publics.
- *formation DMP* : grâce à un financement du programme appui-ciblé de la BAD, l'ANRMP a contribué aux côtés de la DMP du 22 mai au 12 juillet 2013, à la formation aux procédures de contrôle et de régulation des marchés publics, de 224 acteurs de l'administration publique issus des structures suivantes :
 - Acteurs marchés des Collectivités du District d'Abidjan ;
 - Directeurs et Directeurs généraux (DG) des Etablissements Publics Nationaux ;
 - Agents comptables des Etablissements Publics Nationaux ;
 - Directeurs Financiers et Responsables marchés des Etablissements Publics Nationaux ;
 - Présidents des Conseils d'Administration (PCA) et Directeurs Généraux (DG) des Sociétés d'Etat ;
 - Responsables financiers et responsables des services marchés des Sociétés d'Etat.
- *formation GIBTP* : à l'initiative du Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP), l'ANRMP a également contribué aux côtés de la DMP, à la formation aux procédures de contrôle et de régulation de 95 participants issus de 59 entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics du 21 mai au 30 juillet 2013.
- **Au titre de la communication**

L'ANRMP a enregistré les événements suivants :

- **01 février 2013** : Intervention du Président de l'ANRMP à l'Assemblée Générale du GIBTP ;
- **14 février 2013** : Visite de travail d'une délégation de l'ANRMP conduite par le Président de l'ANRMP à l'ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire ;

- **09 avril 2013** : Audience accordée par l'Union Européenne au Président de l'ANRMP ;
- **12 avril 2013** : Visite à l'ANRMP du Premier Secrétaire de l'Ambassade du Japon en CI ;
- **12 avril 2013** : Visite de Mme Agnès ARCIER, PDG de l'ADETEF à l'ANRMP, accompagnée du Conseiller Economique de l'Ambassade de France ;
- **14 juin 2013** : Audience accordée au conseiller aux affaires Politiques et Economique de l'Ambassade des États-Unis par le Président de l'ANRMP.

Par ailleurs, dans le cadre d'échanges et d'écoute de l'ensemble des acteurs du système des marchés publics, l'ANRMP a animé certaines communications ou cérémonies. Ainsi, à son initiative ou sur invitation de certaines organisations, l'année 2013 a donc permis à l'ANRMP de réaliser les activités ci-dessus répertoriées :

- **24 avril 2013** : Formation par l'ANRMP de vingt-cinq (25) Journalistes économiques issus des organes de la presse écrite et audiovisuelle sur la régulation des marchés publics, à son siège.
- **5 juin 2013** : Journée de sensibilisation des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion ESK relatives aux généralités sur les marchés publics et spécifiquement sur les missions et attributions de l'Autorité de régulation.
- **1er août 2013** : Cérémonie de restitution des résultats des audits réalisés par l'ANRMP sur le circuit d'achat des médicaments par les structures sanitaires publiques et sur les délais de la chaîne de passation des marchés publics.
- **10 août 2013** : le samedi 10 août 2013 au siège de la Ligue Africaine de Lutte Contre la Corruption (ALACO), au cours de laquelle, le Président de l'ANRMP a animé une conférence de presse sur le thème : " La transparence dans les marchés publics en Côte d'Ivoire : rôle de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics ". Cette conférence de presse organisée par ALACO a enregistré la participation des différents organes de la presse écrite et audiovisuelle. Il s'est donc agi au cours de ce point, pour le Président de l'Autorité de régulation, d'expliquer le rôle que joue son institution pour le respect de ce principe de bonne gouvernance.
- **10 octobre 2013**: à l'invitation de la Jeune Chambre Internationale Côte d'Ivoire, relativement à la tenue de sa 38ème convention nationale à Korhogo, Le Président de l'ANRMP, intervenant en qualité de Grand Orateur, a développé le thème "Régulation des marchés publics : rôle de la société civile dans la transparence du système".
- **21 octobre 2013** : à l'occasion d'un séminaire d'information organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire (CCIF CI) en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Alsace, à l'intention d'une mission économique française composée d'investisseurs exerçant dans les domaines de l'Industrie, du BTP, de l'Energie et du Négoce, le Président de l'ANRMP a animé une communication portant sur le thème : "Les marchés publics en Côte d'Ivoire : quelles opportunités d'investissement". Cette conférence de presse qui a enregistré la participation de 16 entrepreneurs avait pour objectif de présenter les possibilités d'investissement dans les marchés publics en Côte d'Ivoire.

b) **Point sur la formation du personnel**

Le personnel de l'ANRMP (Secrétaires généraux, Chefs de services, chargés d'études et agents) ont participé aux différentes sessions de formations se rapportant aux procédures de contrôle et de régulation des marchés publics tantôt comme formateurs tantôt comme auditeurs. En outre chaque membre du personnel de l'ANRMP a été formé à travers différentes sessions de formations UEMOA portant sur les Directives communautaires régissant les marchés publics.

c) **Point sur la campagne de vulgarisation**

- **Depuis 17 septembre 2010** : Mise en ligne du numéro vert de l'ANRMP 800 00 100 (appels gratuits). Ce numéro a enregistré de janvier à fin décembre 2013, une quarantaine d'appels, dont un seul portait sur les marchés publics.
- **23 septembre 2010** : Lancement de la « collection ANRMP » à travers l'impression et la diffusion des documents suivants :
 - Textes sur la régulation des marchés publics comprenant le décret n°2009-260 du 6 août 2009 portant organisation et fonctionnement de l'ANRMP et l'arrêté N°661/MEF/ANRMP du 14 septembre 2010 fixant les modalités de saisine, les procédures d'instruction et de décision de la cellule recours et sanctions ;
 - des dépliants présentant l'ANRMP d'une manière plus accessible.
 - Recueil des directives 04 et 05 de l'UEMOA régissant la commande publique ;
 - Recueil des textes d'application du Code des marchés publics.
- **Depuis 06 janvier 2012** : mise en ligne du site internet de l'ANRMP www.anrmp.ci qui enregistre à fin décembre 2013, 1 199 258 visites.

4. Etat d'avancement du Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption

Dans le cadre du Programme Economique et Financier conclu entre la Côte d'Ivoire et les Institutions de Breton Woods pour la période 2011-2014, soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), le Gouvernement s'est engagé à poursuivre les efforts de promotion de la bonne gouvernance à travers l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (2013-2017).

Dans cette perspective, les mesures et actions suivantes ont été engagées en 2013. Il s'agit de la création de la Haute Autorité de lutte contre la corruption, de l'organisation des campagnes de sensibilisation et de la mise en place de l'Observatoire de la Gouvernance et de la lutte contre la Corruption.

La présente note résume l'état d'avancement, à fin Janvier 2014, de la mise en place de l'Observatoire National de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Le Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités, dans le cadre de sa collaboration avec les centres de recherches, a confié au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) la réalisation de l'étude relative à la mise en place dudit observatoire.

Les travaux réalisés par le CIRES ont permis de disposer à ce jour du Rapport final de cette étude. A partir des conclusions de cette étude, un document de présentation de l'observatoire a été élaboré et des projets d'arrêtés pour la création de l'observatoire ont été rédigés. Il s'agit de :

- l'arrêté portant création, composition, attributions et fonctionnement de l'Observatoire de la Gouvernance et de la lutte contre la Corruption;
- l'arrêté portant nomination du Secrétaire Exécutif de l'Observatoire de la Gouvernance et de la lutte contre la Corruption;

- l'arrêté portant nomination des du Comité de Suivi de l'Observatoire de la Gouvernance et de la lutte contre la Corruption;
- l'arrêté portant nomination des membres du Conseil de l'Observatoire de la Gouvernance et de la lutte contre la Corruption;
- du projet de Règlement Intérieur de l'Observatoire de la Gouvernance et de la lutte contre la Corruption.

Ces projets de textes seront transmis au Premier Ministre pour adoption avant la fin du premier trimestre 2014. L'observatoire sera opérationnel avant la fin du premier semestre 2014.

5. Point sur la réforme de la Justice

a) Les axes stratégiques

Pour la réforme de la Justice il convient de vous signaler que l'ensemble des mesures pour la réforme de la Justice sont contenues dans le Document d'Orientation de la Politique Sectorielle (DOPS) adopté en Conseil des Ministres.

Le DOPS se déclinant en cinq axes principaux, le point sera fait en fonction desdits axes.

(1) *Axe stratégique 1 : Relèvement du système judiciaire et pénitentiaire*

Activités réalisées :

- Inventaire des dommages causés aux juridictions et établissements pénitentiaires
- Priorisation des besoins en équipements,
- Évaluation des besoins de formation des personnels concernés.

Activité partiellement réalisée :

- Réalisation des sessions de formation des personnels judiciaires et pénitentiaires redéployés

(2) *Axe stratégique 2 : Promotion d'une justice indépendante et impartiale*

***Révision des textes**

Activités réalisées :

- Rédaction des avant-projets de lois relatifs à la création des juridictions supérieures,
- Rédaction des avant-projets de lois relatifs à la réforme du CSM,
- Rédaction des avant-projets de lois relatifs à la réforme du statut de la Magistrature

Activités partiellement réalisées :

- Identification de terrains disponibles pour l'implantation de nouvelles juridictions dont Abidjan-Plateau ;
- Difficultés d'obtention de titres (CA de Korhogo,...)
- Purge des droits coutumiers
- Préparation de la nouvelle nomenclature des actes et formalités de justice
- Révision et affichage des coûts des actes et formalités

(3) *Axe stratégique 3 : Facilitation de l'accès équitable aux services de la justice pour tous*

***Sensibilisation des populations au rôle de la justice**

Activités réalisées :

- Conception et réalisation de plaquettes
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation (4 ateliers en 2013)

(4) Axe stratégique 4 : Assurer une justice de qualité tout en améliorant le traitement des personnes vulnérables

***Renforcement de l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ)**

Activité réalisée :

- Évaluation et priorisation des besoins en formation des magistrats

Activités partiellement réalisées :

- Préparation de l'avant-projet de décret modifiant l'organisation et les attributions de l'INFJ, et intégrant la formation continue au sein de chaque Ecole
- Évaluation et priorisation des besoins en formation des fonctionnaires des greffes
- Mise en place d'équipes de formateurs vacataires ou titulaires

***Renforcement du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ)**

Activités non réalisées :

Recrutement de personnels qualifiés,
Acquisition de matériel d'imprimerie

***Mise en place d'une cellule informatique**

Activités réalisées :

- Recrutement d'ingénieurs et techniciens ;
- Acquisition de mobiliers et matériels

***Mise en place d'une cellule statistique et d'un système d'information statistique**

Activités réalisées :

- Recrutement d'ingénieurs et techniciens,
- réalisation d'un état des lieux de l'existant (production de statistiques judiciaires) ,
- Acquisition de mobiliers et matériels pour le fonctionnement de la cellule

Activités partiellement réalisées :

- Conception d'un dispositif de collecte et élaboration de cadres de collecte des données

***Amélioration du système pénal**

Activités réalisées :

- Affectation de juges d'application des peines dans les juridictions,
- Formation des juges de l'application des peines

***Amélioration du système pénal**

Activités partiellement réalisées :

- Préparation d'une refonte des codes (CP et CPP) par le Comité de révision des textes législatifs,
- Évaluation des besoins en formation des PR, des juges d'instruction et des OPJ,
- Préparation d'avant-projets de loi et de décrets pénitentiaires, y compris sur la restructuration de l'administration pénitentiaire
- Évaluation des besoins de modernisation de l'administration pénitentiaire (infrastructures, équipements, ressources humaines)
- Mise en place d'un dispositif de coordination de la mise en œuvre de la politique nationale de santé en milieu carcéral,
- Installation du logiciel CS Greffe dans tous les établissements pénitentiaires et formation des personnels

***Traitement des contentieux spécialisés**

Activités réalisées :

- Rédaction d'un avant-projet de loi portant création des juridictions de l'ordre administratif
-

**Contrôle de l'activité des juridictions*

Activités réalisées :

- Évaluation des besoins de l'IGSJP

Activités partiellement réalisées :

- Organisation de sessions de formation au management pour les chefs de cour et de tribunaux,
- Renforcement des capacités de l'IGSJP (appui méthodologique, fourniture de moyens)

**Auxiliaires de justice*

Activités réalisées :

- Rédaction de l'avant-projet de réforme du recrutement et de la formation des avocats
- Rédaction de l'avant-projet modificatif du décret portant tarification des émoluments, frais et débours des auxiliaires de justice

**Justice des mineurs*

Activités réalisées :

- Evaluation de la législation applicable à la protection des mineurs, et propositions de mise en conformité avec les standards internationaux.

(5) *Axe stratégique 5 : Moralisation du secteur judiciaire*

Activité réalisée :

- Organisation d'un séminaire sur l'intégrité judiciaire, assorti de recommandations

b) Point sur l'opérationnalisation des tribunaux de commerce et calendrier de finalisation

Par Décision n°001/PR du 11 janvier 2012, il a été créé les Tribunaux de commerce. Prenant en compte l'organisation judiciaire de la Côte d'Ivoire, 9 Tribunaux de commerce sont ainsi créés. A ce jour, seul le Tribunal de commerce d'Abidjan est fonctionnel. Toutefois il est prévu dans le DOPS la construction et l'équipement des 8 autres d'ici fin 2015.

c) Point sur la formation des cadres de la justice en matière commerciale à fin décembre 2013 et perspectives 2014-2016

Informations non fournies par le Tribunal de commerce.

d) Rapport d'étape sur la publication des décisions judiciaires notamment sur internet

Le Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) procède à la collecte, à l'édition et à la publication des décisions rendues par les juridictions du premier et second Degré de même que celles des hautes juridictions.

Ces décisions sont publiées exclusivement sous forme de recueil.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun projet de publication desdites décisions sur internet.

Toutefois à l'issue du processus d'informatisation des greffes et parquets prévue pour fin 2015, nul doute que cela faciliterait aisément ladite publication.

Il convient néanmoins de souligner que pour l'heure, seules les décisions de la Chambre administrative de la Cour Suprême sont publiées sur internet.

C. Statistiques économiques et sociales

1. Résultats de l'enquête-emploi conduite par l'AGEPE.

a) Les populations actives

A l'issue de l'enquête sur l'emploi réalisé en 2012, le taux de chômage est estimé à 09,4%.

Tableau 53 : Indicateurs sur l'emploi en 2012

Libellé	Effectif	Pourcentage
Population totale	22 000 000	
Population active	10 478 370	
Population en emploi	9 492 150	
Population au chômage	986 220	
Taux de chômage		09,40%
Personnes en emploi secteur informel	8 661 456	91,20%
Personnes en emploi revenu < 36 607 F CFA	4 055 934	42,70%
Personnes en emploi revenu < 60 000 F CFA	5 539 618	58,40%

Source : AGEPE

Tableau 54 : Emplois dans le secteur des mines et pétrole

Emplois permanents	74,46%
<i>dans les mines</i>	65,05%
<i>dans le pétrole</i>	89,40%
Hommes dans les mines	80,91%
Hommes dans le pétrole ;	77,87%
Emplois permanents occupés par des ivoiriens	94,36%
Emplois administratifs et commerciaux	41,69%
Emplois techniques	40,32%
Ivoiriens ayant un emploi permanent administratif ou commercial	43,00%
Non africain ayant emplois permanent techniques	69,00%
Travailleurs ont un âge compris entre 35 et 50 ans.	47,00%

Source : AGEPE

Tableau 55 : Insertion des sortants de l'école de la chambre de commerce et d'industrie

Filière principale : Finance comptabilité	51,70%
<i>Etat d'occupation de ces sortants au mois d'octobre 2012 :</i>	
Chômage ;	53,10%
Emploi salarié,	19,30%
<i>dont la rémunération est comprise entre 100 000 FCFA et 300 000 FCFA</i>	65,00%
<i>dont emplois permanents</i>	43,70%
Stage en entreprise	25,60%
Auto-emploi.	1,20%
Méthodes de recherche d'emplois	
<i>Recours aux membres de la famille ou à une connaissance</i>	38,80%
<i>recours aux démarches personnelles</i>	37,50%
Durée de chômage frictionnel	(+/-) 18 mois

Source : AGEPE

Nb : Dans leur ensemble, les sortants ont une bonne opinion de leur école et de leur filière mais davantage sur leur école que sur leur filière. Malgré cette bonne opinion sur l'école, ils déplorent le manque de module sur l'esprit d'entreprise et de formations pratiques.

b) Projets et Programmes d'Emploi du MEMEASFP

Tableau 56 : Programmes et projets d'encadrement de l'emploi du ministère en charge

Programmes	2012	2013	2014	2015	Descriptif	Cible	Secteur d'activité / zone	Coût	Source de financement	Effectif cible	Niveau de réalisation
Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences	X	X	X		Améliorer l'employabilité à travers les composantes THIMO : Apprentissage, Entrepreneuriat.	Jeunes âgés de 15 à 30 ans	Tous secteurs d'activités / territoire national	25 000 000 000	IDA/ Banque Mondiale	27500	Nombre de bénéficiaires : 12 050 jeunes
Programme d'Appui à l'Amélioration de l'Employabilité et de l'insertion des Jeunes (BAD)					Mise en activité dans des travaux d'utilité publique + appui pour la mise en place d'AGR.	Jeunes déscolarisés	Salubrité, travaux d'utilité publique/territoire national	1 810 000 000	BAD	2000	En attente de signature de la Convention/ Elaboration du plan d'actions du Projet en cours
Programme THIMO gouvernemental	X	X	X		Mettre les jeunes et femmes en activité dans des travaux d'utilité publique + appui pour la mise en place d'AGR.	Jeunes et femmes	15 localités des zones Nord et Ouest	532 000 000	Etat/FSE THIMO	465*	Nombre de bénéficiaires : 465 (100%)
C2D Emploi		X	X		Améliorer l'employabilité à travers les composantes THIMO : Apprentissage, Entrepreneuriat.	Jeunes âgés de 15 à 35 ans	Tous secteurs d'activités / territoire national	9 000 000 000	C2D /AFD	18248	Démarrage nov. 2013
C2D Emploi / SCAED			X		Socialisation et insertion des jeunes	Jeunes à risque	Secteurs porteurs	1 200 000 000	C2D /AFD	1000	Adoption du SCAED par le gouvernement le 26 Novembre 2013 / Démarrage 2014
Programme spécial de requalification et de mise en adéquation emploi-formation			X		Formation de courte durée pour les diplômés afin d'améliorer leur employabilité.	Diplômés chômeurs de longue durée	District d'Abidjan	713 000 000	Etat/AGEPE	1000	Nombre de bénéficiaires : 560
Projet d'insertion économique (PRISE)		X	X		Appui à la mise en place d'AGR	Population vulnérable	Tous secteurs d'activités / Zone Ouest	1 350 000 000	Japon	2000	Lancement du projet le 27 janvier 2014
Programme de réinsertion socio-économique des ex-combattants			X	X	filieres économiques locales à potentiel de développement prouvé, artisanat, chantiers d'intérêt général à haute intensité de main d'œuvre	Ex-combattants	Tous secteurs d'activités /territoire national	9 184 000 000	UE/PROFORME	7500	Décision d'exécution de la Commission européenne du 27 sept 13
passerelles d'insertion PFS					accompagner la structuration d'une filière socio-économique porteuse en territoire ou d'un groupement sectoriel retenu comme prioritaire dans le cadre du Plan Local d'Insertion des	Jeunes et femmes	Tous secteurs d'activités /territoire national				4525 jeunes insérés à travers les différentes passerelles d'insertion

Pour le changement de base des comptes nationaux annuels, les travaux ont déjà démarré avec la révision des nomenclatures. L'année 2014 a été choisie comme la nouvelle année de base des comptes du fait du nombre important d'opérations statistiques à réaliser au cours de cette année (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Recensement Agricole, Enquête Niveau de Vie, Enquête emploi...).

b) Point d'avancement de l'implantation des comptes nationaux trimestriels (CNT) en Côte d'Ivoire

(1) *Missions d'appuis techniques d'AFRITAC Ouest (FMI)*

Dans le cadre de l'amélioration des outils d'analyse de la conjoncture économique de la Côte d'Ivoire, l'INS a été instruit à implémenter les Comptes nationaux trimestriels (CNT). Pour bien mener cette activité, il a sollicité l'appui technique d'AFRITAC Ouest (FMI). Depuis 2012, celui-ci a réalisé quatre (4) missions en Côte d'Ivoire avec les objectifs suivants :

Dresser l'état des lieux des indicateurs conjoncturels disponibles pour la production des CNT par la méthode indirecte (étalonnage, calage (aux comptes annuels)).

Former les cadres de l'INS aux techniques d'élaboration des CNT.

Former les cadres de l'INS sur les logiciels à utiliser :

- ECOTRIM, pour le calcul des comptes ;
- EVIEW, pour l'analyse détaillée des résultats ;
- DEMETRA, pour le calcul des Corrections de Variations saisonnières (CVS).

Apporter de l'expertise des pays ayant déjà initié des travaux sur les CNT (Sénégal, Cameroun).

Construire une maquette des CNT (nomenclature, poids, indicateurs, sources, degré de fiabilité des indicateurs).

(2) *Résultats disponibles et perspectives*

En attendant l'installation officielle du Comité national des CNT dont les membres ont été déjà désignés, les travaux de production des CNT sont régulièrement effectués par les services de l'INS. Ils ont abouti au calcul des premiers CNT sur la période 1996-2010 qui est la période de disponibilité des comptes annuels pour un souci de calage.

Ces comptes nationaux trimestriels ont été élaborés dans les optiques Production et Dépenses. Les résultats des premiers PIB trimestriels produits de 1996 à 2010 sont donc disponibles en volume et en valeur avec les comptes des branches d'activités de la nomenclature des CNT qui sont au nombre de 27.

L'année de base de ces CNT est l'année civile 2007 alors que celle des comptes annuels est de 1996. Il a donc fallu chainer les comptes annuels aux prix de l'année 2007 pour obtenir les CNT en volume.

Toutefois, ces CNT restent encore fragiles du fait de certains indicateurs qu'on doit améliorer. Les membres du Comité national des CNT auront donc pour tâches, entre autres, d'apporter les données complémentaires pour le renforcement de ces indicateurs aux fins de validation de ces premiers CNT.

Au cours de ce premier trimestre 2014, le Comité national des CNT sera officiellement installé et procédera à la validation des indicateurs identifiés, à la mise en place d'une stratégie de collecte des données pour la production des CNT de 2011, 2012, 2013 et 2014 d'ici le premier trimestre 2015 pour que l'officialisation des CNT convenue pour l'année 2015, puisse être réalisée.

Tous les résultats déjà obtenus sont disponibles à l'INS, comme données de travail.

3. TOFE : élaboration à partir de la balance générale du Trésor ; production selon le manuel des finances publiques 2001

n.a. voir note sur la double commande.

D. Microfinance

1. Situation financière des institutions de micro finance

a) Evolution générale des principaux indicateurs

Le territoire national compte à ce jour 73 systèmes financiers décentralisés (SFD) dont 4 unions coopératives, 59 coopératives unitaires et 10 sociétés anonymes. Au 30 septembre 2013, l'ensemble de ces structures enregistre 783 000 bénéficiaires pour un montant d'épargne collectée de 119,7 milliards de francs CFA, et un encours de crédit de 70,9 milliards de FCFA.

L'activité de crédit connaît particulièrement un net regain avec un volume de crédits distribués de 60,6 milliards en 2012 et 62,8 milliards pour les 9 premiers mois de l'année 2013. Cependant, la qualité du portefeuille ne respecte pas la norme de 3% établie pour le portefeuille à risque à 90 (voir tableau).

Tableau 57 : Evolution des indicateurs du secteur de la micro-finance

Indicateurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (1-9)
Nombre d'institutions autorisées	68	74	92	97	99	78	84	72	72	73	
Nombre de membres/bénéficiaires (en milliers)	577	629	685	795	958	1010	1025	867	957	783	
Dépôts (en milliards de FCFA)	50,5	60,9	73,0	83,3	85,3	89,8	96,6	90,7	99,5	119,7	
Volume des crédits distribués (en milliards de FCFA)	NA	21,7	29,0	42,2	40,7	22,9	28,3	27,2	60,6	62,8	
Encours de crédits (en milliards de FCFA)	25,7	25,3	24,2	29,5	32,7	35,1	28,5	26,7	44,6	70,9	
Taux de dégradation du portefeuille	9,2%	9,3%	9,8%	8,0%	7,2%	6,7%	7,8%	6,9%	4,91%	5,99%	

Source : DGTCF/DM

b) Situation financière et viabilité des SFD

Malgré la bonne tendance décrite plus haut, le secteur de la micro finance connaît des difficultés financières importantes au regard de la dégradation des fonds propres dont le montant s'établit à -10,8 milliards le 30 septembre 2013. Cette situation est imputable essentiellement aux deux principaux réseaux que sont l'UNACOOPEC-CI et le RCMEC-CI, qui enregistrent à cette date des fonds propres respectifs de -20,4 milliards de FCFA et de -2,7 milliards de FCFA.

Par ailleurs, de nombreuses structures de petite taille ne sont plus en mesures de poursuivre effectivement leur activité faute de ressources financières. Elles sont, soit en arrêt ou quasi-arrêt d'activité (25 SFD concernés), soit en incapacité de mener un niveau d'activité suffisant pour assurer leur autonomie financière.

Le secteur compte en réalité une trentaine de structures viables capables d'exercer l'activité à long terme. On enregistre généralement dans ces structures de bonnes performances et une amélioration de la situation financière même si le niveau des fonds propres de certaines d'entre elles reste insuffisant par rapport à la norme définie.

c) **Part de marché des principaux SFD**

On note que les sociétés anonymes, notamment MICROCRED-CI, ADVANS-CI, PAM-CI et FIDRA, gagnent en importance dans le secteur. Par exemple, en ce qui concerne l'épargne collectée et l'encours de crédit, les parts de marché de l'UNACOOPEC-CI, ne sont plus que respectivement de 70,6% et 52,7% en septembre 2013 contre 82,1% et 67,8% en décembre 2010. Toutefois, ce réseau reste le leader du marché comme l'indique les tableaux 2 et 3 :

Tableau 58 : Situation des principaux SFD à fin septembre 2013

	UNACOOPEC-CI	ROMEC-CI	MICRO-CRED-CI	FIDRA	GES-CI	ADVANS-CI	Autres SFD	Total secteur
Membres (unité)	533 759	97 048	25 959	30 146	13 540	7 772	74 519	782 743
Epargne (milliards de FCFA)	84,4	4,7	10,4	7,1	4,4	1,0	7,5	119,7
Crédit (milliards de FCFA)	37,4	0,9	14,9	4,1	3,3	3,1	7,3	70,9
Portefeuille à risque à 90 jours (<3%)	7,71%	34,35%	0,68%	0,10%	1,00%	0,55%	10,32%	5,99%
Fonds propres (milliards de FCFA)	-20,4	-2,7	3,4	1,9	1,7	2,9	2,3	-10,8
Actifs nets (milliards de FCFA)	74,5	2,8	17,1	11,4	6,3	4,3	14,7	131,2

Source : DGTC/DM

Tableau 59 : Part de marché des principaux SFD

Indicateurs	UNACOOPEC-CI	ROMEC-CI	MICRO-CRED-CI	FIDRA	GES-CI	ADVANS-CI	Autres SFD	Total secteur
Membres/Clients	68,2%	12,4%	3,3%	3,9%	1,7%	1,0%	9,5%	100%
Epargne	70,6%	3,9%	8,7%	5,9%	3,7%	0,9%	6,3%	100%
Encours de crédit	52,7%	1,3%	21,0%	5,7%	4,6%	4,3%	10,3%	100%
Actifs nets	56,8%	2,1%	13,1%	8,7%	4,8%	3,3%	11,2%	100%

Source : DGTC/DM

2. **Etat d'avancement de l'assainissement des institutions en difficulté**

L'assainissement du secteur de la micro-finance s'inscrit dans un plan d'actions élaboré en 2011 puis actualisé en 2012. Ce plan s'articule autour de ces quatre axes :

- la consolidation du cadre réglementaire et institutionnel ;
- le renforcement de la surveillance ;
- le redressement des principales structures en difficulté ;
- la liquidation des SFD, dont l'agrément a été retiré.

L'état de mise en œuvre de ce plan est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 60 : Etat d'avancement de l'assainissement des institutions en difficulté

Actions	Preuve de réalisation	Calendrier d'exécution	Etat d'exécution	Observations
AXE 1 : CONSOLIDATION DU CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL				

Actions	Preuve de réalisation	Calendrier d'exécution	Etat d'exécution	Observations
1. Adopter le décret d'application de l'ordonnance n°2011-367 du 03 novembre 2011 portant réglementation des SFD.	Décret du Président de la République	Décembre 2013	Exécuté	Le décret a été adopté au cours du Conseil des Ministres du mercredi 22 janvier 2014.
2. Retirer l'agrément à toutes les institutions qui accusent au moins deux ans de retard de non transmission d'informations requises par la Tutelle.	Arrêté du MEF	Permanent	Partiellement exécuté	L'agrément a été retiré à 44 SFD en 2011 dont 13 pour non transmission des états financiers, ce qui porte à 76 le nombre de SFD fermés. Une liste de 22 SFD ayant arrêté leurs activités a été dressée à la suite de missions de prospection. La procédure de retrait d'agrément suit son cours.
3. Fermer toutes les caisses mutualistes ou coopératives affiliées à des réseaux, et ne disposant pas d'agrément.	Arrêté du MEF	Décembre 2013	En cours d'exécution	Il a été exigé aux réseaux coopératifs de transformer leurs caisses de base non agréées en points de services s rattachés aux caisses disposant d'un agrément.
4. Accorder un délai de deux ans aux SFD pour se conformer au ratio de capitalisation fixé à 15%.	Arrêté du MEF	Mars 2013	En cours d'exécution	Un courrier a été adressé en janvier 2014 à l'ensemble des SFD ne respectant ce ratio afin de produire un plan de recapitalisation. 20 SFD sont dans cette situation (hormis les 22 concernés par la procédure de retrait d'agrément en cours).
5. Retirer l'agrément aux SFD ne respectant pas la norme de capitalisation à partir de novembre 2013.	Arrêté du MEF	Novembre 2013	Non exécuté	
6. Mettre en place une structure de promotion du secteur de la micro-finance.	Arrêté du MEF	Décembre 2014	En cours d'exécution	Les projets d'actes de création de cette entité ont élaborés et transmis au Ministre.
AXE 2 : RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE				
7. Réaliser au moins un contrôle général dans chaque SFD tous les deux ans.	- Etats des contrôles réalisés - Rapports de contrôle.	Permanent (à partir de 2013)	Non exécuté	Compte de tenu des moyens humains, matériels et financiers limités de la DM, cette action sera difficile à mettre en œuvre. Toutefois, l'approche basée sur le niveau de risque a été adoptée dans le choix des SFD à visiter dans l'année. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur les contrôles sur pièces.

Actions	Preuve de réalisation	Calendrier d'exécution	Etat d'exécution	Observations
8. Déployer les services de la DM sur toute l'étendue du territoire national.	Arrêté de création des services déconcentrés	Décembre 2013	Non exécuté	Le plan de déploiement et le projet d'arrêté ont été élaborés. En attendant que cette mesure soit effective, il est envisagé de désigner des correspondants locaux de la DM dans les Trésoreries Générales du Trésor Public à l'intérieur du pays.
9. Renforcer le matériel de la Direction de la Micro-finance : matériels roulants, matériels informatiques, mobiliers de bureau, etc.	- Etat du matériel de la DM	Permanent	Partiellement exécuté	En 2012 et 2013, les équipements de la DM ont été renforcés (matériel informatique, mobilier de bureau et matériel roulant). Toutefois, des besoins importants existent toujours notamment en matériel roulant.
10. Renforcer le personnel de la Direction de la Micro-finance.	- Liste du personnel - Décision d'affectation de nouveaux agents	Permanent	Non exécuté	Depuis 2011, trois nouveaux agents ont été affectés à la DM tandis que 5 départs ont été enregistrés. Le besoin en personnel reste plus que d'actualité.
11. Renforcer les capacités techniques des agents de la DM par des formations continues.	- Etat des formations réalisées	Permanent	En cours d'exécution	Des formations sur le nouveau référentiel comptable et sur le cadre juridique des SFD ont eu lieu en 2013. D'autres formations sont prévues en 2014.
AXE 3 : RESTRUCTURATION ET REDRESSEMENT DES STRUCTURES EN DIFFICULTE				
12. Elaborer et mettre en œuvre un plan de redressement de l'UNACOOPEC-CI.	- Plan de redressement - état de mise en œuvre du plan de redressement	Décembre 2013	Partiellement exécuté	L'UNACOOPEC-CI a été placée sous administration provisoire le 04 septembre 2013. Un plan de redressement a été produit par l'Administrateur Provisoire au dernier trimestre 2013. Ce plan est cours d'exécution.
13. Mettre en place un fonds d'appui au RCMEC pour la relance de ses activités.	- Prise en compte dans la SNIF		Non exécuté	Cette question sera traitée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'inclusion financière (SNIF).
AXE 4 : LIQUIDATION DES SFD DONT L'AGREMENT A ETE RETIRE				
14. Emettre une décision de mise en liquidation pour l'ensemble des SFD dont l'agrément a été retiré et nommer un liquidateur.	Arrêtés du MEF	Décembre 2014	Non exécuté	Un projet d'arrêté a été élaboré à cet effet puis transmis à la signature du MEF
15. Mettre en place d'un comité de liquidation	Arrêtés du MEF	Décembre 2014	Non exécuté	

Actions	Preuve de réalisation	Calendrier d'exécution	Etat d'exécution	Observations
16. Mettre en place un fonds de liquidation d'au moins 2 milliards de FCFA des SFD.	Arrêté du MEF	Décembre 2014	Non exécuté	La mise en place de ce fonds est prévue dans la stratégie nationale
17. Engager des poursuites judiciaires contre les dirigeants dont la responsabilité civile et pénale est engagée dans la faillite des SFD.	- Plaintes à l'encontre des dirigeants	Permanent	Non exécuté	

Source : DGTCP/DM

3. Point sur le renforcement de la supervision du secteur de la micro-finance

L'accent a été mis sur le renforcement de la surveillance depuis quelques années dans le cadre de la politique d'assainissement et de consolidation du secteur de la micro-finance. Les actions qui ont enregistré des avancées notables portent sur la délivrance des agréments, la fermeture des structures illicites, les contrôles sur pièces, les mesures et sanctions à l'endroit des SFD.

a) Délivrance des agréments

Les conditions d'obtention des agréments des SFD sont désormais plus strictes afin de n'admettre dans le secteur que les structures viables et professionnelles. Elles portent, notamment sur l'équilibre financier à long terme, la qualité des dirigeants et du personnel, et les procédures de gestion.

Ainsi, le rythme de délivrance des agréments a fortement baissé ces dernières années. Un seul agrément a, en effet, été accordé de 2011 à 2013 sur plus d'une trentaine de demandes instruites.

b) Fermetures des structures illicites

La loi régissant le secteur de la micro-finance, fait obligation à toute entité de disposer au préalable d'une autorisation du Ministre chargé de l'Economie et des Finances avant tout exercice de l'activité de micro-finance. La Tutelle continue de mettre un accent particulier sur le respect de cette obligation en fermant systématiquement toutes les structures qui la violent.

Au total, 81 entités ont été fermées depuis 2004 par la Direction de la Micro-finance en collaboration avec la Police Economique dont 2 en 2013, 19 en 2012 et 2 en 2011.

c) Contrôle sur pièces des SFD

Le contrôle sur pièces a été renforcé, particulièrement en ce qui concerne le suivi de la production par les SFD des rapports d'activités périodiques et des rapports de contrôle interne. En effet, conformément à la réglementation en vigueur, des dispositions ont été prises pour le paiement effectif de pénalités liées à la transmission hors délais des documents requis.

Ces mesures ont permis d'améliorer significativement le taux de transmission de ces rapports, et par ricochet le suivi à distance des SFD. Par exemple, au titre des rapports d'activités périodiques, un taux de transmission moyen par trimestre de 24% a été enregistré en 2013 contre 14,3% en 2012. Par ailleurs, en 2013, les SFD ont contrôlé 70,2% de leurs points de services et transmis les rapports afférents à la Tutelle contre 36,8% en 2012.

Ces statistiques témoignent des efforts faits par la Direction de la Micro-finance pour renforcer le contrôle sur pièces des SFD. Cependant, d'autres efforts importants restent à accomplir en vue d'atteindre l'objectif de 100% dans la transmission des documents sollicités.

d) Mesures et sanctions

Conformément à la réglementation, des mesures ou sanctions peuvent être prises à l'encontre des SFD ayant violé la réglementation ou dans lesquels des risques importants ont été constatés. Plusieurs décisions ont été arrêtées par la Tutelle à cet effet.

On note à ce jour :

- 20 structures sous surveillance rapprochée ;
- une structure sous administration provisoire (l'UNACOOPEC-CI);
- 76 retraits d'agrément pour diverses raisons (arrêt d'activités, non viabilité).

Aussi, un processus de retrait d'agrément à 22 SFD non viables est en cours. Ces SFD ont été identifiés à l'issu de missions de prospection à travers le pays. En réalité, ces structures qui pour la plupart n'avaient plus de contact avec la Tutelle (non transmission de rapports d'activité, absence d'adresses) sont en arrêt d'activités.

e) Cartographie des institutions de micro-finance (situation saine ou sous supervision)

Tableau 61 : Cartographie des institutions de micro-finance en situation saine ou sous supervision

Catégorie	Situation	Effectif
A1	SFD stables, absence de risques majeurs	9
A2	SFD stables ou presque, existence de risques importants (gouvernance, crédit, financier)	10
B	SFD en difficulté, plus ou moins viables	13
C	SFD en grande difficulté, risque de cessation de paiement, faible niveau d'activité ou arrêt partiel des activités.	12
D	SFD non viables, en cessation de paiement et/ou en arrêt d'activités	25
	SFD non classifiés faute d'informations.	4
	Total	73

Source : DGTCP / DM

4. Mise à disposition des crédits aux souscripteurs (montant, durée, taux d'intérêt)

a) Montant

Un volume total de crédit de 62,8 milliards de FCFA A été décaissé de janvier à septembre 2013 contre 62,4 milliards de FCFA pour toute l'année 2012 (voir tableau ci-dessous).

Tableau 62 : Mise à disposition des ressources aux souscripteurs des micro-finance

Crédit	2012	2013 (janvier – septembre)
Montant total des crédits décaissés (en milliards de FCFA)	62,4	62,8
Nombre total de crédits décaissés	68 192	73 326
Montant moyen des crédits décaissés (en FCFA)	915 276	856 045

Source : DGTCP/DM

b) Durée et taux d'intérêt des prêts

La durée et le taux d'intérêt des crédits varient d'un SFD à l'autre et selon le type de crédit mis en place.

On note des crédits à court terme (3 à 12 mois), des crédits à moyen terme (13 à 36 mois) et des crédits à long terme (37 mois à 5 ans ou plus).

Les taux d'intérêt nominaux des prêts sont compris entre 7% et 27% hors frais de mise en place (frais d'étude de dossiers, assurance, etc.).

E. Reformes administrative

1. Point sur le déploiement du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat dans l'Administration (SIGFAE)

Le SIGFAE est achevé dans sa conception et il est en phase de déploiement :

- les DRH des Ministères ont été formés à l'utilisation du SIGFAE ;
- la quasi-totalité des actes de gestion de la carrière des fonctionnaires est traitée, au niveau du MFPPA, dans le SIGFAE depuis janvier 2013 ;
- tous les fonctionnaires ont été notés via le SIGFAE en 2013 ;
- les textes qui encadrent son déploiement sont élaborés et seront soumis au Gouvernement pour adoption dans les prochains jours.

Le principal problème rencontré dans le déploiement de ce système reste l'insuffisance des équipements informatiques (ordinateurs, internet) dans certaines administrations à Abidjan et surtout à l'intérieur du pays.

2. Note sur le Fichier Unique de Référence

Pour la production du FUR les étapes suivantes ont été réalisées :

Un atelier a réuni les différents acteurs du 02 au 04 août 2012, pour lever les obstacles liés aux échanges mensuels de fichiers ;

- Jusqu'au mois de février 2013, chaque fin de mois, un fichier contenant les mouvements opérés sur l'effectif de la Fonction publique était transmis à la Direction de la Solde pour exploitation ;
- Depuis le mois de mars 2013, la transmission de fichier a été remplacée par l'extraction directe du FUR par la Direction de la Solde, via le SIGFAE.
- Un atelier a été réalisé en avril 2013 pour traiter la question de la refonte de tous les systèmes de gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat en un système intégré.

3. Etat d'avancement dans l'opérationnalisation de l'Observatoire des Services Publics et des postes de Secrétaires Généraux des ministères en 2012

- Un projet de décret instituant l'Observatoire des Services publics (OSEP) a été introduit au Secrétariat Général de Gouvernement (SGG) depuis le 10 octobre 2011. Ce projet n'est pas encore programmé en Conseil des Ministres pour cause de réserves émises par l'Inspection Générale d'Etat (IGE).
- Concernant les Secrétaires Généraux des Ministères, le projet de décret a été examiné en Conseil de Gouvernement puis programmé en Conseil des Ministres. Il n'est pas adopté à ce jour.

4. Point sur l'adoption et la mise e œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale

Suite à la présentation des travaux sur la stratégie de maîtrise de la masse salariale le jeudi 12 décembre 2013 dernier, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, ont convenu d'une réorientation de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Sur la base des instructions des deux Ministres, un nouveau rapport a été rédigé et soumis pour décision.

Ce rapport met l'accent sur :

- les hypothèses d'évolution des indicateurs économiques (PIB, recettes fiscales) et des effectifs ;
- les mesures proposées pour la maîtrise de la masse salariale ;
- les scénarios de stratégie.

Toutes les informations en rapport avec la stratégie ne pourront être diffusées qu'après validation par la hiérarchie.

5. Evolution des effectifs de la Fonction Publique en 2013 et perspectives 2014-2016

En vue d'améliorer l'efficacité de la Fonction publique, plusieurs actions de réforme sont en cours :

- Un avant-projet de loi portant statut général de la Fonction publique a été élaboré et sera soumis au Gouvernement pour adoption, ensuite transmis à l'Assemblée Nationale ;
- la réforme de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) est en cours d'élaboration ;
- les concours d'entrée à la Fonction publique ne sont plus organisés de façon systématique chaque année ;
- le SIGFAE est dans sa phase de déploiement ;
- la notation des fonctionnaires a redémarré et se fait désormais en ligne via le SIGFAE ;
- les fonctionnaires ont la possibilité de consulter leur situation administrative via le site web du ministère (www.fonctionpublique.ci).

Des actions sont engagées, en vue d'une meilleure maîtrise à moyen terme de la masse salariale.

Il s'agit, notamment :

- du recensement général des fonctionnaires, organisé en 2011 ;
- de l'opération Identification/Notation des fonctionnaires effectuées respectivement en 2012-2013 ;
- de l'organisation des concours pour le recrutement des fonctionnaires, sur la base des besoins réels en personnels et des ressources financières disponibles ;
- du déploiement du SIGFAE pour garantir la maîtrise du recrutement, de la promotion et de la fiabilité du FUR.

Par ailleurs, d'autres actions sont au stade de projets :

- l'audit de la masse salariale ;
- le redéploiement des fonctionnaires sans poste de travail dans le secteur Education/formation ;
- la suppression des indemnités des enseignants qui ne dispensent pas de cours ;
- la généralisation du SIGFAE à toutes les administrations intervenant dans la gestion des ressources humaines de l'Etat.

F. Affaires sociales et formation professionnelle

1. Institutions de prévoyance sociale

Données à fin décembre 2013

a) CGRAE

(1) *Evolution des effectifs*

Tableau 63 : Evolution des effectifs des pensionnaires de la CGRAE

	Avant la réforme		Après la réforme	Projection		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fonctionnaires (payés par la solde) et Militaires	182.571	195.350	204.900	2.186.888	230.520	244.057
Fonctionnaires des autres employeurs (EPN, SEM, SODE...)	11.400	10.901	11.364	10.765	10.046	13.781

Se revue du programme économique et financier FMI BM

Bénéficiaires de pensions directes	44.772	44.227	45.027	45.027	46.834	50.253
Bénéficiaires de pensions de réversions	35.773	34.833	35.873	36.073	35.373	36.063
TOTAL BENEFICIAIRES	80.551	73.066	80.300	81.100	82.867	86.166
TOTAL ACTIFS COTISANTS	193.971	206.251	216.264	229.453	240.566	257.838
Ratio de dépendance démographique	2,4	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0

- Les effectifs des cotisants connaissent une évolution significative de 2011 à 2013, du fait :
 - Du report de l'âge limite de départ à la retraite des fonctionnaires civils
 - Des recrutements dans le secteur éducation formation et santé publique, ainsi que dans l'armée prévue dans le PND.
- L'effectif des bénéficiaires de prestations, avant et après la réforme, reste relativement stable, soit un taux de variation de 0.4% de 2011 à 2013.
- Sur la période 2014 à 2016 l'effectif connaît une relative progression due aux premiers départs à la retraite, suite à la réforme à partir de 2014 (environ 300 départs), 2015 (environ 1536 départs) et 2016 (environ 2259).
- Le ratio de dépendance démographique s'est amélioré progressivement passant de 2,4 en 2011, avant la réforme, à 2,7, après la réforme. Il pourra se situer à 3 à partir de l'année 2016, atteignant, ainsi, la norme des régimes dits par répartition qui se fixe entre 3 et 5 en situation d'équilibre.

(2) Evolution des données financières

Tableau 64 : Données financières de la CGRAE

(en milliards FCFA)	Avant la réforme		Après la réforme			Projections 2014-2016		
	2011	2012			2013	2014	2015	2016
		1er semestre	2e semestre	Total				
COTISATIONS	80,54	45,01	62,84	107,9	144,5	153,2	157,1	165,6
PRESTATIONS	125,1	63,7	66,1	129,8	138	138,44	141,5	147,3
RESULTAT TECHNIQUE	-44,56	-18,69	-3,26	-21,95	6,454	14,76	15,65	18,26
TAUX DE COUVERTURE*	64%	83%	95%	83%	105%	110,66%	111%	112%

Source : CGRAE

Le taux de couverture est la couverture des prestations par les cotisations. Il s'est considérablement amélioré passant de 64% avant la réforme à 105% après la réforme. Toutefois, ce taux aurait pu être fortement amélioré par :

- Le financement effectif des charges non supportées par des cotisations,
- La prise en compte du différentiel entre les cotisations calculées sur la base d'indices figés et les indices revalorisés au moment du calcul de la pension du retraité, d'où le recouvrement optimum des cotisations.
- L'intensification des mesures de lutte contre la fraude et les paiements indus.

b) CNPS

(1) *Données techniques*

La branche retraite

Depuis 2004 on observe un déficit dont le point culminant a été atteint en 2011. (Voir tableau)

Tableau 65 : tableau des résultats de la CNPS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	sept-13
Résultat de L'exercice	8.441	-16.173	-6.211	-19.966	-54.569	-49.505	-15.396	-32.529	8.949	38.407
Résultat de la branche retraite	-672	-1.992	-2.634	-1.342	-5.985	-4.918	-7.012	-14.142	15.559	40.355

Source : CNPS

(2) *Dispositions nouvelles*

Les mesures prises pour corriger ce déficit se traduisent en 5 dispositions nouvelles :

1. Age de la retraite est passé de 55 ans à 60 ans en 2012 avec une progressivité annuelle sur 4 ans (56 ans en 2012 ; 57 ans en 2013 ; 58 ans en 2014 et 59 ans en 2015)
2. Allongement de la durée minimum de cotisation qui est passée de 10 à 15 ans pour avoir droit à une pension normale
3. Relèvement du taux de cotisation retraite qui passe de 8% à 12% en 2012 et de 12% à 14% en 2013
4. Répartition des charges passe de 60% à 55% pour l'employeur et de 40% à 45% pour le travailleur
5. Age de l'enfant donnant droit à bonification passé de 16 à 21 ans

Leurs applications ont permis d'avoir les résultats suivants :

- Le déficit de la branche est totalement résorbé en 2012 (de - 14.142.000.000 F en 2011 à 15.559.000.000F en 2012 et à septembre 2013 à 40 355 000 000 F) ce qui permet aujourd'hui de reconstituer les réserves à court (DAT), moyen et long terme (obligations, actions et investissements immobiliers) et donc de consolider la situation financière de l'Institution.
- Les paiements des pensions sont réguliers et effectués à bonne date.

Les perspectives qui se dégagent de tels résultats sont les suivantes:

- ✓ Mise en place d'un régime obligatoire de retraite complémentaire par capitalisation en vue d'améliorer le niveau de la pension et de mobiliser des capitaux
- ✓ Actualisation de la liste des maladies professionnelles en l'élargissant à trois nouvelles maladies (affections professionnelles provoquées par le bois, affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail et affections chroniques du rachis lombaires provoquées par la manutention manuelle de charge) et d'autres réformes de la branche des risques professionnels sont en cours pour prendre en compte l'évolution des pathologies liées au travail, la réactivation de la politique de réinsertion professionnelle et la redynamisation de la prévention

- ✓ Extension de la couverture sociale aux travailleurs indépendants (professions libérales, commerçants, artisans ...) en vue de faire passer le taux de couverture des populations de 10% actuellement entre 30 et 50% à l'horizon 2020

Les données techniques de la CNPS

Tableau 66 : Données techniques de la CNPS

Entités	Effectifs (2013)	Effectifs (2012)
bénéficiaires de Prestations Familiales	29 883	
bénéficiaires de l'assurance maternité	4 624	
bénéficiaires de rentes d'AT/MP	11 660	
le nombre de retraités	85 941	
entreprises en activité	25 345	21 979
travailleurs en activité	585 603	
nouveaux employeurs immatriculés	7 002	4 490
taux d'évolution de la population employeur par rapport à 2012	15,30%	
taux d'évolution de la population assurée par rapport à 2012	56%	

Source : CNPS

Les données financières

- Les ressources globales de 2013 s'élèvent à 185.412.717.149 FCFA constituées à 98% de recettes de cotisations sociales
- Les dépenses totales 2013 s'élèvent à 133.046.798.187 FCFA constituées à 84% de charges de prestations

Tableau 67 : Evolution des cotisations recouvrées avant et après la réforme

	2010	2011	2012	2013 Réforme
Montant des prévisions de Cotisations:	108 669 000 000	100 500 000 000	140 000 000 000	170 000000000
Montant des Cotisations recouvrées 2010 :	99 395 293 183	94 905 217 141	142 582 075 154	182 590 581743
Taux de réalisation	91%	94%	102%	106%

Source : CNPS

2. Note sur le code du travail

Source : Direction Générale du Travail

Face aux difficultés d'application du Code du Travail de 1995 (grèves à répétition, abus en matière de licenciement économique et de chômage technique, etc.), le Ministère en charge du Travail, en accord avec les partenaires sociaux, a entrepris le processus de modification dudit Code.

Plusieurs séminaires et ateliers ont été organisés et ont abouti à l'élaboration d'un avant-projet modificatif du Code du Travail.

Cet avant-projet, examiné au Conseil de Gouvernement du mardi 1er octobre 2013, a également fait l'objet de séances de travail et d'échanges qui ont permis d'enregistrer diverses contributions :

- Pool économique (séance du lundi 07 octobre 2013) ;
- Ministère de l'Industrie et des Mines (séance du mardi 08 octobre 2013) ;
- CEPICI (séance du vendredi 11 octobre 2013) ;
- Comité de lecture du Secrétariat Général du Gouvernement (séances des 17, 21 et 29 octobre 2013) ;
- Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques (par courrier).

L'avant-projet modificatif du Code du Travail est un document composé de dispositions préliminaires et de onze (11) titres. Il contient de nombreuses innovations par rapport au Code en vigueur et parmi lesquelles on note :

- l'Introduction de la priorité d'embauche ;
- l'Obligation pour les entreprises d'accorder des stages-école et des stages de qualification ou d'expérience professionnelle ;
- le principe de la renégociation du SMIG et du SMAG au moins tous les trois ans ;
- l'Introduction des services sociaux et du comité d'entreprise dans les entreprises ;
- l'Institution de nouvelles instances de dialogue social (CNDS, CIPC) ;
- la saisine obligatoire de l'Inspection du Travail en cas de litige individuel ;
- le renforcement des capacités de l'Inspecteur du Travail et du Médecin Inspecteur du Travail.

Le patronat a cependant souhaité que certains des points, déjà validés, soient à nouveau soumis à discussion. A l'issue du traitement de cette demande, le projet sera soumis au gouvernement pour adoption.

De ce fait, le chronogramme pour l'examen du texte à l'Assemblée Nationale n'a pas encore été élaboré. Mais la soumission du projet à la représentation nationale devrait se faire dans le courant de l'année 2014.

G. Ministère de l'intégration africaine et des ivoiriens de l'extérieur

1. État d'avancement du processus d'intégration régionale au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO et l'extension du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA.

a) Marché commun au niveau de la CEDEAO

En 1975, les quinze Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont fixé comme objectif premier l'intégration régionale par le renforcement de la coopération commerciale dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Pour atteindre cet objectif, ils ont mis en place le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC) dont le but final est la création d'une Union douanière (visant l'élimination des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, la levée de toutes les barrières non tarifaires (BNT) et l'établissement d'un Tarif Extérieur Commun (TEC)).

Le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC) est un ensemble de protocoles régissant la circulation des personnes, des biens et le transport à travers la région. Son démarrage le 1^{er} janvier 1990, a effectivement donné une nouvelle impulsion aux efforts visant la redynamisation et le renforcement de la coopération.

(1) La mise en œuvre du SLEC

La mise en œuvre du SLEC éliminerait les tarifs sur les marchandises industrielles et agricoles provenant de l'Afrique de l'Ouest et échangées au niveau régional par des compagnies et des transporteurs. Elle permettrait la libre circulation des biens, personnes et le transport.

Pour sa mise en œuvre, il a été convenu de mettre en place des Comités Nationaux d'Agrément (CNA). L'agrément permet la facilitation des échanges entre les Etats membres. Après vingt ans, le niveau de mise en œuvre du SLEC dans chaque Etat Membre demeure insuffisant.

(2) Les perspectives

- Améliorer la connaissance et la mise en œuvre des protocoles du SLEC (dissémination de l'information au grand public) ;
- Sensibiliser la communauté commerciale sur les protocoles du SLEC tout en renforçant la capacité des représentants du commerce à les comprendre et les appliquer ;
- Renoncer aux recettes résultant du non-respect des protocoles du SLEC en dépit du fait que les tarifs ont jusque-là constitué une source importante de recettes pour les opérations douanières ;
- Favoriser un climat de légalité sur les routes et aux frontières (limitation des tracasseries routières etc.) ;
- Harmoniser les documents de traitement des marchandises (certificat d'agrément, formulaire de déclaration unique en douane de la convention TRIE, carte brune) ;
- Eliminer les barrières non tarifaires et résoudre les problèmes de normes et de qualité des produits ;
- Créer un système régional d'information de transit pour harmoniser la documentation et les procédures aux frontières ;
- Supprimer les interdictions d'exportation et les restrictions saisonnières d'importation, spécialement concernant les céréales ;
- Créer des "Voies Express" ou des mécanismes pour la circulation accélérée des produits agricoles exonérés à travers les frontières et les ports.

(3) La création de l'Union Douanière de la CEDEAO

La conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a adopté l'Acte Additionnel portant modification de la Décision A/DEC17/0106 du 12 Janvier 2006, portant adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC CEDEAO).

Cet Acte Additionnel introduit une quatrième catégorie (5ème bande) au taux de 35 %.

Les taux de droit de Douanes inscrits au TEC CEDEAO sont fixés comme suit :

- 0% pour la catégorie 0 : biens sociaux essentiels relevant d'une liste limitative (médicaments, préservatifs, livres, journaux, etc....) ;
- 5% pour la catégorie 1 : bien de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques ;
- 10% pour la catégorie 2 : intrants autres que ceux repris à la catégorie 1 et produits intermédiaires ;
- 20% pour la catégorie 3 : biens de consommation finale et tous autres produits non repris ailleurs ;
- 35% pour la catégorie 4 : biens spécifiques pour le développement Economique.
- En référence au rapport intérimaire du Président de la Commission de la CEDEAO exposé lors de la 4ème session du Conseil des Ministres tenue du 31 mai au 1er juin 2010 à Abuja (Nigeria), on retient que la feuille de route en ce qui concerne les actions à entreprendre pour la finalisation du TEC prévoit les points suivants :

- La réception par la Commission de la CEDEAO de la liste des produits pour en faire un reclassement : à ce jour, la Côte d'Ivoire ainsi que l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA ont transmis leurs listes de produits devant figurer dans la 5ème bande au taux de 35% ;
- La compilation d'une liste unique de produits à partir des listes envoyées par les Etats et la transmission de cette liste unique à ces mêmes Etats pour examen et commentaire : ce travail d'harmonisation est achevé ;
- La proposition de garde-fou pour les mesures d'accompagnement du TEC ;
- L'examen de stratégies et de modalités d'appui aux Etats membres dans le cadre de la renégociation de leurs taux consolidés à l'OMC ;

Il faut noter, qu'après dix réunions avec les Etats membres de 2006 en avril 2011, le Comité conjoint CEDEAO-UEMOA (CCGTEC) mis en place est en train de finaliser le TEC/CEDEAO. En effet, l'adoption du TEC de la CEDEAO est prévue pour janvier 2012. Pour éviter que l'Afrique de l'Ouest rencontre des difficultés dans ses transactions commerciales internationales, il est impérieux de travailler sur le Système Harmonisé 2007 (SH 2007) vers la version SH 2012.

Aussi, le CCGTEC a proposé des Mesures Complémentaires de Protection (MCP) visant à mettre en application le TEC CEDEAO, une fois adopté. Il s'agit de la Taxe d'Ajustement à l'importation (TAI) et de la Taxe Complémentaire de Protection (TCP). Dans ce cadre, ledit Comité a approuvé un projet de règlement de la CEDEAO sur ces MCP en vue de son adoption par le Conseil des Ministres.

✦ La Taxe d'Ajustement à l'Importation(TAI)

La Taxe d'Ajustement à l'importation (TAI) est une taxe d'application temporaire permettant d'amortir le choc que pourrait induire l'application du TEC. En d'autres termes, la TAI permet aux Etats membres d'ajuster leurs droits de douane au sein de la Communauté. C'est une taxe dégressive applicable sur les marchandises importées des pays tiers pendant une période de cinq(5) ans, à compter de la date d'adoption du Règlement.

✦ La Taxe Complémentaire de Protection(TCP)

La Taxe Complémentaire de Protection(TCP) est une taxe additionnelle au TEC de la CEDEAO qu'un Etat peut appliquer aux produits importés de pays tiers, suite à la mise en œuvre du TEC. Son application est liée aux volumes et prix des pays originaires de pays tiers. La Taxe Complémentaire de Protection(TCP) peut être maintenue pour une période de deux(2) ans. Les Etats membres sont libres de déterminer le niveau de la TCP conformément à leurs engagements à l'OMC. Toutefois, le droit de NPF maximum y compris la TAI et la TCP ne doit pas dépasser 70%.

b) *l'établissement d'un marché commun au sein de l'uemoa*

Un des objectifs majeurs fixés par le Traité de l'UEMOA est l'édification d'un marché Commun. La réalisation de ce chantier est fondé sur :

- *La suppression entre les Etats membres des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ainsi qu'aux droits de résidence et d'établissement ;*
- *L'établissement d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) et la mise en œuvre d'une Politique Commerciale Commune à l'égard des pays tiers.*

(1) La suppression des obstacles à la libre circulation des biens entre les Etats membres

La libéralisation des échanges intra-communautaires au sein de l'UEMOA est basée sur les règles d'origine. Deux régimes ont été mis en place :

- Le régime transitoire de l'Acte Additionnel n°4/96 du 10 mai 1996 ;
- Le régime définitif du Protocole Additionnel n°III/2001 du 19 décembre 2001 relatifs aux règles d'origine. Il est entré en vigueur le 1er Janvier 2003, et se traduit par :
 - o L'abaissement du seuil de la valeur ajoutée exigée, de 40 à 30 % ;
 - o La simplification et le transfert des procédures de reconnaissance de l'origine Communautaire aux Etats membres ;
 - o La dispense de production d'un certificat d'origine pour les produits de l'Agriculture, de l'élevage ainsi que de l'artisanat traditionnel.

Malgré les efforts institutionnels et financiers importants, force est de constater qu'il existe encore de nombreux obstacles au commerce intra régional. Il s'agit des barrières tarifaires et non tarifaires qui se traduisent par :

*Les contestations portant sur l'origine des marchandises ;
Le refus d'accorder des avantages tarifaires ;
L'application des taxes indues.*

Ces difficultés ont conduit le Conseil des Ministres à adopter un acte modificatif du Protocole N° III/2001 en son article 8, en mars 2009. La modification porte sur deux aspects essentiels :

- Les marchandises transformées dans le cadre des régimes économiques suspensifs acquièrent l'origine communautaire ;
- Les intrants ayant servi à la transformation des marchandises en régimes économiques et suspensifs acquittent les droits d'entrée.

(2) La création de l'Union Douanière de l'UEMOA

Le TEC de l'UEMOA été adopté en novembre 1997 et est entré en vigueur en Juillet 1998. Le dispositif du TEC repose sur une catégorisation des droits et Taxes résumée comme suit :

- 0 % pour la catégorie 0 : biens sociaux essentiels relevant d'une liste limitative (médicaments, préservatifs, livres, journaux, etc....) ;
- 5 % pour la catégorie 1 : biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques ;
- 10 % pour la catégorie 2 : intrants autres que ceux repris à la catégorie 1 et produits intermédiaires ;
- 20 % pour la catégorie 3 : biens de consommation finale et tous autres produits non repris ailleurs.

D'une manière générale, les Etats membres ont mis en œuvre l'ensemble des réformes relatives au TEC.

Il faut noter que conformément à l'article 84 du Traité de l'UEMOA, l'Union a la charge de conduire les négociations commerciales et de conclure les accords commerciaux internationaux au nom des Etats membres. A cet effet, la Commission de l'UEMOA travaille avec les comités nationaux de négociation commerciale mis en place dans les Etats membres et composés d'experts des Administrations du Commerce, des finances, des affaires étrangères ainsi que d'experts du secteur privé.

2. État d'avancement dans la signature d'un APE régional et formulation des programmes d'accompagnement des APE, pour assurer la dimension «développement et mécanismes de financement».

Les discussions commerciales entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union Européenne avait un but initial positif : conclure des Accords de partenariat économique(APE) de nature à promouvoir « la réduction de la pauvreté, le développement durable et l'intégration

progressive des pays ACP dans l'économie mondiale et à stimuler l'intégration économique régionale ».

Dans le cadre d'une nouvelle politique de coopération économique et commerciale qui devra voir le remplacement du régime de préférence non-réciproque par les APE selon l'Accord de Cotonou, des négociations ont été menées pour la signature d'un APE en Afrique de l'Ouest.

Depuis le 28 janvier 2014, un projet d'accord a été approuvé par la réunion des Hauts Fonctionnaires dans le cadre des négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne. Ainsi ils sont parvenus aux conclusions suivantes :

a) **Sur l'accès au marché:**

La Partie UE a salué le travail et les efforts de concertation menés par l'Afrique de l'Ouest qui ont abouti à la proposition d'une offre d'accès au marché. Les parties se sont accordées sur une offre d'accès au marché AO de 75% de libéralisation, sur une période transitoire de 20 ans modulée ainsi qu'il suit :

- la libéralisation des produits à 0% du Groupe A dès l'entrée en vigueur de l'accord ;
- la libéralisation des autres produits du Groupe A, du Groupe B et du Groupe C à la fin de chacun des quatre quinquennats suivant l'entrée en vigueur de l'Accord.

Selon le schéma, l'essentiel des échanges sera libéralisé à la fin du troisième quinquennat. Le schéma de ce calendrier de démantèlement tarifaire est joint en annexe au présent relevé de conclusions.

b) **Sur le texte de l'accord:**

Les deux parties sont parvenues à un accord sur la prise en compte dans le projet de texte des questions encore en suspens et qui sont relatives à la Clause NPF (Article 16), à la coopération dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (article 48.5), à la Clause de Non-exécution (Article 105), à la clause union douanière (projet de Déclaration). Les textes de compromis sur l'ensemble de ces questions sont annexés au présent relevé de conclusions.

c) **Sur le financement du PAPED:**

Le document-cadre du PAPED a été adopté en 2009.

Pour l'opérationnaliser, des plans opérationnels ont été élaborés pour la première période de cinq (5) ans de mise en œuvre du PAPED.

Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest (AO), à l'exception du Ghana jusqu'en 2013, ont finalisé leurs plans opérationnels. Le coût du PAPED, initialement évalué à neuf milliards cinq cent millions d'Euros en 2009, a été revu à la hausse en 2011 ; il s'établit désormais à quinze milliards d'euros, sans la prise en compte de l'impact fiscal net de l'APE en cours d'évaluation. Il importe de noter que le plan opérationnel de la Côte d'Ivoire est d'un coût d'environ six cent millions d'euros.

A la réunion du 28 janvier 2014, les parties se sont accordées sur les besoins prioritaires du PAPED couvrant notamment le commerce, l'industrie, l'agriculture, les infrastructures, l'énergie et le renforcement des capacités des acteurs non étatiques la société civile, et dont le montant a été évalué à 6,5 milliards d'euros pour la période 2015-2019. L'UE, ses Etats membres et la BEI assurent de leur engagement à rechercher et à réaliser l'adéquation entre les besoins ainsi exprimés et le financement. Les modalités d'exécution des projets prioritaires devront faciliter l'accessibilité à ce financement.

d) **Sur les règles d'origine:**

Les Hauts Fonctionnaires ont salué les progrès enregistrés sur les négociations sur le Protocole Règles d'origine et ont validé le texte. Ainsi, un compromis a été trouvé sur la tolérance générale en valeur (15% pour l'AO et 10% pour l'UE), la dérogation automatique sur le thon (6000 tonnes), l'inclusion

de Ceuta et Melilla et de la proposition UE sur la séparation comptable dans le protocole. Suite à l'accord trouvé sur l'article 48.5, les réserves concernant le paquet cumul ont été levées par l'UE.

XII. ANNEXES

A. CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE

CADRAGE CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2013-2014 (Version provisoire)

TABEAU RESUME DES PRINCIPAUX AGREGATS (ANNEE DE BASE CONSTANTE FIXE = 2009)

Version du 07 mars 2014	COMPTES NATIONAUX DEFINITIFS, INS			ESTIMATIONS ET PREVISIONS, DCPE							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013		écart = (2)-(1)	prév. initiale sep t 2013 (1)	prévision révisée Mars 2014 (2)	écart = (2)-(1)
	réal.	réal.	réal.	est.	est.	prév. (1)	est. (2)				
7/3/14 12:17											
1. En valeur (milliards Francs courants)											
PIB total	10 848,0	11 463,5	12 324,7	12 332,7	13 695,0	15 252,4	15 313,0	60,6	16 886,8	17 050,0	163,2
Variation annuelle en %	11,3	5,7	7,5	0,1	11,0	11,4	11,8	0,4	10,7	11,3	0,6
PIB par habitant prix courant (en milliers de FCFA)	534,1	548,8	573,7	558,1	602,6	652,5	655,1	2,6	702,4	709,2	6,8
Epargne intérieure brute (EIB)	2 064,0	2 249,9	2 556,5	2 591,5	2 888,1	3 633,2	3 583,5	-49,6	4 344,2	4 376,8	32,6
en % du PIB	19,0	19,6	20,7	21,0	21,1	23,8	23,4	-0,4	25,7	25,7	-0,1
FBCF	1 186,6	1 246,2	1 518,0	1 013,4	1 868,9	2 667,2	2 519,2	-148,0	3 165,4	3 403,7	238,2
Taux d'investissement en %	10,9	10,9	12,3	8,2	13,6	17,5	16,5	-1,0	18,7	20,0	1,2
public	3,6	3,4	3,4	2,6	4,5	6,7	6,2	-0,5	7,0	7,3	0,3
privé	7,4	7,4	8,9	5,6	9,1	10,8	10,3	-0,5	11,8	12,7	0,9
Solde commercial (FOB-FOB)	1 088,1	1 552,0	1 179,0	2 282,5	1 079,4	1 174,2	947,1	-227,1	1 418,2	864,3	-553,9
Taux de couverture en %	130,4	140,8	125,9	162,8	122,6	121,5	119,1	-2,4	122,0	115,4	-6,7
PIB en francs constants 2009 (milliards FCFA)	11 102,5	11 463,5	11 694,8	11 145,1	12 237,4	13 284,1	13 368,7	84,5	14 433,4	14 699,7	266,3
PIB/hab à prix constant 2009 (milliers de FCFA)	546,6	548,8	544,3	504,4	538,5	568,3	571,9	3,6	600,4	611,5	11,1
Délateur du PIB base 100 = 2009	97,7	100,0	105,4	110,7	111,9	114,8	114,5	-0,3	117,0	116,0	-1,0
2. Variations en volume (en %)											
PIB total	2,5	3,3	2,0	-4,7	9,8	8,6	9,2	0,7	8,7	10,0	1,3
- secteur primaire	-1,0	-2,9	-4,1	6,8	2,0	4,0	6,8	2,8	3,8	2,3	-1,5
- secteur secondaire	5,8	3,9	-4,0	-4,3	11,7	8,1	9,0	0,9	13,6	11,6	-2,0
- secteur tertiaire	3,6	7,7	9,5	-9,3	14,0	9,9	10,5	0,6	8,6	12,6	4,0
- secteur non marchand	7,8	3,6	10,0	0,5	3,8	4,0	3,1	-0,9	6,9	9,1	2,2
- droits et taxes	-4,4	1,0	-2,9	-17,3	15,5	20,5	17,6	-2,9	8,3	13,0	4,7
PIB par habitant	-0,3	0,4	-0,8	-7,3	6,8	5,5	6,2	0,7	5,6	6,9	1,3
FBCF	6,9	3,5	22,8	-37,1	84,4	38,9	31,5	-7,4	15,8	31,9	16,1
Consommation finale	0,6	3,9	4,5	-5,0	9,6	4,6	5,7	1,2	5,8	6,3	0,6
Exportations de biens	-8,5	19,3	-5,7	-4,0	4,6	11,8	6,2	-5,6	14,8	13,5	-1,3
Importations de biens	-4,7	18,3	13,9	-28,7	35,0	15,6	6,4	-9,2	14,5	15,5	1,0
3. Prix implicites (variation annuelle en %)											
Délateur implicite du PIB	8,5	2,3	5,4	5,0	1,1	2,6	2,4	-0,2	1,9	1,3	-0,6
Délateur conso. des ménages	6,2	1,0	1,8	4,9	1,3	2,7	2,6	-0,1	2,0	1,6	-0,4
IHPC (moyenne annuelle %)	6,3	1,0	1,8	4,9	1,3	2,7	2,6	-0,1	2,4	1,6	-0,8
Termes de l'échange des biens	7,3	7,1	8,0	-4,0	-2,8	2,4	-2,7	-5,1	0,2	-1,4	-1,6
4. Contributions à la croissance du PIB											
- secteur primaire	-0,2	-0,7	-0,9	1,3	0,5	0,8	1,4	0,6	0,8	0,5	-0,3
- secteur secondaire	1,4	1,0	-1,0	-1,0	2,8	1,9	2,2	0,2	3,8	2,8	-0,5
- secteur tertiaire	1,2	2,5	3,2	-3,4	4,8	3,5	3,8	0,2	3,1	4,6	1,4
- secteur non marchand	0,7	0,3	1,0	0,1	0,4	0,4	0,3	-0,1	0,7	0,9	0,2
- droits et taxes	-0,5	0,1	-0,3	-1,7	1,3	1,8	1,6	-0,3	0,8	1,2	0,4
Total PIB	2,5	3,3	2,0	-4,7	9,8	8,6	9,2	0,7	8,7	10,0	1,3
5. Données en dollar US											
PIB nominal (milliards)	24,2	24,3	24,9	26,2	26,9	30,8	31,0	0,2	35,4	35,8	0,3
PIB par habitant	1 191,7	1 165,2	1 160,4	1 183,9	1 181,6	1 319,0	1 326,5	7,4	1 473,2	1 487,5	14,2
FBCF (milliards)	2,6	2,6	3,1	2,1	3,7	5,4	5,1	-0,3	6,6	7,1	0,5
Exportations totales (milliards)	11,4	12,4	12,6	13,7	12,5	14,6	13,1	-1,5	17,7	14,8	-2,9
dont biens	10,4	11,4	11,6	12,5	11,5	13,4	12,0	-1,5	16,5	13,6	-2,9
Importations totales (milliards)	9,7	9,7	10,8	9,2	10,9	12,7	11,7	-1,1	15,3	13,5	-1,7
dont biens	8,0	8,1	9,2	7,7	9,3	11,1	10,0	-1,0	13,5	11,8	-1,7
Pour mémoire:											
Nombre d'habitants (millions)	20,3	20,9	21,5	22,1	22,7	23,4	23,4	0,0	24,0	24,0	0,0
croissance démographique en %	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	0,0	2,9	2,9	0,0
FCFA pour 1 dollar (moyenne annuelle)	448,2	471,0	494,4	471,4	510,0	494,7	493,9	-0,8	476,8	476,8	0,0

Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS).

HYPOTHESES DU CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2013-2014 (Version provisoire)

07/03/2014 12:18	COMPTES NATIONAUX DEFINITIFS, INS					ESTIMATIONS ET PREVISIONS, OCPE							
Version du 07 mars 2014	2008	2009	2010	2011	2012	2013				2014			
	réel.	réel.	réel.	est.	est.	prév. (1)	est. (2)	écart = (2)-(1)	Var 2013/2012	prév. initiale_sept 2013 (1)	prévision révisée_Mars 2014 (2)	écart = (2)-(1)	Var 2014/2013
Productions (en milliers de tonnes)													
Café	67,9	144,7	94,4	32,3	121,4	105,8	103,7	-2,1	-14,6%	107,0	145,0	38,0	39,8%
Cacao	1 137,2	1 304,5	1 301,7	1 559,4	1 499,1	1 449,3	1 671,1	221,8	11,5%	1 422,0	1 514,0	92,0	-9,4%
Bananes	333,7	285,6	372,9	355,7	377,1	395,9	394,1	-1,8	4,5%	407,8	405,9	-1,9	3,0%
Ananas	98,9	77,8	78,5	91,6	84,2	88,4	67,5	-20,9	-19,8%	92,8	70,9	-21,9	5,0%
coton graine	125,7	140,6	178,2	198,3	288,4	400,0	357,7	-42,3	24,0%	440,0	400,0	-40,0	11,8%
Huiles de palme	359,2	394,3	384,5	394,0	417,8	442,0	392,3	-49,7	-6,1%	464,1	411,9	-52,2	5,0%
Sucre	161,1	168,4	155,9	202,0	193,3	213,8	179,0	-34,8	-7,4%	204,5	180,0	-24,5	0,5%
Caoutchouc	200,9	203,1	231,5	238,7	254,7	274,5	290,0	15,5	13,9%	296,5	304,5	8,1	5,0%
Anacarde	312,3	340,3	370,0	380,0	450,0	480,0	487,8	7,8	8,4%	510,0	510,0	0,0	4,6%
Pétrole (milliers de barils)	16 519,5	18 542,4	14 562,1	12 390,5	10 770,3	9 308,1	9 132,9	-175,2	-15,2%	10 950,0	8 811,8	-4 138,4	-25,4%
Barils/jour	45 135,2	50 801,1	39 896,2	33 946,6	29 507,7	25 501,6	25 021,6	-479,9	-15,2%	30 000,0	18 662,0	-11 338,0	-25,4%
Gaz (millions de metre cube)	1 547,1	1 540,2	1 665,8	1 631,8	1 779,9	1 946,1	2 125,9	179,8	19,4%	2 010,3	2 204,9	194,5	3,7%
Or (en kilogramme)	2 883,6	7 054,9	5 079,8	12 356,8	12 164,1	14 000,0	15 516,0	1 516,0	27,6%	21 400,0	15 000,0	-6 400,0	-3,3%
Manganèse (tonnes)				49 944,0	108 330,1	240 000,0	254 499,4	14 499,4	134,9%	300 000,0	300 000,0	0,0	17,9%
Production de produits pétroliers (Kt)	3 259,7	2 973,3	2 536,2	1 938,5	2 991,8	3 246,7	3 104,2	-142,6	3,8%	3 559,9	3 559,9	0,0	14,7%
Production d'électricité (GWH)	5 634	5 782	5 857	5 993	6 890	8 056	7 583,0	-473,0	10,1%	8 565,0	8 305,0	-260,0	9,5%
Croissance en volume (en %)													
OFFRE													
Secteur primaire	-1,0	-2,9	-4,1	6,8	2,0	4,0	6,8	2,8		3,8	2,3	-1,5	
Agriculture vivrière, élevage	7,7	0,6	-6,7	3,0	3,0	4,0	5,6	1,6		5,5	8,0	0,5	
Agriculture d'exportation	-7,7	-3,0	2,5	14,3	-0,2	4,0	9,0	5,0		1,3	-3,2	-4,5	
Sylviculture	-36,9	-56,8	-30,9	-22,3	30,0	1,2	-1,1	-2,3		1,2	0,0	-1,2	
Pêche	-34,1	-18,9	-25,2	-20,0	15,0	4,2	3,8	-0,4		3,9	0,4	-3,5	
Secteur secondaire	5,8	3,9	-4,0	-4,3	11,7	8,1	9,0	0,9		13,6	11,6	-2,0	
Extraction minière	23,9	25,3	-6,6	5,9	-4,5	1,3	6,9	5,6		22,1	-8,9	-31,0	
Industries agro-alimentaires	-9,6	2,8	1,5	-5,3	20,4	6,5	1,3	-5,2		8,5	13,5	5,0	
Produits pétroliers	48,1	-17,6	-26,7	-23,6	45,5	5,0	3,8	-1,2		10,0	26,9	16,9	
Energie (gazeuse)	10,1	26,0	18,6	2,4	6,7	16,2	32,2	16,0		6,3	6,2	-0,1	
BTP	5,9	17,2	12,2	-11,6	44,3	25,3	22,8	-2,5		30,5	36,0	5,5	
Autres industries manufacturières	-4,5	-2,7	-2,9	-4,6	3,4	9,2	11,8	2,6		7,7	-12,8	-20,5	
Secteur tertiaire	3,6	7,7	9,5	-9,3	14,0	8,9	10,5	0,6		8,6	12,6	4,0	
Transports	-23,0	5,5	1,3	-18,3	23,1	6,6	6,9	0,3		8,6	11,8	3,2	
Télécommunication	8,6	22,3	34,9	-2,0	13,6	7,9	7,8	-0,1		6,6	7,6	1,0	
Commerce	2,7	8,0	5,1	-7,1	11,0	10,8	9,7	-1,1		9,7	12,5	2,8	
Autres services	10,6	4,4	6,9	-11,7	14,5	10,7	12,8	2,1		8,7	14,6	6,0	
Droits et taxes	-4,4	1,0	-2,9	-17,3	15,5	20,5	17,6	-2,9		8,3	13,0	4,7	
Pib non marchand	7,8	3,6	10,0	0,5	3,8	4,0	3,1	-0,9		6,9	9,1	2,2	
DEMANDE													
Consommation finale	0,6	3,9	4,5	-5,0	9,6	4,6	5,7	1,2		5,8	6,3	0,6	
Consommation des ménages	-0,3	3,8	4,6	-4,4	8,8	7,5	7,5	0,0		6,0	7,2	1,2	
Consommation publique	5,2	4,7	4,1	-8,2	14,1	-10,9	-3,5	7,4		4,2	1,2	-3,0	
Investissements	8,9	3,5	22,8	-37,1	84,4	38,9	31,5	-7,4		15,8	31,9	16,1	
Investissements privés	-4,5	6,1	29,7	-40,5	80,8	28,5	22,8	-5,7		17,1	34,0	16,9	
Investissements publics	40,6	-1,7	7,8	-28,1	92,2	60,0	49,1	-10,9		13,6	28,4	14,8	
Exportations de biens et services	-7,9	18,1	-4,3	-3,7	4,4	10,9	5,7	-5,2		13,8	12,4	-1,3	
Importations de biens et services	-5,2	14,3	12,4	-26,9	29,6	14,0	5,8	-8,2		12,8	13,6	0,8	
Produit intérieur brut (PIB)	2,6	3,3	2,0	-4,7	9,8	8,6	9,2	0,7		8,7	10,0	1,3	
Déflateur	8,5	2,3	5,4	5,0	1,1	2,6	2,4	-0,2		1,9	1,3	-0,6	

Source: MPMEF/DGE/OCPE

I.COMPTE RESSOURCES - EMPLOIS EN FRANCS COURANTS

TABLEAU I.1: PIB EN FRANCS COURANTS (en milliards de FCFA)

Version du 07 mars 2014 07/03/2014 12:18	COMPTES NATIONAUX DEFINITIFS, INS			ESTIMATIONS ET PREVISIONS, DCPE			
	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
	réal.	réal.	réal.	est.	est.	est.	prév.
I.1.1. PIB OPTIQUE OFFRE (valeurs ajoutées)							
Secteur Primaire	2 460,0	2 430,3	3 023,2	3 380,9	3 502,6	3 848,5	3 995,4
Agriculture vivrière, élevage	1 604,5	1 539,4	1 616,4	1 720,7	1 807,6	1 958,5	2 127,9
Agriculture d'exportation	769,9	836,3	1 352,5	1 615,8	1 637,6	1 831,3	1 807,5
Sylviculture	71,5	40,7	43,8	35,5	47,1	47,8	48,8
Pêche	14,1	13,9	10,5	8,8	10,3	11,0	11,2
Secteur Secondaire	2 646,0	2 871,2	2 761,8	2 808,8	3 162,7	3 525,2	3 964,7
Extraction minière	741,7	703,0	808,0	898,7	883,8	969,3	905,1
Industries agro-alimentaires	701,0	676,9	718,5	713,8	884,9	920,0	1 070,3
produits pétroliers	52,8	354,5	118,3	92,1	138,1	146,3	187,5
Energie (gazealeuc)	117,5	87,5	69,2	70,9	77,9	105,2	114,5
BTP	183,1	191,9	210,2	194,9	289,7	365,0	508,9
Autres industries manufacturières	849,9	857,4	837,6	838,4	888,4	1 019,4	1 178,4
Secteur Tertiaire	3 577,3	3 875,2	4 184,1	3 914,1	4 556,7	5 149,8	5 942,6
Transports	327,8	367,3	355,4	293,3	371,9	401,6	459,8
Télécommunication	488,1	510,3	539,5	508,6	560,5	601,4	647,1
Commerce	1 013,5	1 173,4	1 335,5	1 301,9	1 488,5	1 675,0	1 931,5
Autres services	1 748,0	1 824,2	1 953,7	1 810,3	2 135,8	2 471,8	2 904,2
PIB Marchand	8 683,3	9 176,7	9 969,1	10 103,8	11 222,0	12 523,5	13 902,6
Services d'administration publique	1 020,4	1 071,9	1 173,2	1 196,8	1 268,4	1 343,1	1 491,6
Institutions sans but lucratif (ISBL)	37,3	39,2	39,2	40,3	41,8	43,5	45,1
PIB non marchand	1 057,7	1 111,1	1 212,4	1 237,1	1 310,2	1 386,6	1 536,7
PIB au coût des facteurs	9 740,9	10 287,8	11 181,4	11 340,9	12 532,3	13 910,1	15 439,3
Droits et taxes nets de subventions	1 107,1	1 175,7	1 143,3	991,8	1 162,7	1 402,9	1 610,7
TOTAL PIB OFFRE AU PRIX DU MARCHE	10 848,0	11 463,5	12 324,7	12 332,7	13 695,0	15 313,0	17 050,0
I.1.2. PIB OTIQUE DEMANDE							
FBCF:	1 186,6	1 246,2	1 518,0	1 013,4	1 868,9	2 519,2	3 403,7
ménages	171,6	181,5	215,3	203,3	251,7	304,8	406,1
sociétés financières et sociétés non financières	620,4	665,0	875,4	486,1	993,8	1 264,3	1 749,5
APU	388,5	393,2	420,3	316,9	615,8	942,1	1 239,6
ISBL	6,2	6,5	6,9	7,2	7,6	8,1	8,5
Consommation finale	8 784,0	9 213,6	9 768,2	9 741,2	10 806,9	11 729,5	12 673,2
ménages	7 376,9	7 730,8	8 231,8	8 259,1	9 102,7	10 039,8	10 934,9
APU	1 374,4	1 448,5	1 500,9	1 445,3	1 665,6	1 648,5	1 694,9
ISBL	32,7	34,3	35,6	36,8	38,6	41,2	43,4
Variation des stocks	122,6	-249,2	138,1	-511,6	167,5	361,9	374,6
Demande externe nette	754,7	1 252,9	900,4	2 089,8	851,8	702,4	598,5
Exportations	5 111,2	5 829,7	6 240,3	6 446,4	6 391,0	6 460,6	7 056,5
- Biens	4 666,9	5 358,0	5 726,9	5 915,7	5 847,5	5 909,5	6 492,6
- Services non facteurs	444,3	471,7	513,4	530,8	543,5	551,2	563,9
Importations	4 356,4	4 576,8	5 339,9	4 356,6	5 539,2	5 758,2	6 458,0
- Biens	3 578,7	3 806,0	4 547,9	3 633,1	4 768,1	4 962,3	5 628,3
- Services non facteurs	777,7	770,8	792,0	723,5	771,1	795,9	829,7
TOTAL PIB DEMANDE	10 848,0	11 463,5	12 324,7	12 332,7	13 695,0	15 313,0	17 050,0

Source : MEF/DGE/DCPE, INS

TABLEAU I.2: PIB EN FRANCS COURANTS (variation annuelle en %)

Version du 07 mars 2014	COMPTES NATIONAUX DEFINITIFS, INS			ESTIMATIONS ET PREVISIONS, DCPE			
	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
	réal.	réal.	réal.	est.	est.	est.	prév.
I.2.1. PIB OPTIQUE OFFRE							
Secteur Primaire	14,7	-1,2	24,4	11,8	3,6	9,9	3,8
Agriculture vivrière, élevage	13,3	-4,1	5,0	6,5	5,0	8,3	8,6
Agriculture d'exportation	20,1	8,6	61,7	19,5	1,3	11,8	-1,3
Sylviculture	-3,8	-43,1	7,5	-18,8	32,6	1,5	2,0
Pêche	11,9	-1,2	-24,3	-16,1	16,5	6,5	2,4
Secteur Secondaire	16,6	8,5	-3,8	1,7	12,6	11,5	12,5
Extraction minière	81,0	-5,2	14,9	11,2	-1,7	9,7	-6,6
Industries agro-alimentaires	12,8	-3,4	6,1	-0,7	24,0	4,0	16,3
Produits pétroliers	-49,2	571,6	-66,6	-22,1	49,9	6,0	28,2
Energie (gazeaulec)	-6,4	-25,5	-20,9	2,4	9,9	35,0	8,9
BTP	-13,1	4,8	9,6	-7,3	48,6	26,0	39,4
Autres industries manufacturières	6,6	0,9	-2,3	0,1	6,0	14,7	15,6
Secteur Tertiaire	8,8	8,3	8,0	-6,5	16,4	13,0	15,4
Transports	1,4	12,1	-3,2	-17,5	26,8	8,0	14,5
Télécommunication	-3,3	4,5	5,7	-5,7	10,2	7,3	7,6
Commerce	19,1	15,8	13,8	-2,5	14,3	12,5	15,3
Autres services	8,6	4,4	7,1	-7,3	18,0	15,7	17,5
PIB Marchand	12,7	5,7	8,6	1,4	11,1	11,6	11,0
Services d'administration publique	8,7	5,1	9,5	2,0	6,0	5,9	11,1
Institutions sans but lucratif (ISBL)	5,1	5,1	-0,1	3,0	3,5	4,1	3,6
PIB non marchand	8,5	5,1	9,1	2,0	5,9	5,8	10,8
PIB au coût des facteurs	12,3	5,6	8,7	1,4	10,5	11,0	11,0
Droits et taxes nets de subventions	3,1	6,2	-2,8	-13,2	17,2	20,7	14,8
TOTAL PIB OFFRE AU PRIX DU MARCHE	11,3	5,7	7,5	0,1	11,0	11,8	11,3
I.2.2. PIB OPTIQUE DEMANDE							
FBCF:	4,8	5,0	21,8	-33,2	84,4	34,8	35,1
ménages	11,4	5,8	18,6	-5,6	23,8	21,1	33,3
sociétés financières et sociétés non financières	-10,9	7,2	31,6	-44,5	104,5	27,2	38,4
APU	41,0	1,2	6,9	-24,6	94,3	53,0	31,6
Consommation finale	5,9	4,9	6,0	-0,3	10,9	8,5	8,0
ménages	5,9	4,8	6,5	0,3	10,2	10,3	8,9
APU	5,7	5,4	3,6	-3,7	15,2	-1,0	2,8
ISBL	5,1	5,1	3,6	3,5	4,8	6,7	5,3
Demande externe nette	54,4	66,0	-28,1	132,1	-59,2	-17,5	-14,8
Exportations	11,0	14,1	7,0	3,3	-0,9	1,1	9,2
- Biens	11,8	14,8	6,9	3,3	-1,2	1,1	9,9
- Services non facteurs	2,9	6,2	8,8	3,4	2,4	1,4	2,3
Importations	5,9	5,1	16,7	-18,4	27,1	4,0	12,2
- Biens	8,5	6,4	19,5	-20,1	31,2	4,1	13,4
- Services non facteurs	-4,9	-0,9	2,8	-8,7	6,6	3,2	4,2
TOTAL PIB DEMANDE	11,3	5,7	7,5	0,1	11,0	11,8	11,3

Source : MEF/DGE/DCPE, INS

TABLEAU I.3: PIB EN FRANCS COURANTS (répartition en % du PIB)

Version du 07 mars 2014	COMPTES NATIONAUX DEFINITIFS, INS			ESTIMATIONS ET PREVISIONS, DCPE			
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	réal.	réal.	réal.	est.	est.	est.	prév.
I.3.1. PIB OPTIQUE OFFRE							
Secteur Primaire	22,7	21,2	24,5	27,4	25,6	25,1	23,4
Agriculture vivrière, élevage	14,8	13,4	13,1	14,0	13,2	12,8	12,5
Agriculture d'exportation	7,1	7,3	11,0	13,1	12,0	12,0	10,6
Sylviculture	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Pêche	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Secteur Secondaire	24,4	25,0	22,4	22,8	23,1	23,0	23,3
Extraction minière	6,8	6,1	6,6	7,3	6,5	6,3	5,3
Industries agro-alimentaires	6,5	5,9	5,8	5,8	6,5	6,0	6,3
produits pétroliers	0,5	3,1	1,0	0,7	1,0	1,0	1,1
Energie (gazeaulec)	1,1	0,8	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
BTP	1,7	1,7	1,7	1,6	2,1	2,4	3,0
Autres industries manufacturières	7,8	7,5	6,8	6,8	6,5	6,7	6,9
Secteur Tertiaire	33,0	33,8	33,9	31,7	33,3	33,6	34,9
Transports	3,0	3,2	2,9	2,4	2,7	2,6	2,7
Télécommunication	4,5	4,5	4,4	4,1	4,1	3,9	3,8
Commerce	9,3	10,2	10,8	10,6	10,9	10,9	11,3
Autres services	16,1	15,9	15,9	14,7	15,6	16,1	17,0
PIB Marchand	80,0	80,1	80,9	81,9	81,9	81,8	81,5
Services d'administration publique	9,4	9,4	9,5	9,7	9,3	8,8	8,7
Institutions sans but lucratif (ISBL)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
PIB non marchand	9,7	9,7	9,8	10,0	9,6	9,1	9,0
PIB au coût des facteurs	89,8	89,7	90,7	92,0	91,5	90,9	90,6
Droits et taxes nets de subventions	10,2	10,3	9,3	8,0	8,5	9,2	9,4
TOTAL PIB OFFRE AU PRIX DU MARCHÉ	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
I.3.2. PIB OPTIQUE DEMANDE							
FBCF:	10,9	10,9	12,3	8,2	13,6	16,5	20,0
ménages	1,6	1,6	1,7	1,6	1,8	2,0	2,4
sociétés financières et sociétés non financières	5,7	5,8	7,1	3,9	7,3	8,3	10,3
APU	3,6	3,4	3,4	2,6	4,5	6,2	7,3
ISBL	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Consommation finale	81,0	80,4	79,3	79,0	78,9	76,6	74,3
ménages	68,0	67,4	66,8	67,0	66,5	65,6	64,1
APU	12,7	12,6	12,2	11,7	12,2	10,8	9,9
ISBL	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Variation des stocks	1,1	-2,2	1,1	-4,1	1,2	2,4	2,2
Demande externe nette	7,0	10,9	7,3	16,9	6,2	4,6	3,5
Exportations	47,1	50,9	50,6	52,3	46,7	42,2	41,4
- Biens	43,0	46,7	46,5	48,0	42,7	38,6	38,1
- Services non facteurs	4,1	4,1	4,2	4,3	4,0	3,6	3,3
Importations	40,2	39,9	43,3	35,3	40,4	37,6	37,9
- Biens	33,0	33,2	36,9	29,5	34,8	32,4	33,0
- Services non facteurs	7,2	6,7	6,4	5,9	5,6	5,2	4,9
TOTAL PIB DEMANDE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEF/DGE/DCPE, INS

TABLEAU 5: HYPOTHESES SUR L' ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Version du 07 mars 2014	2 010	2 011	2 012	2 013			2014		
				Août 2013 (1)	Janvier 2014 (2)	Ecart (2)-(1)	Août 2013 (1)	Janvier 2014 (2)	Ecart (2)-(1)
Croissance réel en %									
Monde	5,2	3,9	3,1	3,0	3,0	-0,1	3,7	3,7	0,0
Economies Avancées	3,0	1,7	1,4	1,2	1,3	0,1	2,0	2,2	0,1
Etats-Unis	2,5	1,8	2,8	1,7	1,9	0,2	2,7	2,8	0,0
Zone Euro	2,0	1,6	-0,7	-0,6	-0,4	0,2	0,9	1,0	0,1
Economies émergentes et en développement	7,5	6,2	4,9	4,8	4,7	-0,2	5,2	5,1	-0,2
Afrique Sub Saharienne	5,7	5,5	4,8	4,9	5,1	0,2	6,0	6,1	0,1
Inflation (Moyenne annuelle) en %									
Economie Avancée	1,5	2,7	2,0	1,5	1,4	-0,1	1,9	1,7	-0,2
Cours en \$/Kg, sauf indication contraire									
Café	1,85	2,56	2,44	2,05	2,22	0,2	1,81	1,69	-0,1
Cacao	3,13	2,98	2,38	2,38	2,44	0,1	2,38	2,85	0,5
Coton	2,28	3,41	1,97	1,97	1,99	0,0	1,97	1,83	-0,1
Caoutchouc	3,65	4,82	3,38	3,09	2,80	-0,3	3,43	2,73	-0,7
Huile de palme	0,86	1,08	0,94	0,76	0,76	0,0	0,74	0,83	0,1
Sucre	0,46	0,58	0,47	0,38	0,39	0,0	0,38	0,35	0,0
Banane	0,88	0,98	0,98	0,92	0,93	0,0	0,89	0,91	0,0
Pétrole brut, Brent (\$/baril)	79,0	104,01	105,01	104,49	104,07	-0,4	101,35	99,35	-2,0
Or (\$/once)	1 224,7	1 568,58	1 668,82	1 461,60	1 411,05	-50,5	1 396,43	1 238,97	-157,5
Gaz naturel (\$/m3)	0,29	0,37	0,42	0,40	0,40	0,0	0,39	0,39	0,0
Taux de change									
Euro en dollars	1,3269	1,3914	1,2856	1,33	1,3282	0,0	1,3492	1,3758	0,0
Euro en FCFA	655,9570	655,9570	655,9570	655,96	655,9570	0,0	655,9570	655,9570	0,0
Dollars en FCFA	494,3552	471,4341	509,9969	494,6965	493,8856	-0,8	486,1710	476,7875	-9,4
Cours en FCFA/Kg sauf indication contraire									
Café	916,8	1 205,8	1 244,2	1 015,1	1 094,8	79,6	880,5	806,8	-73,7
Cacao	1 547,6	1 404,2	1 212,3	1 175,9	1 204,6	28,7	1 155,7	1 360,5	204,8
Coton	1 128,7	1 607,2	1 003,6	973,4	984,5	11,0	956,7	870,7	-86,0
Caoutchouc	1 806,4	2 271,5	1 722,7	1 530,7	1 380,4	-150,3	1 668,6	1 302,2	-366,5
Huile de palme	425,1	507,5	479,3	374,7	377,4	2,7	361,8	394,8	33,1
Sucre	227,7	272,7	240,4	188,1	192,7	4,6	182,8	166,6	-16,1
Banane	435,7	460,1	502,0	454,4	457,5	3,1	433,2	435,4	2,2
Pétrole brut, Brent (F CFA/baril)	39 069,0	49 033,0	53 553,5	51 691,9	51 398,4	-293,5	49 272,2	47 367,2	-1 905,0
Or (FCFA/once)	605 423,5	739 483,8	851 093,3	723 048,7	696 898,6	-26 150,1	678 901,3	590 726,6	-88 174,7
Gaz naturel (FCFA/m3)	143,6	176,5	215,9	195,7	195,3	-0,5	188,6	184,6	-4,0

Sources : World Economic Outlook-16 Janvier 2014 (FMI), MPMEF/DGE/DCPE

B. NOTE DE CONJONCTURE ET ANNEXES



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

DIRECTION DE LA CONJONCTURE ET DE LA PREVISION
ECONOMIQUES

NOTE DE CONJONCTURE

Décembre 2013



Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques

Plateau, avenue marchand, immeuble Sciam

Tél: +(225) 20225976

04 BP 650 Abidjan 04

mef_depe_sdac@yahoo.fr

Publication Annuelle

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	3
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	5
I.1. PAYS AVANCES.....	5
I.2. PAYS EMERGENTS ET EN DEVELOPPEMENT	5
I.3. PAYS DE LA ZONE UEMOA	6
I.4. MARCHES DES MATIERES PREMIERES ET DES CHANGES	6
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	8
II.1. SECTEUR REEL.....	8
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	14
II.3. ECHANGES EXTERIEURS.....	16
II.4. SITUATION MONETAIRE ET MARCHE BOURSIER.....	18

VUE D'ENSEMBLE

L'économie mondiale soutenue par la croissance dans les pays émergents

Au niveau international en 2013, l'activité économique est caractérisée par une croissance de 3,0%, proche de celle de 2012, soutenue par les pays émergents et en développement (+4,7%). L'activité dans les pays avancés (+1,3%) reste impactée par la morosité de la zone euro (-0,4%) qui enregistre par ailleurs une appréciation de sa monnaie par rapport aux principales devises.

En 2013, dans les pays avancés, la croissance a été soutenue principalement par les Etats-Unis (+1,9%), le Japon (+1,7%), le Royaume-Uni (+1,7%) et le Canada (+1,7%).

Les pays émergents et en développement demeurent le moteur de la croissance mondiale. L'activité a été essentiellement portée par la Chine (+7,7%), les pays de l'ASEAN¹ (+5,0%) et dans une moindre mesure l'Inde (+4,4%). Leur performance a été soutenue par l'amélioration de la demande des pays avancés sur le second semestre, mais affectée par la baisse des cours des matières premières. En effet, la plupart des cours des matières premières, notamment le pétrole brut (-2,5%) et l'or (-15,2%) se contractent.

En Afrique subsaharienne, l'activité en 2013 (+5,1%) a bénéficié de la solidité de la demande intérieure et de la reprise de la demande des pays avancés.

S'agissant spécifiquement de la zone UEMOA, l'activité économique au troisième trimestre 2013 est caractérisée par une évolution contrastée des productions agricoles, un repli de l'activité industrielle et une hausse des ventes de détail.

L'économie nationale continue de se consolider

Au plan national, la Côte d'Ivoire a consolidé son décollage économique grâce à la mise en œuvre du PND qui a favorisé la relance de l'investissement public et la réalisation d'importantes réformes structurelles. Les investissements publics ont plus que doublé (110,8%) entre 2011 et 2012 et ont atteint 615,8 milliards. Ils ont été renforcés en 2013 grâce à des réalisations de 942,1

milliards (+53,0% par rapport à 2012). S'agissant des réformes, elles se sont poursuivies et ont porté notamment sur l'amélioration du climat des affaires avec la mise en application du nouveau code des investissements, l'opérationnalisation du guichet unique de création des entreprises, la mise en place des tribunaux de commerce, la réduction des coûts fiscaux de création d'entreprise et d'accès à la propriété foncière. Toutes ces réformes entreprises ont permis à la Côte d'Ivoire de figurer parmi les dix pays les plus réformateurs en 2012/2013, selon le rapport « Doing Business 2014 » de la Banque Mondiale.

Dans ce contexte, les nouvelles créations d'entreprises ont atteint 2 775 à fin décembre 2013. Ces nouvelles créations renforcent la place du secteur privé, principal pilier de la croissance économique du pays.

Les réalisations au terme de l'année 2013 se présentent comme suit :

Le secteur primaire est principalement tiré par le développement du vivrier (riz) ainsi que par la bonne tenue du cacao (+11,5%), du coton graine (+24,0%), de l'anacarde (+8,3%) et de la banane (+4,5%) au titre de l'agriculture d'exportation. Il bénéficie également du dynamisme de l'extraction du gaz naturel (+19,8%), de l'or (+18,6%) et du manganèse (+21,2%).

Toutefois, un repli est observé sur les productions de café (-14,6%), d'huile de palme (-6,1%) et de sucre (-7,4%).

Dans le secondaire, l'activité manufacturière reste bien orientée, soutenue par les branches « industries textiles et cuirs » (+36,9%), « industries du papier, carton et édition ; ainsi que de l'imprimerie » (+18,8%) et « industries du bois et meubles » (+14,7%).

Le secteur tertiaire a bénéficié des tendances favorables des secteurs primaire et secondaire. En effet, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail croît de 14,1% en termes nominaux. Par ailleurs, dans la branche transport, le nombre de voyageurs commerciaux dans le trafic aérien progresse de 24,7% et le trafic global de marchandises au niveau maritime affiche une hausse de 3,4%.

Les finances publiques se caractérisent par une bonne tenue des recettes fiscales (17,2 milliards) et non fiscales (57,2 milliards), une rationalisation des dépenses publiques (-61,1 milliards) et un déficit du solde primaire de base (-0,1% du PIB) moins élevé que prévu (-0,3% du PIB). Les appuis des partenaires ainsi que le recours au

¹ Association of Southeast Asian Nations (en français : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)

marché sous régional ont contribué à couvrir le gap de financement des opérations de l'État. Ces réalisations sont en ligne avec les objectifs du programme économique et financier.

Le commerce extérieur à fin décembre 2013 se caractérise par un excédent commercial de 1 467,6 milliards, en baisse de 80,4 milliards par rapport au solde de décembre 2012.

La situation monétaire à fin décembre 2013 par rapport à fin 2012, montre une légère amélioration des avoirs extérieurs nets (+0,2%), une dégradation de la Position Nette du Gouvernement (+15,1%) et un redressement du crédit net à l'économie (+22,6%).

Au total, les efforts consentis dans la mise en œuvre des réformes structurelles et dans l'exécution du budget ont permis de soutenir l'activité économique. Le pays devrait ainsi réaliser une croissance d'au moins 8,7% en 2013 après un taux de 9,8% en 2012. Ces résultats, qui ont poussé le FMI² à affirmer que la Côte d'Ivoire est en passe de réaliser son deuxième miracle économique, ont permis de rehausser le PIB nominal par habitant de plus de 15% en deux ans. Le maintien de ce sentier de croissance sur les prochaines années et la poursuite efficiente des réformes structurelles devraient favoriser l'amélioration durable des conditions de vie des ménages et l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.

Tableau 1: Principaux Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012	2013
Taux de croissance (%) [*]	-4,7	9,8	9,0
Taux d'inflation (IHPC moyenne annuelle)	4,9	1,3	2,6
Solde commercial (en milliards de FCFA)	2 415,2	698,4	642,3
Solde primaire de base (mds de FCFA)	-203,6	-128,2	-10,7
Variation d'AEN (milliards de FCFA)	419,4	-256,0	1,6
Variation de crédit à l'économie (mds FCFA)	659,8	255,0	522,2
Masse monétaire (variation en milliards de FCFA en milliards de FCFA)	532,5	206,2	568,9

^{*}Prévisions et estimations DCPE

² Discours de Christine LAGARDE à la cérémonie d'ouverture d'Investir en Côte d'Ivoire 2014.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2013, l'activité économique est caractérisée par une croissance de 3,0%, proche de celle de 2012 (+3,1%). Cette réalisation a été impulsée par les pays émergents et en développement (+4,7%), alors que l'activité dans les pays avancés (+1,3%) reste impactée par la morosité de la zone euro (-0,4%).

I.1. PAYS AVANCES

✓ *Activité impactée par la baisse de la croissance dans la zone euro*

La croissance dans les pays avancés en 2013 a été portée principalement par les Etats-Unis (+1,9%), le Japon (+1,7%), le Royaume-Uni (+1,7%), le Canada (+1,7%), bien que l'activité soit en baisse dans d'autres pays notamment, l'Espagne (-1,2%) et l'Italie (-1,8%).

Tableau 2: Evolution du PIB trimestriel dans les pays avancés

	2011	2012	2013 (p)	2013
Etats-Unis	1,6	2,8	1,8	1,9
Japon	-0,6	1,4	2,1	1,7
Royaume	1,1	0,3	1,4	1,7
Zone Euro	1,5	-0,7	-0,4	-0,4
Allemagne	3,4	0,9	0,5	0,5
France	2,1	0	0,2	0,2

Source : FMI

Aux **Etats-Unis**, l'activité bénéficie de la vigueur de la demande privée et de la reconstitution des stocks au second semestre. Ce dynamisme est accompagné d'une inflation modérée (+1,5%) et d'un taux de chômage de 6,3%, en recul de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2012.

Au **Japon**, la reprise a été portée notamment par les mesures de relance budgétaire et d'expansion monétaire. Elle a en outre alimenté l'inflation qui est passée de -0,6% en février à 1,6% en décembre 2013.

Dans la **zone euro**, la baisse de la croissance (-0,4%) est moins marquée qu'en 2012 (-0,7%). Après la sortie de récession au deuxième trimestre, l'activité de la zone a ralenti sur le reste de l'année du fait de la contraction des exportations et du tassement de la consommation privée.

Ailleurs en Europe en 2013, notamment au **Royaume-Uni**, la croissance a été impulsée par l'assouplissement des conditions de crédit ainsi que par le regain de confiance des ménages et des entreprises.

I.2. PAYS EMERGENTS ET EN DEVELOPPEMENT

✓ *Moteur de la croissance mondiale*

L'activité économique dans les pays émergents et en développement a été principalement tirée par la Chine (+7,7%), les pays de l'ASEAN (+5,0%) et l'Inde (+4,4%). Cependant, elle a subi la baisse des cours des matières premières durant toute l'année avant de bénéficier de l'amélioration de la demande des pays avancés sur le second semestre.

Tableaux 3: Evolution du PIB trimestriel dans les pays émergents et en développement

	2011	2012	2013 (p)	2013
Chine	9,3	7,7	7,6	7,7
Inde	6,3	3,2	4,8	4,4
Brésil	2,7	1	2,5	2,3
ASEAN	4,5	6,2	5	5
Afrique sub-saharienne	5,5	4,8	5	5,1

Source : FMI

En **Chine**, la croissance en 2013 est restée solide et a profité de l'accélération des investissements publics et privés sur le second semestre. Cette poussée devrait être de nature temporaire puisque des mesures de relèvement des taux d'intérêt visant à contenir les pressions inflationnistes pourraient réduire la liquidité et la croissance du crédit.

Au **Brésil**, la progression du PIB (+2,3%) est confrontée à une forte inflation (+5,8%), obligeant la banque centrale à relever à plusieurs reprises son taux directeur (de 7,5% à fin avril 2013 à 10,0% en novembre 2013).

En **Inde**, l'activité en 2013 a tiré profit d'une saison de mousson favorable et d'une forte progression des exportations.

En Afrique subsaharienne, l'activité en 2013 (+5,1%) a été soutenue par la solidité de la demande intérieure et la reprise de la demande des pays avancés.

I.3. PAYS DE LA ZONE UEMOA

✓ Bonne tenue de l'activité commerciale

L'activité économique dans les pays de l'UEMOA au troisième trimestre 2013 est caractérisée par une évolution contrastée des productions agricoles, un repli de l'activité industrielle et une hausse des ventes de détails.

Dans le domaine agricole, alors que certains pays enregistrent une amélioration de leurs productions céréalières, d'autres accusent des replis. Les évolutions par pays oscillent entre -7,0% et +3,0%. La baisse de la production dans certains pays serait liée d'une part à l'arrivée tardive des pluies et d'autre part aux inondations survenues au Mali et au Niger.

Au troisième trimestre 2013, la production industrielle est en recul de 0,8% en glissement annuel. Cette baisse est relevée dans la plupart des branches d'activité.

Le secteur manufacturier est en baisse de 2,9% en rapport avec le recul de l'activité de raffinage (-22,7%).

Il est toutefois observé une évolution favorable au niveau des BTP, en lien avec la poursuite des travaux d'infrastructures publiques dans certains pays de l'Union (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo).

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail est en hausse de 6,5% grâce aux commerces des automobiles, motocycles et pièces détachées (+22,2%), des textiles (+21,2%), de l'équipement de la maison (+17,1%) et des produits pétroliers (+12,9%).

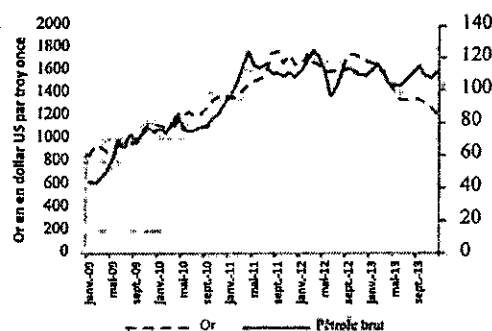
Le mouvement baissier du taux d'inflation observé depuis le quatrième trimestre 2012 s'est poursuivi au troisième trimestre 2013. Le taux d'inflation dans l'UEMOA, en glissement annuel, est ressorti à 1,1% à fin septembre 2013. Cette décélération est liée à la baisse observée sur les prix des céréales (-4,3%) en raison de la hausse de la production (+24%).

I.4. MARCHES DES MATIERES PREMIERES ET DES CHANGES

✓ Déprime du marché des matières premières

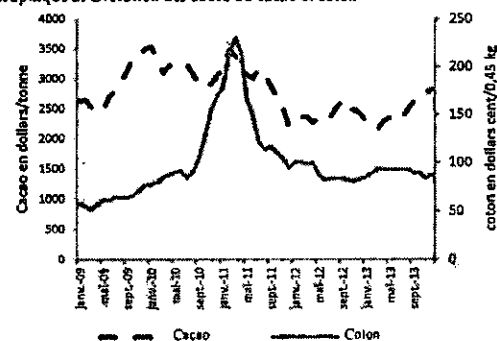
Sur le marché des matières premières, l'année 2013 est marquée par une baisse quasi-généralisée des cours qui se reflète dans l'évolution en moyenne des indices Moody's (-4,5%) et Reuters (-7,5%).

Graphique 1: Evolution des cours du pétrole et de l'or



En effet, les cours de l'huile de palme (-18,7%), du café (-23,6%), du sucre (-19,0%), du caoutchouc (-18,4%), de l'or (-15,2%), du maïs (-16,5%) et du pétrole brut (-2,5%) se replient. Cependant, ceux du cacao (+2,0%) et du coton (+1,3%) se redressent après les baisses constatées en début d'année.

Graphique 2: Evolution des cours du cacao et coton



Les cours du café subissent l'effet conjugué de l'accroissement de l'offre et de la contraction de la demande de la zone euro.

En dépit du ralentissement de la récolte du Brésil (premier exportateur), les prix du sucre se contractent en liaison avec l'augmentation de la production de la Thaïlande et de l'Inde.

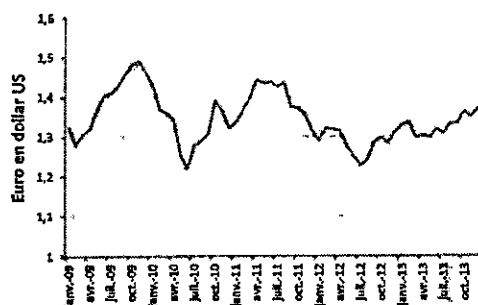
La chute des prix de l'or amorcée depuis le mois de novembre 2012 a été quelque peu stoppée au cours du troisième trimestre 2013. De plus, avec le recul des achats des banques centrales et la fin des remous sociaux dans les mines en Afrique du sud, les prix de l'or ont terminé l'année en baisse.

Le cacao bénéficie de la hausse de la demande mondiale qui a atteint 3,9 millions³ de tonnes en 2013 contre 3,8 millions de tonnes en 2012.

✓ Redressement de l'euro

Du côté du marché des changes à fin décembre 2013, en moyenne sur la période, l'euro s'apprécie par rapport au yen (+26,3%), au rand sud-africain (+21,6%), à la livre sterling (+4,7%), au dollar (+3,3%) et au yuan renminbi (+0,7%).

Graphique 3: Cours de l'euro par rapport au dollar US

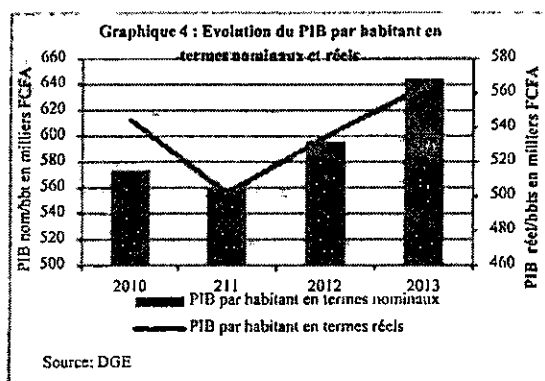


Source: INSEE

³ Source produitdoc numéro 162.

II. CONJONCTURE NATIONALE

L'économie nationale poursuit sa consolidation grâce au renforcement de la normalisation sociopolitique, à l'accroissement continu des investissements et à un cadre macroéconomique stable. Par ailleurs, la poursuite des réformes structurelles et des investissements dans le cadre du PND a renforcé les acquis de la croissance. Ainsi, le PIB par habitant s'est amélioré nettement entre 2011 et 2013. Le maintien de ce sentier de croissance place la Côte d'Ivoire sur une base solide pour une réduction substantielle de la pauvreté et une ascension vers l'émergence à l'horizon 2020.



II.1. SECTEUR REEL

II.1.a. Secteur primaire

L'activité du secteur primaire enregistre des évolutions contrastées au niveau de l'agriculture d'exportation et de l'extraction minière

Tableau 4 : Principales productions dans le secteur primaire
(en tonne, sauf indication contraire)

	12 mois 2012	12 mois 2013	Variation en %
Cacao	1 499 096,0	1 671 689	11,5
Café	121 426,0	103 743,0	-14,6
Caoutchouc*	256 185,9	282 038,6	10,1
Anacarde	409 813,9	443 862,6	8,3
Ananas	84 158,1	67 501,7	-19,8
Banane	377 063,8	394 193,1	4,5
Huile de palme	417 770,4	392 278,9	-6,1
Sucre	193 251,7	179 028,8	-7,4
Coton graine	288 437,3	357 707,8	24,0
Vol. de grumes entrées sur parc usine (m³)	1 382 18,36	1 367 796,73	-1,1
Pétrole brut (barils)	10 770,3	9 132,9	-15,2
Gaz naturel (Millions m3)	1 779,9	2 125,9	19,4
Or (Kg)	13 080,0	15 516,0	18,6
Manganèse	120 485,5	146 018,5	21,2

Source : DGER/PAM/Ministère

* mois de décembre 2013 (estimation DCPE)

✓ L'agriculture d'exportation

A fin décembre 2013, les productions de coton, de caoutchouc naturel, de noix de cajou, de banane et de cacao sont en progression, tandis que le sucre, l'ananas, le café vert et l'huile de palme se contractent. La situation des différentes spéculations se présente comme suit :

Le *cacao fèves* ressort en hausse de 11,5% à fin décembre 2013. Cet accroissement observé depuis le début de l'année s'explique par l'entrée en production de la nouvelle variété « Mercedes » à rendement élevé, développée dans le cadre du programme Qualité-Quantité et Croissance (2QC). En outre, sur la période écoulée de l'année 2013, le prix d'achat garanti aux producteurs s'est affiché à 733 FCFA/Kg en moyenne⁴ contre 695 FCFA/Kg au cours de la période correspondante de 2012, soit une progression de 5,5%. Le revenu cumulé brut perçu par les producteurs de cacao s'est ainsi amélioré de 17,4% par rapport à son niveau de décembre 2012 pour s'afficher à environ 1 225,7 milliards de FCFA.

Le *caoutchouc naturel* enregistre une progression de 10,1% à fin décembre 2013 grâce à l'entrée en production de nouvelles exploitations et à l'accroissement des surfaces plantées. Malgré cette embellie, la filière est en proie à des difficultés dont l'origine est la chute des cours internationaux (-18,4%) et l'institution d'une taxe de 5% sur le chiffre d'affaires.

La *noix de cajou* bénéficie du regain de confiance des producteurs, en lien avec la réforme de la filière. A fin décembre 2013, la production croît de 8,3% et devrait se poursuivre grâce à l'entrée en production de nouveaux vergers, à l'amélioration de la demande des pays importateurs, à la destruction de surfaces plantées au Vietnam, premier producteur mondial et à l'augmentation des prix aux exportateurs qui ont entraîné l'enlèvement de la totalité de la production nationale.

Le *coton graine* poursuit sa bonne performance au regard de l'augmentation de la production de 24,0%. Cette embellie se justifie par un meilleur encadrement des

⁴ Moyenne pondérée avec les quantités

producteurs et l'octroi d'appuis financiers de la part de l'Etat et de l'Union Européenne (subvention du prix des intrants et financement de projets et programmes, notamment le projet de relance de la culture attelée dans le bassin cotonnier).

La culture de **banane** maintient sa croissance entamée depuis avril 2013, grâce aux investissements réalisés pour accroître les superficies cultivées et améliorer la productivité. La production enregistre ainsi une hausse de 4,5% par rapport à fin décembre 2012.

Par contre, la production de **café vert** est en retrait de 14,6% à fin décembre 2013. Cette baisse résulte de la substitution de la culture du café par les nouvelles spéculations plus rémunératrices et moins contraignantes. Par ailleurs, le vieillissement du verger et la forte sensibilité aux aléas climatiques ont contribué à la baisse de la production. Toutefois, le prix moyen d'achat bord champ de 620 FCFA/kg est en hausse de 12,4% par rapport au prix moyen observé de 552 FCFA/kg sur la même période de l'année 2012. Mais en raison de la baisse de la production, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs est en baisse de 0,4% par rapport à son niveau de décembre 2012⁵ et ressort à 64,3 milliards de FCFA.

La production de bois (-1,1%) est également en retrait, dû à la raréfaction des essences.

Le **sucre** est toujours confronté à un problème de compétitivité lié aux coûts des facteurs qui a obéré la production à fin décembre 2013 (-7,4%). En outre, la filière souffre des entrées frauduleuses de sucre qui ont entraîné un ralentissement du rythme des investissements des deux opérateurs et la baisse de la production de canne.

Quant à l'**ananas** et l'**huile de palme**, leurs évolutions s'expliquent par la destruction des superficies et la chute des prix aux producteurs. L'ananas et l'huile de palme enregistrent respectivement des reculs de 19,8% et 6,1%.

✓ La production minière

L'extraction minière est caractérisée en 2013 par une baisse continue de la production de pétrole brut, un redressement de l'or et du manganèse ainsi qu'un raffermissement du gaz naturel.

En effet, la production de **pétrole brut** se situe à 9,1 millions de barils, en repli de 15,1% par rapport à fin décembre 2012. Cette évolution fait suite au déclin naturel des différents champs qui a entraîné la baisse de la production de CI 11 (-24,0 %), CI 40 (-22,3%) et CI 26 (-7,5%) par rapport à la même période de 2012.

A l'opposé, la **production de gaz naturel** affiche une progression de 19,8% pour s'établir à 75,1 millions de MMBTU⁵ à fin décembre 2013. Cette amélioration est le résultat des investissements réalisés sur les champs CI 26 et CI 27 qui ont permis de répondre en grande partie à la demande croissante en gaz des centrales thermiques pour la production d'électricité. Les productions de ces deux champs ont connu des hausses respectives de 23,5% et de 32,5%.

L'**extraction d'or** est en hausse de 18,6% et a atteint 15 516,0 kilogrammes à fin décembre 2013. Cette réalisation est attribuable à la croissance de la production des mines d'or de Tongon (13,5%) et d'Ity (78,8%).

L'**extraction de manganèse** progresse également de 21,2% en 2013 pour se situer à 146 018,5 tonnes grâce à l'entrée en production de la mine de Lauzoua.

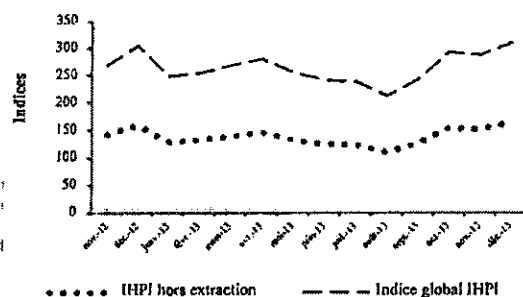
II.1.b. Secteur secondaire

✓ Production industrielle

A fin décembre 2013, l'Indice de la Production Industrielle (IPI) hors extraction affiche une hausse de 6,0%, portée par l'ensemble des branches à l'exception des « Industries métalliques » (-32,2%) et de l'« Industrie du verre, de la céramique et des matériaux de tous types » (-0,9%). L'activité manufacturière ressort en accroissement de 5,9%.

⁵ Millions de BTU (British Thermal Unit)

Graphique 5 Evolution de l'IHPI



Source: DGE, INS

Les « Industries du bois et meubles » poursuivent leur dynamisme. Elles affichent une croissance de 15,4% en relation avec la bonne tenue des « Meubles et activités NCA » (+19,3%) alors que le « Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (-4,3%) se replie.

L'activité des « Industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » augmente de 9,5%, tirée par la sous-branche « Produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+46,8%). Par contre, les sous-branches « Produits chimiques » (-7,9%) et « Produits de raffinage, de la cokéfaction et des industries nucléaires » (-4,7%) se contractent.

Le regain d'activité de 18,0% enregistré par les « Industries du papier, carton et édition, ainsi que de l'imprimerie » est attribuable à l'accélération de la « Fabrication de papier, de carton, et d'articles en papier ou en carton » (+30,7%) et des « Produits de l'édition et de l'imprimerie, services de reproduction et d'enregistrement » (+8,1%). La fabrication de papier, de carton, et d'articles en papier ou en carton a tiré avantage du début de la mise en œuvre de la mesure d'arrêt de l'utilisation du sachet en plastique comme emballage sur l'étendue du territoire national.

Les « Industries textiles et cuirs » se consolident (+37,6%), en lien avec la bonne tenue de la production cotonnière (+24,0%) qui favorise l'activité d'égrenage.

Les « Industries agroalimentaires et tabac », représentant approximativement le tiers du tissu industriel ivoirien, enregistrent en 2013 une hausse de 1,3% contre 20,4% en

2012. Ce ralentissement est lié en partie à la contraction de la production d'huile de palme (-6,1%).

La branche « Electricité, gaz et eau » progresse de 6,9% sous l'impulsion de la production et de la distribution d'électricité (+9,2%) et d'eau potable (+1,8%). La bonne tenue de cette branche est liée notamment à l'augmentation des capacités de production d'électricité ainsi qu'à l'amélioration et la réalisation d'infrastructures hydrauliques à Abidjan et à l'intérieur du pays.

✓ BTP

L'indicateur avancé du BTP, basé sur la production de matériaux utilisés dans ce secteur, baisse seulement de 1,0%, et demeure cependant en amélioration depuis le mois de février (-24,9%). Cette contraction provient du bitume (-30,9%), du ciment (-8,4%) et des bacs (-13,6%).

La chute de la production de bitume s'explique par l'arrêt réglementaire d'activité des unités de production au cours du premier trimestre. Toutefois, les ventes locales de bitume ont augmenté de 50,8% (22 247 tonnes) à fin octobre 2013, en relation avec la mise en œuvre de nombreux travaux de bitumage sur l'ensemble du territoire national, notamment l'autoroute du Nord et la réhabilitation des voiries des villes de Korhogo et Bouaké.

S'agissant du ciment, la baisse de production est compensée par les importations en volume qui passent de 59,2 milliers de tonnes en 2012 à 399,4 milliers de tonnes en 2013, permettant ainsi de satisfaire une demande nationale en hausse. L'évolution des consommations de ciment et de bitume infirme la baisse du BTP telle que révélée par l'indicateur avancé. Hors bitume, cet indicateur se redresse de 6,9% en 2013.

✓ Energies commerciales

L'année 2013 s'achève sur un accroissement de la production nette d'électricité de 9,2% pour se situer à 7 527 Gwh. La production est soutenue par la composante thermique (+15,9%) qui bénéficie à la fois de la hausse de l'extraction de gaz naturel (+19,8%) et de l'effet de l'extension de la capacité de production de la centrale thermique AGGREKO (+100 MW). La composante hydraulique se contracte quant à elle de 10,2%, en raison de la baisse de la pluviométrie (-26,5% d'apport d'eau dans les lacs) couplée à une disponibilité plus faible des

ouvrages hydrauliques (85,8% de rendement contre 87,6% en 2012).

Cette évolution favorable a permis de satisfaire la demande intérieure qui atteint 5 045 Gwh, en augmentation de 12,3% par rapport à l'année précédente. Cette croissance se ressent aussi bien au niveau de la basse tension (+14,1%) que de la moyenne et haute tension (+10,3%), confortant le dynamisme de l'activité industrielle.

L'excédent de l'offre d'électricité a permis d'accroître de 27,0% l'exportation vers certains pays de la sous-région pour un niveau de 819,4 Gwh.

Au total, les ventes d'électricité sont ressorties à 5 866 Gwh pour une offre globale de 7 553 Gwh, soit un taux de perte de 22,1%, en amélioration par rapport au taux de 2012 (25,4%).

La production de **produits pétroliers** s'affiche à 3 086 354 tonnes en 2013, en progression de 2,5% par rapport à 2012. Cette amélioration est due au fait que la capacité de l'unité HSK2⁶ arrêtée en 2013 est trois fois moins importante que celle stoppée pour maintenance en 2012 (HSK3). Cette production a permis d'alimenter la consommation domestique et les exportations.

La consommation intérieure hors échange de fond de bac⁷ croît de 4,3%, tirée par l'ensemble des produits excepté le HVO (-50,3%) dont l'utilisation a été rationalisée en 2013. S'agissant des autres produits, les consommations de super, de gasoil et de kérosène augmentent respectivement de 12,1%, 7,1% et 44,4%, confirmant le dynamisme des transports. Les ventes de butane bénéficient de l'amélioration de l'approvisionnement et progressent de 8,5%.

Les exportations atteignent 1 791 168,5 tonnes en 2013 contre 1 751 166,0 tonnes en 2012, soit une augmentation de 2,3%.

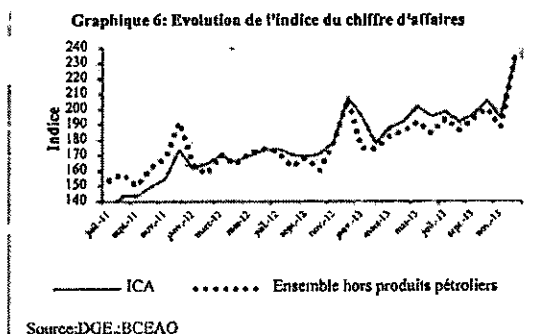
⁶ Unité de production de la SIR

⁷ Echange de fond de fût entre la SIR et SMB

II.1.c.Secteur tertiaire

✓ Commerce de détail

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail à fin décembre 2013, enregistre un accroissement de 14,1% en termes nominaux (+11,5% en termes réels) par rapport à la même période de 2012.



Le dynamisme affiché par le commerce de détail est la résultante de la reprise de la demande en lien avec la nette amélioration du climat des affaires et des revenus des ménages. De façon détaillée, les évolutions des différentes branches se présentent comme suit :

Les ventes de produits pétroliers augmentent de 16,5% en raison de l'accroissement du trafic urbain et interurbain induit par le regain de l'activité économique.

L'augmentation du chiffre d'affaires de la branche « Automobiles, motocycles et pièces détachés » (+22,3%) est soutenue d'une part par les facilitations offertes par les concessionnaires pour les acquisitions de véhicules neufs et d'autre part, par l'exécution d'importantes commandes pour la poursuite du rééquipement des services de l'administration publique. Les ventes de véhicules neufs s'accroissent ainsi de 26,5%.

Les ventes de la branche « produits de l'équipement du logement » augmentent de 30,8% grâce au dynamisme de la sous branche « matériaux de construction, quincaillerie » (+46,1%). Ce secteur bénéficie notamment de la mise en œuvre progressive du programme présidentiel de construction de 60 000 logements sociaux, économiques et de standing.

Par contre, la composante « ameublement, équipement et produits ménagers » est orientée à la baisse (-6,5%).

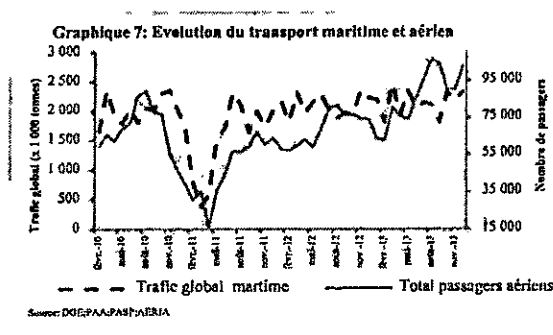
Les ventes des « produits pharmaceutiques et cosmétiques », en hausse de 12,0%, sont tirées par l'accroissement du nombre de contrats d'assurances médicales souscrits au profit des salariés du secteur privé et des offres promotionnelles de certains produits de beauté.

Les ventes des branches « autres commerces » connaissent une embellie de 7,1% induite par les « autres appareils électriques et électroniques non ménagers » (+52,7%) et les « machines de bureau et matériel informatique » (+49,5%). Ces évolutions sont en lien avec l'équipement informatique des universités et l'exécution d'importantes commandes émanant des entreprises intervenant dans le domaine de la téléphonie mobile.

Cependant, l'évolution du commerce de détail est affectée par le repli de la branche « produits de l'alimentation » (-0,3%). Cette baisse est perceptible au niveau des « produits de pêche, pisciculture ou aquaculture » (-14,1%), des « produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (-79,4%). Toutefois, ces évolutions négatives sont atténuées par la hausse des « autres produits de l'alimentation, boisson et tabac » (+2,3%), en lien avec l'amélioration des conditions de vie des ménages.

✓ Transport

Le secteur du transport enregistre en 2013, une évolution favorable des trafics aéroportuaire, maritime et routier tandis que l'activité ferroviaire se contracte.

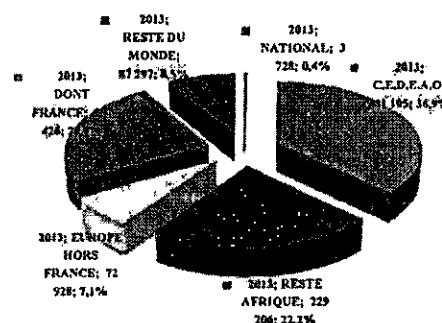


Le trafic aérien est en forte progression, favorisé par la consolidation de l'activité économique. Ainsi, le cumul du nombre de voyageurs commerciaux est en augmentation de 24,7% par rapport à 2012 et se situe à 1 031 780 passagers. Cette amélioration transparaît dans la pleine

activité de « Air Côte d'Ivoire » (+232 225 passagers), l'arrivée de « CORSAIR » (+33 097 passagers), ainsi que le développement des activités de « Air France » (+47 216 passagers). Les destinations ayant connu les plus fortes hausses sont la France (+38,4 %) et les pays de la CEDEAO (+32,4%). Quant au trafic national, il est en baisse de 36,1% et devrait se redresser avec la reprise des vols domestiques de « Air Côte d'Ivoire » ainsi que la réfection des aéroports de Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro et Yamoussoukro.

La structure du trafic aérien à fin décembre reste dominée par les destinations CEDEAO (36,9%) et France (24,9%).

Graphique 8: Répartition du nombre de passagers par destination



Source: DGE; AERIA

Le transport terrestre connaît un regain d'activité attesté par la hausse de la consommation de gasoil (+7,1%) à fin décembre 2013. Cette branche bénéficie aussi du dynamisme de l'activité économique nationale.

La branche maritime en 2013, est également marquée par une augmentation du trafic global de 3,4% par rapport à 2012. Cette dynamique est tirée par l'embellie des activités du Port Autonome de San-Pedro (+33,9%), soutenue principalement par le transbordement (+53,2%) qui représente 59,2% du trafic de ce port.

Quant au Port Autonome d'Abidjan (PAA), son trafic connaît une baisse (-1,1%) en lien avec les niveaux élevés des coûts. En effet, les opérateurs économiques de l'arrière-pays se plaindraient du cautionnement et de certains tarifs portuaires au port d'Abidjan, en comparaison à ceux pratiqués aux ports de Lomé et du Sénégal. Cette contraction est due principalement au repli du trafic des produits pétroliers (-9,3%) en raison de la

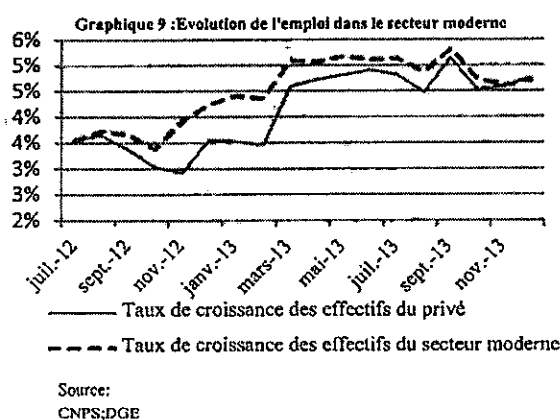
contraction de la production nationale de pétrole brut. Hors produits pétroliers, le trafic global enregistre une augmentation de 4,2% en volume.

La baisse du trafic global est liée au trafic national (-2,7%). Par ailleurs, le transit se conforte (+13,3%) tandis que le transbordement qui était en contraction en début d'année se redresse légèrement (+0,1%).

Contrairement aux autres modes de transport, la branche ferroviaire connaît une baisse d'activité à fin décembre 2013, comparée à 2012. En effet, le volume de marchandises transportées se contracte de 1,8 % et se situe à 867 941 tonnes. Cette évolution, imputable à la diminution des échanges en provenance du Burkina Faso (-6,8%), est due à la fois à une substitution du trafic routier en lien avec l'amélioration des conditions de transport terrestre (sécurité) et à un détournement du trafic sur certains produits spécifiques⁸ vers les ports de Tema et Cotonou jugés plus attractifs.

II.1.d. Emploi

L'emploi dans le secteur moderne à fin décembre 2013, avec un effectif de 756 597, est marqué par une progression de ses deux composantes. En effet, l'accroissement des embauches nettes (+4,7% ; +34 030 emplois) en glissement annuel, est porté à la fois par le secteur privé (+4,8% ; +26 577 emplois) et le secteur public (+4,5% ; +7 453 emplois).

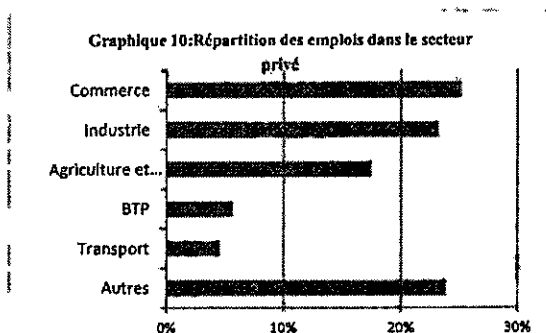


La progression dans le secteur public est soutenue par la hausse des effectifs dans les administrations publiques

⁸ Notamment le coton

(+5,1 ; +7025 emplois) et dans les Entreprises Publiques Nationales (+9,5% ; +803 emplois).

Le secteur privé emploie près de 77,2% de l'effectif du secteur moderne. Sa composition montre que l'activité dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'élevage occupe environ 66% du personnel du secteur privé.



Source: CNPS/DGE

II.1.e. Prix à la consommation

✓ Inflation contenue

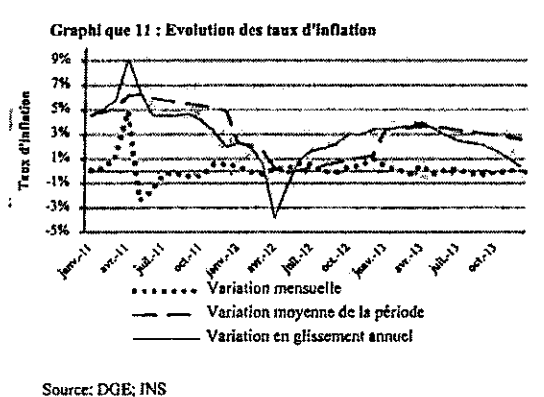
L'inflation est maîtrisée et est en dessous de la norme communautaire d'un maximum de 3% en 2013, malgré la hausse des prix de certains produits alimentaires.

En moyenne annuelle, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) augmente de 2,6%, sous l'impulsion des produits importés (+4,3%) et des produits locaux (+2,3%).

L'inflation importée résulte principalement de la hausse des prix des fruits et légumes frais (+18,0%), des produits laitiers (+19,7%), des poissons, viandes et conserves (+16,5%), ainsi que de la détente sur les prix des céréales (-22,1%) et du sucre (-32,4%).

Dans l'ensemble, au niveau national, les fonctions « enseignement » (+24,5%), « articles d'habillement et chaussures » (+6,9%), « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2,1%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,9%), « transports » (+1,0%), « restaurants et hôtels » (+0,9%) et « biens et services divers » (+1,3%) sont à la base du

renchérissement. Par contre, la santé (-1,7%) et la communication (-0,5%) enregistrent une baisse des prix.



La tension sur les prix de l'« enseignement » provient principalement de l'enseignement supérieur (+83,0%) qui subit la révision à la hausse des droits d'inscription dans les universités publiques. Les coûts de la scolarité au niveau du préscolaire et du primaire (+4,9%), du secondaire (+4,7%) ainsi que de l'enseignement post-secondaire non supérieur et enseignement non défini par niveau (+3,1%) se relèvent également, mais plus modérément.

La hausse des prix des produits de la fonction « articles d'habillement et chaussures » est imputable à ses deux sous-branches que sont les « articles d'habillement » (+6,5%) et « chaussures » (+8,3%), en lien avec un renchérissement plus important de ces produits⁹ durant cette fin d'année 2013.

La fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » subit principalement le renchérissement au niveau du poste « électricité, gaz et autres combustibles » (+5,6%), du fait de la hausse du prix du gaz butane en janvier 2013. Les coûts d'« entretien et réparation des logements » (+1,5%) ainsi que « loyers effectifs » (+0,8%) ressortent en hausse.

S'agissant des « produits alimentaires », le reflux de la progression des prix a été possible grâce aux tubercules et plantains (-4,2%), aux céréales non transformées (-0,2%) et aux fruits (-0,8%). Toutefois, les légumes frais (+16,9%), les poissons (+5,4%), les viandes (+1,3%), le lait, les fromages et les œufs (+0,6%) ainsi que les huiles

et graisses (+0,2%) renchérissement du fait des problèmes d'approvisionnement qui limitent par moment l'offre.

Les éléments qui concourent à l'augmentation du prix des légumes frais sont l'oignon frais rond¹⁰ (+52,4%), le persil frais (+12,8%), l'aubergine locale (+6,9%), le gombo frais (+11,7%), la tomate farcie ou pelée (+8,1%) et le haricot vert (+6,2%).

Au niveau des poissons, la hausse des prix est portée par l'ensemble de ses composantes, notamment le poisson fumé hareng (+12,1%), le poisson séché de Mopti (+16,3%), le poisson fumé maquereau (+4,1), le poisson frais appolo (+7,4%), le poisson frais capitaine (+7,0%) et le poisson frais sosso (+5,4%).

Du côté des viandes, les prix du poulet local sur pied (+11,7%), de la pintade sur pied (+6,7%), du gigot d'agneau (+4,2%) et de la viande de bœuf avec os (+3,6%) augmentent. Par contre, les prix de la viande fraîche de porc (-17,6%), des morceaux de volaille surgelée (-4,3%), du poulet de chair vivant (-4,7%) et du poulet industriel local frais prêt à cuire (-0,5%) baissent.

Par ailleurs, les prix de l'attiéké en vrac (+8,7%), du manioc râpé en vrac « plakali » (+1,1%), du riz brisé vendu au détail (+3,6%) et du riz local vendu au détail (+0,3%) restent orientés à la hausse.

Dans le « transport », les prix d'achats de véhicules et des services augmentent respectivement de 1,7% et 1,4% tandis que ceux des dépenses d'utilisation (notamment location de véhicules) reculent de 0,7%.

La fonction « restaurants et hôtels », enregistre un regain des prix des services d'hébergement (+4,0%) et de restauration (+0,8%), dénotant en partie la hausse de la demande dans ces secteurs.

En *glissement annuel*, la décélération de l'inflation amorcée au mois d'avril 2013 (+3,9%) s'est poursuivie régulièrement pour se situer à 0,4% à fin décembre.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques à fin décembre 2013, est caractérisée par une bonne tenue des recettes totales et dons, une rationalisation des dépenses totales et prêts nets

⁹ En glissement annuel à fin décembre (+5,8%)

¹⁰ Marché moins alimenté en raison de la crise au Mali

ainsi qu'un solde primaire de base déficitaire.

✓ *Bonne tenue des recettes fiscales et non fiscales*

Les recettes totales et dons, à fin décembre 2013, sont estimés à 3 040,4 milliards de FCFA, en hausse de 418,9 milliards de FCFA par rapport à fin 2012. Comparé à l'objectif du programme économique et financier de la Côte d'Ivoire, il est enregistré un surplus de 48,4 milliards de FCFA, résultant des recettes fiscales (+17,2 milliards de FCFA) des recettes non fiscales (+57,2 milliards de FCFA) et des dons (-26,0 milliards de FCFA).

Les recettes fiscales ressortent à **2 408,6 milliards de FCFA**. Cette performance s'explique principalement par un bon recouvrement du BIC (+36,7 milliards), des impôts sur les revenus et les salaires (+28,3 milliards) et sur des taxes à l'exportation (+39,2 milliards). Toutefois, la TVA (-16,6 milliards) et les taxes sur les marchandises générales (-104,3 milliards) ont enregistré un faible niveau de recouvrement.

La plus-value enregistrée sur le BIC est attribuable principalement à ses composante hors pétrole (+21,4 milliards) et pétrole et gaz (+15,3 milliards).

Le surplus des ressources issues des taxes à l'exportation s'explique par la hausse des exportations de cacao fèves (+222,57 milles tonnes) par rapport aux prévisions. Cette réalisation résulte de l'amélioration de la qualité du cacao ivoirien et de l'application effective des nouvelles mesures instaurées par le Conseil Cafè-Cacao qui contraignent les exportateurs à écouler leurs stocks dans des délais bien définis, sous peine de pénalité.

Quant à la TVA, la moins-value enregistrée est liée aux exonérations et autres régimes dérogatoires accordés aux contribuables dans le cadre de la relance de l'économie ivoirienne. Par ailleurs, dans le souci de se conformer au délai prescrit pour le paiement des dossiers traités, les remboursements de crédits de TVA ont atteint 43,2 milliards, au-delà de l'objectif annuel du programme de 40 milliards.

Les recettes non fiscales sont évaluées à 430,3 milliards contre un objectif 373,1 milliards, soit une plus-value de 57,2 milliards. Ce surplus est en rapport avec les

recouvrements des recettes du Trésor (+32,7 milliards) et les cotisations de sécurité sociales (+21,4 milliards). La bonne tenue des recettes non fiscales du Trésor est attribuable aux recettes de service (+24,6 milliards) en liaison avec des recouvrements exceptionnels sur les commissions et transferts ainsi qu'une distribution plus importante (+3,9 milliards) que prévue des dividendes. Les excédents des cotisations sociales se justifient par la mise en œuvre effective des réformes visant l'amélioration de la viabilité financière des établissements de sécurité sociale.

Les dons ressortent à 201,5 milliards et comprennent 96,2 milliards de dons-projets et 105,2 milliards de dons-programmes, dont 98,4 milliards au titre du C2D¹¹.

✓ *Rationalisation des dépenses publiques*

Les dépenses totales et prêts nets à fin décembre sont évaluées à 3 384,2 milliards contre 3 445,3 milliards programmées, soit une économie de 61,1 milliards. Cette sous-consommation résulte des dépenses d'investissement (-161,0 milliards), des subventions et transferts (+39,0 milliards), des dépenses liées à la crise (+35,0 milliards) et des intérêts sur la dette (+17,3 milliards).

Toutefois, par rapport à décembre 2012, les dépenses totales et prêts nets sont en hausse de 330,2 milliards, en lien avec la hausse des investissements (+326,3 milliards).

Les dépenses primaires¹², évaluées à 3 165,7 milliards, sont en baisse de 78,4 milliards par rapport au programme. Ce gap s'explique en partie par une exécution moins importante que prévue des dépenses d'investissement (-161,0 milliards) et un dépassement des dépenses courantes (+53,5 milliards).

Les dépenses de personnel de 1 038,9 milliards ont été exécutées conformément à l'objectif du programme. Les subventions et transferts sont en dépassement de 39,0 milliards par rapport à l'objectif (286,0 milliards) en raison d'un appui financier plus important de l'état au secteur électricité (84,1 milliards contre 45,9 milliards prévu).

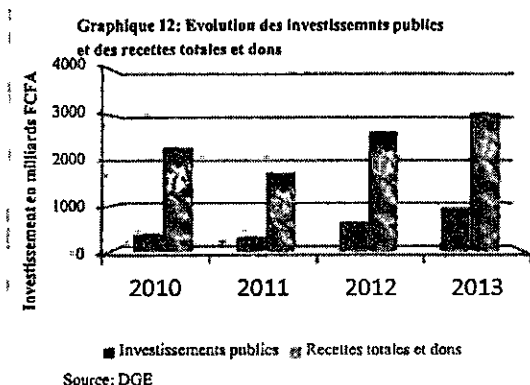
¹¹ Contrat de Désengagement et de Désendettement

¹² Elles comprennent les dépenses de personnel, d'investissement et de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont ressorties à 517,9 milliards contre 519,3 milliards prévu, en liaison avec l'efficacité de la régulation budgétaire.

Les dépenses d'investissement, programmées à hauteur de 1 103,1 milliards, ont été exécutées à 942,1 milliards. Elles ont été financées par 625,9 milliards de ressources internes et 316,2 milliards de ressources extérieures. Cette sous consommation s'explique principalement par une sous-exécution du C2D et une mobilisation à 72,6% du financement extérieur. En vue d'améliorer le taux d'absorption des projets C2D, un plan de passation des marchés est mis en place en vue de donner plus de visibilité sur l'exécution des projets d'investissement.

Les dispositions ont été prises



Il en résulte un déficit budgétaire de 345,2 milliards de FCFA (2,4% du PIB) et un solde primaire de base déficitaire de 10,7 milliards de FCFA (-0,1% du PIB) contre des déficits attendus respectivement de -3,2% et -0,3%.

✓ *Financement du déficit budgétaire*

Le recours au marché sous-régional a contribué au financement du déficit budgétaire. Les titres émis sur ce marché se chiffrent à 863,2 milliards de FCFA contre 806,7 milliards de FCFA prévus et 400,3 milliards de FCFA à la même période de 2012. Ces émissions comprennent 218,5 milliards de FCFA d'emprunts obligataires, 448,8 milliards de bons du Trésor et 195,9 milliards de FCFA d'obligations du Trésor. Par ailleurs, l'Etat a bénéficié d'appuis budgétaires de 133,6 milliards

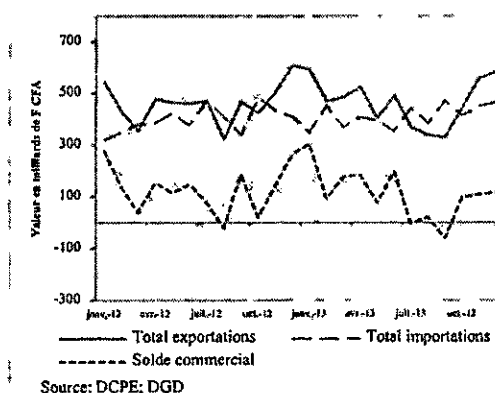
dont 72,4 milliards du FMI.

II.3.COMMERCE EXTERIEUR

Les échanges extérieurs de marchandises à fin décembre 2013 se caractériseraient par un excédent commercial de 1 467,6 milliards, en baisse de 80,2 milliards par rapport au solde de 2012.

L'érosion du solde commercial s'explique par une augmentation en valeur des importations (+138,9 milliards) plus forte que celle des exportations (+58,7 milliards). Ces évolutions ont notamment été impactées par une moindre baisse des prix à l'importation (-2,1%) comparativement à l'exportation (-4,8%), induisant une dégradation des termes de l'échange de 2,7%. Cependant en volume, la dynamique des exportations (+6,2%) est plus soutenue que celle des importations (+5,8%).

Graphique 13: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur



✓ *Hausse des exportations tirées par les produits transformés*

A fin décembre 2013, la hausse en valeur des exportations est attribuable aux produits transformés (+5,1%), alors que les produits primaires (-2,2%) sont en recul.

La baisse des produits primaires découle du repli des produits miniers (-21,2%), notamment le pétrole brut (-26,0%) et de la progression de l'agriculture d'exportation (+6,6%), notamment le cacao (+11,5%), le coton fibre (+18,0%) et la banane (+4,5%).

Les produits transformés tirent profit de la bonne orientation de l'activité industrielle. Leur évolution est attribuable aux produits manufacturés non alimentaires (+7,9%) et aux produits de première transformation

(+2,6%). Toutefois, il est noté une contraction au niveau des conserves et préparations alimentaires (-7,4%).

S'agissant des produits manufacturés non alimentaires, leur tendance favorable provient des produits en plastique (+14,6%) ainsi que des produits textiles et chaussures (+7,3%). Quant aux produits de première transformation, leur évolution est liée au cacao transformé (+13,6%) et au café transformé (+17,2). Le recul des conserves et préparations alimentaires provient essentiellement de la baisse des produits de la minoterie (-12,8%).

✓ *Importations soutenues par les biens d'équipement et les biens intermédiaires*

Les importations évoluent sous l'impulsion des biens d'équipements (+14,2%) et des biens intermédiaires (+6,2%) nécessaires à la relance économique.

La hausse des achats de biens d'équipements provient pour l'essentiel des machines mécaniques (+18,3%), des machines électriques (+18,4%) et des matériels de transport routier (+11,3%).

La progression des matériels de transport routier s'explique par le renouvellement du parc automobile de l'administration, de la SOTRA et des acteurs privés du secteur du transport. Elle confirme le dynamisme du secteur.

Par ailleurs, l'évolution des biens intermédiaires (+6,2%) se justifie notamment par la hausse de la demande de pétrole brut (+2,9%) « fer, fonte, acier et ouvrages en aciers » (+17,2%), de « produits métalliques » (+15,4%) et des « autres matériaux de construction » (+93,9%) dont le ciment (399,4 milliers de tonnes contre 59,2 milliers de tonnes en 2012). Ces importations viennent répondre à la demande d'intrants pour la réalisation des ouvrages publics et privés. De manière spécifique, la forte augmentation du ciment est en rapport avec l'autorisation temporaire d'importation accordée à deux nouvelles cimenteries.

S'agissant des biens de consommation (-3,3%), elles baissent sous l'effet de la chute des importations de riz (-33,2%).

✓ *Structure des échanges commerciaux de biens¹³*

Les exportations sont constituées de produits primaires (54,0%) et de produits transformés (46,0%).

Les produits primaires sont dominés par l'agriculture d'exportation dont les principales composantes sont le cacao (13,1%) et l'anacarde (5,2%). Ils comprennent par ailleurs les produits miniers que sont le pétrole brut (5,7%) et l'or (3,4%).

S'agissant des produits transformés, ils sont constitués pour l'essentiel de produits pétroliers, de ciments et de cacao transformé.

Tableau 5: Structure des exportations

2012		2013	
Primaires	54,0%	Primaires	54,0%
Agr Exp	37,9%	Agr Exp	40,0%
Prds miniers	17,6%	Prds miniers	13,7%
Autres	0,3%	Autres	0,3%
Transformés	46,0%	Transformés	46,0%
1ère Transf	17,7%	1ère Transf	18,0%
Manufact	24,7%	Manufact	26,3%
Autres	1,8%	Autres	1,7%

Source : DGE ; DGD

Les importations restent dominées par les biens intermédiaires et les biens de consommations. Toutefois, le poids des biens d'équipements s'est accru en 2013 (17,2% contre 15,6% en 2012) du fait des investissements.

Tableau 6: Structure des importations

2012		2013	
Cons	41,4%	Cons	41,4%
dont: Prds aliment	20,7%	dont: Prds aliment	18,2%
dont: Riz	7,3%	dont: Riz	4,7%
Biens Inter	41,0%	Biens Inter	41,0%
dont: Pétrole brut	29,4%	dont: Pétrole brut	29,2%
Biens d'Eq	15,6%	Biens d'Eq	17,2%
dont: Mach Méca	7,1%	dont: Mach Méca	8,1%
Mach élect	3,4%	Mach élect	3,9%

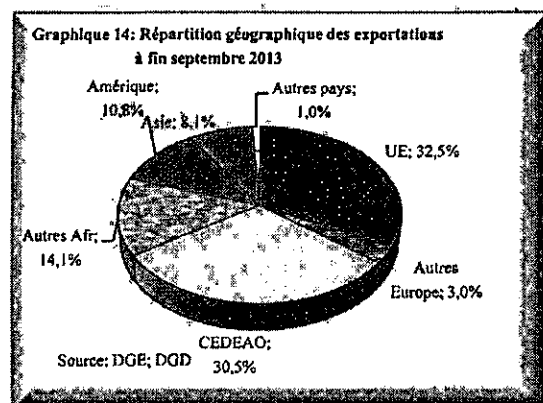
Source : DGE ; DGD

Les biens d'équipement sont dominés par les machines mécaniques, les machines électriques et les matériels de transports routiers (3,1%).

¹³ En pourcentage du total des exportations ou des importations

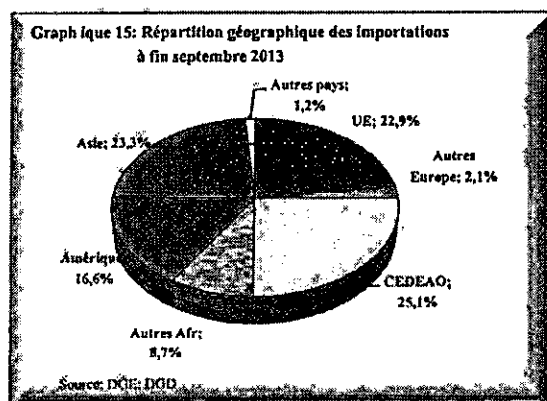
✓ *Répartition géographique des échanges*

La répartition géographique des échanges extérieurs à fin décembre 2013 indique que l'Union Européenne et la CEDEAO sont les premiers partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire.



En Europe, les Pays Bas (8,4%), la France (5,8%) et l'Allemagne (5,8%) sont les principales destinations des produits ivoiriens, pendant que le Nigéria (6,5%) occupe le premier rang au niveau de la CEDEAO avec ses achats de produits pétroliers. Sur le continent américain, les Etats-Unis (6,8%) se positionnent à la première place. En Asie, les principaux partenaires sont la Malaisie (2,6%) et l'Inde (1,8%) grâce aux exportations d'anacarde.

Les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine restent encore faibles (1,1%).



Quant aux importations, elles proviennent essentiellement de la CEDEAO, de l'Union Européenne et de l'Asie. Le poids de la CEDEAO s'explique par les achats de pétrole brut provenant du Nigéria (22,7%) pour l'alimentation de

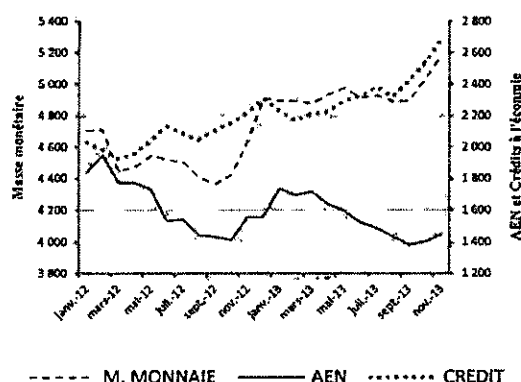
la SIR. Au niveau de l'Europe et de l'Asie, la France et la Chine se positionnent en tête avec respectivement 10,8% et 11,3% des importations.

II.4. SITUATION DES MARCHES MONETAIRE ET BOURSIER

II.4.a. Marché monétaire

L'évolution des agrégats monétaires à fin décembre 2013 par rapport à fin décembre 2012, est marquée par un accroissement de la masse monétaire de 11,6%, une légère amélioration des avoirs extérieurs nets de 0,2%, une dégradation de la Position Nette du Gouvernement de 15,1% et une poursuite du redressement du crédit net à l'économie de 22,6%.

Graphique 16: Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Le redressement des avoirs extérieurs nets est lié notamment aux exportations plus importantes de produits agricoles (principalement le cacao), intervenu en décembre 2013.

La hausse du crédit net à l'économie est attribuable aux crédits ordinaires de court terme octroyés aux entreprises et aux ménages (+22,9% ; +491,9 milliards de FCFA), aux crédits à moyen et long termes (+27,2% ; +209,5 milliards de FCFA) alloués aux entreprises ainsi qu'aux crédits de campagne (+19,5% ; +30,4 milliards de FCFA).

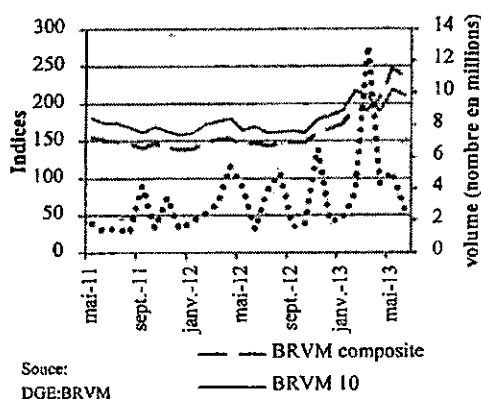
Pour améliorer le financement des entreprises, la BCEAO a procédé en septembre 2013 à la diminution de son taux directeur de 25 points de base (de 3,75% à 3,5%), espérant influencer à la baisse les taux débiteurs appliqués par les

banques commerciales auprès de leurs clients. Cependant, les taux observés ont enregistré une évolution contrastée. En effet, les taux moyens appliqués aux crédits ordinaires ont subi une baisse de 40 points de base pour s'établir à 7,2%, alors que les taux moyens des escomptes ont augmenté de 30 points de base pour s'afficher à 9,9%.

II.4.b. Marché boursier

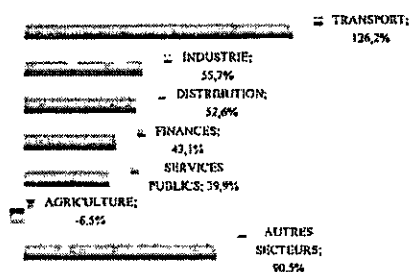
Le marché boursier, à fin décembre 2013, est marqué par une forte progression des indicateurs par rapport à la même période de l'année 2012. En effet, les indices BRVM composite et BRVM 10 progressent respectivement de 39,3% et 33,9%.

Graphique 17: Indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Cette hausse se reflète au niveau des différents secteurs d'activité à l'exception de l'agriculture.

Graphique 18 : Evolution des indices boursiers par secteur



Source: DGE; BRVM

Les sociétés BOLLORE AFRICA LOGISTICS CI (+128,6%), VIVO ENERGY CI (+120,5%) et SICABLE

CI (+95,8%) ont connu les plus fortes augmentations. Par contre, l'entreprise SOGB affiche une baisse (-17,7%) ainsi que la SAPH CI (-15,0%) en lien avec le repli des cours du caoutchouc.

En 2013, la capitalisation boursière a atteint un montant de 6 706,2 milliards, en hausse de 37,9% par rapport à décembre 2012. Les titres échangés et leur valeur sont également en augmentation respectivement de 50,3% et 60,3%. Cette évolution favorable est en rapport avec les bonnes perspectives de la zone UEMOA et le fort potentiel de croissance des sociétés cotées.

En vue de suivre l'évolution des marchés financiers africains, les professionnels du secteur ont proposé la création d'un nouvel indice (FTSE ASEA Pan Africa Index), portant sur dix-neuf marchés boursiers.

Au total, les efforts consentis dans la mise en œuvre des réformes structurelles et dans l'exécution du budget ont permis de soutenir l'activité économique. Le pays devrait ainsi réaliser une croissance d'au moins 8,7% en 2013 après un taux de 9,8% en 2012. Ces résultats, qui ont poussé le FMI¹⁴ à affirmer que la Côte d'Ivoire est en passe de réaliser son deuxième miracle économique, ont permis de rehausser le PIB nominal par habitant de plus de 15% en deux ans. Le maintien de ce sentier de croissance sur les prochaines années et la poursuite efficiente des réformes structurelles devraient favoriser l'amélioration durable des conditions de vie des ménages et l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.

¹⁴ Discours de Christine LAGARDE à la cérémonie d'ouverture d'Investir en Côte d'Ivoire 2014.

ANNEXES

EVOLUTION DE LA CONJONCTURE
ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2013

[illegible]

TRANSPORT

[illegible]

[illegible]

C. CADRAGE BUDGETAIRE

26

ANNEXE 1 : CADRAGE BUDGETAIRE 2014

RESSOURCES	Budget 2013		Projet de Budget 2014	DEPENSES	Budget 2013		Projet de Budget 2014
	Loi de Finances	Rectificative			Loi de Finances	Rectificative	
RECETTES FISCALES							
- DGI	2 200,5		2 200,3	SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		983,3	1 047,8
- Contribution de la dette	1 128,7		1 127,4	- Intérêt		725,4	722,0
- Contribution de la dette	118,2		93,9	- Intérêt		696,9	693,5
- Contribution de la dette	81,4		81,8	- Contribution de la dette		216,1	216,1
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		139,2	139,2
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		225,3	225,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		136,0	136,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		88,4	88,4
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		71,7	71,7
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		15,5	15,5
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		1 742,3	1 742,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		1 039,1	1 039,1
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		48,1	48,1
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		655,0	655,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		286,5	286,5
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		53,0	53,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		67,1	67,1
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		1,0	1,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		7,0	7,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		32,3	32,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		33,5	33,5
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		31,9	31,9
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		2,0	2,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		10,0	10,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		12,5	12,5
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		16,1	16,1
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		8,6	8,6
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		4,0	4,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		4,0	4,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		2,4	2,4
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		84,6	84,6
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		306,3	306,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		7,0	7,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		17,2	17,2
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		7,0	7,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		10,0	10,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		10,0	10,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		17,6	17,6
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		303,7	303,7
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		1 148,8	1 148,8
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		683,4	683,4
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		147,5	147,5
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		29,3	29,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		7,2	7,2
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		22,1	22,1
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		4,3	4,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		3,6	3,6
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		9,3	9,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		6,0	6,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		22,2	22,2
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		0,0	0,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		1,0	1,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		4,8	4,8
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		27,3	27,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		115,0	115,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		1,3	1,3
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		5,0	5,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		2,0	2,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		7,9	7,9
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		20,0	20,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		5,0	5,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		20,0	20,0
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		362,2	362,2
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		465,4	465,4
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		323,9	323,9
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		135,8	135,8
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		9,8	9,8
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		8,4	8,4
- Contribution de la dette				- Contribution de la dette		8,4	8,4
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR			
- Fonds d'investissement en Milieu Rural (FIMR)				- Fonds d'investissement en Milieu Rural (FIMR)			
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	3 833,8		4 248,3	TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	3 833,8		4 248,3
GAP (+) ou EXCEDENT (+)	0,0		0,0	Masses salariales en % du PIB:	7,4%		7,3%

Pour mémoire : PIB = 15 760

D. TOFE

TABLEAU F.1 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (TOFE) 2013-2014

Actualisé le 14/02/2014

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programmé 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
RECETTES ET DONCS	2621,5	3040,4	2992,0	666,1	1580,9	2387,8	3428,9
% PIB	20,8%	21,5%	21,3%				21,8%
RECETTES	2540,2	2838,9	2764,5	621,8	1374,4	2148,0	3051,0
% PIB	20,2%	20,1%	19,6%				19,4%
Recettes fiscales	2213,0	2408,6	2391,4	537,1	1197,6	1880,8	2642,3
% PIB	17,6%	17,1%	17,0%				16,8%
DGI	1256,3	1295,8	1233,4	246,0	662,2	1042,6	1415,1
Impôts directs	715,9	759,7	690,6	113,5	393,1	623,0	812,9
dont BIC hors pétrole	168,8	211,0	189,0	6,2	152,2	229,2	237,3
dont BIC pétrole et gaz (70% des recettes pétrolières à partir	213,5	141,8	126,4	13,1	27,8	42,2	123,0
dont gaz imputé	70,7	69,8	43,0	13,1	27,8	42,2	57,3
Impôts sur biens et services	540,3	536,1	542,7	132,5	269,1	419,6	602,2
TVA	196,4	228,3	245,0	59,3	118,4	184,1	254,6
Droit d'enregistrement café-cacao	74,2	27,4	20,5	7,7	10,7	14,3	23,8
Taxes d'exploitation pétrolière (30% des recettes pétrolières à	92,1	60,7	64,1	5,6	11,9	18,1	52,7
dont gaz imputé	30,2	29,9	18,4	5,6	11,9	18,1	24,5
Autres taxes indirectes	177,6	219,7	223,2	59,9	128,1	203,1	271,1
dont autres recettes affectées	32,6	33,6	34,2	8,4	17,3	27,2	36,6
TRESOR	6,4	7,1	4,2	1,4	3,2	4,5	6,0
Impôts directs	4,5	5,8	3,0	1,1	2,6	3,6	5,0
Impôts sur biens et services	1,9	1,2	1,2	0,3	0,6	0,8	1,0
DGD	950,3	1 105,7	1 153,8	289,7	532,2	833,7	1 221,2
Droits & taxes à l'importation	670,6	752,2	846,6	187,6	382,9	630,7	893,2
Taxes sur produits pétroliers	111,4	145,9	136,0	35,2	71,4	107,9	149,8
Taxes hors produits pétroliers	559,2	606,3	710,6	152,4	311,5	522,7	743,4
dont TVA		342,1		79,0	174,7	269,3	381,4
Droits & taxes à l'exportation	230,0	299,1	260,0	89,9	124,8	166,5	277,4
Taxe de sureté (ex SGS)	10,8	14,3	10,2	2,8	5,5	8,1	11,1
PCS-PCC à transférer	38,9	40,1	37,0	9,4	19,0	28,5	39,5
Recettes non fiscales	327,3	430,3	373,1	84,7	176,8	267,2	408,7
% PIB	2,6%	3,0%	2,7%				2,6%
Cotisations de sécurité sociale	235,9	308,1	286,7	77,1	156,1	235,0	317,0
% PIB	1,9%	2,2%	2,0%				2,0%
CNPS	128,4	163,7	163,7	43,2	88,4	133,5	181,6
CGRAE	107,5	144,5	123,0	33,9	67,7	101,6	135,4
Autres recettes non fiscales	91,4	122,2	86,6	7,7	20,7	32,2	91,7
Recettes non fiscales du Trésor	38,2	62,8	30,1	3,5	7,1	13,2	38,3
Dividendes PETROCI	0,0	13,2	12,6				21,2
Dividendes, SIB SGBCI, autres	13,0	8,8	4,5			2,1	2,1
Recettes de services	25,2	40,8	13,0	3,5	7,1	11,2	15,0
Autres recettes							
Redevance téléphonie cellulaire	24,7	9,9	6,2	1,8	3,6	5,3	7,1
Bonus de signature	18,1	19,2	9,0				5,0
Autres recettes CNPS	10,3	9,5	20,8	2,4	10,1	13,6	32,9
Autres ressources	0,0	20,7	20,4				8,4
Arriérés de dividendes PETROCI		12,9	12,0				
FIMR		7,7	8,4				8,4
DONS	81,2	201,6	227,6	44,3	206,6	239,8	377,9
% PIB	0,6%	1,4%	1,6%				2,4%
Dons-projets	51,5	96,2	122,3	44,3	132,8	166,0	221,3
dont Aménagement du bassin du GOUROU (BAD)	2,8						
Dons-programme	29,7	105,2	105,2	0,0	73,8	73,8	156,6
CDD	19,7	98,4	98,4		73,8	73,8	147,6
Autres (2010: PAPC don BM)	10,0	6,8	6,8				9,0
BM							
BAD							
Recettes de pétrole	204,7	102,8	119,0	0,0	0,0	0,0	93,9
Recettes de gaz imputé	100,9	99,8	61,5	18,7	39,7	60,3	81,8
Revenus du pétrole et gaz	305,6	202,5	180,5	18,7	39,7	60,3	175,7

	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programme 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
07/03/2014 12:21							
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	3 053,9	3 385,6	3 445,3	742,2	1 844,6	2 724,1	3 793,4
% PIB	24,2%	24,0%	24,5%				24,1%
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts & déché tox y/c Prêts nets)	2 816,0	3 165,8	3 244,2	720,1	1 757,4	2 596,5	3 588,6
(en % du PIB)	22,3%	22,4%	23,1%				22,8%
Dépenses courantes	2 132,5	2 140,3	2 086,9	537,0	1 145,4	1 730,4	2 319,8
Personnel	934,7	1038,9	1038,9	294,3	586,4	899,3	1186,2
(en % des recettes fiscales)	42,2%	43,1%	43,4%	54,8%	49,0%	47,8%	44,9%
(en % du PIB)	7,4%	7,4%	7,4%				7,5%
dont Education	411,3	479,2					534,2
Santé	66,0	71,6					101,9
Solde	584,0	664,7	664,4	199,5	399,0	614,0	798,0
Salaires EPN/ SOGE/SEM et Autres Organismes Nationaux	69,5	81,0	81,4	23,3	46,6	69,8	93,1
Salaires Collectivités décentralisées	6,0	6,2	6,2	1,6	3,1	4,7	6,2
Salaires Militaires	130,5	136,1	136,3	34,1	65,4	98,1	136,2
Salaires Police	77,8	80,9	81,0	18,8	39,2	61,2	81,6
Salaires Institutions	43,8	42,3	41,1	10,4	20,9	31,3	41,8
Salaires personnel local des Ambassades et autres	23,0	27,6	28,4	6,7	12,4	20,2	29,3
Prestations sociales	229,2	252,2	235,6	60,1	120,1	180,2	240,3
(en % du PIB)	1,8%	1,8%	1,7%				1,5%
CNPS	99,4	113,9	105,6	27,1	54,2	81,3	108,4
CGRAE	129,8	138,3	130,0	33,0	66,0	98,9	131,9
Subventions et autres transferts	410,6	326,0	286,0	62,6	159,0	248,0	326,9
(en % du PIB)	3,3%	2,3%	2,0%				2,1%
dont Education	93,7	101,1					106,4
dont Santé	17,1	18,7					18,4
Transferts éducatifs/médico-sociaux	91,3	97,3	96,9	12,1	41,9	76,3	104,7
Subventions écoles privées	51,6	53,0	53,0	7,0	21,6	45,9	54,0
Bourses, Kits scolaires	39,6	44,3	43,9	5,1	20,3	30,4	50,7
Transferts EPN	64,4	64,5	67,0	18,2	36,4	54,6	72,9
Transferts aux Communes et Départements	14,2	9,3	10,1	2,0	7,0	14,1	20,1
subvention Coton	7,0	7,0	7,0	1,4	7,0	7,0	7,0
Subvention Secteur électricité	137,1	84,1	46,9	19,0	40,3	54,1	63,3
dont Subvention Secteur électricité (gaz imputé)	74,8	70,6	32,4	11,2	24,8	30,8	32,3
Paiement Pari Passu-SOGEPE	32,4		0,0				
Soutien à l'utilisation du HVO	29,9	13,5	13,5	7,8	15,5	23,3	31,0
Subvention marge SIR	9,6		0,0				
Subvention FER	5,8	10,0	10,0	3,0	6,0	10,0	10,0
Transferts Fonds de Réserves café cacao	40,0	2,0	2,0	0,0	2,0	2,0	2,0
Autres	41,2	50,7	47,1	8,9	18,4	29,9	46,0
Dépenses de fonctionnement	531,3	517,9	519,3	120,0	278,0	400,1	560,5
(en % du PIB)	4,2%	3,7%	3,7%				3,6%
Dépenses du budget de l'Etat	324,8	314,0	318,0	70,3	176,1	248,5	352,6
dont Education	31,1	29,9					32,9
Santé	26,7	32,5					18,5
SIGFIP n/c subv CGRAE, compensat*, abonnements, DLC	318,9	309,7	310,6	69,6	174,0	243,6	348,1
Dépenses de contingence	7,0						
Souveraineté (titre 2 hors personnel & abonnement)		6,0					
Missions		5,6					
Voitures		5,3					
Carburant (y/c carburant FDS en 2009-9 mds)		7,3					
Avances							
Frais et commissions sur dette	5,9	4,3	7,4	0,7	2,1	2,9	4,5
Carburant Armée	7,0	7,6	7,0	1,8	3,5	5,3	7,0
Dépenses d'abonnement (CIE, SODECLI, CI-Telecom)	47,2	48,1	48,1	12,3	24,6	36,8	49,1
dont CIE	28,3	29,1	29,1	7,4	14,9	22,3	29,7
Structures Autonomes de l'Etat	43,4	47,1	46,4	10,2	22,2	33,0	44,9
FDFP	10,8	12,8	11,5	3,3	6,6	10,1	13,2
CNPS	29,4	30,1	30,7	6,2	13,5	19,8	26,5
CGRAE	3,2	4,2	4,2	0,6	2,1	3,2	5,2
Autres dépenses de fonctionnement	108,9	101,1	99,9	25,5	51,7	78,5	108,9
Dépenses BIVAC & COTECNA (ex SGS)	7,1	5,8	10,2	2,8	5,5	8,1	11,1
Dépenses SONARECI	0,8	0,9	1,0	0,3	0,8	0,9	1,2
PCS & PCC reversés	51,8	40,8	37,0	9,4	19,0	28,5	39,5
Autres opérations Trésor (Reversmt TVA élect)	7,7	19,5	16,5	4,6	9,3	13,9	18,5
Autres dépenses liées aux taxes effectées	32,6	33,6	34,2	8,4	17,3	27,2	36,6
Taxe affectée au secteur minier (40% de la taxe)	7,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe versée à la SGS pour le marquage des Produits Pétrolier	1,7	0,6	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses sociales ciblées	26,9	6,4	7,0	0,0	1,8	2,8	7,0

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programme 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
Dépenses d'investissement	615,8	942,1	1103,1	171,3	686,7	827,7	1206,0
(en % du PIB)	4,9%	6,7%	7,8%				7,7%
Financées sur Trésor	506,7	618,9	656,4	62,7	263,7	423,3	668,3
(en % du PIB)	4,0%	4,4%	4,7%				4,2%
SIGFIP (hors 3ème pont)	490,6	537,4	537,0	62,7	227,7	352,2	518,7
dont Education	37,3	59,7					48,8
Santé	31,6	44,0					55,8
Grands travaux d'investissements							
Programme Présidentiel d'Urgence	84,1	115,0	115,0	0,0	43,8	62,5	125,0
Reformes et relances agro-Industrielle	6,9		2,0				
Construction barrage de Soubré		27,3					22,2
Avances							
Projets CDD		62,9	98,4	0,0	35,1	70,1	140,2
Compagnie Air CI	8,1	7,9	7,9				0,0
Construction 3ème pont	8,0	3,0	4,8	0,0	1,0	1,0	1,0
Investissement FIMR (fonds café cacao)	0,0	7,7	8,4	0,0	0,0	0,0	8,4
CNPS	2,9	4,9	9,0	2,9	6,0	7,3	7,7
CGRAE	0,7	2,1	2,0	0,1	0,3	1,3	2,2
Financées sur prêts et dons projets	105,5	316,2	435,7	105,6	316,7	395,9	527,8
(en % du PIB)	0,8%	2,2%	3,1%				3,3%
dont Education							32,5
Santé			0,0				32,1
Dons programme			0,0				
Dans projet	51,5	96,2	122,3	44,3	132,8	166,0	221,3
dont Aménagement du bassin du GOUROU	2,8						
dont projets CDD	0,0						
Prêts projet	54,0	219,9	313,4	61,3	183,9	229,9	306,5
dont Construction 3ème pont			0,0				
Construction barrage de Soubré		116,9					49,6
Dépenses en capital	8,9	8,0	15,5	6,0	6,0	15,3	15,3
Souscription	8,3	7,8	15,5	6,0	6,0	15,3	15,3
Autres prises de participation	0,6	0,2					
Prêts nets (prêts - recouvrements)	2,3	0,0	-1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Excès de Paiements Banque Mondiale	3,8	0,0	-1,7				0,0
Participation en banques	-0,5						
dont portefeuille en souffrance de Versus Bank	0,0						
dont recouvrements Etat pour compte de Versus Bank	-0,5						
Opérations BFA	-1,0						
dont remboursement	-1,0						
Dépenses liées à la crise et aux élections	58,5	75,4	40,4	5,8	19,3	23,1	47,5
(en % du PIB)	0,4%	0,5%	0,3%				0,3%
dont Financement Trésor	45,9	68,5	33,6	5,8	19,3	23,1	38,5
Financement Extérieur	10,6	6,8	6,8	0,0	0,0	0,0	9,0
Efforts de Paix et Accords Marcoussis y/c Service civique	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Service civique et réinsertion	2,6						
dont Financement Extérieur	0,0						
ADDR	3,1						
Mise en place nouvelle armée	1,8						
Accords de Marcoussis	0,2						
Accords de Ouaga IV	0,0						
Dépenses PNR/RC & CCI	2,4	0,0	0,0				0,0
dont Financement Trésor	2,4						
Financement Extérieur	0,0						
Dépenses CNPRA	4,2	0,0	0,0				0,0
dont Financement Trésor	4,2						
Financement Extérieur							
Dépenses ADDR	0,0	28,6	17,6	3,3	11,1	13,3	22,2
dont Financement Trésor	0,0	28,6	17,6	3,3	11,1	13,3	22,2
Financement Extérieur	0,0						
Dépenses CNS	0,0	33,6	10,0	1,5	5,0	6,0	10,0
dont Financement Trésor		33,6	10,0	1,5	5,0	6,0	10,0
Financement Extérieur							
Consultations Electorales	15,0	0,0	0,0				0,0
dont Financement Trésor	15,0						
Financement Extérieur	0,0						
Identification	12,7	6,0	6,0	0,9	3,0	3,6	6,0
dont Financement Trésor	12,7	6,0	6,0	0,9	3,0	3,6	6,0
dont opérateur technique (SAGEM)	12,7	6,0	6,0	0,9	3,0	3,6	6,0
Financement Extérieur	0,0						
dont opérateur technique (SAGEM)	0,0						
Projet post crise	10,3	7,1	6,8				9,3
dont Financement Trésor	0,3	0,3		0,0	0,2	0,2	0,3
Financement Extérieur	10,0	6,8	6,8				9,0
Autres (Financement partis politiques, reconciliation nationale, interventions urgentes)	4,2	0,0	0,0				0,0
dont Financement Trésor	3,7						
Financement Extérieur	0,6						
Dépenses liées à la gestion des déchets toxiques	5,0	5,0	5,0				
dont dépenses d'indemnisation des victimes							

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programmé 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
INTERETS DUS SUR LA DETTE PUBLIQUE (en % du PIB)	232,9 1,8%	214,8 1,5%	196,2 1,4%	22,1	87,1	127,6	204,7 1,3%
Dettes Intérieures	79,6	115,6	95,6	19,4	42,8	79,7	115,7
dont Intérêts sur titrisation dette SIR	13,1	2,5	2,5	0,8	1,7	2,5	3,4
Intérêts sur nouvelle émission		36,3	17,9	7,5	15,6	15,6	22,9
Dettes extérieures	153,4	99,1	99,6	2,8	44,4	47,9	89,0
Intérêts Banque Mondiale	6,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,4	0,4
dont annulé	2,8						
Intérêts BAD	2,0	0,3	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2
dont annulé	0,5						
Intérêts Club de Paris	95,5	21,7	23,4	0,1	4,6	4,8	9,3
dont annulé	50,7						
rechéronné & différé	44,7						
Intérêts eurobonds	45,0	71,4	71,7	0,0	35,2	35,2	70,4
dont annulé							
SOLDE BUDGETAIRE (base ordonn.) (en % du PIB)	-432,5 -3,4%	-346,2 -2,4%	-453,3 -3,2%	-76,1	-263,6	-336,3	-364,6 -2,3%
SOLDE PRIMAIRE DE BASE (hors déchets toxiques) (en % du PIB)	-170,3 -1,4%	-10,7 -0,1%	-13,9 -0,1%	7,3	-86,4	-62,7	-9,9 -0,1%
Pour mémoire:							
Solde primaire (en % du PIB)	-275,8 -2,2%	-326,9 -2,3%	-479,6 -3,4%	-98,3	-383,1	-448,5	-537,7 -3,4%
Solde de Sécurité Sociales	-19,2	24,2	25,9	9,5	24,1	36,9	68,0
CNPS	7,0	24,4	35,1	9,3	24,8	38,7	71,9
CGRAE	-26,2	-0,1	-13,2	0,2	-0,7	-1,9	-3,9
Dépenses pro pauvres (en % du PIB)	1 080,3 8,6%	1 337,1 9,6%	1 309,1 9,3%	259,4	676,7	1 022,3	1 517,7 9,6%

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programmé 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
FINANCEMENT NET	434,0	353,6	273,2	88,9	176,3	254,5	200,1
FINANCEMENT INTERIEUR	253,4	83,8	-28,0	6,3	-4,1	16,4	-20,2
SYSTEME BANCAIRE	191,9	132,1	25,6	5,0	-2,3	27,5	-10,7
Banque centrale	106,9	-11,9	-49,1	-5,8	-52,4	-23,9	-39,8
Contreparties FMI	87,7	72,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-3,4
Crédits adossés à l'allocation de DTS	0,0	-22,6	22,6	-5,8	-11,6	-18,1	-24,8
Amortissement dû	-5,5	-22,6	-22,6	-5,8	-11,6	-18,1	-24,8
Variation d'arriérés sur amortissement	5,5						
Remboursement encaisse BCEAO	0,0	-4,2	-4,2	0,0	-2,1	-2,1	-4,2
Amortissement dû	-4,2	-4,2	-4,2		-2,1	-2,1	-4,2
Variation d'arriérés sur amortissement	4,2	0,0					0,0
Consolidation découvert BCEAO (capital)	0,0	0,0	-22,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement dû	-21,5	-22,2	-22,2				0,0
Variation d'arriérés sur amortissement	21,6	22,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés	0,0	0,0					0,0
Accumulation	21,6	22,2					0,0
Dépôts et encaisses	19,2	-36,7			-38,7	-3,7	-7,4
Dépôts C2D (compte sequestre)		-20,7					
Variation d'arriérés sur Intérêts Banque Centrale	4,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés	0,0	0,0	0,0				0,0
Accumulation	4,4	0,4	0,0				0,0
Banques commerciales	81,4	143,6	74,5	10,7	50,1	51,4	29,1
Crédit à l'Etat	130,6	138,3	113,7	20,1	74,9	90,2	101,0
Amortissement dû (hors titres publics & SIR)	-54,9	-14,5	-13,5	-7,9	-10,9	-18,9	-21,5
Amortissement dû (BICICI Facilité SIR)	-4,7						
Variation d'arriérés sur capital	1,8	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	-18,2	-0,5	0,0				
Accumulation	20,0	0,0	0,0				
Emprunts obligataires	77,3	73,0	32,4	0,0	21,6	-14,1	4,8
Souscriptions	89,8	121,5	73,9		36,0	36,0	56,0
Amortissement	-12,5	-48,5	-41,5		-14,4	-50,1	-51,4
Emprunts BICICI-BOA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Souscriptions							
Amortissement							
Emprunts obligataires 3ème pont	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Souscriptions			0,0				
Amortissement			0,0				
Bons du Trésor	86,6	168,8	-25,3	23,0	22,8	48,8	61,5
Souscriptions	90,1	286,3	91,6	54,0	100,8	126,8	163,8
Amortissement		-117,6	-116,9	-31,0	-78,0	-78,0	-102,1
Acquisition ou cession	-3,5						
Obligation du Trésor	16,8	73,5	120,7	5,0	41,4	74,4	56,4
Souscriptions	37,8	119,6	184,0	12,0	48,4	88,4	104,4
Amortissement	-21,0	-46,1	-63,3	-7,0	-7,0	-14,0	-48,0
Titrisation de créance BIAO sur l'Etat	28,0						
Autres postes	-20,4	-161,9					0,0
Rachat dette fournisseurs au secteur privé							
Engagement de l'Etat vis-à-vis de Versus Bank (rembst en 2011)							
Engagement de l'Etat vis-à-vis de BFA (rembst en 2011)							
Dépôts et obl.cautionnées	26,2	19,4	-39,1	-9,3	-24,8	-38,7	-71,9
dont Dépôts CNPS			-39,1	-9,3	-24,8	-38,7	-71,9
Dépôts C2D (compte sequestre)	-13,0						
Dépôts fonds de réserve café cacao (compte sequestre)							
Régularisation opérations 1er trimestre 2011	-10,7						
Engagement de l'Etat vis-à-vis de BFA			0,0				
Régularisation acquisition titres CNPS par les banques	-23,6		0,0				
Titrisation de créance BIAO sur l'Etat	-28,0						
Rachat de Titres SIR par la BICICI & BOA		-14,2					
Variation d'arriérés sur Intérêt Bques cciales	-0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	-0,8	0,0	0,0				0,0
Accumulation	0,1	0,0	0,0				0,0

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programme 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
FINANCEMENT NON BANCAIRE	61,5	-48,4	-63,6	1,3	-1,8	-11,1	-9,6
Entreprises publiques	0,2	1,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7
Transferts au Trésor (versés des entreprises)	0,2	1,2	0,7				0,7
Autres secteurs non bancaires	52,2	-50,3	-67,2	1,3	-1,8	-11,1	-46,3
Emprunts obligataires	27,8	-33,1	8,1	0,0	5,4	-3,5	1,2
Souscriptions	48,4	0,0	18,8		9,0	9,0	14,0
Amortissement	-20,6	-33,1	-10,4		-3,6	-12,5	-12,8
Bons du Trésor	16,4	-2,9	-11,0	5,8	5,7	12,2	15,4
Souscriptions	16,4	0,0	17,7	13,5	25,2	31,7	40,9
Amortissement		-2,9	-29,2	-7,7	-19,5	-19,5	-25,5
Obligation du Trésor	-4,0	-4,6	30,0	1,2	10,3	18,6	14,1
Souscriptions		0,0	41,0	3,0	12,1	22,1	26,1
Amortissement	-4,0	-4,6	-11,0	-1,8	-1,8	-3,5	-12,0
Autres financements secteur pétrolier (PETROCI)	-24,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Souscriptions							
Amortissement	-24,3						
Amortissement dû secteur non bancaire	-45,7	-37,9	-36,7	-0,7	-13,2	-13,4	-25,9
Arriérés secteur non bancaire	-13,3	-11,4	-7,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	-44,6	-11,4	-7,0				
Accumulation	31,3	0,0	0,0				
Variation nette des exigibles	95,4	45,3	-50,0	-5,0	-10,0	-25,0	-50,0
Réduction	-108,5	-254,9	0,0				
dont Paiement cash	-108,5		0,0				
dont Total compensation et titrisation			0,0				
Accumulation	203,9	300,1	0,0				
dont Dette flottante	203,9	300,1	0,0				
RAP titrisable			0,0				
RAP non titrisable			0,0				
Titrisation			0,0				
Régularisation remboursement titres CNPS		-5,8					
Privatisation & Ventes d'actifs	5,6	0,8	13,0				35,0
Comptes des Correspondants du Trésor	3,4						

PAGE 8

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programme 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
FINANCEMENT EXTERIEUR	180,6	269,9	301,2	82,6	180,4	238,1	220,3
Tirages sur prêts projets	54,0	219,9	313,4	61,3	183,9	229,9	306,5
dont part bailleur construction 3ème pont et échangeur construction du barrage de Soubré	19,0						
Autres tirages (hors FMI)	31,0	61,2	0,0				
dont BM		24,5					
BAD							
AFD / UE		36,7					
AFD / CDD	28,8						
UEMOA	2,2						
Amortissement d0	-316,2	-127,5	-162,5	-13,8	-110,7	-128,1	-239,4
dont Banque Mondiale	-27,3	-1,3	-1,3	-0,6	-0,6	-1,3	-1,3
BAD	-12,1	-2,2	-2,2	-1,1	-1,1	-2,2	-2,2
Club de Paris	-263,9	-102,8	-112,6	-4,0	-77,8	-84,5	-177,8
Restructuration	358,5		0,0				
Remise de dette et annulation (FMI, Banque Mondiale)	30,4						
Principal	27,1						
Intérêt	3,3						
Annulation sur service courant Club de Paris & Club de	120,9		0,0				
Principal	70,2						
Intérêt	50,7						
Rééchelonnement et différé sur service	205,9		0,0				
Principal	161,2						
Intérêt	44,7						
dont Club de Paris							
Dette chinoise à traiter	1,3						
Rééchelonnement et différé sur arriérés	158,4						
Principal	104,3						
Intérêt	54,1						
dont Club de Paris	121,5						
Remise de dette et annulation sur arriérés	30,4						
Variation d'arriérés extérieurs	-195,8	-16,8	-16,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principal							
Intérêt							
Réduction d'arriérés	-195,8	-16,8	-16,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Eurobond			-15,6				
Sphinx-BNI			-1,2				
Principal	-130,4						
Intérêt	-65,5		-16,8				
Prêt Congo		50,0					
Emprunts Obligataires	21,4	74,8	-40,5	0,0	27,0	-17,6	5,8
Souscriptions	27,5	97,0	92,4	0,0	45,0	45,0	70,0
Amortissement	-6,0	-22,2	-51,9		-18,0	-62,6	-64,2
Bons du Trésor	0,2	-9,1	-43,5	28,8	28,5	61,0	76,9
Souscriptions	41,6	162,5	102,7	67,5	126,0	158,5	204,5
Amortissement		-171,6	-146,1	-38,7	-97,5	-97,5	-127,6
Variation d'arriérés	-41,4						
Obligation du Trésor	38,8	17,2	150,1	6,2	51,7	93,0	70,5
Souscriptions	48,9	76,3	206,0	15,0	60,5	110,5	130,5
Amortissement	-10,1	-59,1	-55,9	-8,8	-8,8	-17,6	-60,0
Compte séquestre 3ème pont							
Différence du champ de la PNG (depôts des particuliers à la CNCE)							
Erreurs et ommJécart de financement	1,5	8,4	-180,1	12,7	-87,3	-81,8	-164,4

PIB

PAGE 7

12 600,0
12 600,0

14 128

14 070

15 760

07/03/2014 12:21	Déc. 2012	Déc. 2013	Décembre Programme 2013	Mars Prog. 2014	Juin Prog. 2014	Sept. Prog. 2014	Déc. Prog. 2014
APPUI BUDGETAIRES ATTENDUS	0,0	0,0	83,9	0,0	30,0	30,0	107,8
BM			25,0				25,0
FMI			75,1		30,0	30,0	60,0
BAD			24,3				4,2
UEMOA			0,0				
AFD (CDD)			39,4				18,4
UE							
FINANCEMENT A RECHERCHER/ECART DE FINANCEMENT			-16,3	12,7	-67,3	-51,8	-66,6
APPUI BUDGETAIRES RECUS	132,5	133,6					
BM		24,5					
FMI	101,5	72,4					
BAD							
UE	28,8	36,7					
UEMOA	2,2						
AFD (France)							
EMPRUNTS SUR MARCHES MONETAIRE ET FINANCIER	326,1	367,6	300,9	70,0	214,4	272,7	306,4
Souscription	400,3	863,2	806,7	166,0	463,0	628,0	810,0
Amortissement dû	-74,2	-606,7	-505,8	-96,0	-248,6	-355,3	-503,6
Emprunts obligataires	126,6	114,7	81,0	0,0	54,0	-36,2	11,6
Souscription	165,6	218,5	164,8	0,0	60,0	60,0	140,0
Amortissement dû	-39,1	-103,8	-103,8	0,0	-30,0	-125,2	-128,4
Bons du Trésor	134,9	144,6	98,2	60,1	41,4	108,4	130,8
Souscription	148,0	448,8	211,9	135,0	262,0	317,0	409,0
dont Bons du Trésor base Budget							
Amortissement dû	0,0	-292,0	-292,2	-77,4	-195,1	-195,1	-255,2
dont Bons du Trésor base Budget							
Intérêts précomptés	-13,1	-12,1	-17,8	-7,8	-16,6	-16,6	-22,9
Obligations du Trésor	51,6	86,1	300,2	12,4	103,4	185,9	141,0
Souscription	68,7	195,9	410,0	30,0	121,0	221,0	261,0
Amortissement dû	-35,1	-109,8	-109,8	-17,6	-17,6	-35,1	-120,0
BIC pétrole et gaz	213,5	141,8	126,4	13,1	27,8	42,2	123,0
Pétrole	142,8	71,9	33,4	0,0	0,0	0,0	65,8
Gaz	70,7	69,8	43,0	13,1	27,8	42,2	57,3
Taxes d'exploitation	92,1	60,7	54,1	5,8	11,8	18,1	52,7
Pétrole	61,9	30,8	35,6	0,0	0,0	0,0	28,2
Gaz	30,2	29,9	18,4	5,8	11,8	18,1	24,5
Recettes de pétrole	204,7	102,8	119,0	0,0	0,0	0,0	93,9
Recettes de gaz	100,9	98,9	61,5	18,7	39,7	60,3	61,8
RECETTES TOTAL (PETROLE ET GAZ)	305,6	202,6	180,5	18,7	39,7	60,3	176,7

OBJECTIFS DE RECETTES FISCALES DE L'ETAT - ANNEE 2014

Actualisé au 13/02/2014

01/10/2013 18:52

En milliards de Francs CFA	janvier	février	mars	Cumul mars 2014	avril	mai	juin	Cumul juin 2014	juillet	août	septembre	Cumul septembre	octobre	novembre	décembre	Cumul Fin 2014
RECETTES FISCALES	192,96	171,37	172,75	537,08	239,43	174,64	246,43	1 197,58	214,88	207,21	261,43	1 880,80	269,19	244,68	249,03	2 643,71
- dont recettes hors DGS	151,68	139,85	155,66	447,18	227,82	164,78	233,00	1 072,78	202,13	192,67	246,71	1 714,30	245,44	209,90	196,63	2 366,27
- recettes budgétaires	180,71	161,22	162,50	504,43	223,69	164,54	236,74	1 130,39	199,92	197,07	249,91	1 777,30	256,17	233,70	237,73	2 503,90
DGI	87,96	78,10	79,99	246,05	158,69	95,78	161,65	662,17	115,03	107,05	159,36	1 042,61	159,45	120,21	97,30	1 416,57
- recettes budgétaires	79,88	71,91	73,81	225,59	148,93	89,67	155,26	619,46	104,19	100,34	151,88	975,66	148,87	113,79	91,06	1 327,38
- Impôts directs	41,03	35,79	36,69	113,50	110,50	50,77	118,29	393,06	60,82	58,17	110,93	622,98	86,06	61,81	42,01	812,87
- Impôts sur bénéfices	8,36	8,33	7,67	24,36	77,77	10,67	77,77	190,57	11,88	9,75	75,97	288,15	54,04	30,46	8,62	381,27
- BIC hors pétrole	2,30	2,40	1,50	6,20	71,00	4,00	71,00	152,20	5,00	3,00	68,00	229,20	3,50	2,50	2,06	237,26
- BIC pétrole	4,18	4,41	4,47	13,06	4,92	4,87	4,92	27,77	4,81	4,70	4,82	42,20	49,09	26,51	5,21	123,01
- dont pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,75
- dont gaz imputé	4,18	4,41	4,47	13,06	4,92	4,87	4,92	27,77	4,81	4,70	4,82	42,20	49,09	26,51	5,21	123,01
- Impôt synchrétique	0,38	0,38	0,45	1,20	0,45	0,50	0,55	2,70	0,55	0,55	0,55	4,35	0,55	0,55	0,55	6,00
- AURSA	1,50	1,15	1,25	3,90	1,40	1,30	1,30	7,90	1,50	1,50	1,50	12,40	0,90	0,90	0,80	15,00
- Impôts sur revenus et salaires	29,43	25,90	26,20	81,53	27,30	29,28	27,99	166,09	29,24	29,54	29,09	253,94	28,55	28,38	29,74	340,60
- dont RDEP	1,10	1,10	1,10	3,30	1,10	1,10	1,10	6,60	1,15	1,15	1,15	10,05	1,10	1,05	1,00	13,20
- Impôts fonciers	0,44	0,35	1,58	2,36	1,93	1,84	1,93	8,05	1,23	0,79	0,88	10,94	0,88	0,88	1,31	14,00
- Impôts sur revenus capitaux mobiliers	2,80	1,20	1,25	5,25	3,50	9,00	10,60	28,35	1,85	18,10	5,00	69,95	2,60	2,10	2,35	77,00
- Impôts indirects	46,93	42,31	43,30	132,55	48,19	45,01	43,36	269,11	54,21	48,88	47,42	419,63	70,38	58,40	55,28	603,70
- TVA / ASDI	21,16	18,42	19,72	59,30	19,20	19,55	20,32	118,37	21,85	21,85	22,05	184,11	22,05	22,25	26,16	254,57
- dont TVA déductible (part secteur électrique)	1,54	1,54	1,54	4,63	1,54	1,54	1,54	9,25	1,54	1,54	1,54	13,88	1,54	1,54	1,54	18,50
- TOB (ex TPS)	4,05	2,78	2,83	9,66	3,64	3,03	2,83	19,17	3,54	3,74	3,74	30,19	3,44	3,14	3,23	40,00
- Taxes sur boissons et tabacs	3,99	3,50	3,50	10,99	3,35	3,50	3,34	21,18	3,17	3,02	3,02	30,19	3,19	3,19	3,65	40,00
- Droit d'enregistrement et de timbre	6,62	6,60	5,43	18,64	4,89	4,75	4,47	32,75	4,31	5,07	4,15	46,28	5,10	6,00	7,64	65,02
- dont enregistrement café-cacao	3,55	2,71	1,47	7,72	1,00	0,85	1,15	10,72	1,09	1,25	1,24	14,30	2,04	2,99	4,50	23,83
- Patentes et licences	0,10	0,26	0,44	0,81	2,21	2,48	0,51	6,00	2,75	1,31	0,23	10,27	0,08	0,09	0,06	10,30
- Taxes d'exploitation pétrolière	1,79	1,89	1,91	5,60	2,11	2,09	2,11	11,90	2,06	2,06	2,11	18,09	2,10	11,36	2,23	52,72
- dont pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,18
- dont gaz imputé	1,79	1,89	1,91	5,60	2,11	2,09	2,11	11,90	2,06	2,06	2,11	18,09	2,10	11,36	2,23	24,54
- Taxes sur les télécommunications	1,71	2,19	2,66	6,56	2,38	2,85	2,85	14,63	3,68	3,68	3,96	25,94	4,25	4,25	4,32	38,75
- Taxe spéciale sur les communications téléphoniques	0,00	1,30	1,30	2,60	1,30	1,40	1,50	6,80	2,37	1,87	1,87	12,90	2,37	2,37	2,37	20,00
- Taxes sur la circulation	1,80	1,70	1,80	5,30	1,80	1,70	1,50	10,30	2,10	2,10	2,10	16,60	1,70	1,70	1,67	21,67
- Accises et autres taxes indirectes	5,71	3,67	3,71	13,09	7,33	3,67	3,93	28,02	8,40	4,23	4,20	44,85	7,17	4,06	3,95	60,04
- dont revenus du domaine	2,88	0,83	0,63	4,13	4,33	0,63	0,63	9,70	4,85	0,63	0,63	15,80	3,85	0,63	0,63	20,89
- taxe pour le développement touristique	0,10	0,04	0,04	0,18	0,06	0,05	0,05	0,34	0,05	0,09	0,08	0,56	0,10	0,10	0,12	0,88
- taxe sur les matières plastiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- autres taxes	0,17	0,09	0,12	0,38	0,15	0,16	0,13	0,81	0,19	0,13	0,13	1,28	0,14	0,13	0,14	1,67
- autres taxes affectées	2,56	2,92	2,92	8,40	2,79	2,84	3,13	17,16	3,31	3,39	3,37	27,23	3,09	3,21	3,07	36,60
TRESOR	0,60	0,34	0,41	1,35	0,68	0,61	0,61	3,25	0,42	0,33	0,48	4,47	0,50	0,43	0,60	6,00
- recettes budgétaires	0,60	0,34	0,41	1,35	0,68	0,61	0,61	3,25	0,42	0,33	0,48	4,47	0,50	0,43	0,60	6,00
- Impôts directs	0,50	0,26	0,32	1,08	0,56	0,51	0,50	2,65	0,34	0,25	0,40	3,63	0,41	0,43	0,54	5,00
- Impôts sur revenus et salaires	0,50	0,26	0,32	1,08	0,56	0,51	0,50	2,65	0,34	0,25	0,40	3,63	0,41	0,43	0,54	5,00
- Impôts fonciers (y/c PS 15 % Lyon)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Impôts indirects	0,10	0,09	0,09	0,27	0,12	0,10	0,12	0,60	0,08	0,08	0,08	0,84	0,09	0,01	0,07	1,00
- Timbres & Vignettes	0,10	0,09	0,09	0,27	0,12	0,10	0,12	0,60	0,08	0,08	0,08	0,84	0,09	0,01	0,07	1,00
DGD	104,40	92,93	92,35	289,68	80,06	78,25	84,16	532,16	99,42	99,64	102,29	833,72	112,25	124,03	151,14	1 221,14
- recettes budgétaires	100,23	88,97	88,26	277,48	78,08	74,26	79,87	507,69	95,32	96,40	97,76	797,17	107,81	119,48	146,07	1 170,52
- Droits et taxes à l'importation	63,12	61,41	75,26	199,78	69,45	68,39	70,74	407,36	86,68	85,30	87,88	667,22	88,50	89,25	98,73	943,70
- Taxes sur produits pétroliers	9,86	12,85	12,47	35,20	11,91	12,59	11,66	71,36	12,18	11,46	12,95	107,94	13,49	13,40	14,92	149,75
- Taxes hors produits pétroliers	49,06	44,60	58,72	152,38	52,55	51,81	54,78	311,53	70,40	70,40	70,40	522,72	70,56	71,31	78,74	743,33
- dont TVA	25,17	22,88	30,94	79,00	31,65	31,27	32,80	174,72	32,42	29,37	32,80	269,31	35,85	36,23	40,05	381,43
- RPL	0,97	0,95	0,86	2,79	0,86	0,86	0,97	5,49	0,86	0,75	0,97	6,08	0,96	0,95	1,07	11,07
- PCS & PCC	3,20	3,01	3,20	9,41	3,12	3,12	3,32	18,98	3,24	2,69	3,56	28,47	3,48	3,60	3,99	39,55
- Taxes à l'exportation	41,29	31,52	17,10	89,90	11,61	9,86	13,42	124,80	12,75	14,54	14,42	166,60	23,75	34,78	52,41	277,44

E. BALANCE DES PAIEMENTS

BDP_MBP6

TABLEAU 1 : EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS_COTE D'IVOIRE

(Montants en milliards de FCFA)

LIBELLE POSTE	2010	2011	2012 *	2013 *	2014 *
			Est.	Prev.	Proj.
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	230,1	1 256,4	-473,0	-238,1	-65,4
1- Biens et services	900,3	1 974,4	430,8	497,7	682,9
Balance des biens	1 793,7	2 816,3	1 360,4	1 526,2	1 778,4
Exportations de biens FOB dont :	5 651,2	5 962,1	6 041,0	6 584,7	7 144,4
Dont Intra-UEMOA	518,9	587,0	587,0	587,0	587,0
Réexportations	0,0	0,6	0,6	0,6	0,6
Importations de biens FOB	-3 857,5	-3 145,7	-4 680,6	-5 058,5	-5 366,0
Importations de biens CAF dont :	-4 544,2	-3 595,6	-5 506,6	-5 951,2	-6 312,9
Dont Intra-UEMOA	-125,1	-148,0	-187,0	-187,0	-187,0
Balance des services	-893,3	-842,0	-929,6	-1 028,5	-1 095,5
Crédit	585,0	479,8	491,3	507,0	533,4
Dont voyage	99,5	85,1	87,1	89,9	94,6
Débit	-1 479,3	-1 321,7	-1 420,9	-1 535,5	-1 628,9
Dont fret et assurances	-662,8	-560,6	-826,0	-892,7	-946,9
2- Revenu primaire	-452,7	-466,3	-625,6	-524,8	-562,7
Dont intérêts sur la dette	-128,1	-129,7	-252,2	-106,3	-95,6
3- Revenu secondaire	-217,6	-251,6	-278,3	-210,9	-185,6
- Administrations publiques	35,4	-13,9	-22,1	68,2	117,1
Dont aides budgétaires	65,8	11,0	29,7	105,2	156,6
- Autres secteurs	-253,0	-237,7	-256,2	-279,2	-302,7
Dont transferts de fonds des migrants	148,5	157,3	159,8	160,3	160,8
b- Compte de capital (4+5)	583,6	73,0	4 141,5	122,3	221,3
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	583,9	73,1	4 141,5	122,3	221,3
- Administrations publiques	583,9	72,9	4 141,5	122,3	221,3
Remises de dette	542,9	51,0	4 090,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	41,0	21,9	51,5	122,3	221,3
- Autres secteurs	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
c- Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	813,7	1 329,4	3 668,5	-115,8	155,9
d- Compte financier (6+7+8+9)	566,7	879,7	3 924,5	-85,0	137,2
6- Investissement direct	-155,6	-135,1	-149,8	-168,0	-187,4
7- Investissements de portefeuille	-230,0	-49,6	-60,5	-147,2	-153,2
8- Dérivés financiers	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	948,6	1 064,4	4 134,8	230,2	477,9
- Administrations publiques	446,1	-413,7	3 727,4	-214,4	-95,0
- Tirages	199,7	403,4	86,5	402,0	364,9
- Variations des arriérés	-386,8	47,1	-195,8	-16,8	-24,8
- Rééchelonnement	0,0	197,6	364,3	0,0	0,0
- Autre financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Amortissements	-257,4	-233,8	-3 982,4	-170,8	-245,1
- Autres secteurs	502,5	1 478,1	407,4	444,6	572,9
Pour mémoire : financement exceptionnel	156,1	295,7	4 258,5	-16,8	-24,8
- Variations des arriérés	-386,8	47,1	-195,8	-16,8	-24,8
- Rééchelonnement	0,0	197,6	364,3	0,0	0,0
- Remise de dettes	542,9	51,0	4 090,0	0,0	0,0
- Autres (financement à rechercher)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
e- Erreurs et omissions nettes	-12,3	-21,0	0,0	0,0	0,0
(f- Solde global (a+b-c+d))	-234,6	-428,7	-256,0	-30,8	-18,7
g- Ecart d'évaluation	1,6	-1,2	0,0	0,0	0,0
h- Variation des avoirs extérieurs nets	-236,2	-427,5	-256,0	-30,8	-18,7
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s(%)	116,9	144,2	107,1	107,5	109,8
Degré d'ouverture : (Export b&s+ Import b&s)/(2*PIB) (%)	51,0	48,0	50,1	48,4	46,6
Balance courante/PIB (%)	2,0	11,1	-3,8	-1,7	-0,4
Balance courante hors dons/PIB (%)	1,4	11,0	-4,0	-2,4	-1,4
Balance courante hors dons publics (en milliards de FCFA)	164,3	1 245,4	-502,7	-343,3	-222,0
Investissements directs étrangers/PIB (%)	1,4	1,2	1,2	1,2	1,2
Taux de progression des IDE (%)	-14,8	-13,1	10,9	12,1	11,6
P.I.B.	11 352,2	11 360,0	12 600,0	14 126,0	15 760,0
Solde global/PIB (%)	2,1	3,8	-2,0	-0,2	0,1

* Estimations et projections à actualiser.

F. CCM MARCHE PUBLIC

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

• • • • •

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE
A LA SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS A FIN DECEMBRE 2013**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I. PRINCIPES ET REGLES FONDAMENTALES DES MARCHES PUBLICS.....	2
II. SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DE MARCHES	2
II.1. Mise en œuvre des opérations de marchés	3
II.2. Volume global des opérations de passation de marchés	3
II.3. Volume des opérations de passation de marchés en régions.....	6
II.4. Volume des opérations sur le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU).....	7
II.5. Volume des opérations sur le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)	7
III. OUTILS DE GESTION DES PROCEDURES.....	8
III.1. Outils de planification des opérations.....	8
III.2. Outils de mise en œuvre des procédures.....	9
CONCLUSION	9

INTRODUCTION

Dans sa stratégie de développement économique et social, le Gouvernement a élaboré un Programme National de Développement (PND) qui trace les sillons d'une croissance forte et soutenue devant conduire la Côte d'Ivoire, au rang des pays émergents. Pour atteindre cet objectif, une attention particulière est accordée dans l'allocation des ressources de l'Etat, notamment aux dépenses d'investissement. Pour ce faire, le collectif budgétaire adopté le 15 juillet 2013 a porté le niveau du budget à 3883,8 milliards contre 3814,6 milliards initialement, soit une hausse de 69,2 milliards consacrés exclusivement au relèvement des crédits d'investissement.

En effet, le budget modifié contient 1157,2 milliards de crédits d'investissement soit 30% du budget global contre 1027,1 milliards dans le budget initial. Cet important volume d'investissement induit un niveau croissant d'opérations de marchés publics.

La présente communication vise à informer le Gouvernement sur l'état d'exécution à fin décembre des lignes de crédits du budget 2013 éligibles aux procédures de marchés publics.

Elle souligne également les actions entreprises ou envisagées pour améliorer l'efficacité du système de passation de marchés.

Ainsi, cette communication s'articule autour des points ci-après :

- rappel des principes fondamentaux des marchés publics ;
- point des opérations de passation des marchés ;
- actions pour l'amélioration de l'efficacité du processus et les perspectives.

I. PRINCIPES ET REGLES FONDAMENTALES DES MARCHES PUBLICS

Le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics en son article 9, consacre des principes à observer en matière de marchés publics, notamment le libre accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats, la transparence des procédures, l'économie et l'efficacité de la dépense, ainsi que l'équilibre économique et financier des contrats.

La mise en œuvre des marchés publics sur la base de ces principes, implique plusieurs acteurs avec des rôles clairement définis par ledit Code et ses textes subséquents. Il relève de la responsabilité de chaque acteur d'accomplir avec diligence, les tâches qui lui incombent, afin de relever le niveau d'exécution des crédits d'investissement.

La maîtrise des délais de mise en œuvre des procédures requiert des acteurs publics, une bonne capacité d'anticipation en termes de programmation des opérations à réaliser, notamment la détermination des besoins à satisfaire, l'établissement du planning de passation des marchés, l'élaboration des dossiers d'appel d'offres et leur validation ainsi que les étapes en aval que sont l'attribution, l'approbation et l'exécution des marchés qui en résultent.

II. SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DE MARCHES

Au titre des prévisions de consommation de crédits à fin décembre 2013, les lignes de crédits éligibles à la procédure des marchés publics sont au nombre de 4061, pour une dotation globale de 1209,4 milliards. Comparativement à fin décembre 2012, l'on note une évolution de 10,5% en nombre mais une baisse de 29,2% en valeur (3676 lignes de crédits éligibles à la procédure des marchés publics pour une dotation globale de 1707,7 milliards en 2012). La régression de la part du budget soumis à la passation des marchés observée en 2013 se justifie essentiellement par la variation à la baisse du montant de certaines lignes à marché suite au collectif budgétaire qui a conduit au changement de statut des lignes dont la dotation est

passée sous le seuil de l'obligation de passer un marché, **faisant de certaines lignes à marché à l'origine, des lignes non à marché après le collectif.**

II.1. Mise en œuvre des opérations de marchés

En 2013, sur les 4061 lignes de crédits éligibles, 2195 lignes ont fait l'objet de planification pour un montant de 745 milliards. Cela représente 54% en nombre et 62% en valeur du nombre de lignes soumises à marchés.

Le nombre de dossiers d'appels d'offres reçus par la DMP à fin décembre 2013 se chiffre à 1516 dont 1023 ont fait l'objet de publication contre 1420 à fin décembre 2012 les autres dossiers, concernent les conventions et les marchés passés par entente directe et les appels d'offres restreints.

Il importe de préciser qu'au 31 décembre 2013, soixante-huit (68) appels d'offres étaient en cours de publication ou ont vu leur date de dépouillement reportée à la demande des maîtres d'ouvrage.

Le tableau ci-après donne la répartition de lignes à marchés ayant fait l'objet de planification.

Tableau n°1 : Répartition de lignes à marchés ayant fait l'objet de planification

Nombre de lignes à marchés	Nombre de lignes planifiées	Nombre de Dossier d'Appel d'Offres reçus	Avis d'Appel d'Offres publiés suivis de dépouillement					En cours de publication ou reportés
			Total avis publiés	Travaux	Fournitures	Prestations	Services	
4061	2195	1 516	1 023	340	388	212	83	68

Source: DMP

N.B : 425 dossiers ont fait l'objet d'appel d'offres restreints et donc non publiés.

Sur 1023 appels d'offres publiés, 37,9% sont de type fournitures, 33,2% travaux, 20,7% des prestations courantes et 8,1% des marchés de services.

II.2. Volume global des opérations de passation de marchés

Le tableau ci-dessous présente la répartition des lignes soumises à marchés, par type d'entités :

Tableau n°2 : Répartition des lignes à marchés par type d'entités à fin 2013

Type de structure	Nombre de lignes soumises à marché	% Nombre de lignes soumises à marché	Montant total des lignes soumises à marché (FCFA)	% Montant total des lignes soumises à marché (FCFA)	Nombre de plannings validés	% Nombre de plannings validés	Dotations des lignes planifiées (FCFA)	% Dotations des lignes planifiées (FCFA)	Montant total des marchés approuvés (FCFA)	% Montant total des marchés approuvés (FCFA)
Administration	2 395	59,0	765 552 354 830	63,3	1279	58,3	485 302 080 949	65,1	524 549 184 502	76,3
Collectivités	759	18,7	58 544 735 000	4,8	268	12,2	2 511 373 000	3,0	11 933 461 242	1,7
Etablissements Publics Nationaux	628	15,5	182 414 785 654	15,1	584	26,6	95 888 213 474	12,9	60 865 318 043	8,9
Société d'Etat	279	6,9	202 883 618 408	16,8	64	2,9	141 340 577 902	19,0	90 342 940 131	13,1
TOTAL	4 061	100	1 209 395 493 892	100	2 195	100	745 042 245 325	100	687 690 903 918	100,0

Source: DMP

Le tableau ci-dessus indique que 59% des lignes soumises à marché sont issues du budget de l'administration centrale et 18,7% émanent des collectivités décentralisées. Les établissements publics nationaux et les sociétés d'Etat représentent respectivement 15,5% et 6,9%.

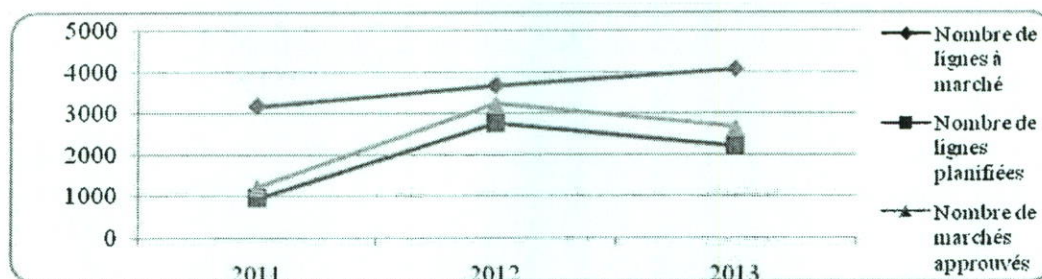
Les entités autres que l'administration centrale ont une faible proportion de lignes de crédits soumises à marché en raison des difficultés rencontrées par la DMP pour la prise en compte de leurs budgets dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP). La mise en œuvre d'applicatifs dédiés à la gestion informatisée des budgets des collectivités territoriales devrait progressivement relever ce niveau.

A fin 2013, le nombre de marchés approuvés se chiffre à 2671 pour un coût de 687,7 milliards, soit respectivement 65,8% en nombre et 56,9% en valeur du total de lignes soumises à marché contre 48% en nombre et 46% en valeur à fin septembre 2013.

Par type d'entité, l'administration centrale représente près de 60% des marchés approuvés en nombre et 76,3% en valeur suivi des Sociétés d'Etat avec 13,1% des marchés approuvés pour seulement quatre-vingt (80) marchés. En ce qui concerne les Etablissements Publics Nationaux, ils représentent 8,9% de l'approbation des marchés en valeur. Les Collectivités représentent 1,7% des marchés approuvés de la période.

Comparativement à fin 2012, les marchés approuvés (3241 en nombre pour 415,8 milliards) représentait 88,2% en nombre mais seulement 24,3% du montant total de lignes soumises à marché (1707,7 milliards). Le montant de marchés approuvés a donc augmenté de 65,4% entre 2012 et 2013.

Graphique 1: Evolution du nombre de lignes à marché et des lignes planifiées par an



De 2011 à 2013, le nombre de lignes à marchés est en constante augmentation contrairement aux lignes planifiées qui enregistre une baisse de 26% en 2013 par rapport à 2012. En termes d'exécution de lignes soumises à marchés en 2013, le nombre de lignes ayant fait l'objet de plannings validés, est de 54% pour un taux de 62% en valeur.

Le tableau n°3 ci-après donne la répartition des marchés approuvés par mode de passation.

Tableau n°3 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation de 2011 à 2013

Mode		2011				2012				2013			
		Nbre	%	Montant (FCFA)	%	Nbre	%	Montant (FCFA)	%	Nbre	%	Montant (FCFA)	%
Procédures concurrentielles	Appel d'offres ouvert	553	45,1	89 851 465 934	53,9	1851	57,1	215 184 119	51,7	1282	48,0	245 140 981 883	35,6
	Appel d'offres restreint	143	11,7	27 742 806 952	16,6	242	7,5	38 204 014	9,2	199	7,5	55 217 251	8,0
Procédures	Gré à gré	115	9,4	32 581 640 422	19,5	403	12,4	100 047 001	24,1	285	10,7	294 229 180 542	42,8
	Avenant	57	4,7	3 475 069 985	2,1	151	4,7	7 629 274 742	1,8	157	5,9	34 671 221 179	5,0

Non Concurrentielles	Convention	55	4,5	7 842 607 984	4,7	87	2,7	30 556 356 909	7,3	85	3,2	31 334 195 415	4,6
	Achat de matériel roulant (LCVM)	302	24,7	5 346 408 655	3,2	507	15,6	24 225 453 186	5,8	663	24,8	27 097 565 648	3,9
TOTAL		1225	100	166 839 999 932	100	3241	100	415 847 088 971	100	2671	100	687 690 903 918	100

Source : DMP

De façon détaillée, les appels d'offres ouverts représentent 48% des marchés approuvés en nombre pour un montant de 245,1 milliards, soit 35,7% en valeur de l'ensemble des marchés approuvés contre 53,9% en 2011 et 51,7% 2012.

Les appels d'offres restreints représentent 7,4% en nombre, pour un montant de 55,2 milliards équivalant à un taux de 8% du montant total des marchés approuvés.

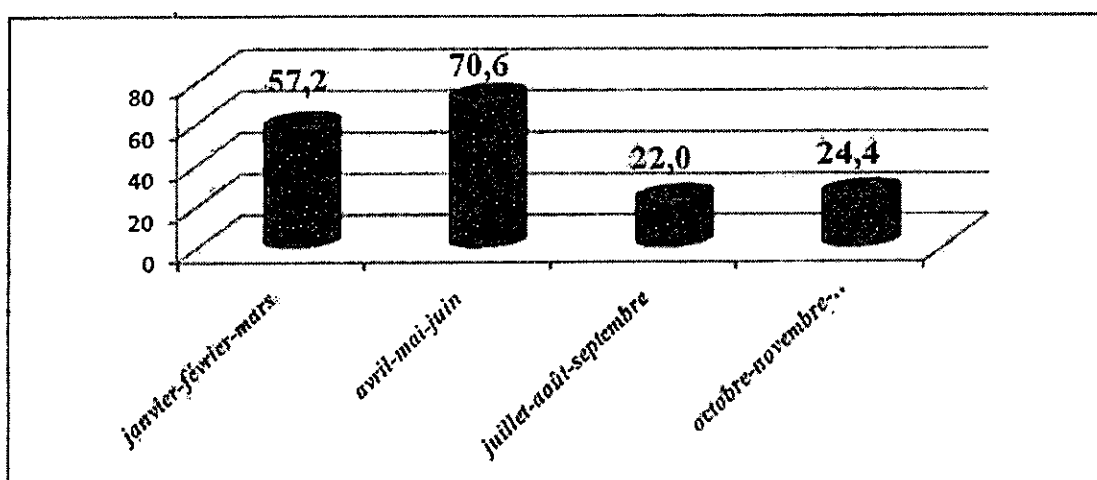
Quant aux marchés de gré à gré, le nombre de 285, ils représentent 10,7% des marchés approuvés en nombre, pour un montant de 294,2 milliards. Ce montant correspond à 42,8% du montant total des marchés approuvés, soit une baisse de 8,1 points par rapport à fin septembre 2013 qui affichait un taux de 51,8% (voir graphique 2).

Il importe toutefois de noter que les marchés de gré à gré de la période concernent pour la plupart les régularisations des commandes passées en 2012.

En effet, sur 285 marchés de gré à gré approuvés, 138 sont des marchés de régularisation passés en 2012 pour un montant total de 194,5 milliards dont 107 milliards pour la réhabilitation des Universités publiques soit 55% et le projet de construction de la voie expresse Abidjan-Grand- Bassam qui représente 31,8% de ce montant.

Ainsi, les engagements effectués en 2013 en termes de marché de gré à gré représentent 33,9% du montant total des marchés de gré à gré approuvés (14,5% du montant total des marchés approuvés), l'essentiel étant issus des marchés de régularisation des gestions antérieures.

Graphique 2: Evolution du pourcentage des marchés de gré à gré (par rapport aux marchés approuvés) par trimestre en 2013



L'évolution à la baisse du taux des marchés de gré à gré montre une volonté forte de maîtrise de cette procédure en vue de répondre à la norme communautaire.

Toutefois, les efforts entrepris doivent être soutenus afin de baisser davantage ce taux qui demeure relativement élevé au regard de la norme de la Banque mondiale (20%).

Tableau n°4 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation par trimestre et cumul au 31 décembre 2013

Modes de passation	Jan.-février-mars				Avril-mai-juin				Juil.-août-sept				Oct.-nov.-décembre				Janvier à décembre			
	Nb	%	Montant en millions de FCFA	%	Nb	%	Montant en millions de FCFA	%	Nb	%	Montant en millions de FCFA	%	Nb	%	Montant en millions de FCFA	%	Nb	%	Montant en millions de FCFA	%
Appel d'offres ouvert	31	27,4	21 848	16,3	186	28,7	26 987	14,6	444	55,6	83 507	58,7	621	56	112 745,5	50	1 282	48	245 141	35,7
Appel d'offres restreint	8	7,1	3 038	2,3	66	10,2	5 249	2,8	38	4,8	5 642	4	87	7,8	41 289	18,3	199	7,4	55 218	8,0
Gré à gré	55	48,7	76 861,9	57,2	75	11,5	131 165	70,6	85	10,6	31 265	22	70	6,3	54 937	24,4	285	10,7	294 229	42,8
Avenant	10	8,8	30 465	22,7	35	5,4	83	0,04	22	2,8	2 016	1,4	90	8,1	2 107	0,90	157	5,9	34 671	5,0
Convention	6	5,3	1 994,8	1,5	28	4,3	8 665	4,7	37	4,6	14 394	10,2	14	1,3	6 281	2,80	85	3,2	31 334	4,6
Lettre de commande valant marché	3	2,7	63,8	0,05	259	39,9	13 587	7,3	173	21,6	5 257	3,70	228	20,5	8 190	3,6	663	24,8	27 097	3,9
TOTAL	113	100	134 272	100	649	100	185 736	100	799	100	142 081	100	1 110	100	225 550	100	2 671	100	687 690	100

Source: DAMP

Les marchés approuvés par trimestres montrent une évolution à la hausse en termes de volumes d'opérations d'un trimestre à un autre. En effet, du premier trimestre au quatrième, les marchés approuvés sont passés de 113 à 649, puis à 799 pour culminer à 1110 au dernier trimestre où la majorité des opérations sont achevées.

En ce qui concerne les modes de passation, au premier trimestre, les marchés de gré à gré représentaient 57,2% des marchés approuvés et 70,6% au deuxième trimestre. Mais au troisième trimestre, cette tendance s'est inversée avec 58,7% d'appel d'offres ouvert et 50% au dernier trimestre.

II.3. Volume des opérations de passation de marchés en régions

Le montant total des marchés approuvés au niveau des directions régionales s'élève à 35,5 milliards en valeur et 423 en nombre, soit 5,2% en valeur du total des marchés approuvés en 2013 et 15,8% en nombre et. Il importe de noter que la faiblesse de ces chiffres s'explique par deux facteurs : ce chiffre concerne essentiellement les communes, car les conseils généraux ont peu fonctionné en 2013 et les conseils régionaux nouvellement installés n'ont pas encore conclu de marchés à fin décembre 2013.

Comparativement à 2012 (31 milliards), les marchés approuvés de 2013 connaissent une hausse de 14,5%. En 2011, les marchés approuvés étaient de 14,2 milliards.

Tableau n°5 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation en région en FCFA à fin décembre 2013

DIRECTIONS REGIONALES	Appel d'offres ouvert	Appel d'offres restreint	Gré à gré	Lettre de commande valant marché	Convention	Avenant	TOTAL	%
Bas-Sassandra et du Gôh-Djiboua	1 576 079 312	138 297 344	-	-	-	-	1 714 376 656	4,8
Comoé Nord et du Zanan	3 472 133 437	-	19 992 545	-	964 835 200	-	4 456 961 182	12,6
Lacs	2 971 101 356	431 383 105	-	-	25 000 000	-	3 427 484 461	9,7

Lagunes, Abidjan Nord	1 503 498 463	1 244 612 860	-	-	-	-	2 748 111 323	7,7
Lagunes, Abidjan Sud et Sud Cotonou	2 782 946 318	921 234 194	35 647 000	-	-	-	3 739 827 512	10,5
Montagnes, Woroba Ouest et du Denguélé	2 578 504 878	327 461 801	59 700 000	-	263 130 000	-	3 228 796 679	9,1
Sassandra-Marahoué et Woroba Est	6 292 406 975	193 247 403	-	-	69 319 500	1 242 769 141	7 797 743 019	22,0
Savanes	547 999 613	633 634 257	110 005 384	-	132 461 229	-	1 424 100 483	4,0
Vallée du Bandama	4 769 672 805	170 451 166	77 875 000	-	1 957 383 125	-	6 975 382 096	19,6
TOTAL	26 494 343 157	4 060 322 130	303 219 929	-	3 412 129 054	1 242 769 141	35 512 783 411	100,0
%	74,6	11,4	0,9	0,0	9,6	3,5	100,0	

Source: DMP

Le montant des marchés approuvés en région, consigné dans le tableau ci-dessus, montre une prédominance des procédures concurrentielles (appel d'offres) par rapport aux procédures dérogatoires. En effet, 86% des marchés approuvés sont des marchés issus de la mise en concurrence.

De façon plus détaillée, il ressort que sur ce taux d'appel d'offres, 74,6% sont des appels d'offres ouverts et 11,4% sont des appels d'offres restreints.

Les marchés de gré à gré ne représentent que 0,9% des marchés approuvés par les directions régionales. Les conventions et avenants représentent respectivement 9,6% et 3,5%.

II.4. Volume des opérations sur le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU)

Au 31 décembre 2013, les marchés approuvés au titre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) représentent 126,9 milliards soit 18% du total des marchés approuvés en 2013.

Tableau n°6 : Répartition des marchés approuvés par mode sur PPU à fin décembre 2013

	2011	2012	2013
Appels d'Offres Ouverts	28 495 148 631	73 407 314 656	40 064 544 134
Appels d'Offres Restreints		2 478 512 747	17 625 336 349
GRE A GRE	15 775 235 128	1 673 495 200	69 308 552 119
TOTAL	44 270 385 770	77 559 324 615	126 998 434 615

Source: PPU

La répartition des marchés approuvés montre que 31,5% des marchés en valeur des opérations PPU sont passées par appel d'offres ouvert, 13,9% par appel d'offres restreint et 54,6% par marchés de gré à gré représentent. Par rapport à 2012, les marchés approuvés en 2013 représentent une évolution de 63,7%.

En 2013, les marchés approuvés sont relatifs à l'entretien de pistes, de voiries et des prestations d'élimination de dépôts sauvages d'ordures ménagères. Les conventions concernent principalement les prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée confiées au Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD).

II.5. Volume des opérations sur le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), signé entre les autorités ivoiriennes et françaises, prévoit un montant de 630 millions d'euros pour le premier C2D soit 413,2 milliards de francs CFA. En 2013, le montant prévu était de 98,385 milliards.

Vu le volume important des projets et programmes sur financements extérieurs dans le budget d'investissement public de l'Etat, la DMP a revu son organigramme afin de pouvoir accompagner efficacement la mise en œuvre. Aussi, a-t-il été créé une cellule dédiée.

Le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec la signature de plusieurs textes dont le décret n° 2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets financés sur ressources du Contrat de Désendettement et de Développement et l'arrêté n°527/MPMEF/DGBF/DMP du 12 septembre 2013 portant création d'une Cellule au sein de la Direction des Marchés Publics, chargée de la gestion des opérations de passation des marchés du Contrat de Désendettement et de Développement.

Le tableau ci-dessous présente le point des marchés passés sur le Contrat de Désendettement et de Développement.

Tableau n°7 : Répartition des marchés approuvés par mode sur C2D à fin 2013

MODES	NOMBRE	%	MONTANT (FCFA)	%
Appel d'offres ouvert	4	28,6%	8 806 114 894	20,5%
Appel d'offres restreint	2	14,3%	79 600 000	0,2%
<i>Procédures concurrentielles</i>	6	42,9%	8 885 714 894	20,7%
Gré à gré	7	50,0%	33 438 528 913	78,0%
Avenant	0	0,0%	-	
Convention	1	7,1%	565704188	1,3%
Lettre de Commande Valant Marché	0	0,0%	-	
<i>Procédures non concurrentielles</i>	8	57,1%	34 004 233 101	79,3%
TOTAL	14	100	42 889 947 995	100

Source: DMP

En 2013, les marchés passés sur financement C2D représentent 0,5% de l'ensemble des marchés approuvés en nombre et 5% en valeur. Plus de la moitié des marchés sont passés par voie de gré à gré (50%), ce qui représente 78% des marchés approuvés en valeur.

Ces résultats s'expliquent par les mesures particulières prises par les deux (2) parties aux fins du lancement du projet, de l'installation des organes et de la mise en œuvre des premiers décaissements d'urgence. L'année 2014 devrait donner des résultats nettement tangibles, en rapport avec le travail de base réalisé sur ce programme.

III. OUTILS DE GESTION DES PROCEDURES

Au regard des enjeux actuels, des mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité du système de gestion des marchés, afin d'accroître la capacité d'absorption des crédits notifiés aux services de l'Etat. Elles portent notamment sur la mise en place d'outils de planification et d'encadrement des procédures.

III.1. Outils de planification des opérations

Un Plan Général de Passation de Marchés et un Plan de Passation des Marchés sont en cours d'élaboration afin d'établir un tableau de bord permettant la traçabilité et l'anticipation des opérations. Ces plans sont établis et exécutés en application de l'article 18 du Code des marchés publics qui prescrit qu'aucune ligne n'ayant fait l'objet de planification ne pourra être exécutée dans les procédures de marchés publics.

▪ Plan Général de Passation de Marchés (PGPM)

Le PGPM est un document qui annonce les opérations de passation de marchés des différents assujettis au Code des marchés publics. Un cadre a donc été conçu et transmis par courriers n° 2710/MPMEF/DGBF/DMP/97 et n°5725/MPMEF/DGBF/DMP/17 du 11 novembre 2013 aux acteurs, pour être renseigné au plus tard le 31 décembre 2013. A cette date, 1108 opérations ont été réceptionnées. Toutefois, il reste un document partiel, car toutes les structures assujetties n'ont pas fait parvenir leur PGPM à la DMP. C'est le cas entre autres des collectivités décentralisées et des sociétés d'Etat.

▪ Planning de Passation des Marchés (PPM)

Le PPM est un document détaillé établi sur la base des PGPM. Les plannings provisoires transmis devront être consolidés pour produire les PPM définitifs attendus pour le 31 janvier 2014. Au 31 janvier 2014, 1222 opérations ont été répertoriées. L'expérience étant nouvelle, les services ont besoin de l'encadrement de la DMP pour répondre à cette diligence.

III.2. Outils de mise en œuvre des procédures

La mise en vigueur et la vulgarisation des nouveaux Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO) de travaux, fournitures et de services connexes et de prestations intellectuelles adoptées par décrets n°2013-404, 2013-405 et 2013-406 du 05 juin 2013 se sont faites par la formation des agents de la DMP et des acteurs.

En effet, plusieurs sessions de formation thématiques ont été organisées, en vue d'une mise à niveau des cadres et agents de la DMP. Des sessions de renforcement de capacités de certaines structures assujetties ont été effectuées et cela devraient sensiblement relever la qualité dans le traitement des opérations. Ces séances de formation et de vulgarisation seront étendues courant 2014 à toutes les structures, afin de réduire les délais de traitement des dossiers dans les phases de préparation des appels d'offres et d'attribution des marchés.

CONCLUSION

L'exécution du budget soumis à la procédure des marchés publics en 2013, fait apparaître un niveau élevé du recours à la procédure de gré à gré, 42,8%, malgré la baisse de 8,1% par rapport à fin septembre 2013, de 51,8%.

Des mesures doivent être prises pour amener les services assujettis au respect des procédures concurrentielles. Pour ce faire, la mise en œuvre effective des Plans Généraux de Passation de Marchés (PGPM) et les Plans de Passation de Marchés (PPM) permettront de filtrer en amont, le recours aux procédures non concurrentielles.

Cela devra contribuer sensiblement à donner une meilleure visibilité au secteur privé sur l'ensemble des commandes prévues par les services de l'Etat au cours du présent exercice.

Les mesures envisagées au titre de la gestion 2014 doivent être soutenues en vue d'une amélioration significative du rendement global du système, et plus grande responsabilisation des acteurs sectoriels.

Aussi, est-il envisagé la mise en œuvre de mesures visant à développer de nouveaux outils et à améliorer ceux existant. Il s'agit notamment de l'opérationnalisation de la Banque de données des prix de référence, de la catégorisation des entreprises, de la mise à disposition de manuels de procédures mis à jours, de l'encadrement de la fonction Maîtrise d'œuvre par un cadre juridique et enfin, de plusieurs autres mécanismes d'appui aux acteurs du système.

L'ensemble de ces mesures nouvelles fera l'objet d'une prochaine Communication devant le Conseil.

Telle est l'économie de la présente communication relative à la gestion des marchés publics à fin décembre 2013, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

Le Ministre auprès du Premier Ministre
chargé du Budget

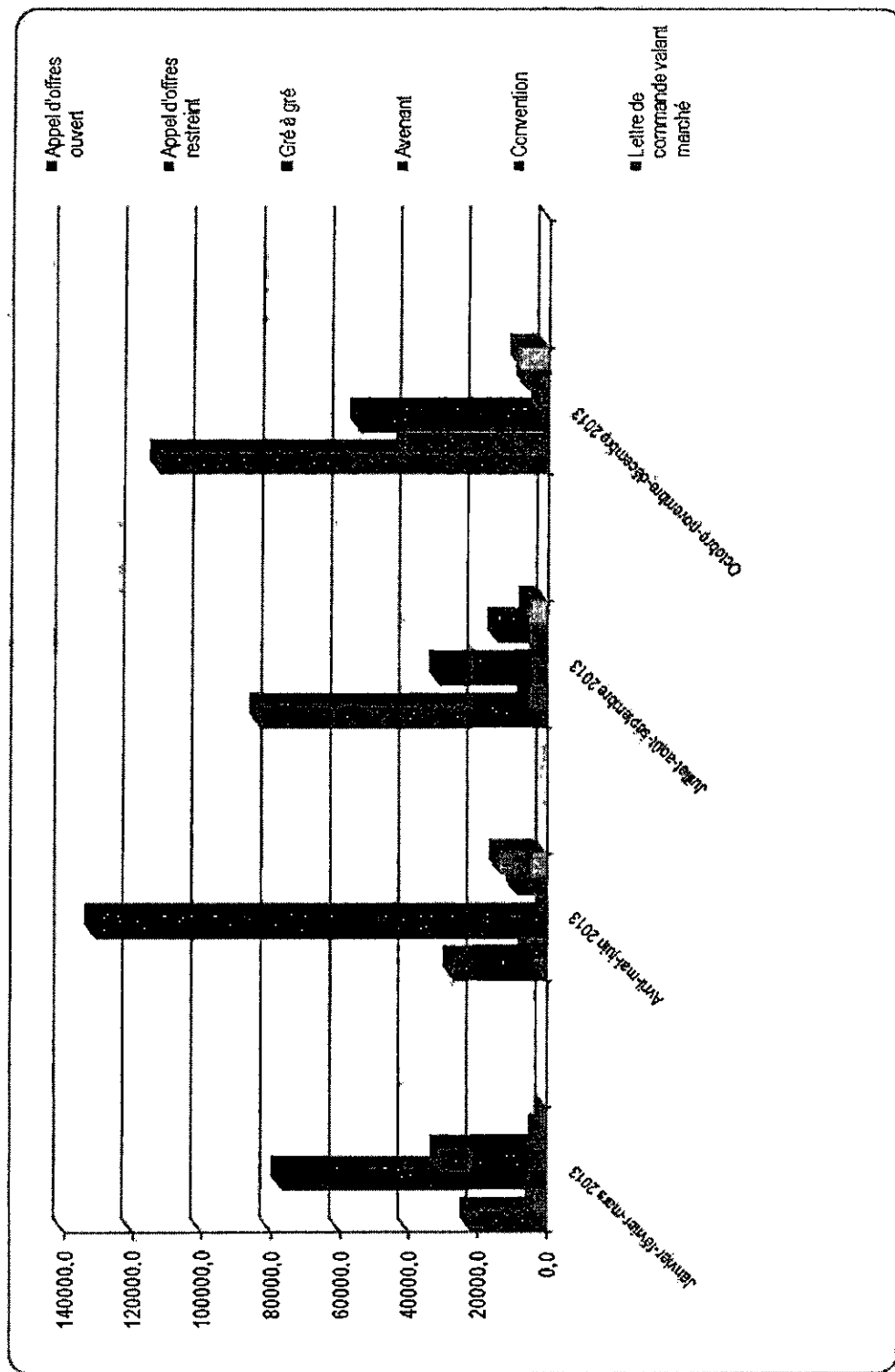
M. Abdourahmane CISSE

PIECES JOINTES¹

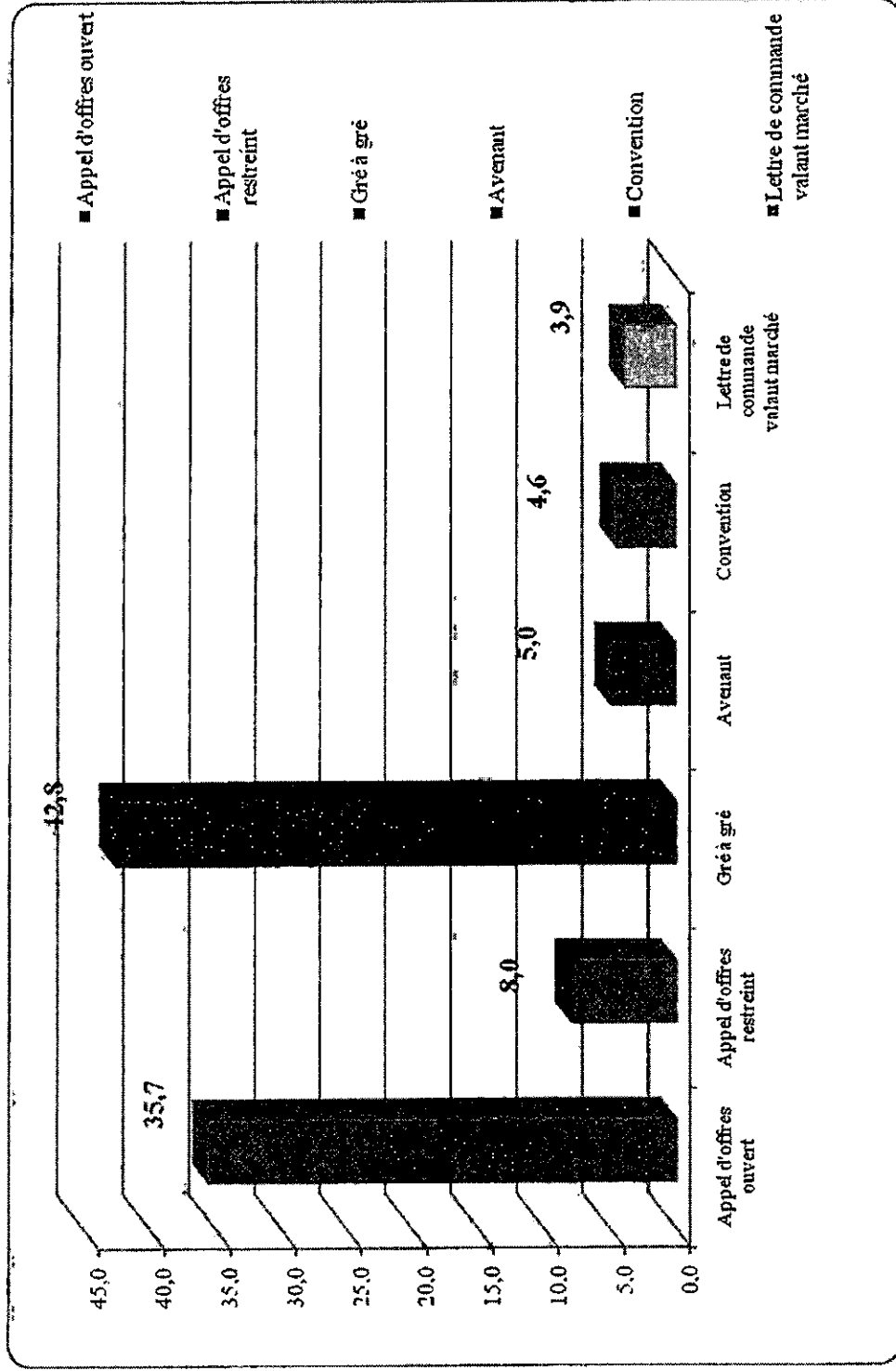
1. Graphique de l'évolution des marchés approuvés en valeur par mode de passation et par trimestre
2. Graphique de l'évolution des marchés approuvés en pourcentage par mode de passation en 2013
3. Synthèse des marchés approuvés par mode de passation, par ministère et institution
4. Liste détaillée des marchés approuvés par mode de passation, par ministère et institution

¹ Hors marché du pont de Béoumi

Graphique n°1 : Évolution des marchés approuvés en valeur par mode de passation et par trimestre



Graphique n°2 : Évolution des marchés approuvés en pourcentage par mode de passation en 2013



G. STRATEGIE MASSE SALARIALE

Ministère de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative

Ministère auprès du Premier Ministre
chargé de l'Economie et des Finances

Ministère auprès du Premier Ministre
chargé du budget

*Comité d'Etude d'une nouvelle grille salariale des
fonctionnaires et de la stratégie de maîtrise de la masse salariale*

**PROJET DE STRATEGIE DE
MAITRISE DE LA MASSE
SALARIALE
2014 – 2022**

Février 2014

Table des matières

Table des matières	1
Acronymes et abréviations	3
Listes des graphiques	4
Listes des tableaux	5
Liste des annexes.....	6
INTRODUCTION GENERALE	7
1. Contexte et justification	7
2. Objectifs de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.....	7
2.1. Objectif général	7
2.2. Objectifs spécifiques.....	8
2.3. Plan du document	8
PARTIE I : ETAT DES LIEUX DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE.....	9
I. CHAMP DE LA MASSE SALARIALE	10
II. EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DE 2000 A 2013	11
II.1. Aperçu général des dépenses de personnels	11
II.2. Facteurs explicatifs de l'évolution de la masse salariale de 2000 à 2013	12
II.2.1 Evolution des effectifs	12
II.2.2 Evolution des traitements de certaines corporations.....	14
II.3. Problématiques soulevées par l'analyse de la masse salariale	17
II.4. Enjeux liés à la définition d'une stratégie de maîtrise de la masse salariale	17
III. Perspectives d'évolution des indicateurs de suivi de la masse salariale dans les conditions actuelles	18
III-1 Projections de l'évolution des données de base.....	18
III.1.1 Evolution du PIB	19
III.1.2 Evolution des recettes fiscales	19
III.1.3 Evolution des effectifs	20
III-2 Evolution de la masse salariale en situation de référence sur la période 2014-2018	23
PARTIE II : MESURES PROPOSEES POUR LA MAITRISE DE LA MASSE SALARIALE ET IMPACTS	25
I-Mesures proposées pour la maîtrise de la masse salariale	26
I.1. Traitement financier des mesures déjà actées	26
I.1.1. Application à 100% des mesures actées	26
I.1.2. Apurement des arriérés liés à l'étalement de la mise en œuvre des mesures actées	27
I.2. Traitement des avancements indiciaires.....	27
I.2.1. Déblocage des avancements indiciaires.....	27

1.2.2. Reprise des avancements indiciaires.....	28
I.3.Traitement des problèmes connexes liés à la masse salariale.....	28
1.3.1.Promotion des fonctionnaires de grade A4 aux grades supérieurs	28
1.3.2.Traitement de la situation des ingénieurs et des techniciens.....	29
1.3.3.Maîtrise de la gestion des effectifs	29
II- IMPACTS DES MESURES DE LA STRATEGIE.....	30
II.1.Scénarios1, 2 et 3 : Déblocage des avancements indiciaires sur 2 ans, 3 ans et 4 ans	31
II.2.Scénario 4 : Déblocage des avancements indiciaires sur 5 ans.....	32
II.2.1.Evolution du niveau de la masse salariale.....	32
II.2.2.Convergence du Ratio « Masse salariale/Recettes fiscales » vers la norme communautaire	32
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	34
ANNEXES DU DOCUMENT DE STRATEGIE	35

PROJET

Acronymes et abréviations

CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGFP	Direction Générale de la Fonction Publique
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DS	Direction de la Solde
EPN	Etablissement Public National
FMI	Fonds Monétaire International
FUR	Fichier Unique de Référence
MFRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MPMEF	Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances
MSFP 2001	Manuel de Statistique des Finances Publiques 2001 du FMI
PND	Plan National de Développement 2012-2015
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés (initiative)
SIGFAE	Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Listes des graphiques

Graphique1: Evolution de la masse salariale de 2000 à 2013 (en milliards de FCFA).....	11
Graphique 2 : Poids des secteurs des personnels civils de l'Etat dans la masse salariale	11
Graphique 3: Part moyenne de la masse salariale selon le type de personnels de 2000 à 2013	12
Graphique 4: Evolution des effectifs de la Fonction Publique de 2000 à 2013	12
Graphique5 : Evolution des recrutements nets de 2000 à 2013	14
Graphique 6: Répartition des Engagements actés suivant les secteurs d'activités	15
Graphique7: Evolution du ratio "Masse salariale sur recettes fiscales" de 2000 à 2013.....	17
Graphique8: Evolution du ratio "Masse salariale/PIB" dans la zone UEMOA.....	18
Graphique 9: Projections du taux de croissance du PIB réel de 2014 à 2022.....	19
Graphique 10 : Prévision du taux de pression fiscale de 2014 à 2022.....	20
Graphique11: Evolution de la masse salariale de 2014 à 2022 (en milliards de FCFA).....	23
Graphique 17 : Evolution de la masse salariale dans le scénario 4, suivant la prise en compte ou non des arriérés (en milliards de FCFA).....	32
Graphique 19 : Evolution du Ratio « Masse salariale/Recettes Fiscales » du scénario 4 avec prise en compte des arriérés.....	33
Graphique 20 : Evolution du Ratio « Masse salariale/Recettes Fiscales » du scénario 4 sans les arriérés (en milliards de FCFA).....	33

Listes des tableaux

Tableau 1: Evolution de la masse salariale de 2000 à 2013	11
Tableau 2: Répartition des nouveaux recrutements par secteur de 2000 à 2013	13
Tableau 3 : Répartition des sorties de carrière de 2000 à 2013	14
Tableau 4: Prévisions de recettes fiscales de 2014 à 2022	19
Tableau 5: Prévision de sortie de carrière de 2014 à 2022(Hors Police et Militaires)	21
Tableau 6 :Projections de recrutements nouveaux de 2014 à 2022.....	22
Tableau 7: Recrutements nets et coûts sur la période 2014-2022	23
Tableau 8: Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario de référence	24
Tableau 9: Part (en %) de la masse salariale dans les recettes fiscales et dans le PIB nominal.....	24
Tableau10 :Modalités de prise en compte des mesures actées	26
Tableau11 : Modalité de prise en charge du déblocage des avancements	28
Tableau 12 : Hypothèses sur l'évolution des recettes fiscales.....	31
Tableau 13 : Evolution de la part de la masse salariale dans les recettes fiscales dans le scénario 4 ..	34

Liste des annexes

Annexe 1: Composantes de la masse salariale de 2000 à 2013.....	36
Annexe 2: Evolution des effectifs dans la Fonction Publique de 2000 à 2013.....	37
Annexe 3: Evolution des recettes fiscales et du PIB nominal de 2000 à 2013.....	37
Annexe 4: Liste des engagements actés et non actés.....	38
Annexe 5: Projections du taux de croissance du PIB réel de 2014 à 2022.....	40
Annexe 6 : Effectif et coût des recrutements nouveaux sur la période 2014-2022.....	41
Annexe 7: Effectif des sorties de carrière et Economie réalisée sur la période 2014-2022.....	42
Annexe 8 : Projections d'évolution de la masse salariale (en milliards de FCFA) de 2014 à 2022 suivant les scénarios 1, 2, 3 et 4.....	43
Annexe 9: Evolution des ratios « masse salariale/recettes fiscales » et « masse salariale sur PIB » des scénarios.....	44
Annexe 10: Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 1 – déblocage sur deux ans (Prise en compte des arriérés).....	45
Annexe 11: Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 1 – déblocage sur deux ans (non prise en compte des arriérés).....	46
Annexe 12 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 2 – déblocage des avancements sur 3 ans (Prise en compte des arriérés).....	47
Annexe 13: Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 2 – déblocage des avancements sur 3 ans (non prise en compte des arriérés).....	48
Annexe 14 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 3 – déblocage des avancements sur 4 ans (Prise en compte des arriérés).....	49
Annexe 15 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 3 – déblocage des avancements sur 4 ans (Non prise en compte des arriérés).....	50
Annexe 16 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 4 – déblocage des avancements sur 5 ans (Prise en compte des arriérés).....	51
Annexe 17 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 4 – déblocage des avancements sur 5 ans (Non prise en compte des arriérés).....	52

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et justification

L'environnement délétère créé par la crise socio-politique depuis 1999 a favorisé une évolution accélérée de la masse salariale dans le budget de l'Etat en Côte d'Ivoire.

Cette évolution des charges salariales a progressivement réduit les marges budgétaires. Ainsi, en 2012, ces dépenses se sont chiffrées à 940,3 milliards de FCFA, représentant environ le tiers du budget global de l'Etat. Le niveau de la masse salariale au cours de cette même année correspondait à 46,1% des recettes fiscales pour une norme communautaire fixée à 35%.

Face à une telle évolution des dépenses de personnels, le Gouvernement dans ses efforts d'assainissement des finances publiques a élaboré et adopté en 2009, une stratégie visant la maîtrise de l'évolution de cette importante composante du budget de l'Etat.

Cette stratégie, devrait à la fois accompagner la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et favoriser la convergence vers la norme communautaire.

Toutefois, la grave crise post-électorale qu'a connue la Côte d'Ivoire en fin 2010 a compromis les principales hypothèses sur lesquelles s'adossait cette stratégie. Il s'agissait d'une part, de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE en 2011, qui n'est finalement intervenue que le 26 juin 2012 et d'autre part, de l'amélioration de la conjoncture économique.

En outre, au sortir de cette crise, le Gouvernement a engagé un programme de redressement et de développement économique, afin de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays émergents à l'horizon 2020. A cet effet, il a adopté, le 28 mars 2012, un « Plan National de Développement (PND 2012-2015) », qui définit de nouvelles priorités pour prendre en compte les besoins de la reconstruction nationale.

Pour accompagner cet ambitieux programme de développement, il est envisagé un plan de renforcement des effectifs, notamment dans les secteurs sociaux.

Dans un tel contexte, il est apparu indispensable pour le Gouvernement d'élaborer une nouvelle stratégie de maîtrise de la masse salariale, en cohérence avec ses nouvelles orientations de développement.

Ainsi, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances ont été instruits à l'effet de proposer une stratégie de maîtrise de la masse salariale dans ce sens.

2. Objectifs de la stratégie de maîtrise de la masse salariale

2.1. Objectif général

La stratégie de maîtrise de la masse salariale vise à mettre en place des dispositifs assurant une évolution contrôlée de la masse salariale à moyen et long termes, pour accompagner efficacement les mesures d'amélioration du traitement salarial des fonctionnaires et agents de l'Etat en cours d'application, afin de garantir le respect du critère de convergence de l'UEMOA.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit :

- de proposer une stratégie de maîtrise de la masse salariale à court, moyen et long termes, tenant compte des critères de convergence de l'UEMOA ;
- de disposer à moyen et long terme d'un cadre de référence du Gouvernement en matière de gestion des dépenses des personnels de l'Administration Publique ;
- d'analyser toutes les questions connexes à la problématique de la gestion de la masse salariale et de faire des propositions y afférentes.

2.3. Plan du document

Le document de stratégie de maîtrise de la masse salariale comprend trois (03) principales parties :

- l'état des lieux de la masse salariale, mettant en exergue les enjeux de la maîtrise de l'évolution de cette composante du budget de l'Etat et les hypothèses d'élaboration de la présente stratégie ;
- les mesures proposées pour la maîtrise de la masse salariale qui sont présentées à travers plusieurs scénarios de convergence vers la norme communautaire ;
- les recommandations pour favoriser une mise en œuvre réussie du projet de document de stratégie.

PARTIE I : ETAT DES LIEUX DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE

I. CHAMP DE LA MASSE SALARIALE

La masse salariale se définit, selon « le manuel de statistiques des finances publiques 2001 » du Fonds Monétaire International, notamment en sa section 4.26, comme « la rémunération, en nature ou en espèces, qui doit être versée aux salariés en échange du travail effectué ». Outre les salaires et traitements, la rémunération des salariés inclut les cotisations d'assurance sociale versées.

Toute rémunération est donc considérée comme constitutive de la masse salariale lorsque d'une part, le bénéficiaire apporte en contrepartie uniquement son travail, c'est-à-dire son savoir-faire et d'autre part, si dans le lien de subordination, il est placé sous l'autorité ou l'appréciation d'un agent de l'Administration.

Sont exclues en revanche de la définition de la masse salariale :

- les rémunérations relatives à des travaux liés à la formation de capital pour compte propre, comme par exemple la construction de bureaux administratifs ou de grosses réparations effectuées par l'administration elle-même ;
- la rémunération viagère versée, de par la loi, à d'anciens Chefs d'Institution ;
- les ressources consacrées à la formation et à la santé de personnel ainsi qu'aux études de marché.

Bien que cette définition soit partagée par l'ensemble des pays membres de l'UEMOA, il existe des disparités dans la composition de l'agrégat « masse salariale » d'un pays à l'autre.

En effet, la notion de rémunération dans l'administration publique est diversement interprétée. Il en résulte que **l'indicateur communautaire de suivi de la masse salariale, à savoir « le poids de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales » traduit une réalité différente d'un pays à l'autre.**

A cet égard, l'UEMOA a conduit une étude en juillet 2011 sur la définition du concept et du champ de la masse salariale, afin d'apprécier les disparités entre les Etats. Les conclusions de cette étude soulignent, entre autres que, dans la zone UEMOA, la Côte d'Ivoire dispose, au regard des composantes de sa masse salariale, du champ le plus en adéquation avec celui défini par l'UEMOA.

Ainsi, la masse salariale de la Côte d'Ivoire, dont la maîtrise est l'objet de la présente, comprend les traitements, salaires et indemnités :

- des agents de l'Administration centrale ;
- du personnel de l'Etat en service dans les Etablissements Publics Nationaux ;
- des fonctionnaires de Police ;
- des agents non fonctionnaires et des membres des Institutions de la République y compris les élus ;
- du personnel en service dans les représentations diplomatiques à l'étranger ;
- des Forces Militaires ;
- des contractuels et journaliers.

Elle comprend également les subventions aux collectivités décentralisées destinées aux dépenses de personnel, les cotisations sociales aux caisses de retraite des agents de l'administration, les frais d'évacuation sanitaire, les indemnités de licenciement et primes de départ volontaire.

II. EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DE 2000 A 2013

II.1. Aperçu général des dépenses de personnels

La masse salariale de la Côte d'Ivoire a connu une hausse globale de 129,1% de 2000 à 2013. En effet, les dépenses de personnels sont passées de 453,4 milliards de FCFA en 2000 à 1038,9 milliards de FCFA en 2013, soit une hausse moyenne annuelle de 6,1%.

Tableau 1: Evolution de la masse salariale de 2000 à 2013

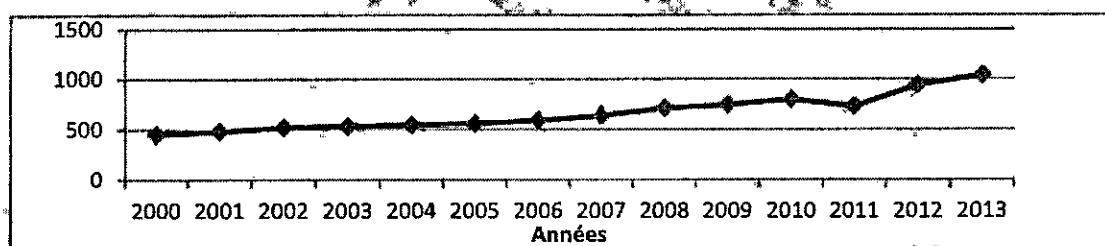
Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	2012	2013
Agrégat (en milliards de FCFA)	453,4	482,8	523,3	539,4	545,7	563,4	589,0	640,3	711,7	745,0	800,4	727,3	940,3	1038,9
Taux de croissance		6%	8%	3%	1%	3%	5%	9%	11%	5%	7%	-9%	29%	10%

Source : MPMEF/DGBF/Direction de la Solde

* : L'année 2011 a été marquée par la crise post-électorale.

Le graphique 1 ci-après permet d'apprécier le rythme de progression de la masse salariale en Côte d'Ivoire.

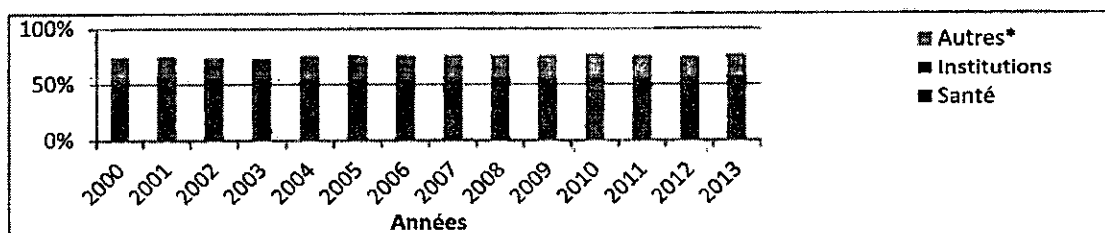
Graphique1 : Evolution de la masse salariale de 2000 à 2013 (en milliards de FCFA)



Source : MPMEF/DGBF/Direction de la Solde

L'analyse de la masse salariale montre que sur la période sous revue, elle est composée essentiellement, en ce qui concerne les personnels civils de l'Etat, par les dépenses du personnel de l'éducation, qui représentent en moyenne 45,95% des salaires payés et de la santé 6,58%.

Graphique 2 : Poids des secteurs des personnels civils de l'Etat dans la masse salariale

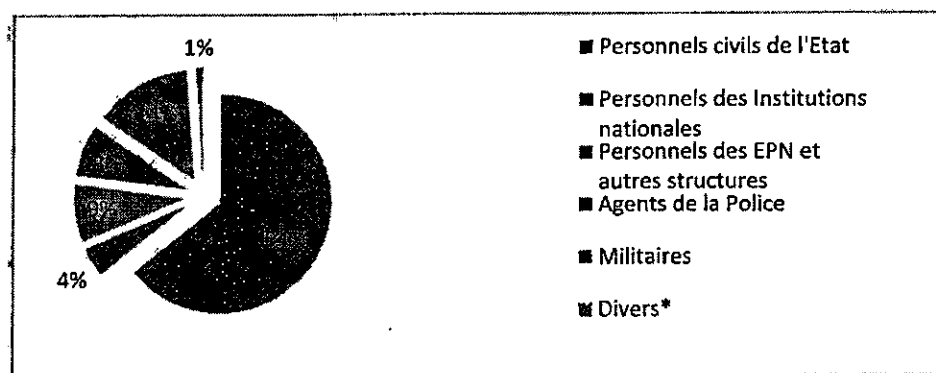


Source : MPMB/DGB/Direction de la Solde

* « Autres » correspond aux secteurs hors Education, Santé et Institutions

La décomposition de la masse salariale selon les grandes catégories d'emplois montre que les personnels civils de l'Etat représentent en moyenne sur la période 63,5% des dépenses de personnels. Quant aux agents de la Police et aux militaires, les traitements salariaux représentent respectivement 7,5% et 14,1% des dépenses de personnels.

Graphique 3 : Part moyenne de la masse salariale selon le type de personnels de 2000 à 2013



Source : MPMB/DGB/Direction de la Solde

* « Divers » correspond aux rémunérations de personnels sous contrat, aux rémunérations des assistants techniques, aux indemnités de correction.

II.2. Facteurs explicatifs de l'évolution de la masse salariale de 2000 à 2013

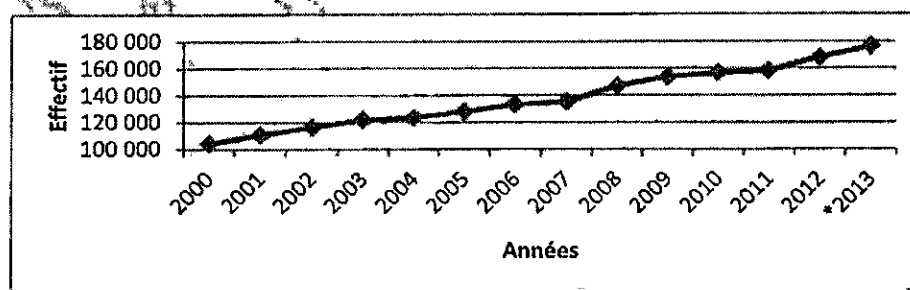
La hausse importante de la masse salariale, au cours de la dernière décennie, s'explique par deux (02) principaux facteurs :

- l'évolution des effectifs,
- l'octroi d'avantages spécifiques à certaines corporations.

II.2.1. Evolution des effectifs

De 103 969 en 2000, les administrations publiques¹ comptent en 2013, 176 050 fonctionnaires et agents de l'Etat, soit une hausse globale de 69,33%.

Graphique 4 : Evolution des effectifs de la Fonction Publique de 2000 à 2013



Source : MPMB/DGB/Direction de la Solde et MFPRA

* : les données de l'année 2013 sont des prévisions.

Les nouveaux recrutements ont été en majorité affectés aux secteurs sociaux, à savoir la santé et le secteur éducation/formation, qui ont bénéficié de plus de 50% des nouvelles recrues entre 2000 et 2013 (cf. tableau 2).

¹ Militaires non compris

Tableau 2 : Répartition des nouveaux recrutements par secteur de 2000 à 2013

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 *
PERSONNEL CIVIL	Education	3 102	3 315	3 286	4 667	3 316	3 349	4 348	4 361	6 543	4 775	5 818	5 080	11 109	6 075
	% du recrutement total	58%	58%	54%	44%	48%	35%	44%	45%	46%	38%	43%	38%	37%	40%
	Santé	652	702	793	1 485	1 185	1 352	1 309	1 108	1 426	1 125	1 666	1 254	1 760	4 206
	% du recrutement total	12%	12%	13%	14%	17%	14%	13%	11%	10%	9%	12%	9%	6%	28%
	Autres	725	809	957	1 000	1 122	2 023	1 306	1 170	2 349	3 669	4 758	4 206	2 345	2 526
	% du recrutement total personnel civil	14%	14%	16%	9%	16%	21%	13%	12%	17%	29%	35%	31%	8%	17%
Police		850	850	1 068	1 068	1 250	1 458	1 433	1 506	2 264	1 437		1 280		1 000
% du recrutement total		16%	15%	17%	10%	18%	15%	15%	16%	16%	11%	0%	10%	0%	7%
Militaire					2 380		1 487	1 389	1 510	1 510	1 510	1 332	1 585	14 485	1 478
% du recrutement total		0%	0%	0%	22%	0%	15%	14%	16%	11%	12%	10%	12%	49%	10%
TOTAL		5 329	5 676	6 104	10 600	6 873	9 669	9 785	9 655	14 082	12 516	13 574	13 405	29 699	15 285

Source : MPMB/DGB/Direction de la Solde et MFPR

* : Projections

La hausse nette des effectifs constatée depuis 2008 s'explique essentiellement par les différentes vagues de recrutement exceptionnel dans les secteurs Education/formation et Santé. Les recrutements dans ces secteurs avaient pour but de répondre aux besoins en personnels dans les secteurs sociaux relevés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

La forte augmentation des effectifs du secteur éducation en 2012 est liée à l'intégration de 5094 enseignants bénévoles et de 13 000 agents des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAN). En ce qui concerne les recrutements de 2013, ils incluent le recrutement exceptionnel de 1981 ex-combattants en qualité de surveillants des établissements pénitentiaires.

Par ailleurs, pour réduire le déficit structurel du régime de retraite du secteur public, le Gouvernement a pris certaines mesures qui ont eu pour conséquences, la diminution des sorties de carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat et l'augmentation des charges patronales au titre des cotisations sociales.

Ainsi, après l'augmentation de l'âge de départ à la retraite de 55 ans à 57 ans en 2009 pour les fonctionnaires classés dans le grade A3 ou dans les grades inférieurs, le Gouvernement a adopté en 2012 une réforme globale du régime de retraite.

Celle-ci consacre notamment :

- ✓ l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour les fonctionnaires du grade D1 au grade A3 et à 65 ans pour ceux classés dans les grades A4 à A7, avec date de prise d'effet janvier 2012 ;
- ✓ l'augmentation du taux de cotisation sociale qui passe de 18% à 25%, avec 16,67% supporté par l'Etat et 8,33% par le fonctionnaire.²

² A titre transitoire, l'Etat supporte la totalité de la hausse du taux de cotisation de retraite (7%). Ainsi, en 2013, ce sont environ 10 milliards de FCFA qui ont été supportés par l'Etat à la place des fonctionnaires.

Le tableau ci-après présente l'évolution des sorties de carrière de 2000 à 2013 dans la Fonction Publique.

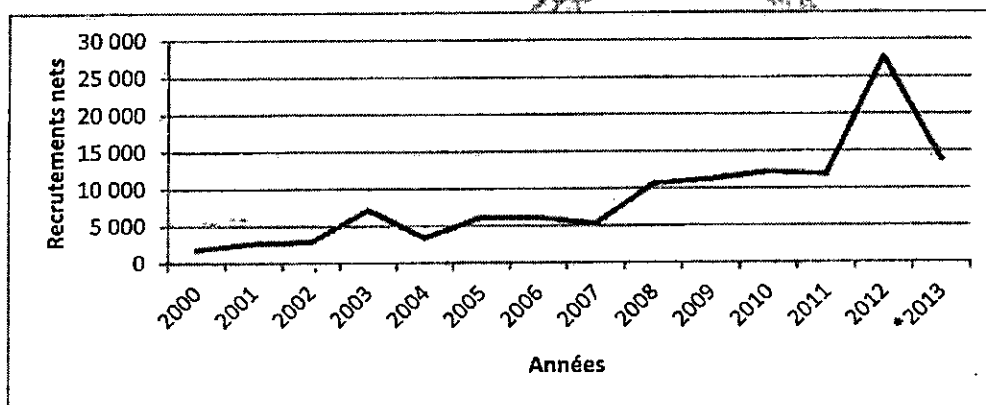
Tableau 3 : Répartition des sorties de carrière de 2000 à 2013

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Personnel civil	3 258	2 772	2 974	2 523	3 144	3 261	3 327	3 943	2 885	663	800	955	832	812	32 149
Police	235	247	258	250	255	242	249	272	263	252	245	251	250	250	3 519
Militaires	0	0	0	698	90	85	178	178	317	350	343	312	921	440	3 912
TOTAL	3 493	3 019	3 232	3 471	3 489	3 588	3 754	4 393	3 465	1 265	1 388	1 518	2 003	1 502	39 580

Source : MFPRA/MPMB

Les fortes entrées combinées avec la réduction des sorties de carrière se sont traduites par un flux net de fonctionnaires de plus en plus croissant, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique5 : Evolution des recrutements nets de 2000 à 2013



Source : MPMB/DGBF/Direction de la Solde et MFPRA

Les insuffisances dans les mécanismes de recrutement et d'affectation des agents ont induit un niveau d'effectif plus important que nécessaire dans certains services.

Parallèlement à cette situation, des déficits en personnels ont été constatés dans d'autres structures. En outre, durant cette même période, l'affectation des personnes recrutées, s'est caractérisée notamment par des inadéquations entre la qualification des agents et le service dans lequel ils sont affectés.

C'est particulièrement le cas dans le secteur Education/formation où, malgré le besoin important d'enseignants, certains agents de cette corporation sont affectés dans d'autres Ministères.

III.2.2 Evolution des traitements de certaines corporations

Depuis 2000, le Gouvernement a été confronté à plusieurs vagues de revendications sociales des fonctionnaires, portant essentiellement sur des revalorisations salariales.

Les revendications s'expliquent en partie par le blocage depuis 1988, des avancements biannuels d'échelon, dans un contexte de hausse continue du coût de la vie. En effet, ce mode d'ajustement des rémunérations des fonctionnaires et agents de l'Etat permettait de contenir l'impact de l'inflation et partant, de maintenir leur pouvoir d'achat.

De 2000 à 2013 par exemple, le taux moyen d'inflation s'est situé à 3% ; ce qui implique une baisse des salaires réels des fonctionnaires, le niveau nominal étant constant.

Pour faire face à ces revendications, le Gouvernement a adopté successivement :

- en 2001, une mesure de décrochage des enseignants rattachés en 1991 ;
- en 2002, un nouveau statut pour les agents de Police ;
- en 2004, un nouveau statut pour le corps préfectoral.

En 2007, pour continuer à apaiser le front social, le Gouvernement a organisé un pré-forum regroupant l'Administration publique, le patronat et les syndicats du secteur public et du secteur privé.

Sur la base des revendications, le Gouvernement a concédé à certaines corporations de l'Administration publique, des avantages sous forme de revalorisation salariale, d'octroi d'indemnités ou d'autres formes de traitement liées aux salaires.

L'ensemble des revendications ayant donné lieu à une promesse d'engagement de la part du Gouvernement, donne un coût annuel cumulé de 400,1 milliards de F CFA au 31 décembre 2013.

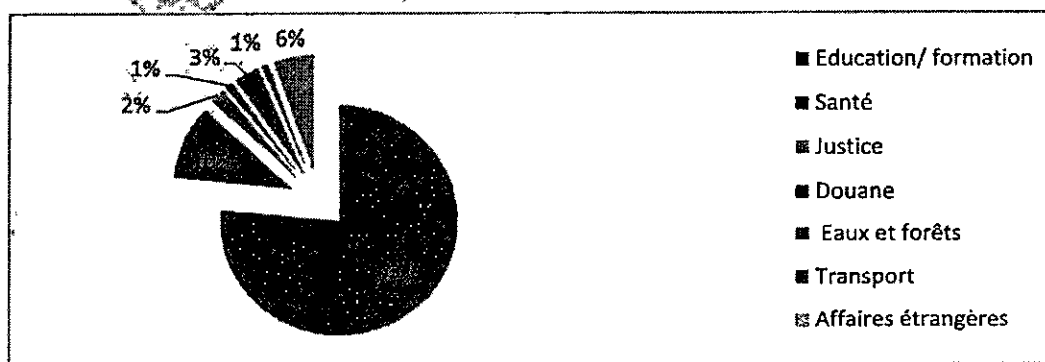
Parmi ces promesses, il y a celles confirmées par des actes et celles non encore formalisées par un acte.

S'agissant des avantages ayant fait l'objet de formalisation (ou engagements actés), ils portent sur un coût annuel réel de 151,3 milliards de F CFA qui se décompose ainsi qu'il suit :

- Secteur éducation : 77% ;
- Secteur santé : 10% ;
- Autres secteurs (Justice, Economie et Finances, Environnement et Eaux et forêts, Transport, Affaires étrangères) : 13%.

On peut ainsi constater que la plupart des engagements actés ont été réalisés dans les secteurs sociaux, plus précisément au niveau du secteur éducation/formation où l'évaluation de l'incidence financière de la plupart des actes pris dans ce secteur représente 77% de l'ensemble des engagements.

Graphique 6: Répartition des Engagements actés suivant les secteurs d'activités



Source : MPMEF/DGBF/Direction de la Solde et MFPRA

Face aux contraintes financières de l'Etat, le Gouvernement et les organisations syndicales se sont accordés sur les modalités de paiement progressif de ces avantages se déclinant comme suit :

- le paiement de 50% des avantages formalisés jusqu'en 2012 ;
- le paiement de la moitié de la tranche restante à partir de 2013 portant à 75% taux de règlement des engagements ;
- la prise en compte des 25% restants des engagements en 2014.

L'application de ces modalités a induit des arriérés de paiement cumulés estimés à **242,9 milliards de FCFA à fin 2013.**

Le montant des avantages concédés et formalisés, intégrant les arriérés à fin 2013, se répartit comme suit:

- enseignants et assimilés : **183,7 milliards de F CFA ;**
- personnels de Santé : **28,7 milliards de FCFA ;**
- magistrats, surveillants des Etablissements Pénitentiaires : **7,5 milliards FCFA ;**
- agents des Douanes : **5,5 milliards de F CFA ;**
- agents des Eaux et Forêts : **11,3 milliards de F CFA ;**
- agents des Affaires Maritimes et Portuaires : **2,4 milliards de F CFA ;**
- personnels du corps diplomatique : **3,8 milliards de FCFA.**

S'agissant des promesses de revalorisation salariale faites par le Gouvernement précédent et qui n'ont pas été formalisées par des actes, leur incidence financière annuelle a été évaluée à 233,9 milliards. Ces promesses concernaient:

- l'instauration d'indemnité contributive au logement des personnels du secteur éducation/formation de grade C3 autres que les instituteurs adjoints (*0,5 milliards de FCFA*) ;
- la mise en place d'un statut particulier des greffiers (*5,2 milliards de FCFA*) ;
- l'instauration d'indemnité de sujétion et de risques au profit des professionnels de l'action culturelle (*0,5 milliards de FCFA*) ;
- l'instauration d'un régime indemnitaire particulier au profit des ingénieurs et techniciens supérieurs autres que les informaticiens (*6,8 milliards de FCFA*) ;
- la mise en place d'un profil de carrière et l'instauration d'un régime indemnitaire particulier au profit des secrétaires (*2,1 milliards de FCFA*) ;
- le déblocage financier des avancements de tous les fonctionnaires (*125 milliards de FCFA*) ;
- l'octroi de 150 points d'indice à l'ensemble des fonctionnaires ne bénéficiant pas d'une grille particulière (*23,3 milliards de FCFA*) ;
- la revalorisation de l'indemnité de résidence de 15 à 30% (*71 milliards de FCFA*) pour tous les fonctionnaires.

La revalorisation par corporation en l'absence d'un cadre de coordination cohérent telle qu'une politique ou stratégie de gestion bien définie, a induit un niveau de masse salariale de plus en plus insoutenable, posant les problématiques résumées ci-après.

II.3. Problématiques soulevées par l'analyse de la masse salariale

L'analyse de la masse salariale met en exergue des problèmes, qu'il convient d'appréhender. Ceux-ci portent sur :

- **les difficultés de maîtrise des effectifs de la Fonction Publique**

Ces difficultés tirent en partie leur origine de certains dysfonctionnements relevés dans la planification des recrutements et le suivi au quotidien de la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat ;

- **l'absence d'ajustement continue des rémunérations prenant en compte l'effet de l'inflation**

Depuis 1988, les avancements des fonctionnaires qui donnent droit à des hausses du salaire indiciaire tous les 2 ans dans le même grade sont interrompus. Les seuls avancements possibles restent la promotion par voie de concours ou par décret ;

- **les disparités dans le traitement des fonctionnaires et agents de l'Etat**

Les avantages accordés au fur et à mesure pour faire face à des revendications, ont créé des disparités dans la grille de rémunération des fonctionnaires. En effet, certaines corporations ont bénéficié de grilles et de régimes indemnitaires particuliers dérogeant au traitement général, tandis que d'autres n'ont connu aucun changement depuis près de trente ans.

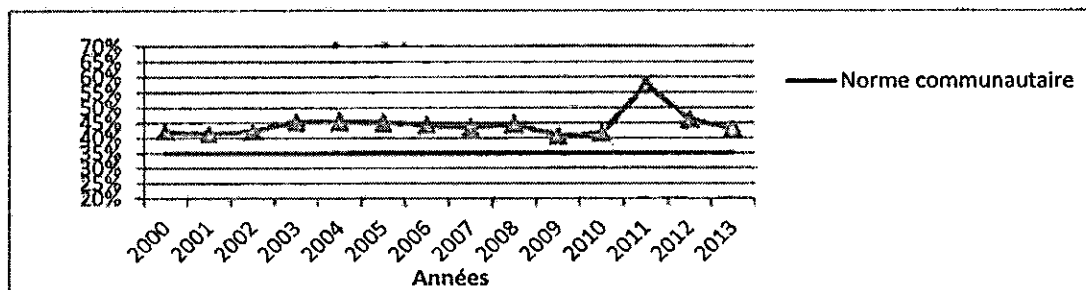
Ainsi, il apparaît qu'à diplôme équivalent, pour le même nombre d'années de service, d'importantes différences peuvent exister entre les rémunérations de deux fonctionnaires.

II.4. Enjeux liés à la définition d'une stratégie de maîtrise de la masse salariale

Pour limiter l'impact du poids de la masse salariale sur les finances publiques, les directives de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ont mis en place un indicateur de suivi qui est le **ratio de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales qui ne doit pas dépassé 35%**.

Le graphique ci-après retrace la trajectoire de ce ratio pour la Côte d'Ivoire comparativement à la norme communautaire.

Graphique7: Evolution du ratio "Masse salariale sur recettes fiscales" de 2000 à 2013



Source : MPMEF/MPMB

Depuis 2000, le ratio de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales de la Côte d'Ivoire, s'est située au-delà de la norme communautaire, avec un pic en 2011, année marquée par la crise post-électorale.

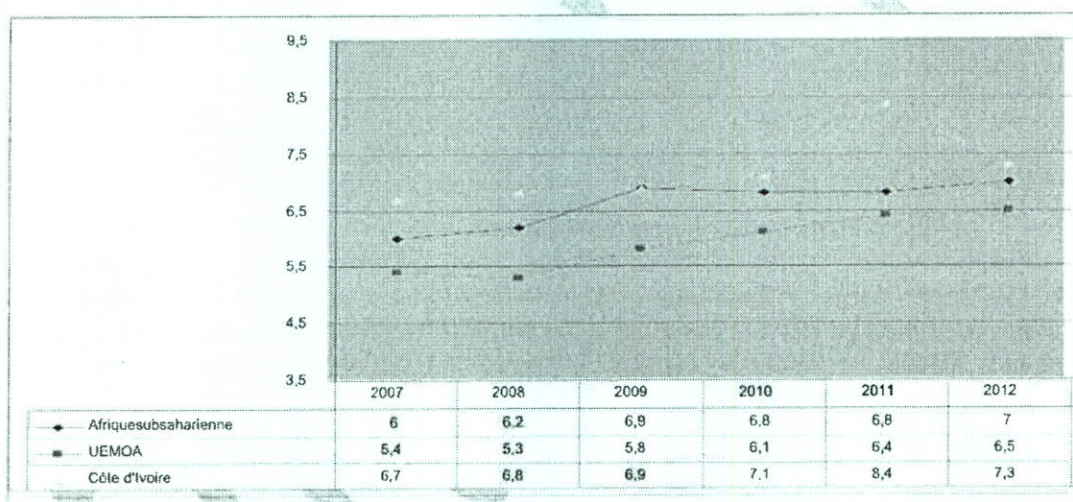
En moyenne, sur la période 2000-2013, le ratio de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales de la Côte d'Ivoire s'est situé à 44,43%. En d'autres termes, près de la moitié des recettes fiscales sont affectées au paiement des salaires, au détriment des dépenses d'investissements. Cette situation constitue un frein au dynamisme économique et à la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, la croissance du PIB qui devait permettre de contenir, voire réduire l'évolution relative de la masse salariale n'a pu être régulière, du fait des différentes crises socio-politiques.

Sur la période **2000-2013**, le taux de croissance moyen de la Côte d'Ivoire s'est situé à **0,6%** alors que celui de la masse salariale s'est chiffré à **6,6%**.

Le poids de la masse salariale par rapport au PIB reste plus important que la moyenne des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et des autres pays de l'Afrique sub-saharienne.

Graphique8 : Evolution du ratio "Masse salariale/PIB" dans la zone UEMOA



Source : FMI, Département Afrique

En somme, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui a permis de résoudre le problème de soutenabilité de la dette publique extérieure, la maîtrise de la masse salariale demeure l'une des problématiques à traiter en vue de la viabilité à long terme des finances publiques.

III. Perspectives d'évolution des indicateurs de suivi de la masse salariale dans les conditions actuelles

III-1 Projections de l'évolution des données de base

Les agrégats et données de base utilisés dans l'élaboration de la stratégie de la masse salariale sont principalement ceux ayant servi dans la préparation du Plan National de Développement (PND) qui retrace la stratégie de développement du Gouvernement sur la période 2012-2015. Ces agrégats et données sont :

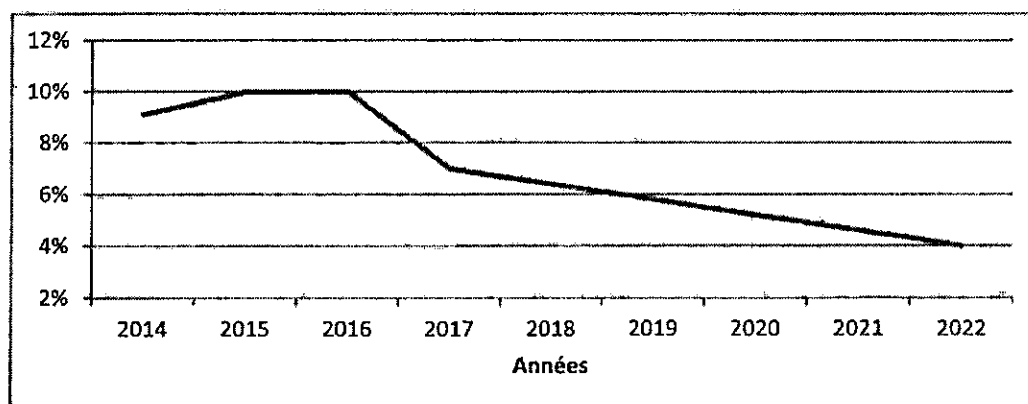
- le PIB ;
- les recettes fiscales ;
- les effectifs de la Fonction Publique.

III.1.1 Evolution du PIB

L'économie ivoirienne a amorcé sa reprise en 2012. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 9,8% après le repli de -4,7% observé en 2011, du fait de la crise post-électorale. Ce dynamisme de l'activité économique se poursuit avec un taux de croissance de 9% en 2013.

Sur la période 2014-2022, le taux de croissance moyen est projeté à 6,9%. Cette évolution repose en partie sur l'impact attendu de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2012-2015.

Graphique 9 : Projections du taux de croissance du PIB réel de 2014 à 2022



Source : MPMEF/DGE/DCPE

III.1.2 Evolution des recettes fiscales

Les projections des recettes fiscales sur la période 2014-2022 également soutenues par les perspectives de croissance de l'économie décrite ci-dessus, sont en cohérence avec les données ayant servi pour l'élaboration du Document de Programmation Economique et Budgétaire Pluriannuel, DPEBP 2014-2016.

Compte tenu du dynamisme attendu de l'activité économique, les recettes fiscales devraient avoir une contribution de plus en plus importante en terme absolu dans le financement du budget de l'Etat.

Elles passeraient de 2 660 milliards de FCFA en 2014 à 4 918,2 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de 8%.

Cette évolution de la mobilisation des recettes fiscales sera également impulsée par les réformes engagées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement au niveau des régies financières.

Le tableau ci-après présente l'évolution des recettes fiscales sur la période 2014-2022.

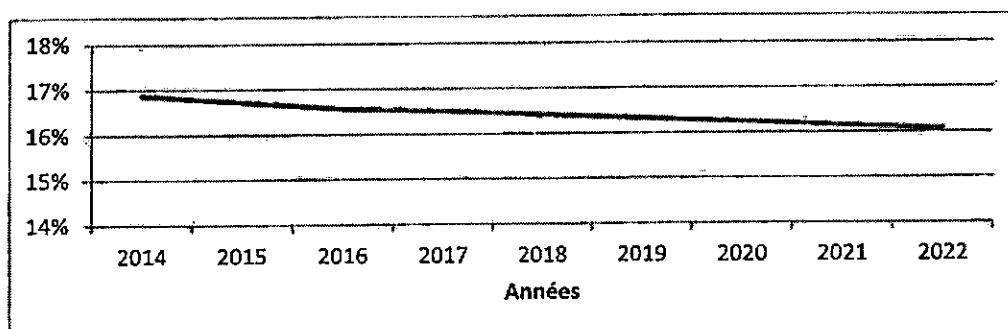
Tableau 4 : Prévisions de recettes fiscales de 2014 à 2022

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes fiscales	2660,0	2953,1	3285,8	3569,6	3848,8	4126,8	4400,1	4665,1	4918,2
Taux de croissance	11,6%	11,0%	11,3%	8,6%	7,8%	7,2%	6,6%	6,0%	5,4%

Source : MPMEF/MPMB

Le graphique ci-après permet d'apprécier l'évolution du taux de pression fiscale qui passe de 16,9% en 2014 à 16,1% en 2022 :

Graphique 10 : Prévission du taux de pression fiscale de 2014 à 2022



Source : MPMEF/MPMB

La baisse du taux de pression fiscale est la résultante des différents codes adoptés par le Gouvernement qui accordent d'importantes exonérations en vue d'inciter à l'investissement privé.

III.1.3 Evolution des effectifs

L'évolution des effectifs est tributaire des facteurs suivants :

- les sorties de carrière ;
- les recrutements nouveaux.

III.1.3.1 Sorties de carrière

Les sorties de carrière résultent de deux phénomènes :

- les sorties découlant des décès, révocations et démissions ;
- les sorties de carrière liées au départ à la retraite.

S'agissant des projections liées au départ à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat, les hypothèses sont basées essentiellement sur les dispositions légales, en la matière.

Le principal texte réglementaire pris en compte pour effectuer les projections de sorties de carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat est l'ordonnance n°2012-2013 du 04 avril 2012 relatif à l'organisation des régimes de pensions gérés par la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) portant code unique de pensions des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Cette ordonnance, ainsi que son décret d'application, consacrent notamment les nouvelles mesures concernant l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Tableau 5: Préviction de sortie de carrière de 2014 à 2022(Hors Police et Militaires)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Education	554	1 420	1 967	2 570	3 027	3 409	3 190	3 190	3 190	22 517
Santé	62	200	235	278	311	387	400	400	400	2 673
Autres	323	1 100	1 298	1 487	1 591	1 571	1 513	1 513	1 513	11 909
TOTAL	939	2 720	3 500	4 335	4 929	5 367	5 103	5 103	5 103	37 099

Source : MFPPRA/DGRAI/DI

Le nombre global de sorties de carrière sur la période 2014-2022 est projeté à 37 099 avec une proportion de 81% due à la limite d'âge.

Les sorties de carrière au cours de l'année 2014 sont essentiellement dues aux décès, révocations et démissions.

En effet, celles liées à la limite d'âge sont faibles, du fait de l'allongement de l'âge de départ à la retraite dans le cadre de la réforme du régime public des pensions. Cette mesure maintient en service les fonctionnaires et agents initialement éligibles à faire valoir leurs droits à la retraite.

A partir de 2015, des niveaux de sorties de carrière plus importants constatés, sont imputables aux départs à la retraite pour limite d'âge. Sur cette période, l'impact du décalage de sortie de carrière antérieurement observé s'amenuise.

Ces prévisions de sorties de carrière sus-indiquées devraient se traduire par une économie brute au niveau de la masse salariale d'environ 455,48 milliards de FCFA sur la période 2014-2022.

III.1.3.2 Recrutements

Les projections de recrutement sur la période 2014-2022 sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous. Elles s'adossent sur les besoins en renforcement d'effectifs nécessaires pour accompagner la mise en œuvre du Plan National de Développement. Ces projections ont été fournies :

- pour la police et pour les secteurs santé et éducation/formation, par les Ministères techniques respectifs ;
- pour le secteur « autre », suivant l'hypothèse d'une entrée pour une sortie afin de ne pas perturber le fonctionnement des services, vu l'importance du contingent des sorties à compter de 2015.

En ce qui concerne les militaires, en l'absence de données fournies par le secteur, le niveau de recrutement de 2014 a été reconduit sur la période.

Tableau 6 : Projections de recrutements nouveaux de 2014 à 2022

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Secteurs sociaux	14 355	7 584	13 099	8 906	8 896	8 755	9 161	8 423	8 420	87 599
dont Education/Formation	9 496	4 407	9 922	5 729	5 719	5 550	5 956	5 218	5 215	57 212
dont Santé	4 859	3 177	3 177	3 177	3 177	3 205	3 205	3 205	3 205	30 387
Autres	787	1 100	1 298	1 487	1 591	1 571	1 513	1 513	1 513	12 373
Gens de maisons et contractuels	150	150	150	150	150	150	150	150	150	1 350
Recrutement exceptionnel	3 641	0	0	0	0	0	0	0	0	3 641
Police	0	0	1 250	941	945	947	1 139	1 162	1 162	7 546
Militaires	0	0	1 535	1 535	1 535	1 535	1 535	1 535	1 535	10 745
TOTAL	18 933	8 834	17 332	13 019	13 117	12 958	13 498	12 783	12 780	123 254
Total hors recrutement exceptionnel	15 292	8 834	17 332	13 019	13 117	12 958	13 498	12 783	12 780	119 613

Source : MPMEF/MPMB/MFPRA

Il convient de préciser que, concernant la police et les militaires, les recrutements effectués en année N impactent la masse salariale de l'année N+2, les élèves ne bénéficiant durant leurs années d'études que des pécules.

Sur la période 2014-2022, les recrutements nouveaux cumulés devraient s'établir à 123 254 fonctionnaires et agents de l'Etat, dont 71% affectés aux secteurs sociaux, plus précisément :

- 46% dans le secteur de l'éducation ;
- 25% dans le secteur de la santé.

Ce taux de recrutement élevé dans les secteurs sociaux tient compte des orientations stratégiques du PND-2012-2015.

Dans le secteur de l'éducation, l'objectif est d'atteindre en 2015 :

- un taux brut de scolarisation dans le primaire de 95% au lieu de 76,2% en 2008 ;
- un taux brut de scolarisation dans le secondaire de 89,4% au lieu de 76,2% en 2008 ;
- une baisse du nombre d'élèves par enseignants. En 2011, selon les statistiques de la Banque Mondiale, on dénombrait en Côte d'Ivoire, 49 élèves pour un instituteur, ce qui est bien loin du chiffre de 33 élèves par instituteur du Sénégal ou de 31 pour le Ghana.

Pour atteindre tous ces résultats, le Gouvernement a décidé, entre autres, de renforcer les capacités d'accueil des établissements scolaires et de recruter un nombre important d'enseignants.

En ce qui concerne le secteur de la santé, le PND prévoit d'améliorer d'ici 2015 l'état de santé et le bien-être des populations.

A cet effet, l'un des objectifs visés est de faire passer le taux de mortalité infantile de 84% en 2005 à 32% en 2015. Pour y parvenir le Gouvernement prévoit notamment d'accroître le nombre de centre de santé dans le pays et d'augmenter l'effectif des professionnels de la santé. En 2010, selon la Banque mondiale, le nombre de médecins pour 1000 habitants se chiffrait à 0,1 en Côte d'Ivoire contre 3,4 pour la France.

Les recrutements exceptionnels de 3 641 ex-combattants et assimilés en 2014 portent sur l'intégration de :

- 1000 agents techniques des eaux et forêts ;
- 2 250 agents des douanes ;
- 391 agents des impôts.

Ces recrutements exceptionnels s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord politique de Ouagadougou pour le retour de la stabilité politique dans le pays.

A partir de ces projections de recrutement, les traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat sont calculés en prenant en compte la pleine application de l'ensemble des mesures formalisées (engagements actés) à partir de 2014 et en programmant progressivement le paiement des arriérés jusqu'à leur apurement.

Les mesures formalisées prises en compte sont :

- le paiement des 25% restants des engagements actés à l'issue du pré-forum social de 2007 d'un coût de 36,2 milliards de FCFA ;
- la bonification indiciaire des personnels de la santé d'un coût de 14,9 milliards de FCFA
- les recrutements exceptionnels d'un coût de 13,4 milliards de FCFA approuvés par le Gouvernement en 2013.

Le paiement des arriérés est programmé sur 5 ans à partir de 2015. Il permet à l'Etat d'honorer les engagements qu'il a pris à l'égard des partenaires sociaux.

Le tableau ci-dessous présente les recrutements nets et leurs coûts sur la période 2014-2022.

Tableau 7 : Recrutements nets et coûts sur la période 2014-2022

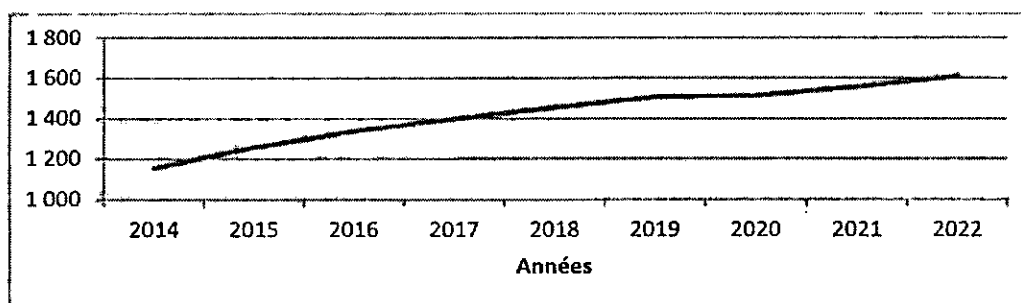
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recrutements nets	17 994	6 114	13 832	8 684	8 188	7 591	8 395	7 680	7 677
Incidence financière (milliards de FCFA)	69,75	41,39	80,87	57,89	57,75	56,06	58,96	55,05	55,04

Source : MFPR/MPMEF/MPMB

III-2 Evolution de la masse salariale en situation de référence sur la période 2014-2018

En considérant l'année 2013 comme situation de référence en matière de traitement des fonctionnaires et agents de l'Etat et en tenant compte des projections de recrutements au niveau de l'Administration publique pour la période 2014-2022, la masse salariale devrait connaître une évolution annuelle à la hausse de 4,98% en moyenne.

Graphique11: Evolution de la masse salariale de 2014 à 2022 (en milliards de FCFA)



Source : MPMEF/MPMB

Tableau 8 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario de référence

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 154,7	1 257,6	1 336,5	1 397,9	1 454,1	1 506,4	1 512,6	1 557,7
+Report de traitement	11,9	21,8	11,5	13,6	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	86,5	65,1	66,1	65,3	67,7	57,0	63,8
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	15,2	15,7	15,8	15,8	16,2	16,2	16,2
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures actées depuis 2009 sur 5ans à compter de 2015)	2,8	49,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-4,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-17,0	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,8	-6,8	-5,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	115,6	102,9	78,9	61,4	56,2	52,3	6,3	45,0	51,8
Projection de l'année n	1 154,7	1 257,6	1 336,5	1 397,9	1 454,1	1 506,4	1 512,6	1 557,7	1 609,4

Source : MPMEF/MPMB

Dans ces conditions, prenant en compte les projections du Produit Intérieur Brut et des recettes fiscales, les indicateurs de suivi de la masse salariale s'établiraient comme suit :

Tableau 9 : Part (en %) de la masse salariale dans les recettes fiscales et dans le PIB nominal

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Part dans les recettes fiscales	43,4%	42,6%	40,7%	39,2%	37,8%	36,5%	34,4%	33,4%	32,7%
Part dans le PIB	7,3%	7,1%	6,7%	6,5%	6,2%	6,0%	5,6%	5,4%	5,3%

Source : MPMB/MPMEF

L'évolution de la masse salariale observée sur la période révèle que la norme communautaire de 35% des recettes fiscales devrait être respectée à l'horizon 2019. Il convient toutefois d'indiquer que l'hypothèse de la situation de référence ne prend pas en compte les engagements non formalisés entre l'Etat et les personnels de l'Administration pourtant à la base des revendications sociales actuelles des fonctionnaires.

Ainsi, il est fort probable que l'hypothèse de référence ne devienne jamais une réalité. Déjà en 2014, le Gouvernement a annoncé de nouvelles mesures de revalorisation des salaires qui ne sont pas prises en compte dans cette hypothèse.

Tel est le contexte global qui caractérise l'élaboration de la présente stratégie de maîtrise de la masse salariale.

PARTIE II : MESURES PROPOSEES POUR LA MAITRISE DE LA MASSE SALARIALE ET IMPACTS

I-Mesures proposées pour la maîtrise de la masse salariale

Pour assurer une meilleure gestion du traitement de la masse salariale au cours des prochaines années, il est nécessaire d'apporter des solutions à l'ensemble des problèmes mis en exergue dans l'état des lieux de la masse salariale.

Les mesures préconisées dans ce cadre tiennent compte des contraintes financières de l'Etat et du souci de conformer l'évolution de la masse salariale de la Côte d'Ivoire aux dispositions communautaires en vigueur en la matière.

Ces mesures portent sur :

- le traitement financier des engagements déjà actés ;
- le traitement des avancements indiciaires des fonctionnaires;
- le traitement des problèmes connexes liés à la gestion de la masse salariale.

I.1.Traitement financier des mesures déjà actées

En 2007, au terme du dialogue social, le Gouvernement a arrêté le principe d'accorder certains avantages à des corporations de fonctionnaires. Parallèlement à cela, d'autres organisations syndicales ont revendiqué et obtenu du Gouvernement l'octroi d'avantages spécifiques à leurs corporations.

L'effectivité de ces mesures a été consacrée par la prise d'actes (décrets ou arrêtés) qui définissent les modalités spécifiques de leurs applications.

Toutefois, face aux contraintes financières, le Gouvernement a convenu avec ces différentes organisations syndicales, le principe de l'étalement de l'effet financier des mesures actées.

Il s'agit donc pour le Gouvernement d'achever la mise en œuvre de cette disposition d'étalement pour assurer son application intégrale en 2014.

Le Gouvernement doit également envisager l'apurement ou non des arriérés liés à l'étalement des mesures actées, selon les disponibilités financières.

I.1.1.Application à 100% des mesures actées

La mise en œuvre du principe d'étalement a permis au Gouvernement de prendre en compte à hauteur de 75% l'effet financier annuel de ces mesures, à fin 2013.

Les paiements effectués de 2009 à 2013 sont récapitulés dans le tableau ci-après

Tableau10 : Modalités de prise en compte des mesures actées

Années	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Montant prise en charge (mds)	21,2	53,3	62,4	74,7	117,3	328,9

Source : MPMB

Au cours de la gestion 2014, il s'agit d'appliquer les 25% restants, pour prendre en compte l'intégralité de ces mesures, dont le montant s'élève à 36,2 milliards de F CFA.

I.1.2. Apurement des arriérés liés à l'étalement de la mise en œuvre des mesures actées

En optant pour le principe d'étalement de l'effet financier des différentes mesures actées, l'Etat a accumulé des arriérés estimés à 249,6 milliards entre janvier 2009 et décembre 2013.

Deux cas sont envisagés pour le traitement de ces arriérés. Il s'agit de :

- **l'abandon des arriérés** : au regard du niveau important des arriérés liés aux mesures actées, il s'agit pour le Gouvernement de négocier avec les organisations syndicales pour l'abandon du paiement de ces arriérés. Le montant de 249 milliards pouvant être affecté aux dépenses d'investissement ou de recrutement dans les secteurs sociaux.
- **la prise en charge effective des arriérés** : cette option sera envisagée si les possibilités financières de l'Etat permettent effectivement d'y faire face. Toutefois, au regard de l'importance du niveau de ces arriérés, l'apurement pourrait être étalé sur cinq (05) années, à raison d'un cinquième du coût total par an soit 49,92 milliards.

La prise en charge effective de ces arriérés permettrait au Gouvernement de respecter son engagement vis-à-vis des différentes organisations syndicales concernées en procédant à l'apurement de ces arriérés dès l'application à 100% des mesures actées. Elle a l'avantage de donner au Gouvernement une marge de manœuvre dans les négociations avec les partenaires sociaux, permettant ainsi d'éviter l'ébullition du front social.

Ces deux options de traitement des arriérés sont envisagées dans les différents scénarii proposés.

I.2. Traitement des avancements indiciaires

Il s'agit, au titre de cette mesure, d'une part, de disposer d'un schéma pour assurer le déblocage des avancements indiciaires des fonctionnaires et agents de l'Etat et, d'autre part, de préconiser la reprise effective de ces avancements avec effet financier immédiat.

I.2.1. Déblocage des avancements indiciaires

Selon les dispositions en vigueur, chaque fonctionnaire devrait bénéficier des avancements d'un échelon à un autre au moins tous les deux (02) ans.

Ces avancements s'accompagnent des augmentations du nombre de point d'indices du fonctionnaire, induisant de ce fait, une hausse du salaire.

Cependant, depuis 1988, les difficultés financières n'ont pu permettre de prendre en charge, au plan financier, ces avancements des fonctionnaires, dont le coût à fin décembre 2013 est estimé à 125,4 milliards.

Cette situation de blocage des avancements indiciaires a bien souvent été à l'origine des revendications des organisations syndicales des fonctionnaires observées ces dernières années.

Pour apporter des solutions pérennes aux revendications des fonctionnaires, le déblocage des avancements indiciaires est inscrit au rang des priorités du Gouvernement.

Il s'agit à cet effet, pour le Gouvernement d'enclencher le déblocage des avancements indiciaires dès 2014, en étalant sur plusieurs années la prise en charge de l'effet financier en fonction des possibilités financières.

Cette disposition a pour avantage d'améliorer le traitement salarial de l'ensemble des fonctionnaires et surtout de conduire à une situation de normalité dans le traitement salarial au niveau de l'Administration Publique.

Plusieurs schémas sont envisagés pour assurer le déblocage selon les possibilités financières de l'Etat. Le tableau ci-après présente ces différentes possibilités de prise en charge du déblocage.

Tableau11 : Modalité de prise en charge du déblocage des avancements

Durée de l'étalement	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Paieement moyen annuel (milliards)	62,7	41,8	31,35	25,08

Source : MPMB/MPMEF

En optant pour l'étalement du déblocage, des efforts financiers annuels relativement importants de 62,67milliards en moyenne sont attendus du Gouvernement pour une période d'étalement de deux (02) ans. Ces efforts se chiffrent à 41,67 milliards pour une période de trois (03) ans et à 31,35 milliards pour quatre (04) ans. Pour une période de cinq ans, ils sont estimés à environ 25 milliards.

1.2.2. Reprise des avancements indiciaires

Le déblocage des avancements indiciaires envisagé devrait consacrer la normalité dans le traitement salarial des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Au terme de l'application totale du déblocage de tous les fonctionnaires concernés par cette mesure, il est proposé la reprise effective du principe d'avancement indiciaire de chaque fonctionnaire, tous les deux (02) ans conformément aux dispositions en vigueur. Ce qui permettra d'éviter d'une part de créer à nouveau une situation similaire à celle de 1988 qui a conduit au blocage des avancements indiciaires, et d'autre part, d'accumuler des arriérés implicites dans le traitement salarial des fonctionnaires.

1.3.Traitement des problèmes connexes liés à la masse salariale

1.3.1.Promotion des fonctionnaires de grade A4 aux grades supérieurs

Les fonctionnaires de grade A4 autres que les enseignants du secondaire et du supérieur cumulent, pour la plupart, plus de 7 ans de service dans leur grade sans promotion. En 2007, un processus a été engagé pour remédier à cette situation. Dans ce cadre, seuls **349** fonctionnaires de grade A4 ont été promus, au grade A5 pour certains, au grade A6 pour d'autres et au grade A7 pour les plus anciens.

Au 31 décembre 2013, **3 423** fonctionnaires de grade A4, remplissant toutes les conditions requises, sont en attente de leur promotion. Compte tenu des contraintes financières de l'Etat, il est proposé dans un premier temps de les reverser tous au grade A5. Le coût de l'opération est évalué à **8,37 milliards de FCFA**.

I.3.2.Traitement de la situation des ingénieurs et des techniciens

Les dispositions en vigueur consacrent des primes et indemnités aux ingénieurs informaticiens, pour les encourager davantage dans l'exercice de leur fonction.

Depuis 2008, des avantages particuliers ont été accordés aux ingénieurs et Techniciens des Eaux et Forêts (**décret n°2008-29 du 21 février 2008**).

Toutefois, pour les autres emplois d'Ingénieurs et de Techniciens, aucune amélioration du traitement n'a été enregistrée.

Pour pallier cette situation, il est proposé dès 2014 une bonification indiciaire de 150 points d'indice aux ingénieurs et de 100 points aux techniciens, en excluant les informaticiens et les agents techniques des eaux et forêts qui bénéficient déjà d'un traitement particulier.

I.3.3.Maîtrise de la gestion des effectifs

Les difficultés liées à la maîtrise de la masse salariale tirent en partie leur origine de la gestion des effectifs. Par conséquent, le Ministère en charge de la Fonction Publique, de qui relève au niveau gouvernemental la gestion des effectifs des personnels des services publics, a mis en œuvre une série d'actions, en vue de réformer le système de gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ces actions doivent être poursuivies et renforcées pour améliorer davantage le cadre de gestion.

Les axes d'intervention portent sur :

- **la conception et le déploiement du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE)**

Cet outil vise à automatiser la gestion de la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat depuis leur entrée à la Fonction Publique jusqu'au départ à la retraite.

Achevé au niveau de la conception, ce système est aujourd'hui en phase de déploiement dans les services publics. La promotion de cet outil devra se poursuivre pour aboutir à un portail efficace de gestion de l'ensemble des personnels de l'Administration publique.

- **la réalisation du Fichier Unique de Référence (FUR)**

Le FUR est désormais l'outil de référence utilisé par le Ministère en charge de l'Economie et des Finances pour le paiement des salaires mensuels des fonctionnaires et agents de l'Etat. Extrait directement du SIGFAE, il vise à éviter toutes manipulations humaines du fichier qui sert à la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat.

- **l'institution du poste de Directeur des Ressources Humaines (DRH) dans tous les Ministères**

Le poste de Directeur des Ressources Humaines a été institué dans tous les départements ministériels. Cette initiative vise à assurer une gestion de proximité des personnels de service public et à améliorer le contrôle des effectifs.

Par ailleurs, elle devrait permettre une meilleure allocation des Ressources Humaines. Un système de suivi-évaluation des DRH pourrait être instauré par le Ministère en charge de la Fonction Publique pour mesurer la performance du dispositif mis en place.

○ **l'identification des fonctionnaires et la reprise de la notation**

Une opération d'identification des fonctionnaires a été menée en 2012 afin de consolider les résultats du recensement organisé en 2011.

Cette opération a été suivie, en 2013, par la reprise générale de l'évaluation des fonctionnaires à travers la notation peu observée depuis de nombreuses années.

Cette notation se fait désormais de façon électronique contrairement à l'ancienne procédure.

L'instauration du principe de notation obligatoire des agents par deux responsables hiérarchiques, permettra de rendre systématiques le contrôle de présence, le rattachement hiérarchique et l'efficacité au travail.

Elle contribuera, selon la nécessité, au redéploiement de personnels sans poste de travail et partant, de réduire les recrutements nouveaux.

○ **le contrôle des diplômes et des arrêtés d'admission**

Cette mesure vise à s'assurer de la fiabilité des recrutements qui ont été organisés dans l'Administration Publique, le Ministère en charge de la Fonction Publique a lancé une opération de contrôle des diplômes et des arrêtés d'admission. Cette opération devra être menée jusqu'à son terme.

II- IMPACTS DES MESURES DE LA STRATEGIE

Pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble des mesures sus-décrites, quatre (04) scénarios sont définis sur la base du débloçage des avancements indiciaires en deux (2) ans, trois (3)ans, quatre (4)ans et en cinq (5)ans:

Chacun de ces scénarios est présenté suivant la prise en compte ou non des arriérés accumulés sur les mesures actées:

Par ailleurs, le calcul du ratio « masse salariale/recettes fiscales » est présenté suivant deux hypothèses sur l'évolution des recettes fiscales :

- la première hypothèse porte sur un taux d'accroissement moyen des recettes fiscales de 8% ;
- la deuxième hypothèse porte sur un taux de progression plus élevée des recettes fiscales pour tenir compte des efforts consentis par le Gouvernement pour accroître la mobilisation des recettes. Sur la période 2014-2022, le taux de croissance annuel moyen des recettes fiscales est projeté à 8%.

Le tableau suivant présente les deux hypothèses d'évolution des recettes fiscales et les taux de pression fiscale afférents.

Tableau 12 : Hypothèses sur l'évolution des recettes fiscales

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	PIB nominal	15760,0	17663,0	19836,0	21621,2	23437,4	25265,5	27084,7	28872,3	30604,6	—
H1	Recettes fiscales (milliards de FCFA)	2660,0	2953,1	3285,8	3569,6	3848,8	4126,8	4400,1	4665,1	4918,2	—
	Taux de croissance des recettes	11,6%	11,0%	11,3%	8,6%	7,8%	7,2%	6,6%	6,0%	5,4%	8,0%
	Pression fiscale	16,9%	16,7%	16,6%	16,5%	16,4%	16,3%	16,2%	16,2%	16,1%	16,4%
H2	Recettes fiscales (milliards de FCFA)	2660,0	2953,1	3285,8	3569,6	3869,4	4171,2	4471,5	4766,7	5052,7	—
	Taux de croissance des recettes	11,6%	11,0%	11,3%	8,6%	8,4%	7,8%	7,2%	6,6%	6,0%	8,4%
	Pression fiscale	16,9%	16,7%	16,6%	16,5%	16,5%	16,5%	16,5%	16,5%	16,5%	16,6%

Source : MPMEF

II.1. Scénarios 1, 2 et 3 : Déblocage des avancements indiciaires sur 2 ans, 3 ans et 4 ans

Les scénarios 1, 2 et 3 consistent en un déblocage des avancements indiciaires sur :

- deux ans pour le scénario 1 ;
- trois ans pour le scénario 2 ;
- quatre ans pour le scénario 3.

Pour chacun de ces scénarios, le déblocage des avancements indiciaires est réalisé de la façon suivante :

- les avancements indiciaires sont débloqués intégralement pour une partie des fonctionnaires en 2014 ;
- les autres fonctionnaires voient leurs avancements indiciaires débloqués intégralement en 2015 pour le scénario 1, en 2015 et 2016 s'agissant du scénario 2 et en 2015, 2016 et 2017 s'agissant du scénario 3.

L'évolution projetée du niveau de la masse salariale découlant de ces trois scénarios est présentée dans l'annexe 8.

A l'analyse, l'impact financier de l'étalement du déblocage des avancements indiciaires (estimé à fin 2013 à 125,4 milliards de FCFA) sur une période relativement courte de deux, trois ou quatre ans, donne des niveaux d'évolution de la masse salariale qui sont difficilement soutenables si l'on tient compte de la capacité financière de l'Etat.

L'annexe 9 présente l'évolution de la part de la masse salariale dans les recettes fiscales de chacun de ces scénarios suivant les hypothèses H1 (taux de croissance annuel moyen des recettes fiscales de 8%) et H2 (taux de croissance annuel moyen des recettes fiscales de 8,4%).

II.2. Scénario 4 : Déblocage des avancements indiciaires sur 5 ans

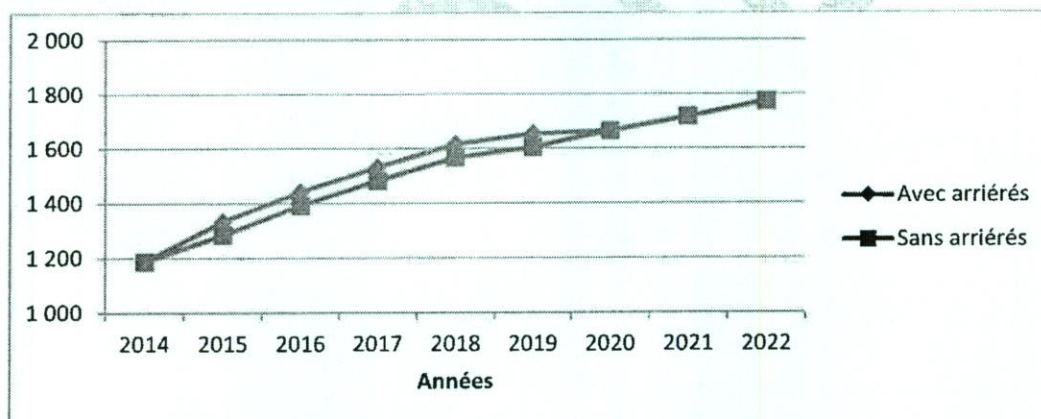
Ce scénario consistant en un déblocage des avancements indiciaires sur 5 ans de 2014 à 2018 est le plus soutenable au regard des capacités financières de l'Etat, comme le montrent les annexes 8 et 9. Ce scénario se déploie comme suit :

- une partie des fonctionnaires voit ses avancements indiciaires entièrement débloqués en 2014 ;
- de 2015 à 2018, les avancements indiciaires de la population restante sont débloqués dans leur totalité.

II.2.1. Evolution du niveau de la masse salariale

- Dans *l'hypothèse de la prise en compte des arriérés à compter de 2015*, la masse salariale passe de 1186,2 milliards en 2014 à 1332,8 milliards en 2015 soit un accroissement de 12,4%. Elle atteint 1773,9 milliards en 2022.
- *Sans la prise en compte des arriérés*, la masse salariale passe également de 1186,2 milliards en 2014 à 1773,9 milliards en 2022. Toutefois, le rythme d'évolution de cet agrégat est différent de celui constaté avec la prise en compte des arriérés.

Graphique 1213 : Evolution de la masse salariale dans le scénario 4 suivant la prise en compte ou non des arriérés (en milliards de FCFA)



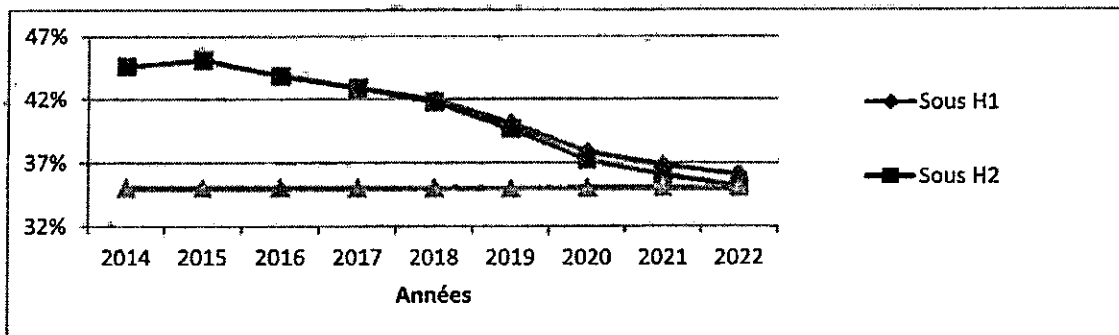
Source : MPMEF/MPMB

II.2.2. Convergence du Ratio « Masse salariale/Recettes fiscales » vers la norme communautaire

- Dans le cas de la prise en compte des arriérés sur les mesures actées à partir de 2015 avec étalement des effets financiers sur cinq ans, la part de la masse salariale dans les recettes fiscales devrait passer de 44,6% en 2014 à 36,07% sous l'hypothèse H1 sur les recettes fiscales (taux de croissance moyen des recettes fiscales de 8%). Sous l'hypothèse H2 (taux de croissance moyen des recettes fiscales de 8,4%), ce ratio serait de 44,6% en 2014 et de 35,11% en 2022.

Le graphique ci-après permet d'apprécier ces différentes phases d'évolutions du ratio.

Graphique 14 : Evolution du Ratio « Masse salariale/Recettes Fiscales » du scénario 4 avec prise en compte des arriérés

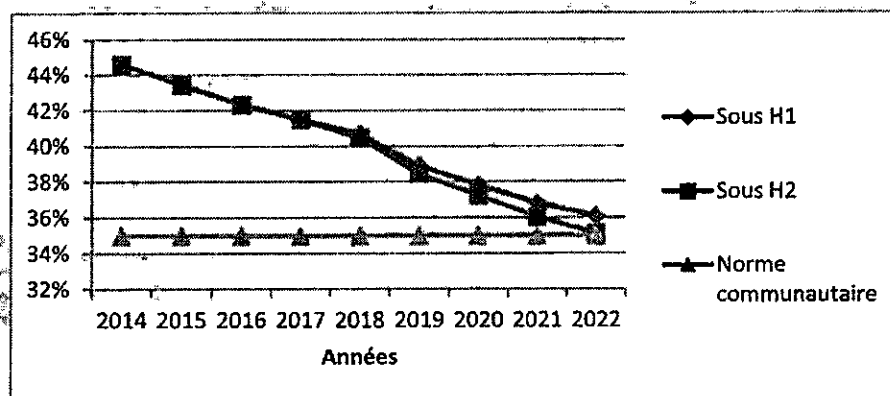


Source : MPMB/MPMEF

- Sans la prise en compte des arriérés à partir 2015, la part de la masse salariale dans les recettes fiscales est la même en 2022 que celle obtenue lorsque les arriérés sur les mesures actées sont considérés : 36,07% sous H1 et 35,11% sous H2.

Dans tous les cas de figure, l'hypothèse de prise en compte des arriérés nécessite une concentration des efforts entre 2015 et 2019.

Graphique 15 : Evolution du Ratio « Masse salariale/Recettes Fiscales » du scénario 4 sans les arriérés (en milliards de FCFA)



Source : MPMB/MPMEF

Le tableau ci-dessous dresse le récapitulatif de l'évolution de la part de la masse salariale dans les recettes avec la prise en compte ou non des arriérés sur les mesures actées.

Tableau 13 : Evolution de la part de la masse salariale dans les recettes fiscales dans le scénario 4

	Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prise en compte des arriérés	Ratio "masse salariale/recettes fiscales" (H1)	44,6%	45,13%	43,84%	42,89%	41,98%	40,08%	37,83%	36,82%	36,07%
	Ratio "masse salariale/recettes fiscales" (H2)	44,6%	45,13%	43,84%	42,89%	41,76%	39,66%	37,23%	36,03%	35,11%
Non prise en compte des arriérés	Ratio "masse salariale/recettes fiscales" (H1)	44,6%	43,44%	42,33%	41,49%	40,68%	38,87%	37,83%	36,82%	36,07%
	Ratio "masse salariale/recettes fiscales" (H2)	44,6%	43,44%	42,33%	41,49%	40,47%	38,46%	37,22%	36,03%	35,11%

Source : MPMB/MPMEF

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La maîtrise de la masse salariale nécessite que d'importants efforts soient fournis, à la fois au niveau du recouvrement des recettes fiscales que de la gestion des effectifs pour permettre le respect du critère de convergence de l'UEMOA.

En vue d'assurer une mise en œuvre réussie de la présente stratégie de maîtrise de la masse salariale, les recommandations ci-après sont formulées :

- améliorer la chaîne de gestion des effectifs et de traitement des salaires ;
- sensibiliser l'ensemble des membres du Gouvernement sur la nécessité du respect des dispositions arrêtées dans le cadre de cette stratégie. A cet effet, les conclusions de la présente stratégie pourraient faire l'objet d'appropriation au cours d'un séminaire gouvernemental ;
- conduire les réflexions pour mettre en place une nouvelle grille, plus équilibrée pour les fonctionnaires et Agents de l'Etat ;
- renforcer les missions de contrôle sur la masse salariale et les effectifs ;
- mettre en place un Comité de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale. Ce Comité, composé de l'ensemble des acteurs responsables de la gestion administrative et financière des fonctionnaires et agents de l'Etat, permettra de développer une vision synthétique régulière et globale des effectifs en poste, de la masse salariale et de ses facteurs d'évolutions ;
- renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux ;
- approfondir l'analyse de l'impact de l'option retenue in fine sur les régimes publics de pension à travers des études actuarielles sur l'équilibre de l'IPS-CGRAE.
- adapter les textes statutaires et réglementaires pour l'application de l'option retenue.

ANNEXES DU DOCUMENT DE STRATEGIE

Annexe 1 : Composantes de la masse salariale de 2000 à 2013

En milliards de FCFA	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Gestion par la Solde</i>	285,9	306,4	323,9	327,6	337,5	346,6	356,0	379,9	430,6	463,1	510,8	453,8	587,1	664,5
<i>dont éducation</i>	186,6	205,8	222,1	225,0	225,5	233,2	238,4	250,6	284,5	299,1	337,9	303,6	402,6	454,1
<i>santé</i>	25,5	23,0	23,9	24,3	25,4	26,2	27,0	30,1	37,4	38,7	38,3	35,2	43,3	48,9
<i>autres</i>	73,9	77,6	77,9	78,3	86,6	87,2	90,6	99,2	108,7	125,3	134,6	115,1	141,2	161,5
<i>Solde de la Police</i>	24,5	26,2	36,5	41,1	40,6	43,8	47,4	48,4	59,9	64,7	65,5	60,6	80,0	81,0
<i>Solde des militaires</i>	78,9	77,4	81,5	86,5	76,2	77,5	79,9	89,1	94,1	94,8	100,9	97,9	130,5	136,3
<i>Subventions aux EPN et autres organismes</i>	45,6	44,5	46,5	48,6	48,2	51,6	50,1	50,8	58,9	59,8	62,8	57,1	70,1	80,9
<i>dont éducation</i>	22,3	23,5	23,0	25,6	25,2	28,4	25,7	26,3	29,7	33,6	35,4	30,4	37,3	37,6
<i>santé</i>	11,2	9,6	10,5	10,1	9,9	9,3	9,5	9,8	12,5	13,1	13,9	11,2	13,7	13,8
<i>autres</i>	12,1	11,4	13,0	12,9	13,1	13,8	14,8	14,6	16,7	13,1	13,5	15,5	19,1	19,2
<i>Institutions Nationales</i>	8,7	15,5	18,3	19,4	20,4	22,6	33,3	48,0	41,5	33,8	35,6	32,9	40,6	42,3
<i>Rémunération du personnel local des ambassades</i>	4,6	4,7	9,0	10,4	10,6	10,4	10,4	11,1	12,1	13,6	13,9	12,4	15,6	16,3
<i>Transferts aux Collectivités Décentralisées-personnel</i>					6,1	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9	4,9	6,1	6,2
<i>Divers</i>	5,2	8,2	7,6	5,7	6,1	5,1	6,0	7,1	8,7	9,4	5,1	7,6	10,4	11,5
TOTAL MASSE SALARIALE BUDGET	453,4	482,8	523,3	539,4	545,7	563,4	589,0	640,3	711,7	745,0	800,4	727,3	940,3	1038,9
<i>en % des recettes fiscales</i>	42,1%	41,3%	42,3%	45,4%	45,4%	45,0%	44,3%	43,5%	44,6%	40,7%	41,5%	57,5%	46,1%	43,4%
<i>en % du PIB</i>	6,1%	6,2%	6,5%	6,8%	6,7%	6,5%	6,5%	6,8%	6,8%	6,8%	7,1%	8,4%	7,5%	7,4%

Source : MPMEF

Annexe 2 : Evolution des effectifs dans la Fonction Publique de 2000 à 2013

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (provisoire)	2013 (prévision)
EFFECTIF SOLDE	89 573	94 839	99 606	102 846	104 934	107 899	112 204	114 196	122 806	127 812	130 635	131 269	141 044	147 625
Solde hors Journaliers	89 573	91 011	95 893	99 253	101 598	104 660	108 917	110 977	119 670	124 887	127 913	128 541	138 829	145 710
dont Education	57 376	58 297	61 424	63 904	65 322	66 554	69 380	70 741	75 525	78 414	79 719	81 825	88 329	92 049
santé	9 040	9 185	9 678	9 877	10 131	10 479	10 974	11 108	11 911	12 200	11 952	12 045	13 538	16 538
Autres	23 157	23 529	24 791	25 472	26 145	27 627	28 563	29 128	32 234	34 273	36 242	34 671	36 962	37 123
Autres	23 157	23 529	24 791	25 472	26 145	27 627	28 563	29 128	32 234	34 273	36 242	34 671	36 962	37 123
Journaliers		3 828	3 713	3 593	3 336	3 239	3 287	3 219	3 136	2 925	2 722	2 728	2 215	1 915
EFFECTIF POLICE	8 225	9 145	10 004	11 941	11 679	12 827	14 086	13 822	15 536	17 113	16 777	17 893	17 821	19 151
EFFECTIF EPN	6 171	6 431	6 731	6 846	6 887	7 158	7 016	7 127	8 637	8 734	8 949	9 054	9 174	9 274
dont Education	3 809	3 821	3 839	3 865	3 892	3 917	3 967	4 008	4 065	4 070	4 117	4 165	4 220	4 266
santé	2 345	2 413	2 448	2 522	2 580	2 650	2 752	2 846	3 835	3 918	4 027	4 074	4 128	4 173
Autres	17	197	444	459	415	591	297	273	737	746	805	815	826	835
EFFECTIF TOTAL	103 969	110 415	116 341	121 633	123 500	127 884	133 306	135 145	146 979	153 659	156 361	158 216	168 039	176 050

Annexe 3: Evolution des recettes fiscales et du PIB nominal de 2000 à 2013

En milliards de FCFA	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (prévision)
Recettes fiscales	1 077,5	1 168,4	1 236,4	1 189,0	1 202,8	1 251,1	1 331,0	1 470,2	1 595,8	1 828,8	1 928,5	1 264,7	2 041,9	2 409,6
PIB	7 416,8	7 730,1	8 006,1	7 984,3	8 178,5	8 626,2	9 081,4	9 484,0	10 485,0	10 964,0	11 352,2	8 687,7	12 522,0	13 885,0

Source : MPMEF

Annexe 4: Liste des engagements actés et non actés

	Coût annuel réel	Prise en charge prévue en 2013			Reliquat (25% non encore pris en compte) (a)	Arriérés à fin 2012 (b)	Total des engagements non encore pris en compte (a)+(b)
		Coût à 50%	coût additionnel induit par les 25% en sus	Total pris en charge en 2013			
(coût en milliards de FCFA)							
ENGAGEMENTS ACTES	151,3	80,9	42,6	123,5	36,2	203,1	239,3
Education / Formation	102,6	52,3	27,9	80,2	22,3	132,4	154,8
Enseignement secondaire	37,4	18,7	9,4	28,1	9,4	52,3	61,6
Profil de carrière dans le secteur Education / Formation (secondaire) (décret n° 2009-208 du 29 juin 2009)	37,4	18,7	9,4	28,1	9,4	52,3	61,6
Instituteurs	56,5	29,3	16,4	45,7	10,8	66,2	77,0
Profil de carrière dans le secteur Education / Formation (Primaire) (décret n° 2009-208 du 29 juin 2009)	43,2	21,6	10,8	32,4	10,8	54,1	64,9
Indemnité contributive au logement des instituteurs : 2e tranche (décret n° 2007-527 du 18 juillet 2007)	7,2	3,6	3,6	7,2		12,1	12,1
CAP 1988-1992*	6,1			2,0		2,1	2,1
Assimilés Instituteurs	8,6	4,3	2,1	6,4	2,1	14,0	16,1
Profil de carrière dans le secteur Education / Formation (assimilés Instituteurs) (décret n° 2009-208 du 29 juin 2009)	8,6	4,3	2,1	6,4	2,1	14,0	16,1
Enseignement Supérieur	13,2	6,6	3,3	9,9	3,3	22,0	25,3
Grille particulière de traitement des enseignants du supérieur : 2eme tranche (décret n° 2007-577 du 13 septembre 2007)	13,2	6,6	3,3	9,9	3,3	22,0	25,3
Santé	15,6	7,8	3,9	11,7	3,9	24,8	28,7
Instauration de prime de risque et revalorisation d'indemnités: cadres supérieurs (décret n° 2008- 03 du 04 janvier 2008)	6,4	3,2	1,6	4,8	1,6	12,0	13,6
Instauration de prime de risque et revalorisation d'indemnités : personnel technique (décret n° 2008- 03 du 04 janvier 2008)	7,0	3,5	1,8	5,3	1,8	9,6	11,4
Situation administrative et financière des praticiens hospitaliers enseignants (décret n° 2007-481 du 16 mai 2007)	2,2	1,1	0,6	1,7	0,6	3,2	3,7

Justice (Magistrats, Surveillants des établissements pénitentiaires)	3,2	1,6	0,8	2,4	0,8	6,7	
Institution d'une grille particulière au profit des magistrats non membres de la Cour Suprême: 2eme tranche (décret n° 2008-15 du 11 février 2008)	2,0	1,0	0,5	1,5	0,5	4,4	4,9
Relèvement du niveau de recrutement des surveillants des établissements pénitentiaires (décret n° 2007-609 du 08 novembre 2007)	1,2	0,6	0,3	0,9	0,3	2,4	2,7
Economie et Finances (Agents des douanes)	1,7	0,9	0,4	1,3	0,4	5,1	5,5
Instauration d'indemnités au profit des Agents de douanes (décret n° 2008-220 du 20 juillet 2008)	1,7	0,9	0,4	1,3	0,4	5,1	5,5
Environnement et eaux & forêts (Agents des Eaux et Forêts)	5,2	2,6	1,3	3,9	1,3	10,0	11,3
Instauration d'indemnités au profit des Agents techniques des Eaux et Forêts (décret n° 2008-29 du 21 février 2008)	5,2	2,6	1,3	3,9	1,3	10,0	11,3
Transport (Agents des Affaires maritimes et portuaires)	1,4	0,7	0,4	1,1	0,4	2,1	2,4
Instauration d'indemnités au profit des Agents des affaires maritimes et portuaires (décret n° 2008-308 du 23 octobre 2008)	1,4	0,7	0,4	1,1	0,4	2,1	2,4
Affaires Etrangères	8,4	8,4	4,6	13,0	3,8		3,8
Nouveau statut du corps diplomatique	8,4	8,4	4,6	13,0	3,8		3,8
ENGAGEMENTS NON-ACTES	247,8	0,0	0,0	0,0			247,8
Education / Formation	0,5						0,5
Projet d'instauration d'indemnité contributive au logement des personnels du secteur éducation /formation de grade C3 autres que les instituteurs adjoints	0,5						0,5
Santé	14,9						14,9
400 points d'indice des cadres supérieurs de la santé	6,4						6,4

150 points d'indice du personnel para médical	8,5						8,5
Justice	4,2						4,2
Projet de statut particulier au profit des greffiers	4,2						4,2
Culture	0,5						0,5
Projet d'instauration d'indemnité de risques et de sujétion au profit des professionnels de l'action culturelle	0,5						0,5
Autres secteurs	8,9						8,9
Projet d'instauration d'un régime indemnitaire particulier au profit des ingénieurs et techniciens supérieurs autres que les informaticiens	6,8						6,8
Projet de profil de carrière et d'instauration d'un régime indemnitaire particulier au profit des secrétaires	2,1						2,1
Ensemble des fonctionnaires	218,8						218,8
Déblocage financier des avancements de tous les fonctionnaires	124,5						124,5
Projet d'octroi de 150 points d'indice à l'ensemble des fonctionnaires ne bénéficiant pas d'une grille particulière (hors secteur santé)	23,3						23,3
Revalorisation de l'indemnité de résidence de 15 à 30%	71,0						71,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS	399,1	80,9	42,6	123,5	36,2	203,1	487,1

Source : MPMEF

Annexe 5 : Projections du taux de croissance du PIB réel de 2014 à 2022

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance PIB réel	9,1%	10,0%	10,0%	7,0%	6,4%	5,8%	5,2%	4,6%	4,0%

Source : MPMEF/MPMEF

Annexe 6 : Effectif et coût des recrutements nouveaux sur la période 2014-2022

	Budget 2014		Budget 2015		Budget 2016		Budget 2017		Budget 2018		Budget 2019		Budget 2020		Budget 2021		Budget 2022	
	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière	Effectif	Incidence financière
GESTION SOLDE																		
RECRUTEMENT NOUVEAU TOTAL (Gestion Solde)	18 933	70,91	8 834	45,67	14 547	80,53	10 543	58,77	10 637	60,79	10 476	59,93	10 824	61,86	10 088	56,00	10 083	57,98
RECRUTEMENT NOUVEAU (hors agents philanthropes)	15 292	59,61	8 834	45,67	14 547	80,53	10 543	58,77	10 637	60,79	10 476	59,93	10 824	61,86	10 088	56,00	10 083	57,99
Recrutement direct et sortants d'écoles	15 142	57,97	8 684	45,03	14 397	79,89	10 393	59,14	10 487	60,15	10 328	59,29	10 574	61,32	9 936	57,36	9 933	57,35
Education	9 496	47,40	4 407	23,57	9 922	56,94	5 729	34,76	5 719	34,99	5 550	34,37	5 968	38,84	5 219	32,88	5 215	32,88
Enseignement supérieur	300	2,90	350	2,84	400	4,39	450	4,94	500	5,49	550	6,04	600	6,59	650	7,14	700	7,69
3000 contractuels à intégrer comme prof de collège	3 000	16,78																
éducation hors enseign sup et contractuels	6 196	27,72	4 057	19,73	9 622	52,55	5 279	28,82	5 218	28,50	5 000	26,33	5 366	30,25	4 618	24,29	4 615	24,27
Santé	4 659	10,30	3 177	13,18	3 177	12,16	3 177	12,16	3 177	12,16	3 205	13,67	3 203	13,07	3 205	13,07	3 203	13,07
Autres	787	0,26	1 100	0,50	1 299	0,79	1 487	1,22	1 591	1,20	1 071	11,85	1 513	11,41	1 513	11,41	1 513	11,41
EVA (libres), Gens de maisons et contractuels	150	0,64	150	0,64	150	0,64	150	0,64	150	0,64	150	0,64	150	0,64	150	0,64	150	0,64
EVA (libres)			0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Gens de maisons	50	0,04	50	0,04	50	0,04	50	0,04	50	0,04	50	0,04	50	0,04	50	0,04	50	0,04
Contractuels	100	0,60	100	0,60	100	0,80	100	0,60	100	0,60	100	0,80	100	0,60	100	0,80	100	0,60
RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL	3 641	12,30	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Agents d'encadrement des établissements philanthropes																		
Agents techniques des eaux et buits	1 000	3,63																
Agents d'encadrement des données	2 250	8,01																
Agents des impôts	391	0,76																
Autres recrutements exceptionnels																		
POLICE																		
RECRUTEMENT NOUVEAU					1 250	2,89	941	2,02	945	2,03	947	2,04	1 139	2,45	1 162	2,50	1 162	2,50
MILITAIRES																		
RECRUTEMENT NOUVEAU																		
TOTAL	18 933	70,91	8 834	45,67	17 332	86,52	13 019	65,10	13 117	66,13	12 958	65,27	13 498	67,71	12 783	63,80	12 780	63,79
Total hors recrutement exceptionnel	15 292	59,61	8 834	45,67	17 332	86,52	13 019	65,10	13 117	66,13	12 958	65,27	13 498	67,71	12 783	63,80	12 780	63,79

Source : MPMEF/MPMB/MFPRA

Annexe 7: Effectif des sorties de carrière et Economie réalisée sur la période 2014-2022

	2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie	Effectif	Economie
(Economie en millions de FCFA)																		
Sorties pour limite d'âge	32	0,12	12	0,12	139	0,27	1 920	3,40	2 700	4,78	3 650	6,33	4 129	7,49	4 557	8,32	4 303	7,86
65 ans	32	0,12	12	0,12	54	0,13	85	0,20	400	0,23	285	0,66	504	1,17	622	1,45	619	1,44
60 ans					85	0,15	1 835	3,20	2 500	4,55	3 250	5,67	3 625	6,32	3 945	6,88	3 684	6,42
Décès en activité	550	0,61	550	0,61	550	0,61	550	0,61	550	0,61	550	0,61	550	0,61	550	0,61	550	0,61
Autres sorties définitives	250	0,28	250	0,28	250	0,28	250	0,28	250	0,28	250	0,28	250	0,28	250	0,28	250	0,28
TOTAL	832	1,01	812	1,00	939	1,16	2 720	4,28	3 550	5,65	4 335	7,22	4 929	8,38	5 367	9,21	5 103	8,75

Source : MPMEF/MPMB/MFPRA

Annexe 8 : Projections d'évolution de la masse salariale (en milliards de FCFA) de 2014 à 2022 suivant les scénarios 1, 2, 3 et 4

		Années									
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Scénario 1 Déblocage sur 2 ans	Prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 412,5	1 478,9	1 551,1	1 612,2	1 676,0	1 686,4	1 749,0	1 805,3
		Taux de croissance	14,2%	19,1%	4,7%	4,9%	3,9%	4,0%	0,6%	3,7%	3,2%
	Non prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 362,5	1 428,9	1 501,2	1 562,3	1 626,1	1 686,4	1 749,0	1 805,3
		Taux de croissance	14,2%	14,9%	4,9%	5,1%	4,1%	4,1%	3,7%	3,7%	3,2%
Scénario 2 Déblocage sur 3 ans	Prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 359,1	1 491,0	1 540,1	1 602,6	1 658,6	1 671,2	1 726,2	1 785,2
		Taux de croissance	14,2%	14,6%	9,7%	3,3%	4,1%	3,5%	0,8%	3,3%	3,4%
	Non prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 309,2	1 441,1	1 490,2	1 552,6	1 608,7	1 671,2	1 726,2	1 785,2
		Taux de croissance	14,2%	10,4%	10,1%	3,4%	4,2%	3,6%	3,9%	3,3%	3,4%
Scénario 3 Déblocage sur 4 ans	Prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 359,1	1 491,0	1 540,1	1 602,6	1 658,6	1 671,2	1 726,2	1 785,2
		Taux de croissance	14,2%	14,6%	9,7%	3,3%	4,1%	3,5%	0,8%	3,3%	3,4%
	Non prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 309,2	1 441,1	1 490,2	1 552,6	1 608,7	1 671,2	1 726,2	1 785,2
		Taux de croissance	14,2%	10,4%	10,1%	3,4%	4,2%	3,6%	3,9%	3,3%	3,4%
Scénario 4 Déblocage sur 5 ans	Prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 332,8	1 440,7	1 530,8	1 615,7	1 654,2	1 664,5	1 717,5	1 773,9
		Taux de croissance	14,2%	12,4%	8,1%	6,3%	5,5%	2,4%	0,6%	3,2%	3,3%
	Non prise en compte des arriérés	Masse salariale	1 186,2	1 282,9	1 390,7	1 480,9	1 565,8	1 604,2	1 664,5	1 717,5	1 773,9
		Taux de croissance	14,2%	8,2%	8,4%	6,5%	5,7%	2,5%	3,8%	3,2%	3,3%

Source : MPMB/MPMB

Annexe 9 : Evolution des ratios « masse salariale/recettes fiscales » et « masse salariale sur PIB » des scénarios

		Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Scénario 1 Déblocage sur 2 ans	Prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	47,8%	45,0%	43,5%	41,9%	40,6%	38,3%	37,5%	36,7%
		Sous H2	44,6%	47,8%	45,0%	43,5%	41,7%	40,2%	37,7%	36,7%	35,7%
	Non prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	46,1%	43,6%	42,1%	40,6%	39,4%	38,3%	37,5%	36,7%
		Sous H2	44,6%	46,1%	43,5%	42,1%	40,4%	39,0%	37,7%	36,7%	35,7%
Scénario 2 Déblocage sur 3 ans	Prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	46,0%	45,4%	43,1%	41,6%	40,2%	38,0%	37,0%	36,3%
		Sous H2	44,6%	46,0%	45,4%	43,1%	41,4%	39,8%	37,4%	36,2%	35,3%
	Non prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	44,3%	43,9%	41,7%	40,3%	39,0%	38,0%	37,0%	36,3%
		Sous H2	44,6%	44,3%	43,9%	41,7%	40,1%	38,6%	37,4%	36,2%	35,3%
Scénario 3 Déblocage sur 4 ans	Prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	46,02%	45,38%	43,15%	41,64%	40,19%	37,98%	37,00%	36,30%
		Sous H2	44,6%	46,02%	45,38%	43,15%	41,42%	39,76%	37,37%	36,21%	35,33%
	Non prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	44,33%	43,86%	41,75%	40,34%	38,98%	37,98%	37,00%	36,30%
		Sous H2	44,6%	44,33%	43,86%	41,75%	40,13%	38,57%	37,37%	36,21%	35,33%
Scénario 4 Déblocage sur 6 ans	Prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	45,13%	43,84%	42,89%	41,98%	40,08%	37,83%	36,82%	36,07%
		Sous H2	44,6%	45,13%	43,84%	42,89%	41,76%	39,66%	37,23%	36,03%	35,11%
	Non prise en compte des arriérés	Sous H1	44,6%	43,44%	42,33%	41,49%	40,68%	38,87%	37,83%	36,82%	36,07%
		Sous H2	44,6%	43,44%	42,33%	41,49%	40,47%	38,46%	37,22%	36,03%	35,11%

Source : MPMEF/MRMB

Avec H1 : Taux de croissance moyen des recettes fiscales sur la période 2014-2022 de 8%.
H2 : Taux de croissance moyen des recettes fiscales sur la période 2014-2022 de 8,4%.

Annexe 10 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 1 - déblocage sur deux ans (Prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 412,5	1 478,9	1 551,1	1 612,2	1 676,0	1 686,4	1 749,0
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,6	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	66,5	65,1	66,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des Ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,9	106,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,4	27,8	21,8	26,4	21,9	28,0	21,8
+Promotion aux grades A5, A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	2,8	19,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-1,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	-14,7	-1,2	-1,0	-1,1	-1,0	-1,1	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-67,5	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	226,3	66,4	72,2	61,1	63,8	10,3	62,6	56,4
Projection de l'année n	1 186,2	1 412,5	1 478,9	1 551,1	1 612,2	1 676,0	1 686,4	1 749,0	1 805,3

Source : MPMEF/MPMB

Annexe 11: Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 1 – déblocage sur deux ans (non prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 362,5	1 428,9	1 501,2	1 562,3	1 626,1	1 686,4	1 749,0
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,6	5,0	2,5	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	66,5	65,1	66,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des Ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,9	106,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,4	27,8	21,8	28,4	21,9	28,0	21,8
+Promotion aux grades A5; A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis de 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-4,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	-14,7	-1,2	-1,0	-1,1	-1,0	-1,1	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-18,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-17,6	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	176,3	66,4	72,2	61,1	63,8	60,3	62,6	56,4
Projection de l'année n	1 186,2	1 362,5	1 428,9	1 501,2	1 562,3	1 626,1	1 686,4	1 749,0	1 805,3

Source : MPMEF/MPMB

Annexe 12 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 2 – déblocage des avancements sur 3 ans (Prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 359,1	1 491,0	1 540,1	1 602,6	1 658,6	1 671,2	1 726,2
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,6	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	36,5	65,1	66,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enselg. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des Ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,9	53,3	50,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,4	18,9	23,2	20,6	24,2	20,3	24,5
+Promotion aux grades A5, A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	2,8	49,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-4,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	0,0	-15,4	-1,1	-1,0	-1,1	-1,0	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-67,5	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	172,9	131,9	49,1	62,5	56,1	12,6	55,0	59,0
Projection de l'année n	1 186,2	1 359,1	1 491,0	1 540,1	1 602,6	1 658,6	1 671,2	1 726,2	1 785,2

Source : MPMEF/MPMB

Annexe 13: Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 2 – déblocage des avancements sur 3 ans (non prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 309,2	1 441,1	1 490,2	1 552,6	1 608,7	1 671,2	1 726,2
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,6	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	86,5	65,1	66,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,9	53,3	50,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,4	18,9	23,2	20,6	24,2	20,3	24,5
+Promotion aux grades A5; A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis de 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-4,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	0,0	-15,4	-1,1	-1,0	-1,1	-1,0	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-17,6	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	123,0	131,9	49,1	62,5	56,1	62,5	55,0	59,0
Projection de l'année n	1 186,2	1 309,2	1 441,1	1 490,2	1 552,6	1 608,7	1 671,2	1 726,2	1 785,2

Source : MPMEF/MPMB

Annexe 14 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 3 -- débloccage des avancements sur 4 ans (Prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 341,3	1 456,3	1 553,8	1 596,8	1 655,8	1 664,6	1 723,1
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,8	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	86,5	65,1	66,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des Ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,9	35,6	33,8	33,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,4	18,0	18,7	23,6	20,3	23,9	20,2
+Promotion aux grades A5; A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis de 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	2,8	49,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-4,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	0,0	0,0	-16,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-67,5	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	155,1	114,9	97,5	43,0	59,1	8,7	58,5	54,8
Projection de l'année n	1 186,2	1 341,3	1 456,3	1 553,8	1 596,8	1 655,8	1 664,6	1 723,1	1 777,9

Source : MPMEEF/MPMB

Annexe 15 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 3 -- débloquage des avancements sur 4 ans (Non prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 291,4	1 406,4	1 503,9	1 546,9	1 605,9	1 664,6	1 723,1
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,8	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	86,5	65,1	66,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,9	35,6	33,8	33,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,4	18,0	18,7	23,6	20,3	23,9	20,2
+Promotion aux grades A5; A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis de 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	1,0	7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	0,0	0,0	-16,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-17,6	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	105,2	114,9	97,5	43,0	59,1	58,6	58,5	54,8
Projection de l'année n	1 186,2	1 291,4	1 406,4	1 503,9	1 546,9	1 605,9	1 664,6	1 723,1	1 777,9

Source : MPMEF/MPMB

Annexe 16 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 4 – déblocage des avancements sur 5 ans (Prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 332,8	1 440,7	1 530,8	1 615,7	1 654,2	1 664,5	1 717,5
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,6	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	86,5	65,1	68,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,0	0,0	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des Ing. & tech. Sup à 25%	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,6	26,7	26,5	26,5	26,5	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,2	17,5	17,5	18,2	21,5	17,9	21,3
+Promotion aux grades A5; A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	3,1	49,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	3,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-16,7	-1,0	-0,9	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-67,5	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	146,6	107,8	90,2	84,9	38,4	10,4	53,0	56,4
Projection de l'année n	1 186,2	1 332,8	1 440,7	1 530,8	1 615,7	1 654,2	1 664,5	1 717,5	1 773,9

Source : MPMIEF/MPMB

Annexe 17 : Facteurs d'évolution de la masse salariale dans le scénario 4 – déblocage des avancements sur 5 ans (Non prise en compte des arriérés)

(en milliards de FCFA)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Projection de l'année n-1	1 039,1	1 186,2	1 282,9	1 390,7	1 480,9	1 565,8	1 604,2	1 664,5	1 717,5
+Report de traitement	11,9	22,0	11,5	13,6	5,0	2,6	2,5	2,5	2,5
+Recrutements nouveaux ordinaires	58,6	45,7	36,5	65,1	65,1	65,3	67,7	63,8	63,8
+Extension en année pleine des recrut de la santé, de l'enseig. sup et des 787 eaux & forêts	0,0	10,8							
+Recrutements exceptionnels (dont 1,04 milliard d'extension en année pleine du recrutement pour les établissements pénitentiaires)	13,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
+Relèvement à 100% des anciennes mesures	36,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Nouvelle grille de la santé	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Provision pour le recrutement des agents de protection civile	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Indemnités des Ing. & tech. Sup à 25%	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Mesures de revalorisation	23,6	26,7	26,5	26,5	26,5	0,0	0,0	0,0	0,0
+Avancement et promotion	13,7	16,2	17,2	17,5	17,5	18,2	21,5	17,9	21,3
+Promotion aux grades A5; A6 et A7	2,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+Autres dépenses (dont arriérés sur des mesures entrées en vigueur depuis 2009 sur 5 ans à compter de 2015)	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Sorties définitives	-4,0	-7,0	-8,5	-10,2	-11,4	-12,3	-11,7	-11,7	-11,7
-Impact de la baisse de la charge patronale de 19 à 16,67%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-16,7	-1,0	-0,9	-1,0
- Autres économies (dépenses non réductibles : rappels)	-19,1	-16,5	-17,8	-19,8	-17,9	-17,6	-17,6	-17,6	-17,6
- Anticipation des reports de 2020 sur 2021	-12,9	-6,8	-8,0	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4
TOTAL	147,1	96,7	107,8	90,2	84,9	38,4	60,3	53,0	56,4
Projection de l'année n	1 186,2	1 282,9	1 390,7	1 480,9	1 565,8	1 604,2	1 664,5	1 717,5	1 773,9

Source : MPMEF/MPMB